Archives
D'Études Orientales

publiées par

J.-A. Lundell

Vol. 1

LIBRARY
FEB 9 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

Études phonologiques sur le dialecte arabe vulgaire de Beyrouth

par

Emanuel Mattsson

1911 Upsala. K. W. Appelberg Livr. 1

Leipzig: Otto Harrassowitz Querstrasse 14
Paris: Ernest Leroux 28 Rue Bonaparte
С.-Петербургъ: Н. Карбасниковъ Гост. дворъ 19

LIBRARY
JUL 21 1965
UNIVERSITY OF TORONTO
993640

Sont parus:

1. Etudes phonologiques sur le dialecte arabe vulgaire de Beyrouth, par *Emanuel Mattsson.*
2. Etudes sur le culte d'Ichtar, par *Nils Nilsson.*
3. Sur la formation du gén. plur. en serbo-croate, par *Anton Karlgren.*
4. Les débuts de la cartographie du Japon, par *E. W. Dahlgren.*

Vont paraître dans les Archives:

La Suède et l'Orient. Études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des vikings et le moyen-âge, par *T. J. Arne.*

Etudes sur la déclinaison des dialectes russes, par *Anton Karlgren.*

Les traditions des Tsazzega et Hazzega. Textes tigrigna, traduction et commentaire, avec une introduction sur le dialecte tigrigna de Hamaséne, par *Joh. Kolmodin.*

Armenica. Par *Evald Lidén.*

Introduction à la phonétique des langues slaves, par *J.-A. Lundell.*

Babylonien och Assyrien. Yttre och inre historia. Materiell och andlig kultur. Av *D. Myhrman.*

Contributions to the history of the Mensaʿ people (textes tigré avec traduction anglaise); by *G. Sundström.*

ARCHIVES D'ÉTUDES ORIENTALES
PUBLIÉES PAR J.-A. LUNDELL
Vol. 1

ÉTUDES PHONOLOGIQUES SUR LE DIALECTE ARABE VULGAIRE DE BEYROUTH

PAR

EMANUEL MATTSSON

2e ÉDITION

UPSAL 1911

La 1e édition de ce traité a été présentée comme thèse pour le doctorat à la Faculté des lettres de l'Université d'Upsal le 30 mai 1910. La 2e éd., définitive, ne diffère de la 1e qu'en ce que l'on a pu y introduire quelques corrections peu importantes.

UPPSALA 1911
K. W. APPELBERGS BOKTRYCKERI

Introduction.

Dans les pages suivantes nous tâcherons de donner un exposé succinct de la phonologie du dialecte arabe «vulgaire» de Beyrouth, tel qu'il est parlé par les gens cultivés. Comme nous avons surtout fréquenté les chrétiens, nous avons dû nous borner à l'étude de leur langue, dont diffère assez sensiblement, sur plusieurs points, celle des mahométans.

Grâce au puissant mouvement pour le développement de l'enseignement qui s'est produit surtout à Beyrouth au cours de ces 30 ou 40 dernières années, une grande partie de la classe moyenne et même des classes inférieures s'est trouvée rentrer dans la catégorie des gens cultivés. C'est parmi ceux-ci, qui au fond, par leur façon de vivre, sont encore du peuple, qu'il faut chercher, croyons-nous, la langue qui joue le plus grand rôle, et qui, par conséquent, présente d'un côté le plus d'intérêt pour une étude de ce genre. On pourrait l'appeler la langue parlée cultivée, mais elle ne diffère de la véritable langue populaire que par un certain raffinement, que semble toujours devoir donner la culture.

Notre exposé se base presque exclusivement sur nos propres notes, prises pendant notre séjour en Syrie de nov. 1903 à sept. 1905. Nous ne sommes demeuré, il est vrai, qu'à peine la moitié de ce temps à Beyrouth même, mais pendant tout le reste du temps nous avons eu l'occasion de fréquenter au Liban des personnes originaires de Beyrouth ou élevées dans cette ville. Au début, nous avons eu pour professeur le maronite Joseph Harfouch, professeur à la Faculté orientale de l'Université de St. Joseph. Celui qui, par la suite, nous a fourni les renseignements les plus importants et les plus sûrs, fut un jeune professeur au Collège américain de Beyrouth, nommé Nasīb Tābit, petit-fils du lexicographe bien connu Buṭrus al-Bistānī. Avec lui, nous avons étudié également divers imprimés en arabe vulgaire. Nous mentionnons ici le plus important, dont l'auteur est un syrien, nommé Šukrī al-Ḫūrī, domicilié au Brésil, et dont le titre est *Ṭūlit il'umr*, ouvrage auquel

nous renverrons quelquefois. La personne à qui nous devons en quelque sorte le plus, et qui s'est beaucoup intéressée à notre travail, est sœur Nusṭās Ḥaddād, institutrice au village de Bḥamdūn dans le Liban, dans la maison de qui nous avons passé une année entière. Elle fut élevée dès son jeune âge à Beyrouth, mais était venue se fixer dans son village natal. Parfois nous citerons aussi la prononciation employée dans le village de Bḥamdūn.

Parmi les ouvrages d'autres auteurs, nous n'avons tenu compte, en somme, que de l'«Arabischer sprachführer» de Hartmann, qui, bien que populaire, offre sans doute, suivant notre expérience, les données les plus sûres qui aient été publiées sur notre dialecte. Les «Proverbes et dictons» de Landberg présentent quantité de matériaux reconnus très précieux, mais, en ce qui concerne les voyelles, et surtout le caractère essentiel de notre dialecte, savoir la chute des voyelles, l'opinion de cet auteur est en complet désaccord avec nos propres observations. Aussi bien le travail de Landberg est-il surtout consacré au dialecte de Sidon. Quant aux autres travaux dans notre domaine, ils sont pour la plupart sans aucun intérêt pour une étude de la phonologie. Outre ceux qui sont de pure poésie, la plupart ont été écrits sous la dictée d'indigènes, et comme tels ils ne peuvent pas toujours être considérés comme des documents de la vraie langue parlée, que la plupart des indigènes ont beaucoup de difficulté à reproduire en dictant.

Nous avons considéré comme notre principale tâche de donner une description des sons plus exacte que celle qu'on trouve généralement dans les études consacrées aux dialectes sémitiques. Même dans les cas où des observations linguistiques extrêmement consciencieuses ont été faites — sous ce rapport, les recherches de Stumme occupent sans aucun doute le premier rang[1] — on s'étonne souvent de voir avec quelles faibles connaissances phonétiques les différents auteurs ont entrepris leurs recherches[2]. Alors même que nous nous serions trompé sur plusieurs points, notre travail ne serait pas

---

[1] Bien après Stumme il faut placer, à ce point de vue, Bauer, dont la grammaire de l'arabe parlé en Palestine a été mise avec bienveillance par Dalman au premier rang parmi les traités sur les dialectes arabes (voir l'Avant-Propos, p. VI).

[2] C'est ainsi qu'on retrouve encore chez Stumme, dans sa «Grammatik des tunis. arabisch», 1896, p. 1, une expression telle que «n nasalisé» pour la nasale vélo-palatale (ŋ).

inutile, s'il pouvait contribuer à attirer un peu plus l'attention sur les questions phonétiques.

La partie historique, du moins en ce qui concerne les consonnes, est assez restreinte. Nous avons presque ressenti le besoin de réagir contre la tendance à établir de soi-disant «lois phonétiques», dont plusieurs ne s'appliquent qu'à un ou deux exemples isolés. En conséquence, nous ne noterons que les faits ayant un intérêt général ou grammatical quelconque. Par contre, nous avons laissé de côté une foule de particularités que l'on retrouve dans les manuels, de même que dans le «Grundriss» de Brockelmann.

La notation des sons est une question difficile, et il serait extrêmement désirable, pour les recherches futures dans ce domaine, qu'on pût se mettre quelque peu d'accord sur ce point. Nous ne saurions dire que nous ayons eu en vue de contribuer à la réalisation de ce desideratum. Lorsque nous nous servons, surtout pour les voyelles, d'une partie des lettres de l'alphabet dialectal suédois, c'est principalement pour des raisons d'ordre pratique. Nous avons adopté, il est vrai, le principe sur lequel se base ce système, savoir que chaque son, déterminé quant à sa qualité, doit avoir son propre signe sans signes accessoires détachés; mais comme nous n'avons nullement pu appliquer ce principe aux consonnes, nous aimons autant ne pas nous attarder sur ce point de vue. Nous avons plutôt voulu éviter de donner ici un système nouveau qui nous soit propre, ce qui n'aurait pu qu'augmenter la confusion. En pareil cas, nous avons emprunté les signes nécessaires au système ci-dessus mentionné, qui est d'un emploi étendu et qui s'est montré en état de satisfaire à de grandes exigences en matière de recherches dialectales. L'adoption de cet alphabet pour les voyelles a entraîné l'emploi du mode de figuration de la quantité usité dans ce système. Le tableau suivant de la transcription facilitera, nous l'espérons, la lecture pour ceux qui ne sont pas au courant de l'alphabet dialectal suédois.

Pour les consonnes, nous nous sommes servi de signes connus, sauf pour *ʀ* correspondant au ǵ v.-ar. Le signe *ɣ* n'est pas nouveau. Pour un **m** dentilabial nous avons quelquefois employé le signe *ṉ*. Comme les mediæ soufflées n'ont pas été, que nous sachions, notées auparavant à l'aide de signes spéciaux, nous avons eu libre choix sur ce point, et nous avons emprunté ici encore les signes nécessaires à l'alphabet dialectal suédois. Le signe accessoire que portent les lettres **b** et **d** (*ƀ*, *đ*) marque que la glotte reste ouverte. Excep-

tionnellement, on trouvera *r* et *l* pour noter r et l soufflés. Pour la notation des mots du vieil-arabe, nous avons employé les signes conventionnels généralement adoptés.

Au cours de mon travail j'ai contracté des dettes de gratitude que je ne pourrai jamais acquitter. Je me fais un devoir d'exprimer à mon maître de philologie sémitique, M. K.-V. Zetterstéen, ma respectueuse reconnaissance pour l'encouragement et les marques de bienveillant intérêt qu'il m'a prodigués.

Qu'il me soit permis de remercier également M. J.-A. Lundell qui m'a généreusement ouvert les colonnes de cette revue et qui n'a cessé de m'aider et de me soutenir de son expérience.

Je prie encore M. K.-B. Wiklund, à qui je dois de précieux conseils, d'accepter mes sincères remerciements.

Ma gratitude va aussi à tous mes maîtres indigènes à Beyrouth et dans le Liban, et enfin à toute cette population qui m'a été hospitalière et qui, à son insu, m'a fourni les matériaux de cette étude.

Emanuel Mattsson.

Pour la transcription des mots du dialecte nous nous servirons des signes qui suivent:

a = **a** dans 'hat' de l'anglais.
ɑ = **a** dans 'pas' du français.
œ = «è ouvert» du français.
ɒ = ressemblant à **u** dans 'but' de l'anglais; voir p. 75.
ɨ = **i** dans 'bit' de l'anglais, 'mit' de l'allemand.
ə = **e** dans 'knabe' de l'all., 'gosse' du suédois.
ɯ = **ы** dans быкъ du russe.
ŋ = **n** dans 'denken' de l'allemand.
ʀ = ressemblant au **r** grasseyé français.
ɱ = **m** dentilabial dans 'comfort' de l'anglais.
r = **r** apico-alvéolaire soufflé.
ɹ = **l** soufflé.
ɑ̣[etc] = *ɑ* long.
a̰[etc] = *a* demi-long.
‿ signifie qu'un son a été influencé par le son contigu du mot précédent ou suivant.

Quelques abréviations employées:

Ha = Hartmann, Arabischer Sprachführer.
Wallin IX, XII = Wallin, ZDMG IX, XII.
Tu = Ṭūlit il'umr — voir Introduction, p. 3.
Bh = Bḥamdūn, village dans le Liban.
v.-ar. = vieil-arabe.

QUALITÉ DES SONS.

Consonnes.

Description des sons.

Dans nos descriptions des sons (ou plutôt des consonnes) nous avons jugé opportun de renvoyer fréquemment au système phonétique des savants indigènes[1], ce qui nous a paru d'un assez grand intérêt même dans les cas où ce renvoi ne nous aiderait pas directement à démêler les questions de sons d'un ordre plus complexe. Chez *Sībaweihi* déjà (mort en 793 ou 796), dans son *Kitāb*[2], on trouve ce système élaboré en détail. L'exposé le plus clair nous en est donné par *Zamaḫšarī* (mort en 1143) dans son manuel de grammaire, *Al-mufaṣṣal*, dont nous possédons un excellent commentaire fait par *Ibn Jaʿīš* (mort en 1245)[3]. Ce sont principalement ces deux ouvrages que j'ai consultés sur le système phonétique des arabes. La quatrième ou dernière partie du livre de Zamaḫšarī traite de questions relevant de la phonologie, et c'est comme introduction au dernier chapitre de cette partie, sur «al-iddiġām» ou l'assimilation (totale) que figure la division des sons arabes d'après le lieu et le mode d'articulation[4]. Sur les lieux

---

[1] Vollers a donné un exposé du système phonétique arabe dans les actes du IXme Congrès des Orientalistes, Londres 1893, II p. 131—154, sous le titre «The system of arabic sounds as based upon *Sibaweih* and *Ibn Yaïsh*».

[2] Publié par H. Derenbourg en 2 vol. Paris 1883 et suiv., traduit avec des extraits du commentaire de Sīrāfī (mort en 978) par G. Jahn, Berlin 1894 et suiv.

[3] *Al-mufaṣṣal* a été publié par Broch, 2me éd. Christiania 1879, et le commentaire en 2 vol. par G. Jahn, Leipzig 1876—1886.

[4] Le motiv qui a porté l'auteur à traiter dans ce chapitre les lieux d'articulation est exposé de la façon suivante (p. 188 l. 13 et suiv.):

ويقع الادغام فى المتقاربين لما يقع فى المتماثلين فلا بدّ من ذكر مخارج الحروف لتُعرف متقاربتها من متباعدتها «Et comme al-iddiġām a lieu entre deux sons qui se rapprochent par leur articulation, de même

d'articulation, qui sont au nombre de 16, nous aurons l'occasion de revenir en étudiant les divers sons.

Quant au mode d'articulation nous donnons ici les deux distinctions principales, qui prouveront que les observations phonétiques n'étaient nullement étrangères aux vieux arabes. Ce n'est qu'assez tard que nos orientalistes ont acquis des connaissances phonétiques suffisantes pour pouvoir au moins comprendre ce que les arabes ont observé — observations parfaitement justes dans la plupart des cas. Ainsi de Sacy par ex. n'entendit rien aux deux divisions importantes qui suivent.

Les sons se divisent, en effet

a) en «*mažhūr*» et «*mahmūs*», c'est-à-dire en vocaliques et soufflés. Dans le premier groupe on en compte 19, qui sont: hamza, alif, ʿ, *ġ*, *q*, *ǧ*, *ẓ*, *ḍ*, *l*, *n*, *r*, *ṭ*, *d*, *z*, *ẕ*, *δ*, *b*, *m*, *ṻ*; dans le second groupe 10: *h*, *ḥ*, *ḫ*, *k*, *š*, *s*, *ṣ*, *t*, *ṯ*, *f*. De là il ressort que les sons que nous désignons à présent par *ṭ* et *q* ont été à l'origine vocaliques, c.-à-d. des *d* et *g*. Que «hamza» ait été vocalique, il y a là de quoi nous surprendre.

b) En «*šadīd*», «*riḫu*» et une classe intermédiaire. Ces termes signifient «dur» et «relâché» (chez Lepsius «fest» et «lose»), et la description des catégories, ainsi que la façon dont les sons sont répartis entre elles nous montre clairement quelle est la signification de ces termes. On lit dans Zam.[1]: «*aš-šidda* (la qualité d'être «dur») consiste en ce fait que le son de la lettre (c'est-à-dire le courant d'expiration du son) est enfermé dans l'endroit où il se forme, de façon à ne pouvoir sortir, et *ar-raḫāua* en est le contraire». Ensuite l'auteur nous enseigne comment distinguer les deux modes d'articulation: lorsqu'une des consonnes «dures» est employée à la fin d'un mot, on ne peut la prolonger, ce qui par contre est possible avec une des consonnes «relâchées» à la même place.

Il s'agit donc de la distinction entre plosives et fricatives («stops» et «spirants»), et voici la façon dont les consonnes sont réparties entre elles:

qu'entre deux sons qui se ressemblent, il faut mentionner ici les endroits où se forment les sons, afin que ceux d'entre eux qui se rapprochent se distinguent de ceux qui diffèrent les uns des autres.»

[1] P. 189 l. 21 et suiv. الشدة أن ينحصر صوت الحرف فى مخرجه فلا يجرى والرخاوة بخلافها

a) Les plosives sont au nombre de 8: hamza, *q*, *k*, *ǧ*, *ṭ*, *d*, *t* et *b*.

b) Les fricatives sont 13: *h*, *ḥ*, *ḫ*, *ġ*, *š*, *ḍ*, *ṣ*, *z*, *ḏ*, *ẓ*, *ϑ* et *f*.

c) A la classe intermédiaire appartiennent 8[1]: alif, ʿ, *ī*, *l*, *n*, *r*, *m*, *ū*.

Cette classification permet aussi sans doute des conclusions importantes au sujet du caractère originaire de divers sons en arabe. Nous reviendrons plus loin sur d'autres groupements établis par les arabes.

Labiales.

b, *ƀ*.

Comme *b* appartient aux consonnes dites «mediæ», nous dirons quelques mots de leurs conditions de vocalité dans notre dialecte. Nous n'osons pas cependant nous engager trop dans ce sujet assez difficile, attendu qu'il faudrait pour un exposé tant soit peu général des recherches étendues, embrassant les différents domaines du dialecte. Comme nous le montrerons par des exemples, les «mediæ» se sont complètement dévocalisées dans certaines combinaisons très ordinaires, fait capable d'exercer une influence sur la prononciation dans des combinaisons mêmes où aucun empêchement ne s'oppose à leur prononciation pleinement vocalique. Autant que notre expérience nous permet d'en juger, cependant, nous croyons pouvoir dire qu'en général les «mediæ» vocaliques rappellent davantage les sons correspondants anglais que les sons français[2]. Il nous paraît certain que nous n'avons pas affaire aux *tenues* correspondantes, mais bien à des *mediæ* soufflées. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que la prononciation du *p* présente une grosse difficulté pour les arabes, fait que nous avons eu bien des fois l'occasion de constater même chez des personnes de haute culture et

[1] Zam. ما بين الشديدة والرخوة — Lepsius développe (Arab. sprachl. p. 121) comment il faut interpréter l'idée des arabes sur cette classe intermédiaire. Cf. plus loin sous *ʿain*.

[2] Une forme comme *m̥balv* 'si', de *balv*, suppose certainement un *b* à arrivée vocalique (voice on-glide). Les arabes eux-mêmes nous renseignent sur la qualité des mediæ dans le vieil arabe par le fait qu'ils distinguent d'entre les plosives un groupe embrassant les sons vocaliques qu'ils appellent *ḥurūfu l-qalqalati* ou *al-qalqalatu* «lettres retentissantes» (de Sacy). Nous renvoyons à Fleischer qui, dans les Kl. schr. I, p. 13, conclut que «al-qalqala» est le «stark vocalischer nachschlag» qui distingue ces cinq sons des trois autres plosives. On pourrait en tirer la conclusion que les mediæ avaient une détente vocalique.

qui ne serait guère explicable si, dans leur propre langue, ils possédaient ce son, ne fût-ce qu'en certaines positions[1].

Parmi les «mediæ», notre dialecte ne connaît comme sons indépendants que le *b* et le *d (ḍ)*; *g* n'existe que comme une variété de *k*.

A l'égal du *m* et du *u̯*, *b* est formé, selon Zam.[2], «entre les deux lèvres». Il est vocalique à l'initiale, avant une voyelle, à la fin des mots après une voyelle, comme son médial entre deux voyelles. Quant à d'autres combinaisons voir plus bas. *b* est soufflé:

a) comme son initial avant une consonne soufflée, combinaison fort fréquente dans notre dialecte, attendu que le *b* constitue tantôt une forme particulière de l'imparfait, tantôt, en qualité de préposition, se combine avec un nom suivant, par ex. *ƀfard marra* 'tout à coup', *ƀtaʿrif* 'tu sais', *ƀṭallu̯n* village dans le Liban, *ƀsæq̣ni* 'chat', *ƀṣaut ʿalı* 'à haute voix', *ƀšarṭ ʾinn* 'à condition que', *ƀḫa̯u̯š* sg. *bəḫš* 'trou', *ƀʾaddæq̣š* 'pour combien', *ƀʾellək* 'je te dis', *ƀhannı̯k* 'je te félicite', *ƀḥamdu̯n* village dans le Liban, *ƀku̯n* 'je suis'.

b) comme son final, après une consonne soufflée, par ex. *kıtƀ* sg. *kta̯b* 'livre', *ʀaṣƀ* 'violence'. Les exemples de cet ordre ne doivent pas être nombreux. Aussi le *b* médial semble bien être ordinairement soufflé après une consonne soufflée, particulièrement après les tenues, par ex. *ṭƀu̯ʾ* 'couvre', *kƀa̯bıṭ* sg. *kabbu̯t* 'manteau'; alternativement soufflé et vocalique dans des exemples tels que *šbaṭ* 'février', *sbaʾnə* 'précède-nous', *ṣəḫbı* 'amitié', *ra̯hbı* 'nonne'.

Le *b* médial précédé d'une voyelle peut naturellement toujours rester vocalique, même devant une consonne soufflée; cependant nous avons souvent observé un *b* soufflé même dans cette position, par ex. *dıƀs* 'moût de raisin'. Que ce ne soit point là un fait isolé, c'est ce qui paraît d'autant plus probable qu'on entend quelquefois un *b* soufflé même devant une consonne primitivement vocalique qui ensuite, par une assimilation progressive, s'est dévocalisée. Ainsi nous avons souvent entendu à côté de la pronon-

[1] Brücke (Beitr. p. 312) estime qu'à la fin d'un mot après une consonne soufflée les «mediæ» se transforment complètement en «tenues» correspondantes, *p, t, k*. Mais l'on sait que Brücke n'avait point le choix entre les «mediæ» soufflées et les tenues, puisqu'il ne connaissait que ces dernières.

[2] Al-mufaṣṣal p. 189 l. 4: للباء والميم والواو ما بين الشفتين La description des lieux d'articulation (*maḫāriǧ*, sg. *maḫraǧ*) se trouve § 732.

ciation ordinaire *ḫəbz* 'pain', celle de *ḫəbs* (ou plutôt *ḫəbz* avec un *z* soufflé). Conformément à ce principe nous écrivons: *kntəbt* 'j'écrivis' de *katəb; ṯaum⌒ssəbt* 'samedi'.

Quant à la question de savoir si *b* se retrouve aussi en d'autres positions, nous ne l'aborderons pas pour les raisons déjà indiquées. Pour terminer, nous mentionnerons enfin qu'autant que nous avons pu en juger, *b*, placé entre deux consonnes, garde sa vocalité et devient par conséquent syllabique dans des exemples comme *ra'bṯnk* 'ta nuque', *bṯiḫbzi* 'tu (f.) cuis du pain', *bukbsu* 'ils pressurent, font confire (des fruits)'.

m.

m est régulièrement vocalique dans n'importe quelle position. Si, par exception, on trouve un *m* final soufflé après une consonne soufflée, la règle n'en est pas moins que, même dans cette position, l'*m* reste vocalique et syllabique, par ex. *ʿatm̥* 'ténèbres', *ḥəkm̥* 'jugement', *laḥm̥* 'viande', *rasm̥* 'norme', *nəšm̥* 'stupidité'. Exemples d'autres combinaisons: *m̥bareḥ* 'hier', *m̥dinn* 'ville', *m̥šauuəb* 'chaud', *m̥lak* 'ange', *bnehm̥lu* 'ils portent'.

Sur le *u̯* voir aux voyelles.

f (v).

f se forme, selon Zam.[1], entre «le côté intérieur de la lèvre d'en bas et les pointes des incisives d'en haut». C'est par conséquent un son dentilabial. *v* n'existe que comme variante de *f* devant *z*, *ẓ* et *ž*. Exemples: *lavẓa* 'expression, mot', *bnvzvʿ* 'il craint', *ḥəvẓ* 'conservation'. Par contre *nufḍaḥ* 'il déshonore'. Ces exemples nous semblent suffisants.

Un *m* dentilabial existe comme variété de *n*. Nous reviendrons sur ce cas en traitant de ce dernier son.

L'auteur, en classifiant ces lieux, procède de l'intérieur vers l'extérieur, soit en sens inverse de celui que nous suivons. Tout en considérant le nombre des lieux d'articulation comme s'élevant à 16, Zam. ne traite que de 15; ce sont les bilabiales qui portent ce numéro. Chez Sibawaihi figure comme numéro 16 le *n* «léger», que Zam. mentionne au paragraphe suivant. Voir là-dessus plus loin aux vélopalatales.

[1] P. 189 l. 3 للفاء باطن الشفة السفلى واطراف الثنايا العلى Dans MO II, p. 189, AAFokker, qui d'ailleurs se plaint de l'incompétence des sémitisants en matière de phonétique, déclare que *f* en arabe est une fricative bilabiale pure. «Every onè who has been able to hear arabs speak, will have noticed this peculiarity.» Il aurait été intéressant de connaître un patois déterminé où une pareille prononciation se retrouve avec certitude.

Dorso-gingivales.

De même que Noreen[1] classe les sons suédois *t, s, n* et *l* comme dorso-gingivales, nous estimons que les sons arabes correspondants se forment entre la «lame» (the «blade») de la langue et les gencives, même si la pointe de la langue appuie aussi contre le revers des incisives d'en haut. Zam répartit les sons de ce groupe en quatre classes. Il établit une distinction, quant au lieu de formation, entre *t* et *s*, et il place les *t* un peu plus en arrière que les *s* (classes 11 et 12). Puis il localise *l* (n° 8) et *n* (n° 9) encore plus en arrière que les *t*. Nous en reparlerons plus loin pour chaque son particulier. Pour notre part, nous n'avons point observé de ces différences d'articulation. De même, pour la distinction entre le lieu d'articulation du *t* et celui du *d* qu'établit Ṭabarī, en notant pour *t* une prononciation entre la pointe de la langue et les racines des incisives, pour *d* une prononciation aux bords des dents («am zahnrande»)[2], il ne nous a point semblé qu'il y ait lieu de la faire pour notre dialecte. Des particularités individuelles existeraient qu'elles ne modifieraient pas le résultat acoustique. Pour notre part, nous articulons le *d* un peu plus en haut que le *t*. Par contre, il nous était plus facile de donner le caractère emphatique à *ḍ* en le prononçant plus en avant, prononciation qui d'ailleurs existe aussi chez les indigènes à côté de la prononciation ordinaire.

Il ressort donc de ce que nous venons de dire que, d'accord avec les arabes eux-mêmes et avec Brücke[3], nous ne considérons pas qu'il y ait une différence de lieu d'articulation entre les sons emphatiques et leurs correspondants non-emphatiques. Nous reviendrons ailleurs sur la nature des sons emphatiques et nous les traiterons emsemble.

t, ṭ.

t, ṭ se forment comme *d (ḍ)* d'après Zam.[4] «entre la pointe de la langue et les racines des dents». *t* est pleinement aspiré, *ṭ* offre différents degrés d'aspiration (cf. plus bas). Tous les deux

[1] Vårt språk I, p. 419. [2] Brock. I, p. 43.
[3] Grundz.₂ p. 137 et suiv.
[4] P. 189 l. 1 الطاء والدال والتاء ما بين طرف اللسان واصول الثنايا
A ce groupe appartient aussi dans notre dialecte *ḍ*, qui dans le vieil arabe avait une tout autre articulation.

se rencontrent en de nombreuses combinaisons dont nous ne citerons que quelques exemples: *tmanı* 'huit', *tfuha* 'éteins-le', *'ttall* 'la colline', *tsur* 'tu deviens', *tnæen* 'deux', *tlati* 'trois', *tšarrof* 'être honoré', *trab* 'terre', *t'il* 'lourd', *thun* 'farine', *t'id* 'tu répètes'.

Ils ne manquent que devant *z* et *ž* ainsi que, dans la prononciation ordinaire, devant *d*. Il est à remarquer en outre que les sons non-emphatiques ne se rencontrent jamais dans le voisinage des sons emphatiques, circonstance sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre sur l'assimilation.

d, ḍ.

Quant à la vocalité de ces deux consonnes, les mêmes faits se répètent que pour *b*, c'est-à-dire qu'à l'initiale devant des sons soufflés, il se produit des *ð* et *ð̣*. Exemples: *ðfatr* sg. *daftor* 'carnet', *ðkakīn* sg. *dukkan* 'boutique', *ð'i'n* 'minute'. *ðhak* 'ris!' C'est également le cas à la fin des mots après une consonne soufflée, par ex. *rakð* 'course rapide', *maḥð̣* 'décidément; pur', *'aṣð̣* (*qaṣd*) 'but'. A côté de la forme *'aṣð̣*, on trouve cependant aussi la forme *'aẓḍ*, qui naturellement ne s'explique que par la présence d'un *ḍ* vocalique, qui ensuite par assimilation régressive aura produit un *ẓ*. Au milieu du mot après une consonne soufflée, nous obtenons par ex. *šðid* 'dur, ferme', *ḥðaʿš* 'onze', *bukðuš* 'il mâche', *yufðah* 'il déshonore'. A la forme *yufðah* correspond selon Willmore (p. 20) en ar. ég. *yivḍah*, ce qui indiquerait là aussi un *ḍ* vocalique[1]. Même dans cette position médiale, on trouve dans notre dialecte alternativement un *d* vocalique et un autre soufflé, par ex. *maẓḍar* à côté de *maṣðar* 'nom d'action'. Après une voyelle, on prononce par ex. *l'eds* 'Jérusalem', *maðh* 'louange'. *d* et *ḍ* n'existent ni vocaliques ni soufflés devant les tenues correspondantes *t* et *ṭ*.

s, ṣ.

s et *ṣ* ainsi que *z (ẓ)* se forment selon Zam.[2] «entre les incisives d'en haut et la pointe de la langue» et partant sont selon

[1] Il paraît difficile d'expliquer comment *f* en ar. ég. a pu se transformer en *v* également devant *s*, *ṣ* et *š* (Willmore l. c.).

[2] P. 189 l. 2 للصد والزاى والسين ما بين الثنايا وطرف اللسان
A ce groupe appartient aussi *ẓ*, qui en v.-ar. était une interdentale et qui chez Zam. forme avec *þ* et *ð* la 13me classe: والظاء والذال والثاء
ما بين طرف اللسان واطراف الثنايا

lui des postdentales, placées dans l'ordre entre les plosives que nous venons d'étudier et les interdentales, qui s'articulent «entre la pointe de la langue et le bord des incisives supérieures». Les *s* se présentent en des combinaisons très nombreuses, et le groupe *st* entre toujours comme les deux premiers éléments dans la seule combinaison de trois consonnes qui existe dans le dialecte au commencement d'un mot, sans qu'aucun de ces sons ne devienne syllabique, par ex. *stṛḥ* 'repose-toi!' Comme on le voit par ce que nous venons de dire, *s (ṣ)* se rencontre devant les «mediæ»; par contre ce son ne se trouve jamais devant *ž* et probablement non plus devant *ṛ*.

Nous donnerons ici quelques exemples de combinaisons de *s* avec consonne suivante: *smik* 'gros', *sfinž* 'éponge', *ṣṭabir* 'attends', *sniṇ* sg. *sini* 'année', *sruṛ* 'joie', *ṣhuṛ* sg. *ṣahṛ* 'rocher', *s'al* 'demande', *shuli* 'facilité'.

z, ẓ.

Tout en n'admettant pas devant elles de consonne soufflée (cf. sous les sons particuliers), ces consonnes se combinent avec une consonne soufflée suivante, sauf à perdre parfois en cette position tout ou partie de leur caractère vocalique. Par ex. *ḥafaẓṭ* 'je gardai', *ḥabazt* 'je fis cuire', *biẓkur* 'il mentionne', à côté d'une prononciation avec *z* soufflé, qui se distingue en général de la consonne *s* pure dans une forme comme *biskir* 'il boit'. Le cas est le même pour *tizkri* 'billet, passe-port'. Exemples: *zbib* 'raisin sec', *zniṇil* sg. *zaṇṇil* 'riche', *ẓlariṭ* sg. *ẓalriṭa* 'cris de joie (des femmes)', *ẓruf* sg. *ẓarf* 'soucoupe', *zriṛ* 'petit', *ẓhuṛ* sg. *zahri* 'fleur', *z'elt* 'je me fâchai'.

n.

n est formé d'après Zam.[1] »entre la pointe de la langue et la partie du palais qui se trouve immédiatement au-dessus des incisives». Comme Zam., nous l'avons vu, procède dans ses descriptions de l'intérieur vers l'extérieur, et que *n* (à l'égal de *l* et de *r*) précède *t*, *ṭ* et *d*, force nous est de supposer que les mots *[mā baina] fuṇaiqi ṗ-ṗanāiā* indiquent un lieu d'articulation situé plus haut que celui signalé pour ces derniers sons, *'uṣūlu*

[1] P. 188 l. 21: للنون ما بين طرف اللسان وفويق الثنايا

ḥ-ḥanāiā (les racines des dents). Nous avons déjà dit qu'il n'y a point lieu de ranger la consonne *n* de notre dialecte dans une autre catégorie que les sons précédents. *n* ne se trouve ordinairement pas placé immédiatement avant *b* et *k*, sauf dans les cas où il est syllabique, par ex. *n̥bīd* 'vin', *n̥baṣaṭ* 's'amuser' (qui se prononce peut-être aussi *m̥baṣaṭ*), *n̥kasvr* 'être brisé', *n̥kūn* 'nous sommes', et aussi dans *baddna nkūn* 'nous serons'. Avant *f* nous avons souvent observé que *n* est remplacé par le *m* dentilabial (*w*), par ex. dans *ḥəwfsı* 'cigale'[1], *mawfaḍa* 'cendrier'. Lorsque *n* se trouve placé comme dans le dernier exemple, il semble tout aussi souvent garder sa propre articulation; celle-ci est régulière lorsque *n* devient syllabique, par ex. *tlatt ʌnfus* 'trois personnes', *n̥fakk* 'se défaire', *n̥faṣal* 'être séparé'.

Un *n* soufflé paraît aussi rare qu'un *m* soufflé. Ordinairement, dans la position où il pourrait se produire (*n* final après consonne soufflée), il devient syllabique, comme par ex. *l̥matn̥* district dans le Liban. Autres exemples: *n̥ḍūf* 'propre, pur', *n̥sīt* 'j'oubliai', *n̥zīl* 'descends!' *n̥žūm* sg. *nižmı* 'étoile', *n̥ḥalı* 'son (partie grossière du grain)', *n̥ḥar* 'jour', *n̥ḥas* 'cuivre', *n̥ʿest* 'j'eus sommeil', *mıkn̥sı* 'balai'.

l.

l est appelé par les savants arabes *ḥarfu l-inḥirāf*, c'est-à-dire «la lettre qui penche de côté», expression qui bien évidemment a trait à l'articulation latérale. Selon Ibn Jaʿiš *l* est bilatéral[2]. Selon Zam.[3] *l* se forme entre «le bord de la langue, presque depuis

---

[1] Landb. Prov. p. 368 «escarbot».

[2] II, p. 1466, l. 24: وتنحرفى ناحيتا مستدقّ اللسان عن اعتراضهما على الصوت فتخرج الصوت من تينك الناحيتيْن وممّا فويقهما Fleischer (Kl. schr. I p. 12) traduit: «(weil) die beiden seitenpartien des dünn zulaufenden zungenendes sich zurückziehen, um die stimmintonation nicht zu hemmen, welche dann von jenen seitenpartien und dem unmittelbar über ihnen liegenden ausgeht».

[3] P. 189 l. 19: نلّام ما دون اوّل حافة اللسان الى منتهى طرف وما يحاذى ذلك من الحنك الاعلى فويق الضاحك والناب والرباعيَة والثنيّة. الرباعية est l'incisive voisine de la dent canine, الثنية est l'incisive du milieu.

son commencement jusqu'à la pointe extrême de la langue, et la partie opposée de la voûte du palais, immédiatement au-dessus de la première molaire, la dent canine et les deux incisives». La partie que Zam. appelle «le commencement du bord de la langue» est appelée par Ibn Jaʿiš «la fin du bord» (*'āḫiruhā*). Conformément à cette description, *l* prend place avant *n* et *r*.

D'ordinaire *l* est vocalique, mais placé comme final après une consonne soufflée, il est aussi soufflé[1], par ex. *ṭufl* 'nourrisson' ou bien *ṭufl̥* avec *l* syllabique; de même *raṭl* 'livre (f.)', *'akl* 'nourriture', *kəḥl* 'cosmétique' ou 'remède pour les yeux'. Autres exemples: *l̥bɪs* 'habille-toi!', *l̥malɪk* 'le roi', *l̥sa̱n* 'langue', *l̥ža̱m* 'frein', *l̥ḥæe̱ṭ* 'le fil', *l̥ḥa̱f* 'couverture épaisse', *l̥ʿa̱b* 'joue!'.

Sur *l* emphatique (*l̥*) voir les consonnes emphatiques.

Les consonnes dites emphatiques.

Afin de pouvoir mieux motiver la conception à laquelle nous avons abouti sur la nature si discutée de ces sons, nous passerons d'abord rapidement en revue les différentes opinions émises à ce sujet. Autant que je sais, leurs principaux représentants actuels sont d'un côté Vollers dans son «System of arabic sounds»[2] et de l'autre Haupt dans son article sur «Die semitischen sprachlaute»[3]. Vollers, qui déclare être arrivé au même résultat que Lepsius pour certains détails, considère, d'accord avec celui-ci, que le caractère commun aux quatre sons *ṭ*, *ḍ*, *ṣ*, *ẓ*, — le *'iṭbāq* des savants indigènes — consiste en une articulation de l'arrière-langue qui accompagnerait celle de la pointe de la langue contre les gencives. Il estime que nul n'a mieux que Ṣibawaihi éclairci cette question, et il cite de lui le passage suivant[4]: «But (as regards) these four sounds, if you put your tongue at the respective places of utterance, your tongue is covered from the places of utterance up to the spot where it is raised towards the opposite (upper) palate. When your tongue will have obtained this position, the voice (or breath) will be withheld between the tongue and the (upper) palate down to the places of utterance. If you utter sounds like *d* or *z* and so on, the voice (or breath) will already be withheld when you put your tongue to the place of

[1] Cf. Brücke, Beitr. p. 312.
[2] P. 147 et suiv. [3] BA I, p. 249 et suiv. [4] Sibawaihi II, p. 455.

utterance (whitout raising it towards the upper palate). But in producing these four sounds the tongue has two places of utterance, and consequently the voice (or breath) is withheld in a different manner»[1].

Vollers prétend cependant que ce phénomène phonétique singulier semble disparu[2]. Il tire cette conclusion de sa propre expérience de la prononciation de l'arabe moderne. D'un autre côté, il ne signale aucun caractère commun à ces sons dans la langue actuelle. A la théorie opposée, qui veut que l'élément essentiel de ces sons soit une explosion laryngale jointe à l'articulation de la langue, Vollers se contente d'objecter qu'assurément, si cette observation était exacte, les orthoépistes arabes, qui n'ignoraient nullement la plosive laryngale (hamza), l'auraient mentionnée dans leurs descriptions du *'iṭbāq*.

C'est cette théorie opposée que soutient Haupt. Elle a d'abord été exposée dans les PAOS oct. 1887 (vol. XIII) par son élève Allen, qui la formule ainsi: «Le caractère spécial des sons emphatiques est une combinaison de 'glottal catch' avec l'articulation de la bouche, soit que le 'glottal catch' suive l'articulation de la bouche ou que les deux soient simultanés». Haupt lui-même écrit, dans son étude citée plus haut[3], que ce qui caractérise ces sons est: 1° le «kehlkopfverschluss», c'est-à-dire que le larynx est fermé par l'épiglotte et les cartilages aryténoïdes; 2° la modification du timbre de la voyelle suivante, occasionnée par un rétrécissement du palais mou («verengerung des weichen gaumens»). Ce dernier fait est cependant quelque chose de secondaire; le fait constitutif est le «kehlkopfverschluss». Aussi Haupt qualifie-t-il d'erronée («irrthümlich») l'opinion d'Olshausen, qui soutient que c'est l'élévation de certaines parties de la langue vers des points

[1] System p. 150. Le sens est altéré par une traduction erronée de انما par «already» dans la phrase فانما ينحصر الصوت اذا وضعت اللسان فى مواضعهن, où il faut traduire «l'air *n'*est arrêté *que* lorsqu'on applique la langue contre leurs lieux d'articulation», c'est-à-dire l'air n'est arrêté qu'au lieu d'articulation. Aussi Jahn (II, p. 857) écrit-il «nur». La fin de la dernière phrase «and consequently, etc.» n'est guère non plus une traduction correcte de وقد بيّن ذلك بحصر الصوت. Jahn (l. cit.) met plus correctement «was durch die einengung des lautes klar wird».

[2] P. 150 en bas (Cf. ZA. IX, p. 217). [3] BA I, p. 252.

déterminés du palais qui caractérise les sons emphatiques. Il déclare aussi nettement[1] que pour lui *'iṭbāq* a trait à la fermeture des cordes vocales et, en conséquence, il propose de substituer au terme d'emphatique celui de «festabgesetzt».

A l'appui de cette opinion, Haupt invoque Brücke, et il s'étonne que Stade, entre autres, émette des doutes en présence des déclarations positives énoncées par Brücke. Cependant, les observations de Brücke ne portent que sur *ṭ*, et Haupt se voit par conséquent obligé de prouver qu'aussi les autres sons du groupe sont originairement de la même nature. Quant à *ḍ* et *ẓ* il ne peut pourtant que supposer que la prononciation actuelle sans explosion laryngale est secondaire. D'autre part, Haupt est forcé de corriger l'opinion de Brücke relative à la nature des tenues dans les langues romanes et slaves, que Brücke déclare également caractérisées par le «kehlkopfverschluss». Pour son interprétation du sens du *'iṭbāq*, Haupt ne fournit point de preuves, et, certes, il ne peut s'appuyer sur les autorités arabes.

L'opinion de Haupt au sujet du *'iṭbāq* n'est point partagée par Allen, qui peu de temps avant la publication de l'étude de Haupt avait soutenu une discussion sur les consonnes emphatiques des langues sémitiques contre Geo F. Moore dans les PAOS. Allen reconnaît ici[2] que *'iṭbāq* n'est point identique à «glottal closure», mais signifie une qualité commune aux quatre sons en question, ce qui toutefois pour aucun d'eux n'exclut la possibilité d'appartenir simultanément à une autre catégorie, comme celle des «festabgesetzte laute», pour employer la terminologie de Haupt. Qu'il en soit ainsi, Allen le soutient contre Moore, qui avait déclaré[3] que ni les descriptions des orthoépistes arabes, ni les recherches des savants modernes dans toutes les parties du monde arabe ne corroborent l'opinion de Haupt sur ce point. A cette déclaration Allen et Haupt n'ont pu opposer que l'opinion assez contestée de Brücke touchant un des sons en litige. Moore en appelle au témoignage verbal d'un physiologiste arabisant américain, qui aurait déclaré qu'on n'a point affaire à une plosive laryngale. Allen oublie de nous renseigner sur les observations qu'il a faites lui-même dans la colonie des arabes syriens de Baltimore, où il a eu l'occasion de faire d'autres

---

[1] P. 265 note 39. [2] PAOS oct. 1888 N° 34, Vol. XIV.
[3] PAOS may 1888 N° 11.

observations linguistiques. Allen et Haupt ont l'un et l'autre annoncé des études approfondies sur la phonétique sémitique, mais ces travaux n'ont pas encore paru, du moins la Or. Bibliographie n'en mentionne aucun.

En examinant d'un peu plus près ces opinions divergentes, on se rend compte qu'elles présentent une assez forte confusion. Ainsi par ex. lorsque Haupt dit[1] que Lepsius, au lieu de l'expression «emphatique», se sert de celle de «geschlossen» et qu'il n'y voit aucun inconvénient à condition que tout le monde entende par ce terme des consonnes «mit kehlkopfverschluss», on croirait qu'il ne s'agit que du choix de la désignation d'un fait connu. Or Lepsius entend par «geschlossen» quelque chose de tout à fait différent de ce que Haupt appelle «emphatique», mot pour lequel il cherche une expression plus appropriée. Et en fait, ils ne parlent même pas des mêmes sons. Pour débrouiller et éclaircir cette question, il aurait été bon tout d'abord de connaître l'origine du nom emphatique. Vollers émet l'opinion[2] qu'emphatique serait une traduction du mot arabe *mufaḫḫam*. Que signifierait alors *tafḫīm*?

D'après Vollers[2], *tafḫīm* serait un terme à plusieurs significations, employé tant pour les consonnes que pour les voyelles, et exprimant une certaine variation du son primitif, mais cette variation ne serait pas la même pour tous les sons auxquels on l'applique. Wallin[3] prétend que la prononciation que prennent les voyelles après les laryngales *ḥ* et ʿ, les vélaires *q*, *ḫ* et *ġ*, en certains cas aussi *l* et *r*, ainsi qu'après les consonnes emphatiques *ṭ*, *ḍ*, *ṣ* et *ẓ*, est caractérisée par *tafḫīm* ou *taġlīẓ* ou *tasmīn*, différentes dénominations d'une prononciation plus grasse, plus grossière, par opposition à une prononciaton plus fine, *tarqīq*, que donne aux voyelles la combinaison avec les autres consonnes. Il est à remarquer cependant, comme d'ailleurs Wallin lui-même le fait observer (p. 42), que *tafḫīm* n'est point appliqué par les arabes aux voyelles elles-mêmes, mais aux consonnes précédentes. La qualité de *tafḫīm* semble essentielle aux consonnes «hautes» (*mustaʿliẓa*), auxquelles appartiennent et les vélaires et les sons emphatiques qui nous occupent, et enfin, dans certains cas, aussi *l* et *r*[4]. Les

[1] BA I, p. 254. [2] System p. 151. [3] ZDMG IX, p. 6.

[4] Mais jamais *ḥ* et ʿ, ce que Wallin reconnaît d'ailleurs (IX, p. 50), bien qu'il estime pour sa part qu'en réalité les voyelles ont une prononciation plus «dure» après ces sons. Cf. Lepsius, Ar. sprachl. p. 132.

orthoépistes arabes distinguent aussi deux degrés de *tafḫīm* dans ces consonnes, l'un plus faible dans les vélaires, un autre plus fort dans *ṭ*, *ḍ*, *ṣ* et *ẓ*[1]. Le *tarqīq*, par contre, s'applique à toutes les autres consonnes dites «basses» (*mustafila*)[2].

Or, si, comme Vollers le suppose, «emphase» est la traduction de *tafḫīm* — c'est ainsi que Wallin traduit lui aussi ce terme arabe — les sons emphatiques seraient identiques aux sons dits «hauts», et conséquemment il faudrait faire aussi rentrer dans cette catégorie *ḫ* et *ġ*, ce que nous n'avons vu faire à aucun de nos grammairiens. Haupt[3] déclare comme un fait connu que *ṣ*, *ḍ*, *ṭ*, *ẓ*, *q* sont emphatiques, ainsi qu'un son *p*, qui n'existe pas en arabe. Wright[4] aussi caractérise les mêmes sons comme «strongly articulated», et Brockelmann[5] enfin dit de ces sons qu'ils sont «prononcés avec emphase». Qu'un nouvel élément soit venu enrichir ici l'ancienne expression, c'est évident, mais il est malaisé de savoir quel sens précis lui attribuent les différents auteurs qui l'emploient pour ces cinq sons. Certes, Haupt nous renseigne sur ce qu'il considère comme caractéristique de ces sons, mais il néglige de nous dire ce qui justifie leur réunion en un groupe. Du moment qu'il estime que *'iṭbāq* signifie la fermeture de la glotte[6], il est bien obligé de prouver que les sons *ṣ*, *ḍ* et *ẓ*, déterminés par les arabes comme fricatives (!), ont d'abord été prononcés avec «kehlkopfverschluss», et même — chose encore plus difficile à admettre —, que les *ḍ*, *ṭ* et *ẓ* vocaliques ont eu au début une prononciation identique. Mais en ce cas, on ne se serait guère attendu à trouver parmi les emphatiques le *q*, son auquel les arabes n'ont certainement jamais attribué le *'iṭbāq*. Cependant, Brücke ayant dit que *q* se prononce avec «kehlkopfverschluss», il faut bien qu'on le range parmi les sons emphatiques. Il devient manifeste que c'est le terme arabe *tafḫīm* qui hante l'auteur, lorsqu'il parle de la propriété secondaire des consonnes emphatiques, qui consisterait en une modification du timbre des voyelles suivantes, produite par un rétrécissement du palais mou («verengerung des weichen gaumens»). Il renvoie ici à Lepsius, qui parle cependant (p. 130) d'une telle prononciation des voyelles après toutes les consonnes élevées, en ajoutant: «la

[1] Wallin IX, p. 42.
[2] Sur le *tafḫīm* voir en outre Grünert, Die imâla, pp. 31—34.
[3] BA I, p. 251.
[4] Arabic grammar I₃, p. 6.
[5] Brock. I, p. 43 et suiv.
[6] Cf. plus haut p. 20.

même que les savants d'aujourd'hui appellent prononciation emphatique». Mais Haupt écrit: «die klangfarbe der diesen kehlkopfverschluss-consonanten folgenden vocale». Il ne manquerait pas d'intérêt après cela d'examiner si *ḫ* et *ġ* n'ont pas aussi été prononcés avec «kehlkopfverschluss».

Vollers dit (p. 151) de l'expression «emphatique» que les grammairiens européens s'en servent pour désigner les sons caractérisés par le *'iṭbāq* et pour quelques autres encore; mais quelques pages plus haut (p. 147) on lit: «the *'iṭbāq*, or what we generally call emphasis». Ici, partant, l'expression équivaut à *'iṭbāq*, et c'est aussi dans ce sens que de Sacy emploie le terme «emphatique». Il ne qualifie comme lettres articulées avec emphase que les quatre lettres *ṣ*, *ḍ*, *ṭ*, *ẓ*, et en donne la définition suivante[1]: «Ce que j'appelle emphase ou articulation emphatique, est une espèce de dilatation de la voûte supérieure de la bouche, qui laisse en quelque sorte entendre un *o* sourd après la consonne», et en conséquence il traduit plus loin (p. 29) le mot *muṭbaqa* par «lettres voûtées», appelées ainsi «parce que, pour les articuler, la langue s'élève vers le palais et forme un espace voûté entre elle et le palais»[2].

Si nous nous sommes occupé un peu longuement de cette expression «emphatique», c'est pour faire ressortir la nécessité de chercher une entente au sujet de la terminologie, ainsi que pour montrer que nous pouvons nous appuyer sur des autorités dignes de foi, lorsque, à l'encontre de ce qui paraît le plus usuel, nous ne comptons au nombre des sons emphatiques que *ṭ*, *ḍ*, *ṣ*, *ẓ*. Nous espérons que la suite prouvera qu'en adoptant ce point de départ, les difficultés se résoudront, attendu que ce sont en réalité ces sons qui présentent une propriété commune, si caractéristique qu'elle les met à part de toutes les autres consonnes.

Donc, si nous avons affaire aux sons que les arabes appellent *muṭbaqa*, il ne laisse pas que d'être intéressant d'examiner ce que ce terme comporte. Nous pourrions certes nous contenter de renvoyer à l'étude déjà citée de Vollers (p. 147 et suiv.), ainsi qu'à Lepsius (Ar. sprachl. p. 132 et suiv.), qui donne un exposé très

[1] Gramm. arabe I_2 § 41.

[2] Fleischer n'ajoute ni rectification ni explication supplémentaire à l'exposé de de Sacy, et Haupt n'aurait donc rien trouvé chez lui à l'appui de son opinion sur le *'iṭbāq*, si en écrivant la note 39 BA I, p. 265, il avait eu sous la main Kl. schr. I.

clair du caractère de ces sons, mais il nous semble préférable de rappeler ici les faits principaux, afin de faire ressortir davantage leurs rapports avec les sons modernes.

'Iṭbāq signifie «action de couvrir» du verbe *'aṭbaqa* «couvrir, fermer d'un couvercle», avec l'accusatif et *ʿalā* «mettre quelque chose en guise de couvercle sur, couvrir quelque chose (*ʿalā*) avec (accus.)». Il ne paraît pas très facile de bien comprendre comment les savants arabes se sont représenté ce mode de fermeture; force nous est de nous contenter d'une explication générale. Chez Zam. on lit[1]: «*al-'iṭbāq* consiste en ce fait qu'on couvre la partie de la langue où se produit le son, de la partie opposée du palais». Son commentateur Ibn Jaʿiš[2] explique cette action en disant qu'on «lève le dos de la langue vers le palais haut, de manière à en couvrir la langue». Sibawaihi s'exprime un peu plus clairement[3]. Selon lui, la langue est couverte depuis le lieu d'articulation jusqu'au point qui est juste au-dessous du palais haut, et cet effet s'obtient par le soulèvement de la langue vers le palais. Comme nous l'avons déjà indiqué, ces expressions ne sont pas faites pour mettre bien en lumière ce qui se fait. Il semblerait que la langue soit soulevée depuis le point d'articulation en arrière, ce qui reviendrait à dire que ces sons sont palatalisés. Par l'expression «le palais haut» il nous faudra plutôt entendre un point assez loin en arrière; c'est là une interprétation à laquelle tendent aussi les mots de Sibawaihi sur les deux lieux d'articulation (cf. plus haut). Ce qui explique encore cette formation, c'est que ces quatre sons, comme nous l'avons vu, sont comptés parmi les sons «élevés» à l'instar de *q*, *ḫ* et *ġ*. Par «élévation» (*istiʿlā'*) on entend selon Zam.[4] «l'élévation de la langue vers le palais, que la langue soit couverte (comme pour les sons emphatiques) ou non». Le contraire s'appelle *inḫifāḍ*. L'explication est encore plus nette dans le texte orthoépique *al-muqaddama*

[1] P. 190 l. 6: والاطباق ان تطبق على مخرج الحرف من اللسان ما حاذاه من الحنك

[2] P. 1466, l. 5: الاطباق ان ترفع ظهر لسانك الى الحنك الاعلى مطبقا له

[3] Voir plus haut p. 18. Nous citons d'après Vollers (p. 150) les lignes suivantes: اذا وضعت لسانك فى مواضعهن انطبق لسانك من مواضعهن الى ما حاذى الحنك الاعلى من اللسان ترفعه الى الحنك

[4] P. 190 l. 9. الاستعلاء ارتفاع اللسان الى الحنك اطبقت او لم تطبق

al-ǧazrīia fi t-taǧūd[1], employé par Wallin: «Ces sons se rapportent au palais haut, quand même celui-ci ne serait pas leur lieu d'articulation, en raison de l'élévation de la langue, c'est-à-dire de l'arrière-langue vers cet endroit, au moment de leur prononciation». Il est expressément dit ici «la partie la plus en arrière» de la langue, soit la racine de la langue, et la même expression *'aqṣā l-lisāni* est employée par Zam. dans sa description de la formation de *q*. Nous sommes donc autorisés à supposer qu'il s'agit ici d'une élévation du fond de la langue vers le voile du palais, c'est-à-dire, pour ce qui concerne les quatre consonnes emphatiques, d'une vélarisation. Cette articulation secondaire distingue ces sons d'avec tous les autres, qui par opposition sont appelés *munfatiḥa* ou «ouverts»; pour ces derniers le passage de l'air est ouvert jusqu'à leur lieu spécial d'articulation, alors que, pour le premier groupe de sons, il est arrêté plus en arrière, comme le fait remarquer Sibawaihi (voir plus haut).

Après ce rapide aperçu du *'iṭbāq* des anciens arabes, il ne nous reste qu'à dire quelques mots sur le rapport de ce terme avec le *tafḫīm*. Vollers[2] accuse Lepsius d'avoir confondu les deux expressions, confusion dont d'ailleurs selon lui plusieurs savants arabes, appartenant à une époque postérieure, se seraient rendus coupables, ce qui semblerait indiquer que certaines modifications de ces sons se seraient produites au cours des siècles. Nous ignorons ce qu'il en est de cette confusion chez les savants arabes, mais celle-ci eût-elle eu lieu, elle serait fort explicable, puisque, comme nous l'avons vu, les sons emphatiques se caractérisent justement par le *tafḫīm*, et cela à un degré plus élevé que les autres. Les deux termes s'appliquent donc aux mêmes sons, qu'ils déterminent à des points de vue différents. *'Iṭbāq* se rapporte à la formation même, tandis que *tafḫīm* aurait plutôt trait, nous semble-t-il, à l'impression acoustique produite par ces sons, laquelle est qualifiée de «grosse», «épaisse» ou encore «grasse»[3]. Pour les sons articulés avec *'iṭbāq*, cet effet acoustique est particulièrement frappant. Lorsque Vollers[4] dit que le *ṣ* n'est pas «a thicke-

[1] Brockelmann, Gesch. der arab. litt. II, p. 202. Nous extrayons cette citation de ZDMG IX, p. 19, note 3: نسبت هذه الحروف الى الحنك الاعلى وان لم يكن مخرجها لارتفاع اللسان الى اقصاه اليه عند النطق بها

[2] System p. 151, note 2. [3] Voir p. 21.

[4] Loc. cit. p. 151.

ned *s*», il a raison en ce sens qu'on ne le désigne pas ainsi; mais nous n'en sommes pas moins porté à croire que lorsqu'on prononce un *s* avec *tafḫīm*, cette prononciation suppose la formation caractérisée par *'iṭbāq*, ce qui revient à dire qu'on obtient un *ṣ*. (Cf. aussi plus loin.)

Passons maintenant aux sons modernes. Bien que nous soyons parvenu à acquérir une prononciation déclarée satisfaisante par nos maîtres indigènes, nous n'oserions point prétendre à une conception parfaite de la formation de ces sons; mais nous espérons pourtant avoir bien compris ce qui leur est essentiel. Il faut mentionner que notre conception de ces sons était formée avant que nous eussions pris connaissance de la description phonétique laissée par les arabes eux-mêmes, et avant de savoir que d'autres avaient en principe énoncé la même opinion, actuellement un peu abandonnée ou du moins reléguée au second plan comme ne visant que des phénomènes secondaires. Il est naturel que nous ayons trouvé dans la concordance entre les résultats auxquels nous sommes arrivé et la description de ces sons donnée par les arabes, un appui important pour la justesse de notre conception.

Le fil conducteur qui nous guidait dans une direction déterminée, était cette observation que le même timbre creux du *l (tafḫīmu l-lām*[1]*)*, déjà signalé par les anciens érudits dans la prononciation du nom de Dieu *allāh*, se retrouve dans un *l* placé à côté des sons emphatiques[2]. Ce timbre rappelle celui du *l* vélarisé anglais; toutefois il sonne un peu moins creux, ce qui indiquerait que l'élévation de la langue vers le voile du palais serait un peu moins forte en arabe qu'en anglais, ou bien, selon la conception d'autres savants, que le creux formé dans le milieu de la langue ne serait pas tout à fait aussi profond[3]. Comme ailleurs *l* est le *l* «continental» ordinaire, nous avons ici affaire à une influence assimilative

[1] Wallin XII, p. 631. [3] Cf. Wallin XII, p. 632.

[3] Cf. Littmann, Neuarab. volkspoesie, Berlin 1902, p. 7. Plusieurs phonétistes, entre autres Jespersen (Fonetik 1897—99, p. 411 et suiv.) et Noreen (Vårt språk I, p. 398), considèrent le *l* anglais comme vélarisé. Sievers (Phonetik$_5$ § 314) ne parle que de l'abaissement du devant de la langue. Sweet (Primer$_3$ § 216) fait une distinction entre le *l* ordinaire, dans lequel »the english concavity of the fore part of the tongue is especially noticeable», et le *l* du cockney et de l'écossais qui a un timbre encore plus profond, «which may be sometimes the result of back modification» (= vélarisation).

exercée sur le *l* par les consonnes emphatiques, dont l'articulation doit partant être considérée comme une vélarisation. Nous estimons donc que les sons emphatiques sont en principe des gingivales vélarisées. Il est bien évident que l'impression acoustique d'une telle articulation ne sera pas très prononcée dans la consonne prise séparément, surtout si elle est soufflée; mais en revanche cette impression deviendra d'autant plus frappante pour les voyelles avoisinantes qui en subissent l'influence.

Déjà Wallin note[1] que «la partie médiane de la surface de la langue s'abaisse et s'élargit davantage, formant ainsi dans la bouche une voûte plus profonde que pour les sons correspondants ouverts». Il ne considérait pourtant pas cette explication comme satisfaisante, et il finit par reconnaître qu'il ne comprenait pas très bien les sons emphatiques. Nous ne croyons cependant pas qu'il faille chercher d'autre explication que celle que nous venons de proposer, et il ne nous paraît pas douteux que ce ne soit précisément cette vélarisation qui distingue les sons emphatiques et les unit en un groupe correspondant parfaitement à celui des *ḥurūfu l-'iṭbāq* des savants anciens. Donc, *'iṭbāq* ne peut pas signifier «kehlkopfverschluss» (comme le veut Haupt), et loin d'être disparu il subsiste, apparemment sans avoir changé de caractère (quoi qu'en dise Vollers)[2].

En ce qui concerne l'influence des sons emphatiques sur les voyelles voisines, nous renvoyons à la description des voyelles. Nous mentionnerons ici seulement qu'en règle générale ces sons entraînent en arrière les voyelles, en sorte que l'*a* se rapproche de l'*o*, et que les voyelles d'avant prennent une articulation intermédiaire; *u* reste inaltéré.

A ce propos, nous dirons quelques mots d'une opinion relative à ces sons émise (au cours d'une conversation) par M. Wiklund d'Upsal, qui en passant les a entendu prononcer par un égyptien de naissance. Il eut l'impression qu'il s'agissait d'un phénomène trouvé dans quelques dialectes lapons — M. Wiklund représente

[1] ZDMG. XII, p. 612.

[2] L'opinion de Hoffmann (dans ZA. IX, p. 331, note 1), citée par Brock. I, p. 44 et suivant laquelle les sons emphatiques seraient gutturalisés, «genauer ajin-haltige», est à peine discutable avant d'avoir été un peu plus amplement développée.

le domaine des langues finno-ougriennes — savoir l'articulation ordinaire d'une consonne combinée avec les voyelles d'avant, se reproduisant telle quelle lorsque la consonne se trouve placée à côté d'une voyelle d'arrière, et inversément. Ce qui, appliqué aux consonnes emphatiques, voudrait dire qu'on se trouverait simplement en présence de l'articulation des plosives et des fricatives gingivales que celles-ci ont en général lorsqu'elles sont combinées avec les voyelles d'arrière, articulation assez différente de celle qu'elles ont par ex. devant *i*. Prenons un exemple: le *ṭ* emphatique ne serait que le *t* ordinaire, tel qu'on l'articule devant *u* par ex., et qui aurait gardé cette articulation aussi dans la combinaison *ti*. Placés auprès des voyelles d'arrière, les deux *t* seraient identiques ou presque identiques.

Cette opinion offre des points de comparaison avec celle déjà citée, émise par de Sacy, sur l'emphase. De Sacy dit que l'articulation des sons emphatiques laisse en quelque sorte entendre un *o* sourd après la consonne: «ainsi le mot *ṣād* se prononce presque comme *soad*, sans cependant que cet *o* se fasse entendre distinctement[1]».

Évidemment il est ici question d'un phénomène analogue à la «vélarisation», et nous ne doutons point que l'articulation emphatique, là où elle est en train de disparaître, ne puisse se confondre avec une articulation de la catégorie décrite. Il n'en est pas moins sûr que dans notre dialecte il existe une différence. Prenons le son où cette différence ressort le plus: le *l* emphatique est tout autre que le *l*, tel qu'on le prononce devant *u* ou *o*. Sans aucun doute il en est de même des autres sons[2].

Nous avons déjà donné à entendre plus haut (p. 14) qu'à notre avis les sons emphatiques sont articulés au même endroit que les sons correspondants non emphatiques. Lepsius s'exprime à ce sujet de la façon suivante: «Natürlich ändert sich etwas die dentale, oder wie die araber hier richtiger angeben, gingivale stellung der vorderzunge, gegen die der gewöhnlichen dentalen, indem die aus dem halse weit vorgestreckte zunge den ganzen vordern raum

---

[1] Gramm. arabe I_2, § 41.

[2] En raison de l'influence si forte des consonnes emphatiques sur les sons voisins, il y a une vélarisation non seulement de *l*, mais aussi, plus ou moins marquée, d'autres consonnes. Il ne nous a point semblé nécessaire de la noter par des signes spéciaux.

hinter den zähnen und dem obern zahnfleische mehr füllt»[1]. Il exprime ailleurs la même idée en disant: «The breadth of the tongue either touches or approaches the whole anterior space of the hard palate as far as the teeth, its tip being rather turned below»[2]. Qu'on compare aussi Bauer, Das palästinische arabisch[2], qui sur la prononciation des consonnes emphatiques s'exprime ainsi (p. 3): «mit breiter zunge am vordern gaumen und zahnfleisch gesprochen». Sans nous étendre davantage sur ce fait, nous croyons pouvoir nous rallier à cette manière de voir. Il est bien possible que ce soit en effet une pareille modification de l'articulation qui prête à ces sons l'impression que l'on reçoit d'une plus forte articulation («mit stärkerer anspannung der articulierenden teile»[3]), à moins toutefois que cette impression ne soit suggérée par le nom fatal d'«emphatique».

Essentiellement opposée à cette conception est l'opinion représentée par Sweet, qui fait de ces sons une classe particulière en raison de leur lieu d'articulation («place»). Il les appelle «fan (spread) consonants» et les décrit ainsi[4]: «In their formation the side edges of the tongue are spread out so that the hiss of *ṣ* is formed not only between blade and gum, but also between the sides of the tongue and the back teeth». Ceci donne au son, dit-il, «a peculiar guttural effect». Le cas est le même pour *ṭ*. Nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner sur quoi Sweet fonde cet exposé, mais nous osons l'affirmer, nous n'avons jamais entendu prononcer par ex. *ṣ* de la façon que nous imaginons devoir résulter d'une articulation pareille.

Avant de terminer, nous passerons en revue quelques opinions différentes sur la prononciation actuelle de ces sons, d'où il résultera combien les avis sont partagés, même lorsqu'il s'agit du même dialecte. D'ailleurs nous ne croyons pas que les dialectes, du moins ceux qui sont voisins, diffèrent sensiblement quant au lieu d'articulation de ces sons, à condition, bien entendu, qu'ils ne soient pas complètement différenciés. Personnellement nous n'avons point pu constater de différence entre la prononciation syrienne et la prononciation égyptienne des sons emphatiques.

---

[1] Ar. sprachl. p. 132.
[2] Standard alphabet[2] p. 74.
[3] Brock. I, p. 43.
[4] Primer of phon.[3] p. 36.

Brockelmann (I, p. 43) — qui dans son exposé des sons sémitiques part en principe de l'arabe — localise l'articulation des *t* et *s* ordinaires à la pointe de la langue (apicales), tandis que les *ṭ* et *ṣ* emphatiques seraient formées avec le dos de la langue (dorsales), les deux classes articulées toujours essentiellement au même endroit.

En opposition avec Brücke, Vollers[1] constate que les *ṭ* et *ḍ* s'articulent en Égypte plus haut que *t* et *d*. Dans ses descriptions phonétiques Spitta se sert d'une terminologie assez difficile à comprendre, ainsi par ex. lorsqu'il écrit au sujet du *ṭ*[2]: «*ṭā* ist ein palatales emphatisches *t*, gebildet, indem man den zungenrücken recht fast gegen die mitte des gaumens presst». Si on compare à cela sa description de *k*[3], on s'aperçoit que par le fait il place le lieu d'articulation de *ṭ* plus en arrière que celui de *k*.

Il nous reste à examiner comment la plosive soufflée *ṭ* se comporte par rapport à la position des cordes vocales. Il est évident qu'Allen a raison, lorsqu'il remarque que ce fait que *'itbāq* n'est point identique à «glottal closure» ne saurait empêcher un son appartenant à ce groupe de pouvoir en même temps rentrer dans la catégorie des «festabgesetzte laute»[4]. Or Haupt[5] considère évidemment que la fermeture des cordes vocales est du même caractère que pour le hamza, c'est-à-dire que la glotte s'ouvre avec une explosion, et que par conséquent les sons emphatiques sont à ranger dans la classe de sons traitée par Sievers au paragraphe 365 de sa «Phonetik». De tels sons prennent certainement un timbre fort curieux, ce qui amène Sweet à les appeler «choke-stops»[6]. Nous croyons pouvoir affirmer sans hésitation que le *ṭ* arabe ne se laisse point ranger dans ce groupe. En revanche, nous avons observé une articulation du *q*[7], qui avait, croyons-nous, ce caractère. En effet notre premier informateur[8] employait dans son langage un *q* étrange à la place du hamza ordinaire de Beyrouth, un *q* qui diffé-

[1] System p. 148. Sur Brücke cf. plus haut p. 14.
[2] Spitta-Bey, Grammatik p. 10. [3] Loc. cit. p. 12.
[4] Voir plus haut p. 20. [5] BA I, p. 253.
[6] Primer of phon.3 § 130.
[7] En ce qui concerne la position des cordes vocales, le *q* (rare dans notre dialecte) doit être traité à la même place que *ṭ*, ces deux sons étant les seuls qui pourraient dans notre dialecte être articulés la glotte restant fermée.
[8] Filēmūn Ḫūrī.

rait entièrement du son employé dans le haut-arabe. Nous n'avons pas tout d'abord pu comprendre où résidait la différence, mais nous nous sommes persuadé plus tard qu'il s'agissait ici d'une articulation des cordes vocales assez forte, qui faisait même paraître l'articulation vélaire plus faible[1].

Lorsque Brücke émit l'opinion[2] que les tenues slaves et romanes se caractérisent par une fermeture de la glotte, il se montra un observateur très pénétrant. Longtemps après lui il y a eu contestation à ce sujet. Pendant quelque temps il fut presque seul de son opinion, et l'on avait recours pour l'explication de ces tenues non aspirées, entre autres, à la supposition que l'expiration s'arrêterait, de manière que la voix pût immédiatement se faire entendre dès la rupture du contact. Encore dans ses «Phonetische grundfragen» de 1904 (p. 129 et suiv.), Jespersen estime probable que la glotte est ouverte. Le Docent EAMeyer d'Upsal m'a cependant déclaré être parvenu à établir expérimentalement qu'une fermeture de la glotte a lieu pour les tenues non aspirées. Voilà donc un «kehlkopfverschluss», mais contrairement à l'autre dont il a été question plus haut, celui-ci semble devoir être caractérisé comme «ein leiser verschluss»[3]. Il faudra sans doute imaginer l'ouverture de la glotte non pas comme une rupture, mais comme un relâchement[4].

Il ne ressort pas clairement des paroles de Brücke, s'il a constaté sous ce rapport des différences entre les sons arabes *ṭ* et *q* et les tenues non aspirées des langues slaves et romanes. Il se dit seulement plus sûr de ses observations au sujet de ceux-là que de celles-ci[5]. Certes, il prétend que la fermeture pour le *ṭ* se fait de la manière désignée ordinairement dans l'écriture arabe par le signe hamza[6]; mais comme d'autre part il fait entrer dans la même catégorie les sons arabes et les tenues non aspirées ordinaires, sans établir aucune différence entre eux, on a le droit, ce semble, de supposer qu'il avait en principe la même conception de tous ces sons.

---

[1] Cf. plus bas au chapitre des changements des consonnes.

[2] Ainsi par ex. dans les Grundz. p. 46.

[3] Jespersen, Phon. grundfr. p. 128 (au bas de la page).

[4] Cf. Noreen, Vårt språk I, p. 370 en bas et Sievers, Phon.5 § 367 et suiv.

[5] Grundz. p. 46. [6] Beiträge p. 320.

Les consonnes *ṭ* et *q* sont-elles donc réellement prononcées sans aspiration? Comme nous ne croyons pas pouvoir répondre affirmativement à cette question, nous avons l'ennui de nous trouver en opposition avec Brücke, ce qui nous est d'autant plus désagréable que nous ne pouvons encore nous prononcer qu'avec une certaine hésitation. D'abord, quant au *q*, tel qu'on le prononce dans le haut-arabe d'aujourd'hui, nous le considérons comme aspiré à l'égal de *k*[1]. Nous nous en sommes persuadé notamment par la prononciation étrange très différente de l'ordinaire déjà mentionnée du *q*, laquelle bien certainement provenait de la fermeture de la glotte. Pour le *ṭ*, nous avouons n'avoir pu arriver à un résultat tout à fait sûr. Dans la langue courante il nous paraissait bien être aspiré, et il n'offrait à nos oreilles aucune ressemblance avec le *t* non aspiré typique, tel qu'on le trouve par ex. en français. Mais en concentrant notre attention sur des mots détachés, où nous espérions mieux saisir la prononciation du *ṭ*, afin de le distinguer d'avec le *t* ordinaire aspiré, il nous a plutôt semblé qu'il manquait d'aspiration. Nous avons supposé, cependant, que cette prononciation était causée par une articulation en quelque sorte exagérée, voire même affectée, qui se produit souvent involontairement dans ces circonstances. On est autorisé, il nous semble, à se demander si par hasard Brücke, dans ses efforts pour obtenir une prononciation distincte, n'aurait pas un peu exagéré son articulation. En outre, il est à remarquer qu'il n'appuie son jugement que sur sa perception subjective, en prononçant lui-même le son et en auscultant son propre larynx[2]. S'il fallait juger de notre propre prononciation, approuvée par nos maîtres, nous déclarerions certes le *ṭ* aspiré, peut-être un peu plus faiblement que *t*. Nous ne voulons cependant pas que cette conception soit considérée comme définitive.

Apico-alvéolaires.

š.

Notre dialecte compte dans ce groupe outre *r* le *š* et le *ž*. Selon Zam.[3], *š* et *ž* sont formés comme le *ǰ* «entre le milieu de

[1] Ceci est d'accord avec les observations de Wallin ZDMG. IX, p. 57, l. 15 et suiv.

[2] Beitr. p. 320.

[3] P. 188, l. 17 للجيم والشين والياء وسَط اللسان وما يحاذيه من وسط الحنك

la langue et la partie du palais qui est juste au-dessus». Cette classe de sons prend rang après *k* (n° 5), mais avant *ḍ* (n° 7) et *l* (n° 8). Il en résulte que les sons *š* et *ž* étaient dorsopalatales et probablement aussi composés comme les *š* des langues modernes. Dans notre dialecte ils sont plus avancés, et ils sont simples[1]. Ils se forment juste au lieu d'articulation du *r*, et *š* est par conséquent le même son que celui qui en suédois est désigné par *rs*, par ex. dans le mot *vers*, ou, comme on l'appelle, le *š* de Stockholm. Le lieu d'articulation alvéolaire se trouve assez haut, sans doute plus haut que pour les *s* et *r* alvéolaires de l'anglais. Jespersen[2] est d'avis que les sons anglais et suédois, qui correspondent entre eux, s'articulent à peu près au même endroit («f»)et que, par conséquent, la différence du *s* anglais et du *š (rs)* suédois ne consisterait que dans l'articulation dorsale, produite avec la «lame», du premier son et l'articulation apicale du second. Il admet pourtant qu'en suédois l'articulation peut se faire un peu plus en arrière, et nous pensons que c'est de cette variété qu'il est question ici (désignée dans la terminologie de Jespersen par β 1 fg).

Exemples: *šbin* 'l'ami de l'époux', *šmal* 'gauche', *šfaf* sg. *šıffı* 'lèvre', *škal* sg. *šıkl̥* 'espèce, sorte', *šıral* sg. *šırl̥* 'travail', *šʿal* 'fais du feu', *ʾıššar* sg. *šažrı* 'arbre'.

ž.

ž est le correspondant vocalique de *š*. Il se rencontre tant à l'initiale que comme son médial, précédant une consonne soufflée, et est prononcé par les arabes avec une facilité déconcertante dans des combinaisons qui nous paraissent tout particulièrement difficiles. Exemples: *ž̥fun* sg. *žıfn̥* 'paupière', *ž̥tamıʿu* 'ils se réunirent', *tfarražt* 'je regardai', *ždıd* 'neuf', *ž̥sur* sg. *žısr̥* 'pont', *žrıd* 'bâton employé dans les joutes', *ž̥kırt* 'je me dégoûtai', *ž̥ḥuši* sg. *žaḥš* 'tréteau'.

Pour *i̯* voir les voyelles.

r.

r est appelé par les arabes *ḥarfu t-takrīr* 'lettre de répétition' c'est-à-dire que c'est une «roulée». Zam.[3] localise le *r* un peu

[1] Cf. Wallin XII, p. 614 en bas.

[2] Fonetik, p. 217 et suivante.

[3] P. 188, l. 21 للراء ما هو ادخل فى ظهر اللسان قليلا من مخرج النون

plus en arrière sur le dos de la langue que *n*, et c'est sans doute cette comparaison qui a fait ranger le *r* dans la classe après *n*, bien qu'en réalité *r* s'articule plus en arrière. L'expression «plus en arrière sur le dos de la langue» ne doit évidemment pas être interprétée à la lettre. Pour Zam. la langue et le palais correspondent toujours point par point, c'est-à-dire qu'il ne se rend pas compte que la pointe de la langue peut s'appliquer contre un point du palais qui ne se trouve point en face, mais plus reculé. Voulant indiquer le plus brièvement possible que le lieu d'articulation de *r* n'est qu'un peu plus haut dans le palais que pour *n*, il se contente de désigner dans sa description l'endroit sur la langue, et c'est par quoi il commence toujours, à une seule exception près. C'est ainsi qu'il est arrivé à décrire le *r* comme une consonne dorsale et non comme une apicale. Ibn Jaʿiš réunit les trois consonnes *l*, *n* et *r* en une zone d'articulation (*ḥaiiiz*), où elles se suivent un peu espacées en hauteur, dans l'ordre donné[1].

r se rencontre tantôt vocalique, tantôt soufflé. Il peut être soufflé surtout à la fin des mots après une consonne soufflée, par ex. *ḍufr* 'ongle', *bikr* 'premier-né', à côté de *ḍufr̥* et *bikr̥*.

Exemples: *r̥fi̱ʾ* 'camarade', *r̥tu̱bi* 'humidité', *r̥ku̱d* 'cours!' *r̥ni̱f* '(miche de) pain', *r̥ʾi̱ʾ* 'mince, fin', *r̥ha̱m* 'marbre'.

Vélo-palatales.

k (g, g̱).

Nous ne faisons pas de distinction entre palatales vélaires et palatales cacuminales, puisque nos observations ne nous ont jamais fait constater que la différence entre elles eût la moindre importance. Celles-ci se rencontrent toujours avec les voyelles d'avant, celles-là avec les voyelles d'arrière. Au point de vue étymologique, nous n'avons affaire qu'à un seul son, c'est-à-dire *k*; *g* n'existe que comme variante de *k* et dans quelques mots d'emprunt, *g̱* comme variante de *n*. *k* se forme d'après Zam.[2] entre la partie de la langue et celle du palais touchant le lieu d'articulation de *q* (c'est-à-dire se trouvant immédiatement avant

[1] II, p. 1460 l. 14: بعضها ارفع من بعض

[2] P. 188, l. 16 et suiv.: للقاف اقصى اللسان وما فوقه من الحنك وللكاف من اللسان والحنك ما يلى مخرج القاف

la place de *q*). Quant à *q*, il est formé entre la partie la plus reculée de la langue et celle du palais juste au-dessus.

k est aspiré de même que *t*. Exemples: *kbr̥* 'grand', *kfau̯* 'assez', *ktab* 'livre' (m.), *ksur* 'fractions', *u̯kduš* 'il mord', *knisi* 'église', *kʿab* sg. *kaʿbi* 'dé'.

Devant *z* et *ž*, *g* remplace *k*. Les exemples de ce genre sont, croyons-nous, assez rares. Peut-être à côté de *bu̯gzib* 'il ment', avec le *g* et le *z* vocaliques, trouverait-on la même forme avec ces consonnes soufflées, ce cas se distinguant nettement du groupe *ks* dans *bu̯ksib* 'il gagne'.

ŋ se produit à la place de *n* devant *k*[1], à moins toutefois que *n* ne soit syllabique, par ex. *bu̯ŋkir* 'il nie', *u̯ŋksir* 'il est cassé'[2].

Vélaires (uvulaires).

q.

Parmi les sons de notre dialecte nous rangeons aussi *q*, bien qu'il y ait disparu de fait, ne se retrouvant que dans quelques mots empruntés au vieil arabe, employés principalement par les classes élevées. L'un de ces mots d'emprunt peut cependant être

---

[1] Voir plus haut à *n*.

[2] Si cette prononciation est comprise dans le *n*, dit 'reposé' des anciens, appelé également le *n* 'occulte' ou 'léger', c'est là une question difficile à trancher. Ce *n* occupe à lui seul le 16e des lieux d'articulation (voir plus haut p. 12 note 2), décrit par Sibawaihi comme celui des cartilages supérieurs du nez (v. Jahn, Sibs buch über die grammatik II, p. 855: «In den oberen nasenknorpeln liegt der ausspracheort des leichten nūn». Nous n'avons pas sous la main le texte original). Zam. (p. 189, l. 7) dit que le nūn «reposé» est une «nasalité» dans les cartilages du nez (النون الساكنة التى هى غُنّة فى الخَيْشوم), et il donne comme exemple *ʿanka* 'de toi'. De cet exemple on serait en droit de conclure qu'il s'agit ici du son *ŋ*; mais nous savons de plusieurs sources (voir Vollers, System p. 151 et suiv.) que cette même prononciation est constatée pour le *n* dans bien d'autres cas que devant *k* et *q*. Aussi est-il expressément dit que la bouche n'entre pour rien dans la production de ce *n*, indication qui n'est point faite pour éclaircir la question. On dirait que ces observateurs, d'ordinaire si perspicaces, ont été déroutés en voyant participer le nez en qualité d'organe actif à la formation des sons. Sib. attribue la nasalité (*al-ġunna*) même au *n* ordinaire et à *m*, ce que ne fait ni Zam. ni Ibn Jaʿiš (Vollers, loc. cit. p. 152).

considéré comme vulgarisé, c'est *ḷqor'ạn*[1] 'le koran'. Dans ce mot on n'entendra guère *q* remplacé par hamza.

Tel qu'on le prononce maintenant en haut-arabe, *q* est une vélaire aspirée (voir p. 32) qui ne se distingue de *k* que par son lieu de formation plus reculé. Ceci est parfaitement en accord avec la description du son donnée par Zam. (v. p. 34 note 2). Mais Prym et Socin s'en font, selon Trautmann, une tout autre conception: ils considèrent le *q* comme formé entre la racine de la langue et la paroi du gosier. Lorsque Trautmann[2], pour sa détermination du son, fait appel aussi à l'autorité de Wallin, c'est qu'il a mal lu cet auteur[3].

ḫ.

ḫ, de même que *ġ*, est compté par les arabes au nombre des «gutturales» (de Sacy; *ḥurūfu l-ḥalqi*), et son articulation est localisée par eux dans la partie supérieure du gosier[4]. Il faut entendre par là qu'ils considéraient la luette comme la limite entre le gosier et le palais[5]. Il n'y aurait donc pas de contact entre l'arrière-langue et le voile du palais pour *ḫ* et *ġ*. Pour l'explication de cette idée nous n'avons pu trouver de point de repère bien sûr. Il est difficile de considérer ces sons comme de pures uvulaires, car en ce cas on se serait attendu à les voir caractérisés par le *takrīr* à l'égal du *r* d'avant; en outre, comme le *r* ils auraient été rangés dans la classe intermédiaire entre les plosives et les fricatives, et non pas, comme c'est le cas, dans cette dernière seule. Il n'est pas permis non plus de les compter parmi les fricatives linguo-

[1] Cf. Willmore p. 20.

[2] Die Sprachlaute, p. 90.

[3] Wallin IX, p. 55 et suiv., dit du lieu d'articulation de *q* que c'est le même que pour *ḫ*. Quant à celui-ci, il le décrit d'une façon un peu obscure; mais lorsqu'il parle du *q*, le sens de ses paroles devient très clair. Ainsi il écrit (p. 56), que lorsqu'on prononce *q*, on enferme l'air, par une élévation assez forte de l'arrière-langue vers le palais, dans le gosier derrière le voile du palais. Puis il poursuit: «Durch die erhebung der zungenwurzel zieht sich dieses organ unwillkürlich ein wenig nach hinten zurück und stützt sich in folge davon mit einem mehr nach vorn liegenden theile, als bei *ḫ*, gegen den gaumen, mit rücksicht worauf die orthoepisten die articulationsstelle dieses buchstaben höher im organe ansetzen, als die des *ḫ*.»

[4] Zam. p. 188 l. 16: للغين والخاء ادناه

[5] Lepsius, Ar. sprachl. p. 114.

faucales, puisque la langue n'est point mentionnée comme participant à l'articulation.

Dans notre dialecte, force nous est de désigner les deux sons comme des vélaires accompagnées de vibrations de la luette. Quant à la prononciation du *ḫ*, les observateurs modernes ne notent point de vibration, sauf Brücke qui en maints endroits insiste sur le plus ou moins de force de cette vibration. Peut-être aussi pourrait-on interpréter, comme accusant une vibration, les mots de Bauer[1]: «Klingt beinahe, wie wenn man sich räuspern wollte». Il est évident que le nombre des vibrations peut être considérablement réduit, quand le son est prononcé bref, auquel cas le frottement l'emporte.

Exemples: *ḫbar* sg. *ḫabər* 'nouvelle', *ḫmas* sg. *ḫəms* 'un cinquième' (1/5), *ḫfaf* sg. *ḫafif* 'léger', *ḫtar* 'il choisit', *ḫzanu* 'armoire', *ḫlaṣ* 'finis!' *ḫrafat* 'radotage', 'récits fabuleux'.

ʀ.

ʀ est le correspondant vocalique de *ḫ*. Les vibrations de la luette y sont encore plus sensibles, tandis que le frottement s'entend plus faiblement[2]. Il y a tout lieu de caractériser ce son comme une roulée uvulaire. Mon meilleur maître indigène avait un *r* uvulaire particulièrement marqué, à frottement insignifiant. Pour le *ʀ*, les vibrations ont été signalées par tant d'auteurs outre Brücke[3] que Haupt aurait mieux fait de s'abstenir du jugement qu'il porte sur les opinions de Brücke en l'accusant d'avoir mal caractérisé le *ʀ* (de même que le *ḫ*), en le qualifiant de «consonne composée»[4]. Le fait que de notre temps les arabes substituent un *ʀ* au *g* étranger, ne peut être invoqué comme preuve que *ʀ* manquerait de vibrations, puisque c'est le son vocalique qui se rap-

[1] Palästin. ar.2 p. 3.

[2] Peut-être pourrait-on rappeler à ce sujet que Ibn Jaʿiš (p. 1460 l. 6) localise *ḫ* plus près de la bouche que *ġ* (فالخاء أقرب الى الفم من الغين). A mesure que le frottement diminue et que les vibrations l'emportent, on peut dire que l'articulation se fait plus en arrière (plus bas), et au cas contraire, qu'elle est plus en avant.

[3] Entre autres Hartmann, Ar. sprachf.2, p. 3, Littmann, Neuar. volksp. p. 5, Bauer2 p. 3: «zäpfchen-r»; pour l'Égypte Willmore2 p. 18, etc.

[4] BA. I, p. 257, note 9.

proche le plus du *g*. D'ailleurs, ce qui a été dit au sujet de la réduction du nombre des vibrations de *ḫ*, est valable ici aussi.

Avec *ʀ* se combinent souvent les liquides, notamment le *r* apico-alvéolaire, qui tantôt précède, tantôt suit le *ʀ*, par ex. *ʀlʊṭṭ* 'je me trompai', *bʊʀḷ* 'mulet', *ʀrʊb* 'coucher de soleil', *ʀrʊb* 'corbeau' pl. *'ʀrʊbi*, *barʀʊt* 'puce', *barʀʊši* 'moustique'.

Laryngales.

Comme les faits sont assez complexes en ce qui touche l'articulation de ces sons et demandent encore à être plus amplement élucidés, nous avons cru à propos de donner ci-dessous, pour chaque son spécial, un bref aperçu des différentes opinions. La conception générale de ces sons a depuis longtemps été déterminée par Czermak, qui, en 1857—58, inaugura les recherches à l'aide du laryngoscope (le miroir laryngien)[1], inventé dès avant cette époque. Ce sont principalement les trois sons ' (hamza, *q*), *ḥ* et ʿ qui nécessitent un exposé plus détaillé. *h* est notre *h* ordinaire soufflé.

Hamza (', *q*).

Hamza a selon les anciens grammairiens arabes son point d'articulation au même endroit que les autres laryngales et que le *ḫ* et le *ʀ*, dont nous venons de parler, c'est-à-dire dans le gosier (*al-ḥalq*). Celui-ci est divisée par Zam. en trois parties, et c'est dans la partie la plus reculée qu'il localise hamza, *h* et alif.[2] Quant à la plosive glottale ', Czermak estime que les recherches expérimentales ont prouvé que pour l'articuler de façon complète, il faut que non seulement la glotte se referme, mais que l'épiglotte se rabatte aussi pour renforcer le contact. Un tel renforcement ne paraît cependant pas nécessaire pour produire une explosion suffisamment forte[3], et il nous a semblé qu'on le traite maintenant d'élément négligeable. En revanche, il ne suffit pas, selon

[1] L'Espagnol Garcia est généralement censé avoir inventé le miroir laryngien (voir par ex. Jespersen, Fonetik p. 282). Or, Czermak nous apprend (Ges. schriften I, p. 475) que cet instrument a été en usage bien avant cette époque pour des observations médicales, mais Garcia fut le premier qui s'en servit, et avec un succès éclatant, pour des recherches physiologiques.

[2] P. 188, l. 15: فللهمزة والهاء والالف اقصى الحلق

[3] Cf. Brücke, Grundz.₂ p. 145.

Lermoyez[1], que les cordes vocales se rapprochent jusqu'à se toucher, elles doivent s'imbriquer afin d'empêcher complètement les vibrations de la voix.

Sievers[2] dit à propos de l'explosion qui résulte de la fermeture des cordes vocales que c'est un choc («knall») tout à fait momentané et soufflé, et c'est bien ainsi qu'on s'est habitué à considérer cette articulation. Les arabes eux-mêmes n'en considèrent pas moins le hamza comme un son vocalique[3], et comme il ne saurait y avoir de vibrations produites lors du contact même, c'est le choc suivant qui serait vocalique. Wallin et Lepsius[4], tout comme Brücke dans ses premiers ouvrages, parlent du «tönender nachschlag» du hamza qui toutefois, selon ce dernier, peut en certains cas se dévocaliser[5]. Dans ses «Grundzüge₂» Brücke ne dit rien de ce phénomène, autant que j'ai pu le voir. Vollers[6] affirme simplement que le hamza est franchement soufflé.

Pour notre propre compte, nous n'avons rien pu trouver dans la langue vivante qui soit de nature à justifier cette conception des grammairiens arabes. D'autre part nous ne nions pas que le son ne puisse s'articuler avec une force très inégale. Alors que le ʾ, qui correspond au *q* v.-ar., s'articule toujours avec une force toute particulière, l'articulation du hamza v.-ar. est souvent assez faible à l'initiale devant une voyelle. Par contre, le hamza primitif placé entre deux voyelles, ou après une consonne, ou bien encore à l'initiale devant une voyelle, lorsqu'un second ʾ suit, s'articule avec la même force que le *q* primitif. Comme le hamza s'articule toujours très nettement, dès qu'il ne disparaît pas entièrement, nous n'avons pas trouvé bon de noter par un signe spécial la distinction entre l'articulation plus forte et l'articulation plus faible. Devant une consonne, l'explosion du ʾ s'entend en général très distinctement, excepté peut-être lorsque, dans la même syllabe, il y a un ʿ, par ex. ʾʿ*ud* 'assieds-toi!'

Exemples d'un hamza primitif: ʾ*ali* 'instrument', ʾ*ibn* 'fils', ʾ*ism* 'nom', ʾ*aḫad* 'il prit', ʾ*iḫtilaf* 'discorde', ʾ*mur* 'ordonne!', ʾ*luf* sg.

---

[1] Voir Jespersen, Fonetik p. 283 note.
[2] Phonetik § 172, 6.
[3] Voir plus haut p. 10.
[4] Wallin IX, p. 64 et suiv.; Lepsius, Ar. sprachl. p. 129.
[5] Cf. aussi Wallin IX, p. 67 au bas de la page.
[6] System p. 137.

'alf 'mille', *'e''ud*[1] 'je suis assis', *sa'ɒl* 'il demanda', *u'int* 'et toi', *l'akl̥* 'la nourriture', *bɪs'ɒl* 'il demande'.

Exemples d'un *q* primitif: *'al* 'il dit', *'amɒr* 'lune', *'alb* 'cœur' pl. *'lub*, *'erd* 'singe' pl. *'rud*, *na'ɒl* 'il déménagea', *ua't* 'temps', *ʿa'l̥* 'raison', *ba''ɒ* 'punaise', coll. *ba''*, *hallɒ'* 'maintenant', *rɪz'* 'domaine (terre)', *ḥal'* 'gosier', *ʿeš'* 'amour passionné', *ra'b̥tɪ* 'mon cou', *ḥɪl'tu* 'son visage'.

h.

Nous n'avons pu nous assurer si *h* en certaines positions peut être vocalique. Ce qui attire particulièrement l'attention ici, c'est qu'on trouve *h* dans des combinaisons étrangères aux langues européennes. On le rencontre dans les mêmes combinaisons que les autres consonnes, bien que, comme nous le verrons plus loin, il donne peut-être plus souvent naissance à la «svarabhakti». Comme *h*, à l'instar des autres fricatives laryngales, est toujours modifié par la forme de la bouche — ce qui permet aussi de le caractériser comme une voyelle soufflée aspirée — nous avons affaire, même dans le cas où l'*h* n'est pas suivi d'une voyelle, à une position des organes de la bouche qui forcément fait entendre une voyelle plus ou moins nettement articulée.

Lorsque *h* n'est ni précédé ni suivi d'une voyelle, il se produit ce qu'on est convenu d'appeller la «voyelle neutre»; elle se forme quand la langue ne quitte pas sa position de repos[2]. Cette voyelle neutre est égale, pour la qualité, à la voyelle que nous notons *ɒ*. Exemples: *hdɪu* 'don', *hlal* 'nouvelle lune'. Précédant une voyelle, *h* se règle sur la qualité de cette voyelle, par ex. *hæek* 'ainsi', *haḍam* 'il digéra', *hɪnnɪ* 'ils', *ḍarabhɒ* 'il la battit.' Après une voyelle, *h* passe peu à peu jusqu'à la voyelle neutre, et une espèce de glissement du timbre peut s'entendre, plus accentué à mesure que l'articulation de la voyelle qui précède est plus éloignée de la position de repos de la langue, par ex. *'ahl̥* 'famille', *ʿahd* 'convention', *bahd̥lɒk* 'je te maltraite', *bɪehrub* 'il fuit'. A la fin des mots, après une voyelle, *h* se prononce ordinairement très faible, de sorte qu'on n'a point l'occasion ici d'observer aussi nettement ce glissement que pour *ḥ* et *ʿ*, dont l'étude nous ramènera plus tard à ce phénomène. Exemples: *rɒmah*

[1] V.-ar. *'aqʿud.*

[2] Cf. Noreen, Vårt språk I, p. 515.

'il le jeta', *fih* 'dans lui', *mnabbeh* 'réveil-matin', *'atlih* 'ils le tuèrent'. Il n'y pas d'exemple dans nos matériaux de *h* final après consonne[1].

Nous n'avons point jugé nécessaire de recourir à un signe spécial pour désigner cet élément de voyelle dans *h*.

ḥ.

Au sujet des deux sons spécifiques de l'arabe, *ḥ* et ʿ, Czermak dit, dans une étude de 1866[2], que les observations qu'il a faites sur lui-même à l'aide du laryngoscope, après que l'égyptien Hasan lui eût appris à prononcer ces sons, demandent à être complétées par des recherches expérimentales sur des arabes indigènes. Ces recherches n'ont pas encore été faites, du moins à ce que nous sachions[3]. A l'encontre de Czermak, nous croyons fermement qu'au moins lorsqu'il s'agit du larynx, où la moindre modification de l'articulation cause une impression acoustique essentiellement différente, une prononciation reconnue correcte par des arabes capables de jugement suppose avec la plus grande vraisemblance une articulation correcte. Aussi avons-nous longtemps eu le dessein de nous faire examiner au laryngoscope afin de pouvoir établir une comparaison avec les résultats où était arrivé Czermak. Par malheur lorsque tout récemment, grâce à l'obligeance du Docent EAMeyer, nous allions procéder à cet examen, notre gorge s'est montrée trop sensible pour se prêter à cette opération. Si par la suite nous exprimons sur certaines questions une opinion qui nous soit propre, nous n'avons d'autre point d'appui que nos perceptions subjectives, recueillies dans nos essais pour articuler consciemment de différentes manières.

Les recherches faites par Czermak semblent confirmer de fa-

[1] Le mot v.-ar. *u̯aǧh* 'visage' est devenu *u̯iǯǯ*, avec chute du *h* et allongement du *ǯ*.

[2] Ges. schriften I, p. 754 note 2.

[3] Sweet, dans son Primer of phonetics3 p. 12, renvoie à un article de lui, paru dans Le Maître phonétique 1904, p. 36 et suiv., d'où il ressort qu'il ne pouvait encore appuyer sa conception sur des recherches plus récentes.

çon étonnante la conception arabe de ces sons[1]. Zam.[2] localise l'articulation de *ḥ* et de ʿ dans la partie du milieu du gosier, c'est-à-dire plus haut que ʾ et que *h*. Or, Czermak[3] a observé que lors de la formation de *ḥ* (et de ʿ), la «fissura laryngea», située au-dessus de la glotte, jouait un grand rôle. Cette ouverture à trois fentes se produit lorsque l'épiglotte s'abaisse et couvre les fausses cordes vocales et les cornes supérieures des cartilages aryténoïdes. Pour l'articulation du *ḥ* soufflé, les vraies cordes vocales sont d'abord rapprochées aussi près que possible, sans être toutefois mises en vibrations, ou bien la glotte musculaire peut être fermée entièrement, de manière que le frottement ne se produise que dans la glotte respiratoire située derrière les processus vocaux. L'air ayant passé par la glotte, rencontre un nouveau rétrécissement dans la «fissura laryngea», et son passage à travers cette fissure renforce le caractère confus et rauque du son.

Sievers[4] ne mentionne pas, lorsqu'il nous renvoie à Czermak, quel rôle celui-ci attribue au rétrécissement de la partie supérieure du larynx. Comme, selon les indications expresses de Czermak[5], le frottement produit en chuchotant est complètement identique au frottement qui accompagne les diverses variétés de *h*, le *ḥ* arabe serait donc ce que nous entendons par chuintement ou chuchotement rauque. Cela, cependant, ne ressort pas clairement de la description de Sievers, qui donne plutôt l'impression que le *ḥ* arabe correspond, quant à sa formation, au chuchotement ordinaire[6]. Dès que nous eûmes appris à prononcer ce son de façon à satisfaire l'oreille arabe, nous n'avons point hésité à y reconnaître un son chuintant très fort, partant formé de la même manière que le troisième degré du chuchotement.

[1] Lepsius, Ar. sprachl. p. 118. Lepsius estime que nous pouvons nous fier sans hésitation aux observations des savants indigènes et, à condition que leurs descriptions soient complètes et intelligibles, déterminer d'après eux sans autres recherches de la façon la plus exacte chaque son particulier (p. 113).

[2] P. 188, l. 16: وتلعين والحاء اوسط

[3] Der kehlkopfspiegel (Ges. schriften I. p. 551 et suivantes), à comparer avec Ges. schr. I, p. 753 et suiv.

[4] Phonetik₅ § 346.

[5] Voir en particulier Ges. schr. I, p. 764 en bas.

[6] Cf. Phonetik₅ § 82.

Dans le Maître phonétique de 1904, p. 36 et suiv., Sweet expose l'idée que les laryngales arabes seraient formées par une contraction de la trachée au-dessous du larynx et que le *ḥ* arabe ne serait qu'une fricative bronchiale («bronchial hiss»). Il serait très intéressant de référer un peu plus en détail ce que Sweet cite à l'appui de son hypothèse; mais il nous faut nous borner à noter qu'il trouve une forte ressemblance entre *ḥ* et le sifflement qui accompagne l'asthme. Or, comme l'asthme provient d'une contraction spasmodique des muscles qui entourent les petits tubes bronchiaux, il ne paraît pas impossible au point de vue de l'anatomie que les laryngales arabes dépendent d'une contraction analogue volontaire. Il est évident que Sweet n'aurait jamais risqué une explication de ce genre, s'il n'avait pas eu lui-même l'impression que ces sons se forment fort bas. Notre impression personnelle est tout opposée, et il nous est difficile d'admettre que les vieux arabes se soient trompés au point de localiser l'articulation de ces sons dans la partie du milieu du gosier s'ils s'articulaient en réalité dans les bronches. Jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit prouvé que l'articulation décrite antérieurement ne produit pas le *ḥ* arabe, il nous semble qu'on peut bien tenir pour exactes les observations de Czermak. Cela ne veut point dire que cette description soit définitive ou complète. Il se pourrait que des facteurs jusqu'ici ignorés intervinssent et modifiassent la qualité du son. Voir aussi plus bas au ʿ.

ḥ obéit pour ses combinaisons, tant avec les voyelles qu'avec les consonnes, aux mêmes lois que *h*, mais la sonorité plus forte fait ressortir davantage l'articulation secondaire produite dans la bouche. Ordinairement on suppose que de vraies voyelles ou des sons transitoires indépendants interviennent pour faciliter le passage du *ḥ* (et du ʿ) aux sons voisins. C'est tout particulièrement après un *i* ou un *u* longs qu'on a cru entendre une telle voyelle[1]. Pour le dialecte qui fait l'objet de cette étude c'est sûrement une erreur. La voyelle s'articule pure jusqu'à ce que le *ḥ* commence, mais comme *ḥ* tend à faire descendre la langue et à lui faire reprendre la position indifférente pour s'articuler aussi pleinement que possible, la différence de qualité non

[1] Voir là-dessus Brock. I, p. 195 f. α.

seulement et surtout entre un *i* long, mais encore entre un *u* long d'une part et la voyelle neutre de l'autre devient assez sensible, bien que cette dernière ne soit qu'un chuchotement rauque. A notre avis, il ne se produit point de vraie voyelle (vocalique) ou de son transitoire indépendant. Comme en articulant *ḥ* la langue ne prend jamais dans notre dialecte la position qu'elle a pour *i*, un glissement s'entend même devant un *i* long, et pour la même raison il n'existe ni devant ni après *ḥ* de *i* bref pur[1].

Exemples:

ḥmar	âne	*ʕafrəḥ*	il se réjouit
ḥmil	porte!	*ʕaḥl*	boue
ḥram	couverture	*reḥt*	j'allai
ḥ'u' sg. *ḥa''*	droit	*raḥ*	il alla
ḥabl	corde	*riḥ*	vent
ḥelu	doux, sucré	*'abiḥ*	vilain
ḥal	état	*miḥ*	bon
ḥili	ruse	*ruḥ*	esprit
ḥul sg. *'aḥuul*	louche	*maftuḥ*	ouvert

ʿain.

ʿ est le correspondant vocalique de *ḥ*. Contrairement à l'opinion des grammairiens arabes, beaucoup de savants, entre autres Prym et Socin, Vollers et probablement aussi Haupt[2], le considèrent comme soufflé et le caractérisent en outre comme plosive, de sorte que les rapports entre les quatre laryngales seraient: ʾ : *h* = ʿ : *ḥ*[3]. Nous y reviendrons.

Vu l'importance générale des recherches de Czermak, nous donnerons d'abord un résumé succinct de sa conception, bien qu'elle ne laisse pas que d'être vieillie. Voici comment il comprend la formation du ʿ: «Verschliesse ich die dreispaltige fissura laryngis, durch aufeinanderdrücken ihrer ränder, und treibe ich die luft kräftig gegen dieselbe an, so entsteht ein harter, eigenthümlich gequetschter

[1] Voir aux voyelles.

[2] Vollers, System p. 137; Haupt, BA. I, p. 254.

[3] Voir Trautmann, Die sprachlaute p. 90. Cet auteur ne fait que rapporter la conception de Prym et de Socin, de qui il tirait ses renseignements sur les sons arabes (loc. cit. p. 86, note 2). Vollers, System p. 141, établit l'équation ʾ : ʿ = *h* : *ḥ*; Haupt à peu près de même.

ton, indem namentlich die ränder der verticalen spalte (zwischen den innenrändern der arytænoidknorpel), ganz ebenso wie sonst die ränder der verengten wahren stimmritze, in deutlich sichtbare tönende schwingungen gerathen»[1]. ʿ se produirait donc en «vocalisant» le *ḥ*, vocalisation qui est différente toutefois de l'ordinaire, en tant que la voix ne se formerait pas au passage de l'air entre les cordes vocales, mais à son passage à travers la «fissura laryngis», fermée comme une espèce de glotte. ʿ se rapporte au *ḥ* comme la voix au chuchotement[2]. Czermak pense que ses observations font concorder d'une manière satisfaisante les descriptions données auparavant par Wallin, Brücke et Purkinje et qu'elles sont faites pour trancher définitivement ces questions.

Cependant, dans la seconde édition de ses Grundzüge[3], Brücke abandonne cette conception, après s'être convaincu que ʿ peut se produire sans rétrécissement notable du vestibule du larynx, et il aboutit à la conclusion que c'est un son forcé («presslaut») produit dans la glotte même. Il compare la formation du ʿ avec ce qui se passe lorsqu'on chasse l'air d'entre les lèvres fortement serrées, ce qui produit «einen knarrenden laut». Aussi Sievers croit-il pouvoir caractériser le ʿ comme «ein stimmhafter kehlpresslaut». Voici comment il décrit la «voix forcée»: «Les cordes vocales sont, dit-il, si fortement serrées l'une contre l'autre que l'air ne parvient pas à se frayer de passage que par une pression forcée, tout en mettant les cordes vocales en vibrations irrégulières» («unreine klangschwingungen»)[4].

Nous croyons pouvoir nous rallier à cette conception. C'est bien notre impression que pendant l'articulation l'air se fraye un passage malgré une forte résistance, et que, par ce fait, il se produit une série rapide de petites explosions, qui se confondent et font percevoir à l'oreille comme une fricative vocalique[5]. De là il ne ressort point de toute nécessité que ʿ débuterait par une explosion

---

[1] Ges. schriften I, p. 552.

[2] Loc. cit. p. 553.

[3] P. 14. Déjà dans la «Neue methode der phon. transcription» (1863) p. 252, il expose sa nouvelle conception dérivée de ses propres observations sur le docteur Semeleder, «pour qui il était aussi facile de prononcer le ʿ que n'importe quelle consonne européenne». La «fissura laryngis» se montra ici tellement large qu'elle ne pouvait aucunement servir à la production d'un son de voix.

[4] Phonetik5 § 172, 7.

[5] Cf. Wallin IX, p. 47, dernière ligne et page suiv.

ordinaire des cordes vocales; ce n'est pas le cas non plus dans notre dialecte, pas même à l'initiale, sauf peut-être dans des cas exceptionnels[1]. On remarque plutôt un glissement articulé à voix ordinaire, avant la voix forcée. Par contre, une plosive laryngale indépendante peut précéder ʿ, ce dont nous avons déjà vu un exemple plus haut dans la combinaison ʾ ʿ*ud* 'assieds-toi' (v.-ar. *uqʿud*).

Nous nous étions figuré — avant de savoir encore que les deux parties de la glotte peuvent produire des sons indépendamment l'une de l'autre — que la production de ʿ s'expliquerait le mieux si l'on pouvait admettre que la glotte respiratoire produise le *ḥ* rauque auquel la glotte musculaire ajouterait la voix (les vibrations). Or, puisque selon Czermak ainsi que d'autres savants[2], un *h* vocalique se forme de cette façon, pourquoi alors n'en serait-il pas de même de ʿ? Il n'est pas impossible non plus de produire ainsi consciemment un ʿ. Cependant la différence entre un ʿ pareil et le ʿ normal est manifeste: la voix forcée fait défaut et le frottement dans la glotte respiratoire s'entend nettement, ce qui n'est point le cas du ʿ tel que nous le connaissons[3]. Le son artificiel rappelle un *h* vocalique accompagné d'un chuchotement rauque en guise d'aspiration.

Or, si l'explication que nous avons cru pouvoir fournir de ce son est juste, il n'est pas difficile de résoudre les questions de savoir si ʿ est une plosive ou une fricative, s'il est soufflé ou vocalique. On comprend par ce qui a été dit qu'il y a eu hésitation relativement à la première de ces alternatives, et les circonstances rendent très explicable ce fait que les arabes rangent ʿ dans la classe intermédiaire entre les plosives et les fricatives[4]. Il suffit

[1] Cf. Sievers, Phonetik5 § 354.

[2] Czermak, Ges. schr. I, p. 756 note 1. Voir encore EAMeyer, Stimmhaftes *h*, Die neueren spr. VIII, en particulier p. 279.

[3] Cf. à ce sujet Ibn Jaʿiš II, p. 1460 l. 5: «n'eût été le son rauque de *ḥ*, il serait comme le ʿ» (فلولا بُحّة في الحاء لكانت بالعين). Le mot ordinaire de la langue courante pour «enroué» est *mabḥuḥ*.

[4] Il est d'un certain intérêt de noter ce que dit à ce sujet Ibn Jaʿiš (II, p. 1465 l. 24 et suiv.): «Les sons intermédiaires entre les relâchés et les durs sont originairement durs, et l'air expiré ne passe que parce qu'ils ont recours au courant d'air (*ṣaut*) d'un son voisin relâché. Ainsi, par ex. en prononçant ʿ, on recourt au courant d'air de *ḥ*.»

pourtant de prier un arabe de prononcer un ʿ isolé pour se rendre compte qu'on n'a point affaire à une plosive. Il prolongera à volonté le son et sans effort apparent, ce qui fait que, de notre point de vue, nous sommes bien obligés de le considérer comme une fricative; sous réserve toutefois pour la modification que peut nécessiter la «voix forcée». Bien que nous n'ayons pas particulièrement étudié la prononciation égyptienne, nous croyons pouvoir affirmer que le ʿ s'y prononce essentiellement comme en Syrie.

Au sujet de la seconde question, à savoir si ʿ est un son soufflé ou vocalique, nous avons également vu que les opinions sont divergentes, et peut-être ces divergences s'expliquent-elles, si l'on se rappelle que les vibrations de la voix forcée sont irrégulières[1]. On ne semble pourtant guère autorisé par cette raison à prétendre que le son est soufflé. Ce qui tranche la discussion, c'est le fait qu'on peut parfaitement articuler un ʿ soufflé (sans que ce son se confonde avec le *ḥ*[2]). Quant à savoir comment se produit la voix (les vibrations) de ʿ, nous n'oserions rien affirmer. Faut-il songer à une différence de pression d'air sous une tension égale des deux cordes vocales, ou bien à une différence de tension sous la même pression d'air, ou encore à une combinaison de ces deux facteurs? Le trait caractéristique de ʿ, à savoir qu'on le prononce en expulsant l'air sous une forte résistance, se remarque même lorsque le son n'est que chuchoté, alors que pour *ḥ* on distingue un frottement très uniforme. Il ressort de ce qui a été dit que l'articulation de ʿ doit être sentie un peu plus bas que celle de *ḥ*. Sans insister autrement sur ce point, nous ajouterons qu'il nous a bien semblé à nous-même que le lieu d'articulation remonte un peu lorsque nous passons de ʿ à *ḥ*[3].

Ainsi qu'on est à même de se rendre compte par ce qui précède, on peut interpréter ʿ comme une voyelle «forcée». Si l'on garde de vue cette circonstance, tous les commentaires sur ses combinaisons avec d'autres sons sont superflus. Il est donc exact de dire que ʿ ne peut se prononcer sans voyelle[4], si par voyelle on entend

---

[1] Voir plus haut p. 45.

[2] Nous sommes ici d'un autre avis que Wallin (IX, p. 50, dernier alinéa).

[3] On retrouve la même idée chez Ibn Jaʿiš (II, p. 1460 l. 4), qui écrit: «Le son articulé le plus en bas est ʿ, puis vient *ḥ*, et enfin *h*». Son opinion diffère, comme on le voit, de celle de Zam.

[4] Cf. par ex. Socin, Diwan aus Centralarabien, Vol. III, p. 206.

cette voix forcée, modifiée quant à son timbre lors de son passage à travers la bouche, qui constitue l'élément essentiel de ʿ. Mais si l'on veut dire qu'une voyelle articulée de la façon ordinaire précéderait ou suivrait nécessairement le ʿ, pour qu'il puisse se combiner avec une autre consonne, il n'est rien de plus faux, au moins pour notre dialecte. Grâce à l'affinité étroite qui existe entre cette consonne et les voyelles, ʿ se prononce de préférence sans voyelle dans le sens ordinaire du mot[1]. C'est du reste ce que notre meilleur maître indigène avait fort bien compris, de sorte qu'il nous avertissait de ne pas prononcer de voyelle où il n'en fallait pas.

A l'égal des autres laryngales, un ʿ seul s'articule avec la voyelle neutre. Même lorsque ʿ est combiné avec une voyelle, cette qualité s'entend très distinctement dans la plupart des cas. Nous pouvons à ce sujet renvoyer à Brücke qui, dans ses Grundzüge₂ p. 148, expose une opinion qui nous paraît parfaitement juste. La transition des voyelles plus éloignées (par leur qualité) à la voyelle neutre du ʿ se fait ici encore plus distinctement que pour le *ḥ*, à cause des vibrations de la voyelle neutre. D'un autre côté nous n'avons point observé d'influence du ʿ sur la qualité des voyelles longues[2]. Pas plus que tout à l'heure pour *h* et *ḥ*, nous n'avons jugé nécessaire ni même opportun de noter la voyelle inhérente à ʿ.

Avant de terminer nous signalerons que ce n'est pas sans difficulté qu'on prononce de façon satisfaisante un ʿ suivi d'une voyelle brève. ʿ a une tendance marquée à empiéter sur la voyelle, en d'autres termes: la voix forcée veut résonner plus longtemps qu'il ne faut, tendance qui, lorsqu'elle est exagérée, donne à la voyelle suivante l'illusion d'être longue.

Exemples:

ʿmıltʿ	je fis	*ʿeʾʿdu*	ils sont assis
sabʿ	sept	*ʿarabı*	(la langue) arabe

[1] Il nous semble particulièrement étrange que dans le dialecte tunisien qui, comme le dialecte syrien, se signale par la chute fréquente des voyelles, précisément le ʿ (et le *h*) ait besoin devant une consonne de s'adjoindre une voyelle. Voir Stumme, Gram. des tunis. arabisch p. 3 ζ). N'y aurait-il pas là une confusion avec la voyelle inhérente à ʿ ?

[2] Cf. Brock. I, p. 195 f. α.

ʿemɔl	il fit	*ṯase*ʿ	large [1]
ʿəmṛ	vie, âge	*ṛžeʿt*	je retournai
ʿad	il retourna	*ba*ʿ	il vendit
ʿid	fête	*bi*	vends!
ʿud	luth	*rɔbi*ʿ	printemps
*biržɔ*ʿ	il retourne	*žu*ʿ	faim
*ṣane*ʿ	serviteur	*dmu*ʿ sg. *damʿɔ*	larme.

Combinaisons des consonnes.

Comme c'est un trait caractéristique de notre dialecte que les voyelles brèves tombent, ce qui donne naissance à de nombreuses combinaisons de consonnes, nous avons déjà, dans les pages précédentes, en parlant des sons particuliers, donné queiques exemples de telles combinaisons [2]. Nous ajouterons seulement que celles des lois d'assimilation qui, en général, s'appliquent sans exception, sont encore valables ici. Lepsius fait la remarque, au sujet d'un cas de ce genre, que «les arabes prononcent *t* et *d* devant *n* 'vollständig', c'est-à-dire [*n* s'articule] seulement après rupture (orale) du contact produisant *t* et *d* [3]». Il s'appuie, pour cette opinion, sur un texte publié par de Sacy dans les «Notices et extraits» (IX, p. 1 et suiv.) et traitant de la prononciation des sons arabes. On y trouve (p. 39, avant-dernière ligne et suiv.) un avertissement de ne pas négliger la prononciation des *t* et des *δ* devant un *n*. Nous croyons qu'il est bon de ne pas attacher trop d'importance à ce passage. Si, vraiment, il s'agit de la prononciation ordinaire avec explosion vélaire, la mise en garde contre une prononciation négligée ne pourrait-elle pas précisément révéler que cette prononciation était courante dans la langue vivante? Nous avouons n'avoir jamais remarqué, en ce cas, une prononciation divergeant de l'ordinaire, et nous avons cru avoir affaire à la prononciation normale pour toutes les langues d'une pareille combinaison.

---

[1] Loc. cit. p. 196 β.

[2] Au sujet de l'incompatibilité de certaines consonnes, qui les empêche de se trouver immédiatement l'une auprès de l'autre dans le même thème, nous renvoyons à de Sacy, Gramm.₂ § 61.

[3] Ar. sprachl. p. 110 note. Nous avons traduit mot à mot. Le sens paraît clair, bien que mal exprimé, à moins toutefois qu'il n'y ait une simple erreur d'impression.

Pour terminer, nous ajouterons encore que dans les groupes de deux tenues, la première fait toujours explosion avant que l'autre ne commence, par ex. *bṵktub* 'il écrit', avec explosion complète et distincte du *k*.

Changements des consonnes.

Sur les changements des consonnes comme sur d'autres questions phonétiques, les arabes ont élaboré un système de règles, dont Zamaḫšarī donne un résumé dans quelques chapitres de la dernière partie de sa grammaire. Ce sont, en particulier, les chapitres qui traitent de la permutation des consonnes (*'ibdālu l-ḥurūf*) et de l'assimilation complète (*al-iddiġām*) qui nous intéressent ici; le chapitre sur *al-i'tilāl* traite surtout des consonnes «faibles» (les semi-voyelles)[1]. Le premier de ces chapitres contient aussi — et cela se comprend facilement — des modifications du genre que nous rapportons à l'assimilation partielle. En certains cas, notamment en ce qui concerne *al-iddiġām*, les arabes, poussés par leur ardeur d'assurer à la lecture du koran une prononciation parfaite, sont sans doute allés trop loin en établissant leurs règles[2]. Beaucoup d'observations relevées par Zam. n'intéressent plus la langue actuelle. Aussi ne le citerons-nous qu'exceptionnellement dans cette partie de notre étude.

Nous nous sommes proposé d'exposer ici dans leurs grandes lignes les principales relations entre le vieil arabe et notre dialecte. Nous laisserons donc en général de côté le développement de mots nouveaux empruntés à d'autres langues. D'ailleurs nous ne prétendons nullement épuiser le sujet.

Changements spontanés.

Comme nous avons voulu traiter à part les changements assimilatifs produits par l'influence d'une consonne sur une autre, nous avons choisi cette rubrique pour les autres changements, bien que nous y fassions entrer différents phénomènes qui s'expliqueraient mieux comme des phénomènes conditionnels.

[1] Zam. pp. 172—177, 188—197, 177—187 respectivement.
[2] Cf. Fleischer, Kl. schr. I, p. 100.

Dentales.

1. Nous remarquons en premier lieu l'absence des interdentales v.-ar. A cette classe appartenaient þ, ð̣ et le son que nous sommes convenus de désigner par *ẓ*[1]. Si nous reconnaissons à Zam. l'autorité suffisante pour bien déterminer la valeur primitive de ce dernier son, nous sommes alors en droit de croire que c'était une interdentale vocalique emphatique et qu'il faudrait désigner par *ð̣*[2]. Il existait cependant en vieil arabe une autre prononciation de ce son, désignée par le mot *mustahǧan* «estimé incorrect» (Vollers[3] «unclassical») et que Zam.[4] décrit comme «le *ẓ* qui est comme le *þ*» (*aẓ-ẓā'u llatī kaþ-þā'i*). Il entend évidemment par là un þ emphatique, c'est-à-dire le son soufflé. Tandis que cette prononciation dialectale de *ẓ* a disparu, sans laisser de trace dans la langue vivante, la prononciation dialectale de *ṭ*, qui selon les phonétistes faisant autorité a primitivement été prononcé *ḍ*[5], règne seule dans tous les dialectes vivants[6].

[1] Voir p. 15 note 2.

[2] Lorsque Brockelmann (I, p. 129 c α) traite le son primitif de soufflé, soit égal à þ, et fonde cette opinion sur la définition de Ibn Jaʿiš, il oublie que Ibn Jaʿiš, aussi bien que Zam., range ce son parmi les consonnes vocaliques (voir II, p. 1465, l. 9). Il ne semble pas non plus en droit de s'appuyer sur Wallin, auquel il renvoie également, car de la description de Wallin il ressort, en dépit d'un certain manque de clarté, que le son qu'il a entendu en Wādī-Tīh était vocalique (XII, p. 626 en bas): «kam mir — dit-il — wie ein dumpf tönender, dem ث oder dem engl. *th (thing)* entsprechender intonirter emphatischer laut vor». Autant que nous l'avons pu voir, Wallin n'emploie le terme «intonirt» qu'au sens de «vocalique» (cf. entre autres loc. cit. p. 626, au milieu de la page). Littmann (Ar. volksp. p. 5) et Stumme (Tunis. M. und G. p. XVIII) interprètent Wallin de la même façon que Brockelmann. Mais si l'on s'adresse à Vollers, suivant l'indication de Brockelmann (I, 129 c β), on apprend que Vollers professe précisément une opinion tout à fait opposée à celle qu'a énoncée Brockelmann.

[3] System p. 134 et suiv. Au sujet de la distinction importante entre sons «classiques» — divisés à leur tour en «primitifs» et «dérivés» — d'un côté et «dialectaux» («unclassical») de l'autre, nous renvoyons à l'exposé de Vollers (p. 135 et suiv.).

[4] P. 189 l. 11. L'exposé des sons dérivés et dialectaux mentionnés dans la note précédente se retrouve chez Zam. à la même page l. 5 et suiv.

[5] Voir p. 10.

[6] Partant nous avons en v.-ar. des cons. emphatiques correspondantes aux *ð* et *d* vocaliques, mais non à *þ* et *t*.

Seule, la prononciation reconnue classique de *ẓ* explique sa valeur phonétique actuelle. Aux interdentales v.-ar. correspondent des gingivales, plosives ou fricatives, soit *þ* > *t* ou *s*, *ð* > *d* ou *z*, *ḍ* (*ẓ*) > *ḍ* ou *ẓ*. Brockelmann (I p. 131 h α) estime que le développement normal, conforme aux lois phonétiques, mène aux plosives, tandis que les formes prononcées avec des fricatives ne seraient que des emprunts au vieil arabe, dans lesquels on aurait substitué des «zischlaute mit rillen-bildung» à «solche mit spaltförmiger öffnung» (loc. cit. p. 120 f α). Certes, la prononciation fricative est très répandue dans un si grand nombre de mots qu'il est difficile d'admettre que ce soient tous des mots d'emprunt; mais si l'on y regarde de plus près, on voit que ce sont les mots plus «vulgaires» qui ont des plosives, tandis que ceux où il y a des fricatives appartiennent à une langue plus relevée ou plus solennelle[1]. Cela apparaît surtout dans les cas où il existe des mots du même thème avec des plosives et des fricatives.

þ > *t*, par ex.

talž	neige	*tlatı*	trois
taur	bœuf	*tmanı*	huit
taub pl. *tıab*	vêtement	*thın*	épais, gros
taʿlɒb	renard	*tʾıl* (*taʾʾɒl*)[3]	lourd
tamɒr	fruit[2]	*ʾttauɒb*	bâiller
tum	ail	*ktır* (*kıtır*)	beaucoup
tar	vengeance	*mʿattɒr*	misérable
tamɒn	prix	*uıttab* (*uaþþāb*)	névralgie
tnæen	deux	*baʿat*	envoyer

þ > *s*, par ex.

habıs (*habası*)	malin	*ʿabɒs*	en vain
bhæes	puisque	*bahs*	examen

þ > *t* et *s*, par ex.

tabıt nom de famille, mais *sıbıt* 'être ferme';
ʾattɒr 'faire impression' (*fı* 'sur') à côté de *ʾassɒr*;

---

[1] La prononciation de la ville (Beyrouth) avec des fricatives a souvent dans la montagne une variante avec des plosives (Bh).

[2] Ha p. 187 frucht *samra*. Comme on le verra par ce qui suit, les deux formes existent souvent l'une à côté de l'autre. Nous ne donnons que la forme que nous avons entendu employer nous-même, sans prétendre d'ailleurs que ce soit la seule existante.

[3] Lorsque le même thème donne plusieurs mots ayant subi la même évolution, nous n'en noterons en général qu'un seul.

mıtl 'comme', *matvl* 'proverbe', *matvlvn* 'par exemple', à côté de *masvlvn*;

ḥaddvtı 'petit récit'; mais *ḥadıs* 'conversation', *ḥadsı* 'événement';

u̯ırtı 'héritage', *u̯arıt* 'héritier', à côté de *u̯arıs*, *mı̯rat* 'héritage', à côté de *mı̯ras*.

ð > *d*, par ex.

dıb	loup	*dıblan*	fané, flétri
dæ̯nı	oreille	*dıbbanı*	mouche
da'ṇ	barbe	*dehvb*	or
dabvḥ	abattre, tuer	*draʿ*	bras
dab	fondre	*faḫd*	cuisse

ð > *z*, par ex.

zat	soi-même	*ʿazab*	douleur, tourment
zakı	perspicace	*kızb*	mensonge
'ızv	si	*razıl*	vicieux
'azv	nuire	*tılmız*	élève

ð > *d* et *z*, par ex.

dakvr 'sexe mâle', mais *zakvr* 'mentionner', *zıkr̥* 'récitation religieuse', *tızkrı* 'passeport';

danvb 'queue', mais *zamb* 'faute';

dlıl 'vil, humble', *ı̯a dıllı* 'que je suis malheureux!'; à côté de *dlıl* il y a aussi *zvlıl*;

du̯' 'goûter', mais *zau̯'* 'goût';

ʿadımmtı (Bh) 'sur mon honneur', à côté de *ʿazımmtı* (Beyrouth);

madnı ('*vdan*, *ṇ'addın*[1]) 'minaret', mais *'ızṇ*, 'permission', *mnıstaʿzın* 'nous demandons la permission';

hadv, *hadak*, etc. 'celui-ci', 'celui-là', mais *kazv* 'ainsi';

'aḫad 'prendre', *matuaḫıdnı* 'pardonne-moi', à côté de *matuaḫızmı*;

(*'amr̥*) *nafıd* '(ordre) qui s'exécute', à côté de *nafız*, *naffvd* 'faire exécuter un ordre'.

ḍ > *d*, par ex. *dufr̥* 'ongle', *ḥədı* (*bı*) 'obtenir', *dall* 'continuer'.

ḍ > *z*, par ex.

zann	croire, penser	*nazam*	loi, ordre
zarıf (*zarf*)	beau	*u̯azıfı*	charge, fonction
(*ʿatmı*) *zulmı*	obscurité	*u̯azab*	persévérer
zalım	tyran, oppresseur	*ʀalız*	grossier, rude[2]
ḥazz	bonheur	*u̯aʿaz*	prêcher
nazm	poésie, vers	*ḥafaz*	garder[2]

[1] Ha *azān*, *muazzin*. [2] Bh *ʀalıd*, *ḥafad*.

ð̣ > ḍ et ẓ, par ex.

ḍahar 'sortir', *ḍahr* 'dos', *ḍuhr* 'midi', mais *ẓahar* 'être évident, clair' (*ẓẓahir* 'il apparaît');

ʿaḍm 'os', mais *ʿaẓum* 'grand';

naḍur 'lunette, longue-vue', mais *naẓar* 'regard', *manẓar* 'vue'.

2. ḍ était formé en v.-ar. selon Zam.[1] «entre le commencement du bord de la langue et les molaires les plus rapprochées». Comme on le voit, le son est de la même famille que le *l*[2] et devra être considéré comme un son latéral, bien qu'il ne soit point caractérisé par la qualité d'*inḥirāf* attribuée à *l*[3]. Ce son figure chez Zam. comme le n° 7 de l'ordre précédant *l*, mais contrairement à *l*, il n'est pas rangé dans la classe intermédiaire, mais parmi les fricatives. Quant à sa valeur, nous nous bornons pour le reste à renvoyer à Vollers System p. 145 et suiv., ainsi qu'à Lepsius Ar. sprachl. p. 135 et suiv. Le ḍ avait cependant en arabe, dès l'époque la plus reculée, deux autres valeurs «non classiques», à savoir *ð* et celle exprimée par la désignation *ḍ*[4]. Cette dernière valeur a passé dans notre dialecte. La première (*ð*), qui se confond avec la valeur classique de *ẓ*, se retrouve, on le sait, dans plusieurs dialectes, même au Liban où nous l'avons entendu prononcer d'une façon particulièrement marquée par notre hôte à Bhamdoun, surtout à la fin des mots, par ex. dans *ʾarð* 'terre'. Lorsqu'il prononçait ce mot, on apercevait sa langue qui sortait entre les dents.

Outre le mot *ẓabṭ* 'officier' et ses dérivés, empruntés au turc, ḍ se prononce comme *ẓ* dans le mot très usuel *maẓbuṭ* 'vrai, précis' (avec un *ẓ* emphatique et non pas avec *z*[5]). On rencontre pourtant ce mot également sous la forme *maḍbuṭ*.

Palatales et Vélaires.

1. ǧ. Outre le changement du lieu d'articulation déjà mentionné (p. 33), ǧ d'affriquée[6] est devenue fricative. Les arabes comptent ǧ, comme nous l'avons vu, parmi les plosives. La plosive tombée, *ž* reste. C'est là, comme on sait, un développement que

---

[1] P. 188 l. 18: للضاد اوّل حافة اللسان وما يليها من الاضراس

[2] Cf. Brock. I, p. 132 k α. [3] P. 17.

[4] Vollers, System p. 146. [5] Brock. I, p. 131 g.

[6] *dž*, ou comme l'explique Vollers (System p. 142 et suivantes), *dj*.

nous pouvons observer, de nos jours, en Galilée par ex., où le mot *dẕ̌ạẕ̌ı* 'poule' fait *ẕ̌ạẕ̌ı*. Cette valeur aura certainement existé déjà dans des dialectes du vieil arabe, car il y avait selon Zam. une prononciation de ǧ comme *š*, ce qui ne peut guère signifier autre chose que *ẕ̌*[1].

2. **q** (développé d'un *g* articulé en arrière[2]) a passé dans notre dialecte à '. On explique généralement ce fait en disant que **q** s'est prononcé d'abord avec une explosion des cordes vocales, et que, l'explosion vélaire ayant disparu, seule cette explosion laryngale a subsisté. Cette explication peut être exacte, mais une plosive laryngale a fort bien pu remplacer une vélaire sans avoir déjà existé auparavant[3]. On n'est donc nullement en droit de partir du passage de **q** en ', pour conclure à une explosion des cordes vocales pour **q**. Nous avons déjà fait observer (p. 32) que cette explosion des cordes vocales n'a au moins rien de constitutif pour **q**.

Laryngales.

Au hamza correspond en bien des cas un *u̯*. Ainsi, par ex., lorsque le hamza se trouve double entre deux *a* brefs ou simple après un *a* long: *rau̯u̯ʊs* 'il tailla (la plume) pointue' (v.-ar. *ra"as*); *'ttau̯ʊb* 'il bâilla' (v.-ar. *taƀā'ab*). D'une manière sporadique, on note aussi par ex. *matu̯ạḥıdnı* 'excusez-moi' (inf. *mu̯ạḥazı*), où *u̯* est causé par un *u* tombé plus tard; *ru̯u̯ʊsʊ* sg. *rau̯u̯s* 'directeur, chef', avec assimilation progressive.

En certains cas isolés, hamza est remplacé par *i̯*, par ex. *mılı̯an* 'plein' (v.-ar. *mal'ān*); *mæe̯bʊr* (= *'ıbrı kbı̯rı*) 'greffoir' (v.-ar. *mi'bar*). Notons enfin *ma bısau̯l* 'c'est égal, peu importe' (v.-ar. *sā'al*), où il y a eu assimilation à l'*i* suivant.

Semi-voyelles.

Un *u̯* et un *i̯* primitifs réapparaissent souvent dans des formes où l'on écrit maintenant en vieil arabe un hamza[4]. Ainsi *i̯* précède un *i* primitif, soit que le thème ait un *u̯* ou un *i̯*, par ex.

---

[1] Loc. cit. p. 143 en haut; Zam. p. 189 l. 10.
[2] Cf. pages 10, 34 note 2; Brock. I, p. 121 b β.
[3] Voir entre autres Sievers, Phonetik₅ § 755.
[4] Cf. Brock. I, p. 53 g, h.

dans le part. I *'ạụm* 'étant debout' de **qāụim* (v.-ar. *qā'im*). Un participe très usuel a cependant gardé le *ụ*, c'est *ʿạụz* 'pauvre, indigent' (v.-ar. *ʿā'iz*), mais à côté de cette forme on trouve aussi *ʿạụz*. Nous signalerons également les formes du pluriel brisé mafāʿil et mafāʿilat, par ex. *ʿažạụb* sg. *ʿažịbı* 'miracle' (v.-ar. *ʿağā'ib*), *mlạıkı* sg. *mlạk* 'ange' (v.-ar. *malā'ikat*).

ẹ se produit aussi devant un **a** primitif en certains cas où en v.-ar. il est tombé et où les voyelles après cette chute se sont contractées, par ex. *dạụạụ* 'remède' (v.-ar. *dạụāt*); *mrabbạụ* 'élevée' (v.-ar. *murabbāt*)[1]. Cf. aussi *hạụmạt*[2], sg. *hạụv* 'temps', 'état atmosphérique' (v.-ar. *haụā'*), *mallvụn* sg. *mạllv* 'puiseur d'eau' (v.-ar. *mallā'*).

Enfin nous ferons observer qu'à tous les verbes tertiæ *ụ* correspondent des tertiæ *ị*[3].

Liquides.

On trouve des exemples assez nombreux de changements parmi les sons de ce groupe, mais nous n'avons pas jugé nécessaire de les réunir tous ici, puisqu'ils figurent en général dans les manuels. En outre, ils appartiennent à différentes catégories, telles que changements spontanés, assimilation et dissimilation; au reste, de chacune de ces «lois phonétiques», on ne trouve qu'un ou deux exemples.

Important au point de vue grammatical est le passage de *m* à *n* dans les suffixes *hum, hon, kum, kon* (p. 83)[4], ainsi que l'assimilation du *b* à *m* devant *n* dans la première pers. pl. de l'imparfait, par ex. *mın'ụl* 'nous disons' de **bin'ụl*. Une forme très fréquente est *mnụḥ* 'bon', à côté de *mlụḥ*. Parmi les phénomènes de dissimilation nous comptons *ṃbạreḥ* 'hier' de *ḷbạreḥ*.

[1] Pour d'autres exemples voir p. 106 et suiv.

[2] De telles formes du pluriel fém. sont très ordinaires et désignent une certaine quantité de quelque chose. Comme on le voit par cet exemple, leur usage s'est étendu jusqu'à embrasser des choses assez abstraites. Ainsi l'on peut faire une distinction entre le temps en général et un certain état atmosphérique, en quelque sorte déterminé.

[3] Ici comme partout ailleurs nous ne noterons point les cas où l'accord est parfait entre le dialecte et le vieil arabe.

[4] Cf. Brock. I p. 136 a. Il semble qu'on pourrait aussi compter dans cette catégorie *ḥal'ụn* 'gosier', v.-ar. *ḥulqūm*.

Assimilation.

I. Sons non emphatiques.

Nous parlerons plus bas (sous II) de l'assimilation des consonnes en tant que l'articulation emphatique est affectée; ici seront traitées les autres sortes d'assimilation que subissent les consonnes, tant les emphatiques que les sons non emphatiques.

a) Assimilation régressive.

Nous avons déjà, dans la description des sons, touché à diverses questions qui se rapportent à l'assimilation, telles que la transformation d'une consonne vocalique en soufflée et inversement, sous l'influence d'un son voisin. Aussi, laisserons-nous de côté des cas tels que le développement des mediæ vocaliques en mediæ soufflées, ainsi que tout autre changement, que ce soit vocalisation d'une consonne soufflée ou dévocalisation d'une consonne vocalique, si la consonne obtenue n'existe pas dans le dialecte comme son indépendant. Pour tous ces cas nous renvoyons à la description des sons.

1. **t** > *d*, *ḍ* devant *d*, *ḍ*; ainsi le préfixe des formes V, VI et X, par ex. *bɪddabbɒr* 'il se laisse conduire'[1], *sḍdall* 'il demanda son chemin'; le *t* du préformatif, par ex. *bɪdde''* 'tu bats', *bɪtrɪḍ̯ ɪ̯ḍdall* 'tu veux rester', v.-ar. *taduqq*, *taẓall*[2].

t > *d* (*ḍ*) devant *z ž* (*ẓ*) dans les mêmes formes, par ex. *džaɪ̯ɪ̯ɪ̯nz* 'il s'est marié', *bɪdzɪ̯rnɒ* 'tu nous visites', *bɪdžɪ̯b* 'tu amènes'.

2. **d ḍ** > *t ṭ* devant *t*; ainsi devant le *t* de l'afformatif, par ex. *'ɒḫatt* 'je pris', de *'aḫad*; *'abaṭṭ* 'tu saisis', de *'abaḍ*. De même devant le *t* de la terminaison du féminin, par ex. *sɪžžaṭṭɒk* 'ton tapis', de *sɪžžaḍɪ*; *'ɪ̯ṭṭɒ* 'ma chambre', de *'ɪ̯ḍa*; *mɪnžɪ̯ṭṭæ̯en* '2 medjidi'; *šhaṭṭ ɪ̯ṭṭɪlmɪz* 'le certificat de l'élève'.

3. **n** > *m* devant *b*[3], lorsque *n* n'est pas syllabique, par ex. *'ɪmbɪɒ* sg. *nabɪ* 'prophète' (v.-ar. *nabīi*)[4].

4. Le l de l'article s'assimile, outre aux lettres solaires ordinaires, à *ž*, par ex. *žžabɒl* 'la montagne (le Liban)'.

5. Entre les vélaires il n'y a pas d'assimilation, contrairement à ce qui est le cas en vieil arabe[5] et dans plusieurs

[1] Tu p. 13 l. 9.

[2] Dans ces cas nous avons aussi observé une prononciation avec une mute devant *d*, mais nous considérons la prononciation donnée dans le texte comme bien plus usuelle.

[3] Zam. p. 174 l. 20.

[4] Sur *n* devant *f* et *k*, voir pages 17 et 35.

[5] Zam. p. 192.

dialectes. Les laryngales ne s'assimilent que très rarement. Lorsque *ḥ* précède ʿ, c'est ordinairement ʿ qui, en qualité de son vocalique, l'emporte, par ex. *rạʿ ʿaššạm* 'il est parti pour Damas', de *rạḥ*.

b) Assimilation progressive.

Cette assimilation ne se trouve que dans quelques exemples, comme *nuṣṣ* 'moitié', v.-ar. *niṣf*, pl. *ṇṣạṣ*; *'add (mv)* 'autant que', de *qadar*. Il n'y a que le *h* qui s'assimile régulièrement à un *ḥ* précédent, par ex. *ụftaḥḥv* 'il l'ouvre', *maṭraḥḥa* 'à sa place'; par contre il ne s'assimile pas à un ʿ précédent, par ex. *bạʿhv* 'il la vendit'[1].

II. Sons emphatiques.

Il n'est pas nécessaire ici de faire de distinction entre assimilation régressive et assimilation progressive, car un son emphatique s'assimile les sons non emphatiques correspondants, tant ceux qui le précèdent que ceux qui le suivent. Les sons emphatiques influencent souvent le mot entier ou même un mot voisin, et les voyelles aussi bien que les consonnes s'en ressentent[2]. Ainsi, par ex., un mot comme *basīṭ* 'simple' n'est pas prononcé avec un *s* ordinaire et un *t* emphatique: *s* passe à *ṣ*, qui ensuite, à son tour, influence l'**a** précédent, pour donner ainsi la forme *baṣụṭ*. Il nous paraît inutile d'en donner beaucoup d'exemples[3]; nous nous bornons à faire observer que le *t* de l'afformatif et le *t* du féminin passent à *ṭ*, si une consonne emphatique les précède immédiatement, par ex. *ḥafaẓṭ* 'je gardai'; *'ụṭṭa* 'ma chambre', de *'ụḍta*. C'est également le cas pour le *t* du préformatif, si la première radicale est emphatique, par ex. *ƀṭụḍrub* 'tu frappes', *ƀṭụṭla'* 'tu montes'. Comme l'influence d'un son emphatique sur les sons environnants décroît en proportion de la distance, il est souvent malaisé de décider si l'emphase doit être indiquée ou non.

---

[1] Sur un cas éventuel d'assimilation progressive, voir p. 105.

[2] Cf. au sujet de l'assimilation totale Zam. p. 194, l. 20: «La règle pour les consonnes emphatiques, lorsqu'elles sont assimilées (à d'autres consonnes), est que l'emphase se maintient»: والاقيس فى المطبقة اذا ادّغمت تبقية الاطبق V. là-dessus aussi Fleischer, Kl. schr. I, p. 101.

[3] Plusieurs exemples aux voyelles p. 80 et suiv.

Nous avons vu plus haut qu'il existe un rapport entre les sons emphatiques et les vélaires. Il n'y aurait, partant, rien d'étonnant à ce que les vélaires influençassent les sons voisins, de façon à les rapprocher d'une prononciation emphatique. C'est aussi le cas. Outre les vélaires, cette tendance s'observe pour *r*, qui en certains cas est assimilé par les savants indigènes aux vélaires et, comme elles, caractérisé par le tafḫīm (p. 21). Quelques savants admettent sur une vaste échelle pour ces sons une influence de ce genre, communiquant aux sons influencés une articulation tout à fait emphatique[1]. Nous ne croyons pas pouvoir souscrire à cette opinion. Nous avons certes noté un assez grand nombre de mots où l'on pourrait supposer qu'une transition pareille ait eu lieu, mais, à l'exception de quelques exemples, nous sommes tombés d'accord, notre meilleur maître indigène et nous, pour distinguer nettement les consonnes emphatiques ordinaires des consonnes ainsi influencées. Ainsi, par ex., *t* dans *ṯar* 'vengeance' diffère du *t* emphatique dans *ṭar* 'il vola'.

Dans les pages précédentes nous avons vu que les arabes établissent une distinction entre deux différents degrés de tafḫīm, dont le plus fort appartient aux consonnes emphatiques. Sans doute, nous avons affaire ici à un fait correspondant à ces deux degrés. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette question, car, après notre retour de Syrie, nous avons trouvé des difficultés à la résoudre définitivement à l'aide des matériaux réunis là-bas. Nous pouvons toutefois dire qu'il ne semble point y avoir lieu de supposer une influence spécifique d'un **q** «emphatique», autre que celle des vélaires en général. Un exemple sûr de transformation en consonne emphatique à cause d'un *r* précédent nous est fourni par *žarraṣ*, 'exposer qu à la risée'[2], transformation qui est particulièrement manifeste dans le nom *žurṣa* 'honte, scandale', lequel, avec un *s* ordinaire, aurait eu la forme **žursa*. Comme exemple de cas où nous restons hésitant, nous noterons *saḫin* 'malade', mot dont l'*a*, d'après les règles ordinaires (voir à l'**ā**), aurait dû subir l'imāla. Cela n'étant pas le cas, nous n'avons pas trouvé d'autre explication que de supposer une transformation du *s* en consonne emphatique. Mais comme nous venons de le faire observer pour *r*, l'articulation emphatique n'est point très prononcée, et là encore la consonne comme la voyelle suivante se distinguent de la prononciation

[1] Ainsi par ex. Willmore₂ p. 11 et suiv.

[2] Landberg Prov. p. 55.

emphatique typique. Seules, de nouvelles recherches montreront s'il est possible d'établir des règles pour une pareille influence des vélaires. Nous ne voulons point nier par là qu'une transformation en articulation emphatique, provoquée par la présence de vélaires, ne puisse avoir lieu sur une plus vaste échelle ailleurs que dans notre dialecte.

Inversement, on rencontre aussi une assimilation entre sons emphatiques et non emphatiques par suite de laquelle l'emphase disparaît. Ce genre d'assimilation est certes assez rare, et nous n'en citerons que quelques exemples. C'est notamment *d* qui paraît exercer une influence dans ce sens, par ex. *saddɒ'* 'il crut' (v.-ar. *ṣaddaq*), *sandu̱'* 'malle', à côté de *ṣandu̱'*. De même, *i* peut influencer le *ṣ* et le faire passer à *s*, par ex. *bisu̱r* 'il devient', à côte de *biṣu̱r*. Nous citerons encore *rakɒd* 'il courut' (v.-ar. *rakaḍ*), *dirs* 'dent molaire' (v.-ar. *ḍirs*). Lorsque deux consonnes sont contiguës et que l'une d'elles est emphatique, le maintien de l'emphase est, à notre connaissance, sans exception.

Chute de consonnes.

I. Hamza.

Comme son initial, hamza subsiste généralement[1]. Ce n'est que lorsqu'il est étroitement lié à un mot précédent qu'il disparaît parfois. Dans le parler courant ce phénomène n'est sans doute pas rare. Mon meilleur maître n'en était pas moins d'avis que le hamza se prononçait même en ce cas, comme par ex. dans *ḥabb 'ɪnn* 'il voulut (que)'; aussi l'avons-nous respecté dans l'écriture. En bien des cas, un mot avec un hamza initial s'unira au mot précédent de façon à n'en former qu'un seul, auquel cas hamza disparaît, par ex. *mnœe̯n* 'd'où', de *min 'aiṇ*, *lœe̯š* 'pourquoi', *mɪdrɪ* 'je ne sais pas', v.-ar. *mā 'adrī*, etc. C'est là le cas de la combinaison de *b* avec la première personne du sing. de l'imparfait, par ex. *bɪktub* 'j'écris' de *'iktub*. Cf. aussi *stannɒ* 'attends', de **st'anna*. Une combinaison digne d'être notée est celle des adjectifs numéraux simples avec un nom suivant commençant par hamza. Les adjectifs numéraux prennent alors la désinence du féminin, dont le *t* s'unit à la voyelle suivante en supprimant le hamza, par ex. *ḥamst*

[1] Cf. Littmann, Neuar. volksp. p. 2.

ʿalaf '5000', *tlatt ʿnam* 'trois jours'. Après le *l* de l'article, le hamza subsiste régulièrement, par ex. *l'ism* 'le nom'. Une combinaison comme *ʿamlanal* 'l'année passée' entre dans la catégorie des phénomènes déjà mentionnés. Le hamza se maintient également en général après *u* 'et', par ex. *u'ižo* 'et il vint'. Pour les cas où hamza tombe, en entraînant sa voyelle, nous renvoyons aux voyelles (p. 96 l. 2, 21).

La chute du hamza à l'intérieur des mots est traitée dans le chapitre sur l'allongement des voyelles (p. 109 et suiv.).

A la fin des mots, hamza tombe régulièrement, aussi bien après une voyelle (cf. pourtant pages 109 et 111) qu'après une consonne, par ex. *samo* 'ciel' (v.-ar. *samā'*), *ši* 'chose' (v.-ar. *šaiʾ*), pl. *'ižo* (v.-ar. *'ašiā'*), *ḍau* 'lumière, jour' (v.-ar. *ḍauʾ*), *fæʿi* 'ombre' (v.-ar. *faiʾ*); cependant, *la''* 'non' (v.-ar. *lā*, p. 110 note 1).

II. Autres consonnes.

1. Le *t* du féminin tombe à la fin des mots, lorsqu'ils ne se combinent pas à l'état construit avec les mots qui suivent. Ce phénomène appartient plutôt à la phonétique des phrases. Ex. *sini* 'année' (v.-ar. *sanat*), mais *sintiʿžžau* 'l'année prochaine'.

2. Le *n* du «tanwīn» est en général tombé en même temps que les voyelles finales brèves; il est resté principalement dans certaines expressions adverbiales, telles que *'abodon* 'ne-jamais', *'ahlon ʿasahlon* 'soyez le bienvenu', *ʿaṣbin ʿanni* 'contre mon gré' (v.-ar. *ġaṣban*)[1]. Sur les restes de la désinence du génitif, voir Nöldeke Beitr. zur sem. sprachw. p. 6 avec la note 6.

3. *h* tombe souvent à la fin des mots (cf. p. 40), par ex. *'alla* 'Dieu' (v.-ar. *allāh*), *fi* 'il y a', du vieil arabe *fīhi*. Il tombe également, tout comme le hamza, lorsqu'il est étroitement lié au mot précédent, par ex. *minu*, *mini* 'qui est-il, elle?' de *hu*, *hi*. *fæʿnu* 'où est-il?' etc. Par contre, il se maintient généralement dans les suffixes commençant par *h*, par ex. *ḍarabha* 'il la battit'.

4. On observe sporadiquement la chute d'autres consonnes, mais ce n'est principalement que dans de fortes abréviations de mots ou dans des contractions de plusieurs mots. Notons comme importante la chute du l dans la préposition *ʿalā* qui devient *ʿa*.

[1] A Bh nous entendîmes souvent les écoliers, en récitant l'alphabet, dire d'une lettre qui n'a pas de points diacritiques: *la šin ʿlæʿho* 'rien au-dessus d'elle'.

Autres changements.

Nous nous bornerons ici à rappeler que le hamza se trouve devant une voyelle au commencement des mots, même là où le vieil arabe a «leiser einsatz», par ex. *ʾismm* 'nom', *ʾibn̥* 'fils', *ʾaḷḷa* 'Dieu', *ʾudfuʿ* 'payez!', *ʾiḫtilaf* 'désaccord'. Par contre, il ne se trouve pas devant l'*u* et l'*i* quand ces voyelles correspondent à l'*u̯* et à l'*i̯* primitifs, par ex. *ulad* 'enfants' (v.-ar. *ʾau̯lād*), *iʾum* 'il se lève'.

Voyelles.

Description des sons.

Pour les voyelles nous n'avons pas, pour nous guider, de descriptions proprement dites faites par les arabes eux-mêmes. On sait qu'ils ne comptaient pas les voyelles comme de vrais sons (*ḥurūf*). Ils caractérisent les voyelles brèves d'une façon assez générale en disant que *fatḥa* = **a** est «la motion (*ḥaraka*) où la bouche s'ouvre», *kasra* = **i**, celle «où la voix (le son) baisse» et *ḍamma* = **u**, celle «où les lèvres s'approchent l'une de l'autre pendant la parole» [1]. Nous avons cependant pour guide, lorsque nous voulons nous rendre compte de leur façon d'envisager la formation des voyelles, cette circonstance que les trois «lettres» alif, **i̯** et **u̯** étaient employées pour désigner un allongement des voyelles **a**, **i** et **u** respectivement. Pour ces lettres d'allongement nous trouvons l'indication des lieux d'articulation: alif s'articule dans le gosier, **i̯** dans le milieu du palais (voir p. 32), enfin **u̯** entre les deux lèvres (voir p. 12). Il est difficile de comprendre comment les arabes ont conçu cette articulation de l'alif dans le gosier. Pour les deux autres on peut supposer qu'ils les ont comprises comme des consonnes (des fricatives), attendu qu'elles ont aussi une fonction consonante. Cependant il est évident que les arabes eux-mêmes ont hésité sur la nature de ces sons. Ainsi lisons-nous chez Ibn Jaʿiš (II, p. 1460, l. 2 et suiv.): «Al-Laiþ nous fait connaître l'opinion de al-Ḫalil, à savoir qu'alif

[1] Nous tirons ces définitions de *Muḥīṭ al-muḥīṭ*, où elles sont formulées ainsi: الفتح . . . . نوع من الحركة يُفتَح لها الفم; الكسر حركة يخفض لها الصوت; الضمّ حركة تُضَمّ معها الشفة عند النطق

et u̯ et i̯ et hamza sont creux, car ils sortent de la bouche sans toucher à (textuellement: tomber sur) aucune des voies du gosier, de la luette ou de la langue; ils ne sont que de l'air». Celui qui s'exprime de cette façon, se sera sans doute figuré l'i̯ et l'u̯ comme des semi-voyelles; mais si l'on rapproche l'une de l'autre ces deux conceptions, on est en droit d'en conclure que les arabes auront soupçonné que les voyelles elles-mêmes dépendent de certains lieux d'articulation. A l'exemple de plusieurs savants, nous concevons *i̯* et *u̯* comme des semi-voyelles dans notre dialecte.

Comme introduction à la description suivante des voyelles, nous ferons au préalable quelques observations générales. Au point de vue étymologique, il n'existe en arabe que trois voyelles, à savoir **a**, **i**, **u**. Les nuances de ces voyelles que nous distinguons dans la langue vivante d'aujourd'hui sont pour la plupart attribuables aux consonnes environnantes[1]. En règle générale, on peut dire que les consonnes d'arrière, vélaires, laryngales et gingivales vélarisées, favorisent un abaissement ou un recul de l'**i** d'avant, tandis qu'elles n'influencent guère sensiblement les voyelles d'arrière. Au contraire, les consonnes d'avant conservent l'**i** pur, mais montrent une tendance à avancer les voyelles d'arrière. A cet égard, l'influence du *r* est variable.

Si, à l'instar d'un certain nombre de récitateurs du koran, combattus d'ailleurs par les grammairiens arabes, l'on compte les laryngales parmi les consonnes «élevées»[2], l'accord, d'une part entre les consonnes d'arrière et celles que les grammairiens arabes caractérisent comme «élevées», et d'autre part entre les consonnes d'avant et les «basses», serait complet. Nous avons vu que *r* se range en certains cas parmi les consonnes «élevées».

Or, comme suivant les arabes les consonnes élevées sont caractérisées par le tafḫīm, les consonnes basses par le *tarqīq* (voir p. 21), distinction qui, d'après leur conception, doit se retrouver dans les voyelles suivantes, on serait tenté de croire que cette différence entre le *tafḫīm* et le *tarqīq* correspond à l'influence différente que les consonnes d'arrière et celles d'avant exercent dans la langue vivante sur les voyelles et que, par conséquent, elle se rapporterait

---

[1] Cf. Lepsius, Standard alph. p. 58.
[2] Not. et extr. IX, p. 8. Cf. Lepsius, Ar. sprachl. p. 132.

à la formation physiologique des voyelles. C'est aussi la conclusion qu'a tirée Wallin (IX, p. 5 et suiv.).

Cependant, nous trouvons chez les arabes eux-mêmes des indications précises sur des nuances de voyelles se trouvant entre les trois voyelles primitives. Ainsi, Zam. (p. 189, l. 8) note comme variétés secondaires d'alif et *'alifu l-'imālati* et *'alifu t-tafḫīmi*; et Ibn Jaʿiš (II, p. 1462, l. 21 et suiv.) explique ces deux termes, en disant que le premier indique une inclinaison d'alif vers **i**, le second vers **u**. Voilà donc des voyelles intermédiaires entre **a** et **i** et entre **a** et **u**. Il y a en outre une voyelle intermédiaire entre **i** et **u**, appelée en arabe *'išmām*[1]. Autre circonstance qui mérite attention: le terme *tafḫīm* sert aussi à désigner la prononciation pure, n'ayant subi aucune influence, de l'*a* (bref) — on va jusqu'à dire que «*fatḥ* s'appelle *tafḫīm*» — et aussi dans ce sens l'imāla en est le terme opposé[2]. D'autre part, comme l'imāla n'est point spécifique aux consonnes basses, **a** peut se prononcer avec *tafḫīm* même dans leur voisinage. Comment comprendre donc la différence de prononciation de l'**a** pur suivant qu'il se trouve à côté de consonnes élevées ou de consonnes basses, caractérisées à leur tour par le tafḫīm ou par le tarqīq? Cette question ne laisse pas que d'être embarrassante. Ne faut-il pas admettre la possibilité que les deux termes possèdent dans le cas présent une autre signification que celle indiquée par Wallin? Dans la langue actuelle nous n'avons plus affaire qu'à la différence entre l'**a** pur auprès des consonnes élevées et l'**a** d'imāla (= *a*) auprès des consonnes basses.

L'imāla — qu'a traité en détail Grünert, étude à laquelle nous renvoyons — suit, comme nous l'avons déjà vu, dans notre dialecte des règles bien différentes de celles du v.-ar. En v.-ar. on l'explique comme étant toujours déterminée par un **i** voisin, tandis que, dans notre dialecte, nous n'avons observé une pareille dépendance qu'au voisinage de la seule consonne *r*. En fait d'obstacles s'opposant à l'imāla *(maṯāniʿu l-'imālati)*, nous notons que dans notre dialecte s'applique sans aucune exception cette règle qu'une consonne emphatique l'empêche absolument, ce qui n'est pas le cas en v.-ar. En outre, même les laryngales peuvent entraver l'imāla, contrairement à ce qui avait lieu en v.-ar.

[1] Fleischer, Kl. schr. p. 142 et suiv.
[2] Grünert, Imāla p. 31 [475].

Un fait correspondant au *'alifu t-tafḫīmi* de Zam., bien que s'appliquant à d'autres cas, est peut-être la prononciation que l'*a* prend dans les combinaisons avec les consonnes emphatiques. Par suite de la vélarisation *a* monte un peu en haut, et son timbre se rapproche de l'*o*. Il est difficile de savoir, si cela a quelque rapport avec le renforcement du *tafḫīm* qu'on attribue — comme nous venons de le voir — aux sons emphatiques.

De même qu'il semble avoir existé en v.-ar. une voyelle intermédiaire entre *i* et *u*, il en existe une dans notre dialecte, bien que dans de tout autres positions et probablement d'une tout autre nature. Lorsqu'un *i* se trouve à côté d'une consonne emphatique, il y a une sorte de concurrence entre l'articulation prépalatale (de l'*i*) et le relèvement vélaire de l'arrière-langue, ce qui a pour résultat une articulation du milieu de la langue, produisant une voyelle moyenne, qui ressemble à l'ы russe. Aussi emploierons-nous par la suite la désignation *ɯ*[1].

Comme il nous a semblé préférable de traiter séparément les voyelles longues, nous passons maintenant à l'étude de ces sons.

Voyelles longues.

Notre dialecte connaît les voyelles longues qui suivent: *a*, *i*, *u*, *e*, *o*, correspondant aux voyelles longues du v.-ar. et aux diphtongues *ai̯* et *au̯*. Quant aux nuances que possèdent ces sons, nous les exposerons pour chaque son particulier.

ā

L'**a** long présente trois nuances, savoir *ạ ạ ạ*. Quant à sa qualité, *ạ* est l'**a** français de *pas*, *ạ* est l'**a** long continental dans par ex. le mot allemand (du Nord) *haben*, *ạ* est identique à l'**a** anglais dans *hat*. Lorsque **a** ne se trouve pas influencé par une laryngale, une vélaire, *r* ou une consonne emphatique, il se prononce régulièrement comme *ạ* (cf. pourtant VI, p. 72). En cas contraire, l'imāla peut avoir lieu ou non. Quand elle n'a pas lieu, la voyelle se prononce *ạ*; elle devient *ạ* seulement si elle est précédée ou suivie de consonnes emphatiques.

Nous donnerons ici une esquisse des lois qui régissent l'imāla,

[1] La distinction établie par Lepsius (Standard alph. p. 56 et suiv.) entre l'*i* «gutturalisé» sémitique et l'ы slave ne paraît guère justifiée.

mais nous ne nous dissimulons nullement la difficulté d'arriver à un résultat parfaitement définitif sur tous les points. Une circonstance qui ne facilite point les recherches, c'est que dans une ville comme Beyrouth, l'on rencontre des personnes venues de toutes les contrées du pays. En outre, on n'est jamais sûr que l'interlocuteur ne *ʿambuṭfaṣaḥ*, c'est-à-dire ne s'efforce de parler haut-arabe ou ce qu'il croit haut-arabe[1]. Qu'il n'y en ait pas moins lieu de chercher des règles déterminées pour ce phénomène, la suite le prouvera, espérons-nous. L'impression qu'Almkvist avait reçue de l'imāla lors de son séjour en Syrie, et qu'il résume en disant qu'elle lui avait paru très différente chez différentes personnes (Kleine beitr. p. 262), est certainement très juste sur une vaste étendue; mais en observant ce phénomène de plus près dans un terrain linguistique plus circonscrit, des traits nets se dessineront qui, croyons-nous fermement, se coordonneront en une régularité toujours plus parfaite, plus on sera en mesure de pénétrer et d'étudier les particularités de la langue. Nous ne nions certes pas que l'arbitraire ne puisse jouer un rôle ici comme ailleurs.

I. Si **a** est précédé d'une des laryngales ʾ (*q*), *ḥ*, ʿ ou d'une vélaire *ḫ*, *ʀ*, l'imāla est empêchée, par ex.

ʾal	dire	*ʿalim*	savant
bərdʾan	orange	*ḫaf*	craindre
sɛʾaʀ	lézard	*ḫadim*	serviteur
ḥal	état	*kirḫanə*	fabrique
ḥamil	portant	*dəḫḫan*	fumée
ḥaf	couverture ouatée	*ʀal*	serrure
ʿal	excellent	*ʀaʀb*	absent
ʿadi	habitude	*ləʀʀat*	langues

Nous avons noté quelques rares exemples d'imāla, dont un seul nous semble remarquable, c'est *saʿati* 'horloger' (même notation chez Ha p. 106, 9). Le second **a** serait-il devenu *a* par

[1] Il n'est pas rare d'entendre nier, même dans les classes élevées, l'existence de toute espèce d'imāla (cf. Grünert Imāla p. 41 [485]). Nous avons même une fois entendu une conférence, *ḫṭab*, au collège américain de Beyrouth, où le conférencier — un étudiant fraîchement «gradué», si nous ne nous trompons pas — prononçait régulièrement tous les *ā* de façon identique (à peu près l'*a* de l'alphabet dialectal suédois), sans tenir aucun compte des consonnes environnantes.

assimilation harmonique? Cf. aussi Ha p. 240 *siḥḥābi* 'riegel'. Il est plutôt à supposer qu'on a affaire ici à une variante de la prononciation [1].

Les autres laryngales, ' (hamza) et *h*, n'empêchent pas l'imāla [2], par ex.

'ab	août	*hat*	donne!
'alı	instrument	*hadı*	calme
'amɒn	croire	*ɓham*	pouce
'ahıd	prenant	*bahım*	pouce

Pour des exemples tels que *'ahar* et *'amɒr* voir plus bas, à IV. Il y a une exception pour le *h* dans *bərhan* 'preuve' [3].

II. Ces mêmes consonnes n'empêchent pas l'imāla, lorsqu'elles suivent l'a long (sur '[*q*] dans cette position, voir plus bas), par ex.

ṇahıd	un	*tahud*	tu prends
sahɒ	place ouverte	*dah*	avoir le vertige
šlah	ôte!		
fıllah	paysan	*frah*	poussins
fa'ıl	ouvrier	*muahazı*	«übelnehmen»
sba' pl. de *sab'*	lion	*dbaʀɒ*	le métier de corroyeur
sa'ɒ	heure		
ṇba'	se vendre	*dmaʀ*	cerveau

'(*q*) suit sans doute en général cette règle, par ex.

la'ɒ (tla'u)	rencontrer	*sa'ɒb*	convenir
lɒba'ɒ	habileté	*tna'ırnı*	tu me grondes
fua'nı [4]	supérieur	*ba'ı*	restant
ua' (pl. de *u'uı*)	un poids	*ua'ıf*	debout

---

[1] A Bhamdoun il y a là, dans la plupart des cas, une imāla. La première formule de salutation *kıf halɒk* 'comment allez-vous?' trahit l'habitant de Bhamdoun, ainsi que *hadım*, *'alım*, etc. L'imāla va ici encore plus loin, jusqu'à *æ*, voire même *e*.

[2] L'imāla nous permet donc de déterminer ici l'origine de '.

[3] Comparez dans le dialecte de Bh *rəmman* 'grenade', où *n* empêche l'imāla, probablement sous l'influence du syrien (cf. Brock. Syr. gr.$_2$ § 65, 1). Peut-être pourrait-on ranger dans la même catégorie la prononciation de Bh de *rıžžal* 'homme'? De tels exemples de *a* avec *l* ou *n* ne sont point rares à Bhamdoun.

[4] Pl. de *fu'ani*.

Nous avons cependant noté divers exemples avec *ạ* qui semblent rentrer dans la catégorie des phénomènes relatés p. 72; ex. *bạ'ɒ* 'bouquet', *štạ'* [1] 'désirer', *ḥellạ'* 'barbier'. Par contre *tnạ'ɒr* 'gronder' s'explique par l'*a* et le *r* qui viennent après le '(*q*), et *u̯ạ'ᵉ* 'tombant', ainsi que *u̯ạ'ɪf*, qui se rencontre à côté de *u̯ạ'ɪf*, doivent probablement leur *ạ* à l'*u̯* (joint au ')[2]. Dans *dərrạ'* 'pêche', qui a aussi la forme *dərræ̯'*, *r* contribue à empêcher l'imāla; cependant *r* ne doit pas être seul à produire cet effet, à en juger par un exemple comme *'errạdɪ* genre poétique de l'arabe moderne.

III. *r* empêche l'imāla dans un **ā** suivant, à moins toutefois qu'un *i* précédent ou suivant n'agisse en sens contraire, par ex.

rạd	vouloir	*m̯rạd*	Murad
rạs	tête	*krạd*	curdes
rạḥ (cf. *r̯tạḥ*)	aller	*trạk*	turcs
žrạd (v.-ar. *ǧarād*)	sauterelles	*ḥarạm*	honte
ʁrạb (v.-ar. *ġurāb*)	corbeau	*šɒrạhɒ*	avidité
trạb (v.-ar. *turāb*)	terre		

L'*i* du féminin, comme celui de la nisba, n'influencent pas l'**ā** précédent, par ex. *kɒrạmɪ* 'honneur, respect', *u̯ɒrạtɪ* 'héritage', *mu̯rạnɪ* (à la place de *mạru̯nɪ* Ha p. 223) 'maronite'.

La terminaison du fém. pl. après *r* a ordinairement *ạ*, par ex. *marrạt* 'fois', *m̯ḥạrạt* 'jours', *ᶜašɒrạt* 'dizaines', *bɒbu̯rạt* 'bateaux à vapeur, locomotives'. Cependant, l'influence d'un **i** (*æ̯*) précédent se distingue parfois, par ex. *ʁæ̯rạtu* dans l'expression *ʁæ̯rụ ʁæ̯rạtu* 'etc., et autres' (on dit aussi *ʁæ̯ru u̯ɪʁu̯æ̯rạtu*), mais *lu̯rạt* 'livres' (fem.). Nous avons aussi consigné *m̯fakkrạt* sg. *m̯fakkrɒ* 'carnet'.

L'influence de **i** est visible dans les groupes suivants d'exemples:

a) *ḥrạm* 'couverture', de *ḥirām* avec un **i** syncopé (cf. plus haut *ḥarạm*); *frạḥ* de *firāḥ*, pl. de *fɪrḥɒ* 'poussin'; *krạh* 'son salaire', de *kɪrɪ*. Ha (p. 264) note *ibrāž* de *burž* 'turm'.

[1] Bauer *ištāq*.

[2] Cf. Spitta Gram. § 13 b. Autrement *u* n'empêche point l'imāla, par ex. *u̯ạžɪb* 'devoir'. Par contre il influence l'*a* bref, voir plus bas p. 77.

Il semble incontestable que c'est *i* qui est ici cause de l'imāla; nous n'osons toutefois pas affirmer que ce son provoque toujours l'imāla dans des cas pareils. Dans *drạ*ᶜ 'bras, aune' et *žrạḥɒ* 'plaie', 'chirurgie', tous les deux avec un **i** syncopé, les laryngales suivantes pourraient bien contribuer à empêcher l'imāla.

L'imāla est régulièrement supprimée dans des formes du pluriel telles que *žiran*, *firan* des sg. *žạr* 'voisin', *fạrɒ* 'rat'.

b) *mrạu* 'miroir', *šrạu* 'achat', *'rạu* 'lecture', mots dans lesquels le *r* est à la fois précédé d'un **i** syncopé et suivi de *u*.

c) Les participes actifs I des verbes primæ **r** ont tantôt *ạ* tantôt *ạ*, sans qu'il soit possible de déterminer pour quelles raisons l'une ou l'autre voyelle s'entend. La langue a probablement une tendance à l'imāla, mais cette tendance est encore contrariée dans certaines formes. Les exemples suivants se correspondent:

rạkıd[1]	courant	*rạhıb*	moine
rạkıb	allant à cheval	*rạıeḥ*	allant à pied
rạžeᶜ	retournant	*rạbeᶜ*	quatrième

On serait tenté de conclure qu'une laryngale placée comme troisième radicale empêche l'imāla, mais à cette conclusion s'oppose *rạžeᶜ*, que nous avons entendu des centaines de fois. Par contre, il paraît très vraisemblable que dans *rạhıb*, comme dans *rạᶜı* 'pâtre', *h* et ᶜ, en qualité de deuxièmes radicales, suffisent pour empêcher l'imāla. Nous avons encore noté *rạbeḥ* 'gagnant', *rạud* 'voulant'.

d) Parmi les formes du pluriel avec la suite des voyelles **ā—i** après un *r*, on rencontre certes quelques exemples d'imāla, mais, en règle générale, l'**a** (prononcé ou syncopé) qui précède le *r* supprime l'imāla. Ex.

mrạhım	onguents	*'arạus*	épouses
mrạkıb	vaisseaux	*d(ɒ)rạhım*	argent
mɒrạueḥ	éventails	*ʀarạub*	miracles
kɒrạsı	chaises		

Nous ne pouvons citer qu'un seul exemple sûr d'un *ạ* dans cette position, à savoir *šrạne'*, de *šarnɒ'ɒ* 'cocon'[2]. Notons encore *bɒrạrı* de *barrıu* 'désert', bien que cette prononciation nous paraisse douteuse. Il est possible que le second *r* admette l'imāla en dépit du premier (comparez plus bas).

---

[1] Avec *d* au lieu de *ḍ*.

[2] Ha p. 337 écrit *šrāniq* ou *šarāniq*.

Dans le pluriel fa'ālīl l'*ā* atone est abrégé et devient demi-long. Après *r* il est naturel qu'il prenne alors un timbre intermédiaire entre *ạ* et *ạ̯* (= *a* bref), par ex. *brạ̯ạ̯ạz* de *bırụạz* 'cadre', *brạ̯ạ̯ṭ* de *barṭụt* 'puce'.

IV. Lorsque **ā** précède, *r* empêche l'imāla dans tous les cas où *ār* n'est pas suivi de *i*. Un *i* précédent est sans influence. Ex.

žạr	voisin	*ḥbạr* sg. *ḥabɒr*	nouvelle
kạr	métier	*zənnạr*	ceinture
tạr	vengeance	*tıžžạr* sg. *tạžır*	marchand
šạr	conseiller	*'ıḥtıạr*	vieillard
stạr	voile, rideau	*zıạrɒ*	visite
ḥıạr	concombres	*ụžạrɒ*	menuiserie
'mạr	jeux de hasard	*bıạrɒ* sg. *bır*	puits
kbạr sg. *kbır*	grand	*ṃbạrɒk*	béni

Un *i* ajouté à la fin du mot, par exemple le suffixe de la 1re pers. sg., ne change point cette prononciation: *žạrı* 'mon voisin'[1]. Par contre, à l'intérieur d'un mot un *i* après *r* entraîne régulièrement l'imāla. Qu'on compare à *žạrı* le mot *žạrı* 'coulant', part. I de *žarɒ*; à *bıạrtı* 'mes puits' *bıạrtı*, v.-ar. *baiāritat*, sg. *bœẹrụtı* 'habitant de Beyrouth'. Du même thème nous avons les formes *ṃbạrɒk* 'béni' et *ıbạrık* 'il bénit', comme aussi l'impératif *bạrık*. Autres exemples:

šạrı	achetant	*ṃkạrı*	muletier
bạrıd	froid	*ṃbạreḥ*	hier
kạreh	détestant	*ṃdạrıs* sg. *mad-*	
zạre'	semant	*rɒsı*	école

Dans les pluriels *mụạrnı* de *maụārinat*, sg. *mụrạnı* 'maronite' et *ḥụạrnı* sg. *ḥụrı* 'prêtre', *ụ* a probablement exercé une influence sur l'*ạ* suivant[2]. Cf. *bıạrtı* plus haut.

Qu'un *r* puisse empêcher l'imāla, même quand il ne se trouve pas en contact direct avec la voyelle, c'est là un fait dont nous avons déjà vu un exemple dans le mot *tnạ'ɒr* 'gronder'. Cela n'arrive cependant que lorsque la voyelle précède une laryngale ou une vélaire, soit dans le cas II, ou lorsqu'elle suit un ' (hamza), qui

[1] Dans *me'mạrı* 'maçon', la nisba semble exceptionnellement avoir entraîné l'imāla.

[2] Cf. aussi *brạrnı* sg. *bərrạnı* 'extérieur'.

autrement, à l'encontre des laryngales *ḥ* et ʿ précédant un *ā*, n'empêche point l'imāla; mais un *r* n'empêche pas l'imāla quand il n'y a pas de consonne capable d'influencer l'*ā*[1]. En outre, il faut qu'aucun **i** n'interpose sa tendance à entraîner l'imāla. Notons ici *'aḫar* 'un autre' et *'amur* 'ordonner'. Dans *'aḫar*, la présence de ' + *ḫ* suffirait peut-être pour expliquer l'absence de l'imāla (cf. par ex. *'aḫ* 'aï'). Dans *'amur*, par contre, l'*a* doit nécessairement être mis sur le compte du *r*. Si **i** intervient, nous obtenons *'aḫir* 'dernier'; de même de *'amur* à l'imparfait *bit'amir*[2], de *na'ur tna'ir*.

Une forme comme *žbabru* sg. *žəbbar* 'oppresseur' est isolée. La forme du sing. avec son *a* très prononcé a dû exercer une influence sur la prononciation du pluriel[3] (cf. *brabru* 'berbéres').

V. Une consonne emphatique en contact direct avec **a** empêche régulièrement l'imāla, et en général elle étend son action encore plus loin. L'emphase, nous l'avons vu, imprime souvent son caractère au mot tout entier, et d'ordinaire l'on peut dire qu'elle ne disparaît que peu à peu, c'est-à-dire que plus la consonne emphatique est éloignée, moins son influence se fait sentir[4]. Peut-être pourrait-on établir des règles définitives à ce sujet, au moins pour quelques cas — ainsi par exemple il est de toute évidence que certaines consonnes sont plus que d'autres capables de supprimer l'influence emphatique — mais avec les matériaux que nous avons à notre disposition, il faut nous borner à citer quelques exemples.

De *ṣala* 'prière', 'service divin' on rencontre la forme *ṣalat* (prononcée plutôt *ṣalaṭ*), mais le pluriel *ṣalauat*. Cf. *uaṣfat* 'préceptes', *ṭaulat* 'tables', *muaṣalat* (Tu p. 26 l. 7) 'rapports', 'communications', *ṣaiat* 'pièces (de brocart)'.

Voici encore des exemples de *a* dans la première et de *a* dans la seconde colonne:

---

[1] A Bhamdoun le *r* peut exercer une influence même en ce cas. Ainsi *safur* 'voyager' se prononce là-haut *safur*, prononciation due très vraisemblablement au *r*.

[2] Forme existant à côté de la forme ordinaire *ḫte'mur*.

[3] Peut-être pourrait-on trouver une influence de ce genre même en d'autres cas, mais c'est là une question sur laquelle nous n'osons pas encore nous prononcer.

[4] Cf. Willmore § 16.

ʿeṭšan[1]	qui a soif	*ḍamaṇ*	ferme, bail
ṣubiṇ sg. *ṣabi*	garçon	*ṭuṇal* sg. *ṭauṇl*	long
ṣabaiṇ sg. *ṣabiṇi*	vierge	*ḍiafi*	hospitalité
sirmaiṇ[2]	soulier	*ṣbaṇa*	teinturerie[3]
ṣuiṇad	chasseur	*ʾuḍbaṇ* sg. *ʾaḍuṇb*	baguette
ṭauṇahn	il le plia	*ʾiṣṭilaḥ*	convention

Il est naturel que la prononciation hésite ici dans bien des cas. Ainsi avons-nous observé *ṣabaiṇa* à côté de la forme *ṣabaiṇ*, et Ha p. 208 note *ṣiiṇad* «jäger». En fait, nous avons probablement ici affaire à toutes les nuances de l'**a**, de *ạ* jusqu'à *ạ* qui marque le minimum de l'emphase. Un pareil *a* demi-long se rencontre par ex. dans *ṣnạḍi'* sg. *ṣanḍu'* (à côté de *sanḍu'*) 'malle'.

Par contre, la consonne emphatique, indépendamment de sa position, empêche l'imāla dans toutes les formes où ce phénomène pourrait se produire avec un *r*, par ex. *rạbiṭ* 'liant', *rạfiḍ* 'repoussant', 'rejetant', *fạriḍ* 'supposant'.

VI. Les mots d'emprunt ne suivent pas en général les règles de l'imāla. Ainsi un *ạ* primitif persiste dans les cas où, d'après la tendance naturelle de la langue, on se serait attendu à le voir passer à *ạ*. Notons les ex. suivants: *šại* 'thé', *sạku* 'pardessus', *kiniạk* 'cognac', *ʾəlmạni* 'allemand', *bạšn* 'pacha' (*bạškạtib*, etc.).

Nous avons cru une fois être en bonne voie de découvrir un son intermédiaire entre *ạ* et *ạ* ayant la qualité de l'*a* bref et qu'on trouverait employé dans certains cas parmi ceux que nous venons de discuter; mais nous avons dû renoncer à l'essai d'établir une distinction d'avec l'*ạ* qui le classerait comme son indépendant. On ne le rencontre pas moins en qualité de variante et peut-être aussi, parfois, comme son constant. Comme variante il s'observe surtout dans le cas I (voir plus haut) et devant *ʾ*(*q*) (v. cas II). Le fait qu'il est fluctuant dans les combinaisons avec *ʾ*(*q*) s'explique très simplement par le changement du *q* en hamza, lequel, comme nous avons déjà vu, n'empêche pas l'imāla. Il est bien sûr que ce son se trouve très souvent auprès du *q*. Nous avons également vu qu'un *ạ*, à quantité réduite et devenu demi-long, prend après *r* ainsi que dans les cas d'emphase décroissante ce timbre, désigné dans l'alphabet dialectal suédois par *a*.

---

[1] A Bhamdoun *ʿeṭšạn*.

[2] Dans cet exemple *ṣ* a passé à *s*, le pluriel garde *ṣ*: *ṣarạmi*.

[3] Cf. *dbạrn*.

ī

i̱ est l'**i** long, tel qu'il se présente, par ex., en allemand (et en suédois devant une consonne). C'est la prononciation ordinaire de l'ī hormis au contact des consonnes emphatiques. Contrairement à l'assertion de Brockelmann (p. 195 fα), il convient de remarquer que, dans notre dialecte, ī sous l'influence d'une laryngale suivante ne devient pas **e/a**, pas plus qu'il ne subit celle d'une précédente. Il nous est également impossible d'admettre l'existence d'un **e/a** comme glissement indépendant intercalé après ī[1]. Qu'une oreille peu habituée aux laryngales arabes croie percevoir un *a*, cela n'a rien de surprenant ; mais, après s'être exercé quelque temps, on note une différence sensible, suivant qu'on intercale ou non cette voyelle dans la prononciation. Nous considérons donc que la prononciation courante est telle que le font ressortir les exemples suivants:

mlīḥ	bon	*ḥīn*	temps
'abīḥ	laid	*ḥīla*	ruse
šnnīʿ	détestable	*ʿīd*	fête
bibīʿ	il vend	*bitbīʿīhn*	tu(f.) le (la) vends

Outre *ṣaḥīḥ* 'vrai', nous avons entendu certaines personnes prononcer soit *ṣaḥūḥ*, soit *ṣaḥēḥ*. De ces prononciations, cependant, la dernière est sûrement individuelle, tandis que la première est due au *ṣ* précédent.

Nous avons déjà vu (p. 65) que les consonnes emphatiques influent sur la prononciation de l'**i** en l'entraînant vers l'ы russe. La quantité longue de ī fait obstacle, dans une certaine mesure, à la tendance des sons emphatiques à le faire prononcer plus en arrière. C'est ainsi que l'articulation de l'*ū* long se produit sensiblement plus en avant que celle de l'*u* bref, et même que celle de l'ы russe. Dans la terminologie de Sweet, ce son serait défini comme «outer-high-mixed». En outre, ī subit plus fortement l'influence d'une consonne emphatique quand elle suit, que lorsqu'elle précède[2]. L'influence de *ṣ* se fait sentir un peu moins que celle des autres consonnes. C'est surtout devant *ḍ*, mais aussi devant *ṭ*, que *ū* est prononcé très nettement, par ex.

---

[1] Voir plus haut, p. 43 et suiv.

[2] Exception faite peut-être pour le cas où la consonne emphatique fait partie d'une syllabe accentuée suivante, par ex. *šūṭan* 'diable'.

bıṣṵr[1]	il est loisible	*ṛḫṵṣ*	bon marché
'aṣṵr	court	*baṣṵṭ*[3]	simple
ṭṵn[2]	mortier	*bṵḍ* sg. *'abṵaḍ*	blanc
baṭṭṵḥ	pastèque	*marṵḍ*	malade
raḍṵn sg. *raḍı*	content	*ʀalṵẓ*	grossier

De même que pour **ā**, il n'est pas nécessaire ici non plus que la consonne emphatique se trouve en contact immédiat avec la voyelle pour l'influencer. Ce que nous avons dit plus haut de l'influence des consonnes emphatiques sur **ā**, s'applique aussi à un **ī** placé à quelque distance d'elles, par ex.

ṭabṵḥ	nourriture cuite	*ṭabṵ'a*	nature
ṭaṵṵl	long	*ṣaḥṵḥ*	exact, vrai

On entendra toutefois souvent prononcer ces mots avec un *ı̯* assez pur.

ū.

ṵ se rapproche, il nous semble, davantage de l'**ū** allemand, prononcé avec les lèvres un peu avancées, pourtant pas autant qu'en français. Autant que nous avons pu l'observer, les consonnes environnantes n'influencent pas **ū** d'une façon appréciable: c'est pourquoi nous avons cru pouvoir nous servir partout d'un seul signe. Pour l'intercalation d'un glissement indépendant, dû au voisinage de laryngales, ce qui a été dit ci-dessus pour **ī** s'applique aussi à **ū**.

Pour *ẹ* et *ọ* voir les diphtongues.

Voyelles brèves.

Les voyelles brèves présentent en somme les mêmes qualités que les longues. Parmi elles **a** et **i/u** offrent plusieurs nuances, dont nous rendrons compte ci-dessous.

a.

La prononciation de **a** ne dépend pas seulement des consonnes environnantes, mais encore du degré d'intensité qu'il a dans le mot, ainsi que, dans une certaine mesure, des voyelles

---

[1] Se trouve aussi avec la prononciation *bısṵr*, où l'emphase est supprimée (voir p. 60).

[2] Cf. *ı̯* dans *tı̯n* 'figues', avec un timbre infiniment plus pur.

[3] Il nous semble inexact de désigner le mètre qui porte ce nom par *besīṭ*, ainsi qu'on le voit souvent.

environnantes. En ce qui concerne l'influence des consonnes, nous voyons se reproduire ici à peu près les mêmes faits que pour a long. Par suite, cette voyelle a généralement la valeur de *a*, lorsque aucune des consonnes qui empêchent l'imāla ne se trouve proche. Toutefois, le timbre varie quelque peu, suivant le degré d'intensité de la voyelle. Elle nous paraît le plus pure dans les syllabes fermées (accentuées), par ex. dans les mots du type fa'l : *kalb* 'chien', *nafs* 'âme', *šams* 'soleil', *tall* 'colline', (*lamm* 'ramasser'); avec terminaison féminine : *sažrɒ* 'arbre', *sab'ɒ* 'sept'. Ensuite, dans la flexion verbale, par ex. *kɒtaḃt* 'j'écrivis.'. Dans les syllabes ouvertes accentuées, la voyelle prend un son se rapprochant davantage de *a*, ce qui ne nous empêchera pas de conserver le signe *a*, par ex. *žabɒl* 'montagne', *balɒd* 'ville', *katɒb* 'écrire'.

Nous avons eu, pendant notre séjour à Beyrouth, l'impression que, dans les mots de ce dernier type, la première voyelle était prononcée plus pure que la seconde, et que cette dernière était plus proche de *a*, ce qui est formellement contradictoire à l'opinion de Hartmann, qui constate (p. 6) que *a*, qui généralement est prononcé assez pur, prend précisément, «lorsqu'il est placé entre les deux dernières consonnes d'un mot», une prononciation se rapprochant de *e*, par ex. *samek* 'poisson'. a prend, dans toutes les syllabes ouvertes non accentuées, le même timbre que dans les syllabes finales non accentuées, par ex. *kɒlam* 'discours'.

Nous nous sommes servi, surtout dans les syllabes finales, tantôt du signe *a*, tantôt de *a*, ce dernier employé surtout pour *a* libre, afin de marquer la différence avec un *a* précédent, par ex. *ṃbala* 'si (fait)', et, en outre, lorsque la syllabe précédente (du type fa'al) avait un *a* pur. C'est que nous avons cru remarquer une tendance vers une harmonie des voyelles, par ex. *'adad* 'nombre', *'adas* 'lentilles'. La voyelle, en pareille position, nous a produit un effet analogue même devant *ḥ*, qui, d'ordinaire, est favorable à la conservation du timbre de *a*, par ex. *balaḥ* ou *balaḥ* 'dattes'.

Plus tard nous nous sommes aperçu que nous avons affaire ici à une voyelle de formation «imparfaite». Étant donné les diverses positions de cette voyelle et les voyelles correspondantes parmi celles de formation «parfaite», nous croyons pouvoir, en nous basant sur nos notes, la caractériser comme cette voyelle neutre, dont nous avons étudié plus haut la formation (p. 40). Nous avons fait choix du signe *ɒ*, sans entendre toutefois par là le son spécial,

quelque peu labialisé, désigné en anglais par *u* dans *but*, mais un *a*—*a* de formation imparfaite. Nous employons cette désignation pour tous les **a** finaux, même après les consonnes qui autrement préfèrent l'*a* pur (excepté les sons emphatiques), ainsi que pour les **a** placés en syllabe ouverte et en syllabe finale non accentuées devant ces mêmes sons, par ex. *dʾiʾv* 'minute', *damʿv* 'larme', *hallv* 'à présent', *farvḥ* 'joie', *bṯuržvʿ* 'il retourne'; de même *zahrv* 'fleur', *ḫabvr* 'nouvelle'.

Les laryngales *ʾ(q)*, *ḥ* et *ʿ* veulent auprès d'elles un *a*, avec les restrictions toutefois auxquelles je viens de faire allusion. Cet *a* est l'**a** bref ordinaire : il se distingue donc par sa qualité du son long correspondant, sans qu'on ait besoin de le désigner différemment de celui-ci, puisque la qualité et la quantité sont toujours d'accord. Quant aux autres laryngales, ʾ(hamza) et *h*, la prononciation est incertaine: ainsi on entend, outre la prononciation *a* nettement marquée, une nuance se rapprochant beaucoup de *a*, tout en restant distincte, et que nous avons dans la plupart des cas désignée par *a*. Ainsi donc, à côté de *hamm* 'inquiétude', avec un *a* pur, on trouve des exemples tels que *ʾahḷ* 'famille', *sahḷ* 'plaine', *ʾakḷ* 'nourriture', *ʾakvl* 'manger', *ʾadvb* 'culture', avec une tendance vers *a*, les deux derniers exemples se rapprochant même tellement de *a*, qu'on pourrait tout aussi bien se servir pour eux de ce dernier signe.

Pour *r*, les faits sont à peu près analogues, et il n'est pas possible de se servir partout d'une désignation tout à fait exacte. Citons les exemples suivants : *radd* 'rendre', *raff* 'rayon', *rakṯı* 'cafetière' avec un *a* presque pur[1]; *rattvb* 'ranger, mettre en ordre', *rakkvb* 'monter', où je considère la désignation par *a* tout aussi correcte; *franžı* 'Franc', avec un *a* très marqué. Avec la voyelle précédant: *farʾ* 'différence', *faršı* 'couchette', *marbv* 'éducation', *bard*, *bard* 'froid', *darb* 'chemin', *ʾarz* 'cèdres', *barkı* 'peut-être', *tarkı* 'succession' (Ha *tarakı*), les derniers exemples avec un *a* pur.

Dans la forme faʿal des mediæ **r**, la première voyelle est un *a* pur, par ex. *farvḥ* 'joie', *barvkı* 'bénédiction'; de même toujours devant *r* double, par ex. *barr* 'terre ferme', *šarr* 'mal', *žarrv* 'cruche à eau' (en argile).

---

[1] Dans les prières, j'ai souvent entendu prononcer *rabb* 'seigneur' dans *ṯa rabb* 'O Seigneur'! avec un **a** se rapprochant de *a*.

u̯ précédant un **a** conserve son timbre assez pur, par ex. *u̯aẓu̯* 'poids', *u̯alad* 'garçon'. Si l'*u̯* suit, **a** prend la valeur de *a*, par ex. *kau̯u* 'repasser', *hau̯u* 'temps' (cf. p. 83).

Lorsque, pour les cas que nous venons de citer et où la prononciation est incertaine, nous avons indiqué telle prononciation comme étant celle observée par nous, nous n'entendons pas dire par là que cette prononciation soit la seule qu'on puisse entendre dans les différentes régions où notre dialecte est parlé. Bien au contraire, cette incertitude semble indiquer précisément que, dans certains cas, le même mot peut avoir des prononciations quelque peu différentes. De quelle nature sont ces différences, à savoir s'il faut les considérer comme des nuances individuelles ou comme se répartissant sur certaines régions plus ou moins étendues, c'est là une question que des recherches plus approfondies pourront seules trancher.

Au contact des consonnes emphatiques le penchement vers *o* est plus distinct dans **a** bref que dans **a** long: aussi nous nous servons ici régulièrement de la lettre *a*. A emphase décroissante, on remarque plusieurs nuances intermédiaires, que nous n'avons pas cru devoir noter par des signes spéciaux. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le nom de Dieu est prononcé avec un *l* emphatique et doit partant s'écrire *'aḷḷa*.

i/u.

Les voyelles brèves **i** et **u** accusent, dans notre dialecte, une tendance marquée à se confondre, tout comme cela est le cas dans certains autres dialectes néo-arabes [1], ainsi qu'en éthiopien, où les deux voyelles sont devenues *e*. On peut dire, d'une façon générale, que le timbre de la voyelle s'harmonise avec les consonnes environnantes, avec certaines restrictions toutefois. Nous détachons d'abord les cas où *u* est pur et les traiterons à part sous **u**. Mais, en outre, la voyelle peut prendre un timbre différent suivant qu'elle dérive de **i** ou de **u**. Sauf erreur, cette prononciation ne s'applique toutefois qu'alternativement, de telle sorte qu'il y a ici encore une prononciation où toute différence semble de fait disparue.

Ici, comme pour **a**, la syllabe et l'intensité jouent un grand rôle dans la prononciation. Ainsi, il convient de noter que la voyelle, dans les syllabes finales non accentuées, se conserve extra-

[1] Cf. Brock. I, p. 145 c. α β.

ordinairement pure, même où la nature des consonnes environnantes semblerait devoir entraîner une prononciation moins distincte.

Nous nous servirons, pour les différentes nuances, des notations suivantes: *ı*, *ɪ*, *e*, *ə*, *ʉ*, en continuant à prendre pour base de notre répartition les différents groupes de consonnes, bien qu'il eût été peut-être plus simple de traiter séparément chacune de ces nuances. *ɪ* est l'**i** bref du suédois, assez différent de l'**i** long, mais sonnant distinctement *i*; *ɪ* est l'**i** ouvert de all. *mit*, angl. *bit*; *ə* et *ʉ* sont des voyelles prononcées avec le milieu de la langue. La qualité de la première est quelque peu variable: dans certains cas, à notre avis, elle est prononcée un peu plus en haut que le son désigné généralement par *ə* (suéd. *gosse*, all. *knabe*), de façon à se rapprocher de l'ы russe; dans d'autres cas, au contraire, cette voyelle est prononcée plus en bas. *ʉ*, quand il est bref, diffère sensiblement du même son lorsqu'il est long. Cette voyelle est formée, dans notre dialecte, plus en arrière que le milieu de la langue (Sweet: «inner-high-mixed») et rappelle un **u** délabialisé. De même que pour *a*, et pour les mêmes raisons, nous avons pu nous contenter ici d'un seul signe pour désigner *ʉ* long et bref. La variante brève de ce son, autant que nous avons pu le constater, peut être considérée comme extraordinairement fixe, si l'on tient compte des phénomènes phonétiques de l'arabe. Cette voyelle, dans laquelle se confondent régulièrement **i** et **u**, n'apparaît qu'en compagnie de consonnes emphatiques.

I. Les laryngales, surtout *ḥ* et ʿ, et aussi *h*, veulent près d'elles des *e*; les deux premières les attirent tant avant qu'après. Le son *e* est le plus distinct lorsque la voyelle précède. Ex. *seḥṛ* 'sorcellerie', *steḥı* 'n'as-tu pas honte', *ẓeʿnı* 'c'est-à-dire', *ḥebṛ* 'encre', *ƀḥebbʉk* 'je t'aime', *ʿelm* 'science', *bıʿedd* 'il compte'. Devant ʿ la voyelle se rapproche souvent de *a*, par ex. *ṭlaʿnʉ* de *ṭuleʿ* 'il est sorti'. Devant *h* nous avons un *e* distinct dans *behʉ*, *behon* 'avec elle', 'avec eux'. On semble fondé à prétendre que la voyelle devant *h* se rapproche toujours d'un *e*, par ex. *bı̣ntehı* 'il termine'. Par contre, après *h* nous avons un *ı* assez pur, par ex. *hınnı* 'ils (elles)', *mạ̃ bıhımmnı* 'cela ne me regarde pas'.

'(hamza) est suivi dans le dialecte d'un *ı* pur, contrairement à ' (*q*), qui est suivi de *ɪ* ou de *e*. La différence entre *'ɪsṃ* 'nom' et *'ısṃ* 'partie d'une chose divisée' nous a même paru plus grande que ce qui ne ressort ici de la manière dont nous

avons noté ces sons. Devant ʾ (hamza et *q*), l'élément *e* est plus nettement marqué; parfois même, on entend prononcer une voyelle moyenne formée par le milieu de la langue, par ex. *ƀteʾmur* ou *ƀtəʾmur* 'tu ordonnes', *bıeʾrɒ* 'il lit', *bıeʾˁud* 'il est assis', *beʾdır* 'je peux'.

Si la voyelle originaire est **u**, on remarque la prononciation alternative dont nous avons parlé plus haut. Pour *ḥ* et ˁ, nous avons appris une prononciation qui nous paraît le mieux désignée par *ə*, qui, en ce cas, marque la variété «inférieure» et rappelle l'**i** anglais dans *sir*, par ex. *ḥərmı* 'femme mariée', *rəḥt* 'j'allai', *ˁəmṛ* 'âge', *bəˁd* 'distance', *məˁtabɒr* 'honoré'. Toutefois, dans notre carnet de notes, figurent également les notations *reḥt* et *ˁemṛ*. Pour v.-ar. *ḥulu*, nous ne nous rappelons pas l'avoir entendu prononcer autrement que *ḥelu* 'doux'. Même auprès de ʾ (*q*) on aperçoit les traces d'un **u** primitif dans certaines formes où apparaît la variété «supérieure» de *ə*, par ex. *nəʾrɒ* 'nuque', *ləʾmı* 'bouchée', *fəʾɒrɒ* plur. de *fɒʾṛ* 'pauvre'; rarement cependant après ʾ (*q*), où nous trouvons par ex. *ʾırd* 'singe'[1] du v.-ar. *qird* à côté de *ʾılt* ou *ʾelt* 'je dis', v.-ar. *qult*. Une forme telle que *ʾemt* signifie soit 'je me levai', de *ʾam*, *ıʾṛm*, soit 'je levai', de *ʾam*, *ıʾṛm* (v.-ar. IV), et doit conséquemment, envisagée du point de vue néo-arabe, dériver de *qumt* et **qimt* respectivement, formes dont la dernière correspond à v.-ar. *ʾaqamt*.

Dans les syllabes finales non accentuées, les laryngales n'exercent de forte influence sur un **i** primitif que lorsqu'il se trouve devant *ḥ* et ˁ, par ex. *ṃbareḥ* 'hier', *ṭıleˁ* 'il sortit'; par contre, l'**i** précédé des mêmes sons, est presque pur, par ex. *ṛaḥıd* 'un', *ṛeˁı* 'se réveiller', *ṣeˁıb* 'être difficile'. Auprès de *h* et ʾ (*q*), cette influence est un peu plus faible, par ex. *kareh* 'abhorrant', *mare* 'passant', mais *rahıb* 'moine', *ṛeʾıf* 'se tenir debout'.

II. Pour les vélaires *ḫ* et *ʀ*, il semble suffisant de mentionner qu'elles rendent d'ordinaire la prononciation quelque peu indistincte, ce que nous avons noté par *ı*, par ex. *ḫırıb* 'être dévasté', *ʀırı* 'se noyer', *mıḫlaṛ* 'sac à fourrage'. Elles semblent également favoriser la prononciation alternative avec un *ə* «supérieur» pour **u** primitif, sans que nous osions toutefois prétendre que ce soit là un fait général. Il est certain, croyons-nous, que d'autres

[1] Expression injurieuse commune à Bhamdoun, où *i* apparaît d'autant plus pur qu'on le prononce avec plus d'énergie (*q*, ici, est pourtant vélaire).

consonnes exercent en même temps, dans plusieurs des exemples notés par nous, une pareille influence sur **i**; cf. quelques exemples sous IV. On trouve ainsi, avec une prononciation variable, par ex. *ʾiḫt* 'sœur' de même que *ʾəḫt*, v.-ar. *ʾuḫt*; *ḫibz* 'pain', prononce aussi *ḫəbz*, v.-ar. *ḫubz*; *šiɴl̥* 'travail', prononcé aussi *šəɴl̥*. Nous avons déjà cité *dəḫḫan* 'fumée' et *ləɴɴaṯ* 'langues', mots qui paraissent être parfois prononcés aussi avec un *i*.

III. Les consonnes emphatiques veulent *u*. Si toutefois la voyelle est également influencée par *ḥ* et ʿ, la prononciation se rapproche le plus de l'*ə* que nous avons décrit plus haut comme une variante apparaissant auprès de *ḥ* et ʿ. Il est impossible, par ex., de prononcer *ʿ*uṭu*, tandis que la notation ʿ*əṭu* semble très proche de la véritable prononciation. Sans doute, la prononciation ʿ*eṭu* se rencontre aussi, prononciation où l'articulation due à la présence de ʿ a complètement repoussé celle exigée par la consonne emphatique. Les faits sont à peu près identiques pour *ḥ*, qui permet toutefois plus facilement que ʿ le rapprochement de la voyelle de *u*. Néanmoins nous notons, par ex., *ḥəḍn̥* 'sein', *biḥəṭṭ* 'il met, pose'.

Comme nous l'avons dit plus haut, **i** et **u** se sont complètement fondus ici. Quant à la qualité de **i** dans une syllabe finale, la règle générale s'applique également aux consonnes emphatiques. Ici la voyelle est toutefois influencée de façon à rappeler l'*u*, sans que nous ayons cru cependant devoir la désigner autrement que par *i*.

L'influence exercée par les consonnes emphatiques sur les sons placés à quelque distance d'elles, se fait naturellement sentir ici aussi, par ex. *ḫulis* 'être fini', *mu'ṭa* 'goutte', *fursa* 'vacances'. Nous citerons ci-dessous quelques autres exemples de la prononciation de **i/u** précédé ou suivi de consonnes emphatiques, en indiquant à côté, entre parenthèses, la voyelle primitive:

ṣuḫḥ (**u**)[1]	matin	*mu biḫuṣṣak* (**u**)	cela ne te regarde pas
ṣubiān (**i, u**)	garçons		
nuṣṣ (**i**)	moitié	*ṭufl̥* (**i**)	nourrisson
ṯuṣil (**i**)	arriver	*ṭubb* (**i, u**)	médecine
biumbuṣṭu (**i**)	ils s'amusent	*biṭull* (**i**)	il regarde (ʿ*alu*)

[1] Prononcé aussi *ṣəḫḥ*.

ʊṭlub (i)	je demande	*fʊḍɪl* (i)	rester
ḍʊhṛ (u)	midi	*ʁʊḍɪb* (i)	se fâcher
ḍʊḍḍ (i)	vers	*bẓʊnn* (u)	je crois
fʊḍḍä (i)	argent	*mɪnṭʊẓɪr* (i)	attendant

IV. **i** précédé ou suivi d'autres consonnes est généralement assez pur, surtout lorsqu'il se trouve placé près d'une dentale, d'un *s* ou d'un *l*. Auprès des labiales, il rappelle davantage *ɪ*, surtout lorsqu'il est à la fois précédé et suivi de ces consonnes; il en est de même lorsqu'il se trouve avant ou après des liquides (excepté *l*) ou *u̯*. Il semble, en outre, plus pur dans les syllabes accentuées que dans celles non accentuées qui ne sont pas finales. En conséquence, nous noterons dans la plupart des cas ce son par *ɪ*, par ex.

bɪnt	fille	*mɪsɪk*	prendre
žɪns	sorte	*mɪskɪttu*	elle le prit
nɪsbɪ	relation	*nɪmt*	j'ai dormi
ʾɪbrɪ	aiguille	*mɪrmɪ*	jeté
fɪkk	défais!	*ʾɪllɪ*	celui qui
lɪmm	ramasse!	*ʾeltɪllu*	je lui dis

D'un **u** primitif dérivent par ex. *kɪll* 'chaque', *tɪlt* 'un tiers', *zɪbdɪ* 'beurre', *nɪtfɪ* 'un peu', *dɪnu̯* 'monde', *dɪkkan* 'magasin', *šɪbbak* 'fenêtre', *mɪstarži* 'osant'.

Parmi les exemples où la voyelle en question peut être notée par *ɪ*, nous remarquons entre autres *bɪfrʊḥ* 'je me réjouis', *mɪftaḥ* 'clé', *mɪsmar* 'clou', *fɪrḫʊ* 'poussin', *bɪksɪrlʊk* 'je broie' (pour toi). L'influence qu'exercent ailleurs les labiales en rapprochant la voyelle en question de **u**, est donc ici assez faible. Par contre, elle est plus sensible dans la prononciation alternative de l'**u** primitif, qui se retrouve aussi bien près des labiales que près des autres consonnes mentionnées plus haut comme favorisant une prononciation moins nette de **i**. Les deux prononciations en présence sont, d'une part, avec disparition de l'élément **u**, le plus souvent *ɪ*, et, d'autre part, de même que cela est le cas près des autres groupes de consonnes, *ə*, voyelle prononcée avec le milieu de la langue. Quant à nous, nous avons appris la dernière de ces deux façons de prononcer, par ex.

žərn	mortier à piler	*rəbᶜ̥*	un quart
fərn	four	*rəzz*	riz
məš	ne . . . pas, point	*məḫḫ*	crâne
bərž	tour	*səḫn̥*	chaud

bəkrɒ	demain	*zənnar*	ceinture
səfrɒ	table à manger	*rəmman*	grenade
žəmʿɒ	semaine	*zəmmæerɒ*	petite flûte
bərhan	preuve		

A l'exposé donné ci-dessus de la prononciation des sons **i**, exposé que nous ne considérons que comme un premier essai de groupement des nombreuses nuances variées, nous ajouterons cette seule remarque que tout **i** provenant de *i̯*, grâce à sa position particulière dans le mot (voir ci-dessous), se ressent moins de l'influence des consonnes environnantes. Aussi, par ex. dans une position telle que *bɪḥɪll* 'il défait', *bɪḫaf* 'il craint', il ne subit que fort peu l'influence de la consonne suivante. Devant les consonnes emphatiques, la prononciation toutefois se rapprochera le plus de l'*ɪ*, par ex. *bɪṣur* 'il est loisible'.

u (*o*).

u bref, autant que nous avons pu nous en convaincre, a la même valeur phonétique que l'*u* long. Il conserve sa valeur primitive dans les cas que voici:

1° dans les syllabes finales non accentuées, partant en analogie avec *i* qui, comme nous l'avons vu, est prononcé en pareille position aussi purement que le permettent les consonnes environnantes. Dans cette catégorie se rangent plusieurs formes nominales, surtout celles à quatre radicales, telles que *fɪlful* 'poivre', *ḫunṣur* 'auriculaire', mais encore diverses formes à trois radicales, telles que *tɪtun* 'tabac', les pluriels des types fuʿul et ʾafʿul, par ex. *kɪtub* 'livres', *ʾɪnfus* 'personnes'; en outre, les imperfecta **u**, par ex. *ɪ̯ɪktub* 'il écrit'; enfin, les suffixes *kum* et *hum*, 'votre', 'leur'.

2° lorsqu'il provient d'un *u̯* devenu bref;

3° lorsqu'il dérive de *u̯* (voir ci-dessous: changement de fonction);

4° devant *u̯*, principalement dans la forme fuʿal des mediæ *u̯*, par ex. *ʾuu̯aḍ* plur. de *ʾu̯ḍa* 'chambre', *fuu̯aṭ* de *fu̯ṭa* 'serviette', etc. Nous mentionnerons également ici *ṭuu̯ɪl* 'il fut long', qui au fond devrait avoir la forme *ṭuu̯ɪl* de **ṭu̯ɪl*, de même que par ex. *ḫu̯ɪt*, mais où l'*u̯* suivant a visiblement assimilé le son proche de l'*u* moyen. Il se peut que *u* soit ici légèrement allongé, mais cet allongement est, en tout cas, extrêmement insignifiant (cf. p. 106).

5° dans quelques mots étrangers, par ex. *'urubbu* 'Europe'.

De même que cela est le cas pour *u* long, *u* bref est si peu influencé par les consonnes environnantes qu'il est parfaitement inutile d'adopter un signe spécial pour d'autres nuances.

o se présente, en somme, comme variante de *u* dans certaines formes isolées, parmi lesquelles les suffixes *hum* et *kum* semblent être les plus usuelles: ils revêtent en général la forme *hon* et *kon*. En tout cas, ce son ne joue aucun rôle important dans notre dialecte.

Diphtongues.

Les diphtongues descendantes sont **ai** et **au**. Leur prononciation varie beaucoup dans notre dialecte, et on a l'occasion d'entendre toutes les nuances de *aı̯* à *e̯* et de *au̯* à *o̯ (a̯)*. La diphtongue *au̯* contractée donne naissance à la même voyelle que l'**å** long suédois (l'*a̯* de l'alphabet dialectal), qui diffère essentiellement du **o** long continental, celui-ci s'articulant plus haut que l'**å** suédois et partant présentant une nuance de l'**u** européen. Pour être conséquent dans la notation, nous avons choisi la prononciation qui nous a paru la plus usuelle et qui représente le milieu entre les deux extrêmes. Nous écrivons donc en général *æe̯* pour **ai** et *au̯* pour **au**. L'action des consonnes environnantes ne s'exerce pas très sensiblement sur les diphtongues. Certes, les consonnes emphatiques influent sur *æe̯*, communiquant à la diphtongue quelque nuance de voyelle moyenne, en sorte que cette diphtongue mériterait en effet un signe phonétique spécial, peut-être *ɒe̯*; mais comme d'autre part la différence n'est pas aussi marquée que pour **i**, nous n'avons pas jugé opportun d'en alourdir la transcription. Nous ne faisons, par conséquent, pas de distinction entre *ṣæe̯f* 'été' et *sæe̯f* 'épée'. En quelques cas isolés, les consonnes emphatiques exercent une action sur l'*æ* de *æe̯* qui l'entraîne vers *a*, par ex. *ḍae̯ˁa* 'village', *ṣṭae̯ḥa* 'petit toit'. Aussi, les sons contractés *e̯* et *o̯ (a̯)* peuvent parfois remplacer les diphtongues.

Nous avons, cependant, une exception à la règle générale, lorsque la diphtongue **ai** est suivie d'une diphtongue ascendante. On constate alors pour *a* une disposition de garder son timbre primitif et de se laisser influencer, autant que l'*a* bref ordinaire, par les consonnes environnantes. C'est ainsi que nous trouvons un **a** emphatique dans *baı̯ı̯aḍ* 'il étama', un *a* pur dans *zʀaı̯ı̯ɒr* 'petit'

peut-être aussi un *a* dans *baṵṵm* 'il devint évident'. Par contre *a* se maintient dans la diphtongue *aṵ* même en ce cas, par ex. *'aṵṵvl* 'premier', comme *ʕaṵm* 'jour'.

En outre, les diphtongues descendantes *iṵ* et *uṵ* se produisent au joint de deux mots, par ex. *'aḫad ktabi ṵraḥ* 'il prit mon livre et s'en alla', *baddu ʕikṵn* 'il sera'.

Les diphtongues ascendantes n'ont pas besoin d'être traitées séparément ici. Les deux éléments qui les constituent sont indépendants l'un de l'autre, et nous ferons simplement observer, au cas qu'un *i* consonant et un *i* syllabique se rencontrent, que le *i* consonant s'articule forcément un peu plus haut (articulation plus étroite). Nous n'avons pas cru nécessaire de noter par un signe spécial cette différence. Ex. *ʕiktub* 'il écrit'; *mašiṵ* 'allant (fém.)'.

Changements des voyelles.

Reflets des voyelles du vieil-arabe.

a > i.

Dans les syllabes fermées, le passage du v.-ar. **a** à *i* est tellement fréquent dans notre dialecte, qu'on serait tenté de le prendre comme règle générale et de le considérer comme équivalant au passage, dans les syllabes non accentuées, de **a** à **i** en hébreu et en araméen[1]. Dans plusieurs cas, ce passage est toutefois conditionnel.

Dans le préformatif de I, **i**, qui est déjà en protosémitique la voyelle du préformatif dans les verbes intransitifs, s'est imposé comme règle dans toutes les formes[2]. Nous n'avons que peu d'exemples à citer de *a* dans le préformatif devant les laryngales: *ʕaʿrif* 'il sait', *ʕaʿmil* 'il fait', *ʕaʿṭi* 'il donne', *ʕaʿni*, de même que *ʕeʿni* 'c'est-à-dire' et *ʕakul* 'il mange', *ʕaḫud* 'il prend' (de *ʕa'kul* et *ʕa'ḫud*)[3].

i apparaît aussi régulièrement dans le préformatif des formes dérivées qui en v.-ar. présentent un **a**. Ainsi *ʕataʿallam* donnera

[1] Cf. Brock. Vergl. gram. § 20, d.

[2] Nous ne croyons pas qu'il se produise, dans le dialecte de Beyrouth, d'assimilation avec la voyelle thématique lorsque celle-ci est **u**, ainsi que, d'après Landberg, Brockelmann le prétend pour le dialecte syrien (voir I, p. 182 c. ε).

[3] Étant donné le caractère faible du verbe, *i*, dans *ʕiži* 'vient', se trouve dans une syllabe ouverte.

ṇt'allɒm[1] 'il apprend'; dans d'autres formes *ṇgkısır* 'il est cassé', *ṇbtıdı* 'il commence', *ṇstrıḥ* 'il se repose'. Brockelmann (I, p. 561 B, d α) donne le renseignement complètement inexact que **a** se maintiendrait toujours à la 1re pers. du sg. Autant que nous savons, on ne le trouve jamais que dans les verbes ci-dessus mentionnés.

La 3e pers. fém. sg. présente partout *ı* à la désinence dans tous les parfaits, par ex. *ḍarabıt* 'elle battit'.

A l'infinitif II, tif'īl (tif'āl) est devenu la forme régulière, par ex. *tırtıb* 'ordre', avec désinence fém. *tıžrbı* 'tentation', *tıslaṇ* 'divertissement', *tızkrɒ* 'billet', 'passeport'. A l'infinitif V, dont il n'existe que peu de formes «vulgaires», un *ı* s'introduit également devant la consonne géminée, par ex. *t'ınnı* 'retard'. Le mot *tɒmallı* 'toujours' fait exception à cette règle; il conserve aussi au préfixe l'*a* qui ailleurs tombe généralement.

Dans plusieurs formes nominales un *ı* apparaît, le plus souvent régulièrement, parfois alternant avec l'*a* du v.-ar. Cela est de règle aux formes du pluriel 'af'ul, 'af'ilat et 'af'ilā', par ex. *'ıšhur* 'mois', *'ınfus* 'personnes', *'ırgfı* 'pains', *'ıduṇ* 'médicaments' (v.-ar. *'aduiiat*), *'ırnıɒ* 'riches', *'ımbıɒ* 'prophètes'. 'af'āl présente des formes doubles: *'ṇam* 'jours', *'ıšıɒ*, 'choses', lesquelles sont tout à fait vulgaires, à côté de *'ažžar* 'arbres', etc., formes qui ont toutefois une apparence de «*faṣaḥa*» (langue haute) en comparaison avec les formes bien plus courantes où l'*a* est tombé.

Deux autres formes nominales apparaissent aussi presque régulièrement avec *ı*, savoir fa''āl et fa'lān. La première présente un *ı* non seulement dans les mots désignant des personnes exerçant divers métiers, tels que *leḥḥam* 'boucher', *sıkkaf* 'cordonnier', *nıžžar* 'menuisier', etc., mais encore dans d'autres mots du même type, par ex. *ḥemmam* 'bain', *kıttan* 'linge', *'ıbban* 'romaine'[2], *sıžžadı* 'tapis', *ṭırraḥa* 'matelas'[3], *kımmaši* 'pince'. Il est vrai qu'on entend aussi des formes avec *a*, mais nous croyons cependant que *ı* est ici la marque caractéristique du dialecte de Beyrouth. Nous avons noté *baṭṭal* 'mauvais', 'sans valeur'[4]. Dans les thèmes mediæ *ṇ* et *ṇ*, il se développe un *ṇ* ou *ṇ* (p. 90), par ex. *bṇṇab* 'concierge', *ḥṇaṭ* 'tailleur'. Dans les formes tert. infirmæ, l'accent

[1] Cf. Brock. I, p. 82, a α.
[2] Instrument dont on se sert pour peser.
[3] Employé comme siège pour une personne.
[4] De même Ha p. 246 'schlecht'.

se reporte sur la première syllabe, et *a* se maintient, par ex. *saʾʾo* 'vendeur d'eau', *mallo* 'porteur d'eau'.

Nous citerons de la forme faʿlān: *ʀulṭan* 'qui se trompe', *šibʿan* 'rassasié', *zeʿlan* 'courroucé', *kislan* 'paresseux', *kisban* 'gagnant', *ḫisran* 'perdant', *žuʿan* 'affamé' de **žiuʿan* (v.-ar. *ǧauʿān*).

Plusieurs mots présentent des dérivés où *i* a remplacé l'*a* du mot primitif, par ex. *taḥt* 'au-dessous' > *teḥtani* 'inférieur', *fauʾ* 'au-dessus' > *fuʾani* 'supérieur', etc. Dans cette catégorie se rangent aussi les nomina relationis tirés des noms de pays et de localités, par ex. *frinsaui* 'français' de *fransa* 'France', *nimsaui* 'autrichien' de *namsa* 'Autriche', *zeḥlaui* 'habitant de Zahle' (ville de Syrie).

Dans les syllabes finales non accentuées, *a* se maintient généralement. On remarque toutefois sporadiquement un passage à *i*: nous ne mentionnerons ici que la désinence nounéé de l'accusatif du v.-ar., par ex. *ʀaṣbin ʿannu* 'contre son gré' (v.-ar. *ġaṣban*).

Parmi les phénomènes d'assimilation (harmonie des voyelles), il faut ranger, dans la plupart des cas, le passage de *a* à *i* dans les syllabes ouvertes. Dans cette catégorie rentrent tout d'abord les perfecta i, par ex. *ʿerif* 'savoir', *nizil* 'descendre', *uuṣil* 'arriver', *ḫiuit* 'devenir fou'. Cette assimilation s'introduit aussi dans les imparfaits et participes VII et VIII, par ex. *iigkisir* 'il se brise', *iirtifeʿ* 'il est soulevé', formes où cependant *i* tombe souvent, par ex. *iigksir*. On entend parfois prononcer des formes avec *a*, mais alors cet *a* s'assimile l'*i* de la 2ᵉ radicale, de façon à donner des formes telles que par ex. *biinḫamil* 'il est toléré', *biinuažid* 'il y a', à côté de *biinižid* et *biinužid*.

Le type faʿil des noms se forme de la même manière, par ex. *ḫišin* 'gros', 'grossier', *rutib* 'humide', *uuṣiḫ* 'sale'.

a final accuse une tendance marquée à se transformer en *i*. Le cas le plus important est ici l'**a** de la désinence féminine. Il se transforme sans exception en *i*, lorsque *t* rentre à l'état construit, indépendamment de la consonne qui précède. Par contre, lorsqu'il est libre, les consonnes laryngales, vélaires, emphatiques, de même que, dans certains cas, *r*, en empêchent la transformation en *i*, et **a** se maintient[1]. Exemples:

[1] Cf. les règles relatives à l'imāla!

ṭabu̱ʿa	nature	*fa̱rrɒ*	vide
šɒnu̱ʿɒ	laide	*lərrɒ*	langue
mlu̱ḥɒ	bonne	*fɒrṣa*	vacances
ṣaḥḥa	santé	*ṛḥu̱ṣa*	bon marché
fa̱khɒ	fruit	*ḥa̱mḍa*	aigre
žehhɒ	direction	*ʿaru̱ḍa*	large
ʿatu̱ʾɒ	vieille	*fu̱ṭa*	serviette
ḥalɒʾɒ	bague	*baṣu̱ṭa*	simple
ṭa̱bḥa	qui fait cuire	*ʀalu̱ẓa*	grosse, grossière

Pour *r*, les faits sont plus complexes. S'il est précédé de *a* ou de *u* (long), *a* persiste, par ex. *baʾɒrɒ* 'vache', *ṃdau̱u̱ɒrɒ* 'ronde', *žamrɒ* 'un morceau de charbon', *ḥma̱rɒ* 'âne', *masru̱rɒ* 'contente'. Par contre, si *a* est précédé d'un *i*, persistant ou tombé, il s'assimile d'ordinaire à cet *i*. Il en est toujours ainsi pour *i* long, par ex. *zru̱rı* 'petite' (par contre *zrau̱ɒrɒ*), *ʾaṣu̱rı* 'courte', 'brève', *ḫamu̱rı* 'levain', *ḫanzu̱rı* 'truie', *žɒzu̱rı* 'île'. Alors même que l'on rencontrerait dans l'une ou l'autre forme un *a* alternant avec *i* — nous avons noté *ḥaʾu̱rɒ* 'méprisée', à côté de *ḥaʾu̱rı* — c'est cette dernière qui doit être considérée comme régulière.

Après un *i* tombé, la désinence féminine présente le plus souvent *i* au partic. I, excepté près des consonnes emphatiques, qui empêchent l'imāla de l'*a* long, par ex. *na̱drı* 'rare', *da̱u̱rı* 'errant', *na̱šrı* 'qui suspend'[1], *fa̱trı* 'tiède', *ka̱srı* 'sauvage'[2]. Pour ces deux derniers exemples, nous avons noté les formes avec *a* comme existant à côté de celles avec *i;* notons en outre *ma̱hrɒ* 'habile' seulement avec *a*. En présence des consonnes emphatiques, l'*a* précédent semble rendre nulle l'action d'un *i* tombé dans des formes telles que *ša̱ṭra* 'habile', *ḥa̱ḍra* 'prête'. Lorsque d'autres consonnes entravent l'imāla, l'usage, en ce qui concerne la désinence féminine, semble être variable. Nous nous souvenons par ex. de *ʾa̱drı* 'pouvant'[3]; par contre fém. de *ʿa̱šır* 'dixième' *ʿa̱šrɒ* (de même Ha p. 20).

Parmi d'autres formes où *i* est tombé, nous citerons *ṃfakkrɒ* 'carnet', *ṃʾaṣṣra* de *ʾaṣṣar* 'rester en arrière', *tızkrɒ* 'passeport',

---

[1] Par ex. du linge à sécher.
[2] En parlant des animaux.
[3] *məš ʾa̱drı* 'je (fém.) ne peux pas'.

prononcé aussi *tɪzkrɪ* (Ha p. 75, 8), les formes du pluriel *žbabrɒ* 'oppresseurs', *brabrɒ* 'berbères'.

Restent les formes avec *i* bref entravé précédent. Ici les faits semblent être les suivants: lorsque la voyelle est un *u* primitif, *a* persiste dans la désinence féminine, tandis qu'il se transforme en *i* lorsque la voyelle est un *i* primitif. On trouvera ici les exemples avec *u* à gauche, ceux avec *i* à droite:

'ɪžrɒ	salaire, traitement	*ʿešrɪ*[1]	compagnie
bəkrɒ	demain	*'ɪdrɪ*	marmite
nə'rɒ	nuque	*'ɪbrɪ*	aiguille
səfrɒ	table (à manger)	*kɪtrɪ*	multitude
ṣuḫra	travail d'esclave	*'ɪšrɪ*	croûte

Après *r* double, *a* persiste, même lorsque la syllabe antérieure a un *i* primitif, par ex. *mḍurra* 'nuisible'.

Si *r* est précédé de la diphtongue *ai*, *a* persiste, par ex. *ḫḥæerɒ* 'lac', *zəmmæerɒ* 'flûte'.

Même un *a* long primitif, devenu bref à la fin d'un mot, se transforme assez souvent en *i*, grâce à son assimilation à un *i* antérieur, par ex. *šɪtɪ* 'hiver' v.-ar. *šitā'*, *kɪrɪ* 'traitement', 'salaire' v.-ar. *kirā'*, *ʁɪrɪ* 'colle' v.-ar. *ġirā'*. De même *a* bref du v.-ar., lorsqu'il s'est maintenu à la fin d'un mot, apparaît le plus souvent sous la forme de *i*, par ex. *huuɪ* 'il', *huɪ* 'elle', *ʿlæeɪ* 'sur moi'.

Finalement il existe un grand nombre de mots isolés où l'a s'est transformé en *i*, mots dont nous ne citerons toutefois que quelques exemples. Ce changement est particulièrement fréquent devant ou après *ž*, par ex. *uɪžž* 'visage' v.-ar. *uağh*, *žɪdd* 'grand-père', *žɪnnɪ* 'paradis'. Nous citerons, en outre, *ṣuḍr* 'poitrine', *'ɪnt*, *'ɪntɪ*, *'ɪntu* 'tu' (m. f.), 'vous', *mɪn* pronom relatif, *lɪmmɒ* 'quand'.

Nous ajouterons ici une forme que nous aurions dû mentionner plus haut, à savoir le participe passé I des verbes tertiæ i, qui offre partout *i* à la syllabe initiale, grâce à une assimilation avec la voyelle finale, par ex. *mɪbnɪ* 'bâti' v.-ar. *mabnīi*, *meḥmɪ* 'défendu' v.-ar. *maḥmīi*, etc. Cf. par ex. *mašhur* du verbe fort.

[1] Dans l'expression *babuž ʿešrɪ*, employée pour désigner une personne dont la société vous est agréable, 'copain'.

i > a

Outre quelques exemples isolés, que nous laissons de côté[1], ce développement ou cette correspondance des voyelles se rencontre dans quelques cas d'une nature plus générale.

D'après la règle de la chute de **i**, ce son tombe en syllabe ouverte devant la syllabe tonique. Si la voyelle se maintient ici contre la règle, elle passe à *a*, par ex. *tvžarv* 'commerce'. Ce phénomène s'observe surtout dans les thèmes primæ **u**, où les formes avec *a* et celles à voyelle tombée alternent, par ex. *uvlaı* ou *ulaı* 'province', *uvratı* ou *uratı* 'héritage'. Notons encore que l'inf. IV des mediæ **u** et **i**, quand il appartient au parler vulgaire, présente un *a* dans la syllabe initiale, par ex. *'vfadı* 'utilité', *'všarv* 'très peu'[2], etc., v.-ar. *'ifādat, 'išārat.*

La forme mifʿal du v.-ar. passe en général à mafʿal. De quelques mots peu nombreux, il existe des formes doubles, mais nous n'avons qu'un exemple à produire où *i* s'est maintenu sans doublet en *a*, c'est *mıkṇsı* 'balai'.

Exemples avec *a*:

maʿuvl	pioche	*manfvḫ*	soufflet
masnvd	coussin	*malʿa'v*	cuiller
mabrvd	lime	*maḥdvlı*	cylindre en pierre
madfvʿ	canon	*mabḫarv*	encensoir
makzvl	fuseau	*madnı*	minaret

Dans la forme mifʿāl par contre, *i* se maintient régulièrement, par ex. *mıftaḫ* 'clé'.

Finalement il est à remarquer qu'un **a** originaire qui, dans un nom à quatre radicales, s'est assimilé en v.-ar. à un **ī** ou un **ū** suivants, persiste en notre dialecte comme en plusieurs autres de l'arabe moderne[3], par ex. *sakkır* 'ivrogne', *baṭṭuḫ* 'pastèque', *žanzır* 'chaîne de fer', *barṭul* 'présents pour corrompre'. Remarquez aussi *ṣandu'* 'malle', répondant au v.-ar. *ṣundūq*, etc.

u > i

Déjà en traitant de la prononciation de l'**i** bref, nous avons montré que l'**u** du vieil-arabe, dans la grande majorité des cas,

---

[1] Cf. Brock. I, p. 195 d α. [2] = *nıtfı zkırı.*
[3] Brock. I, p. 181 ε.

passe à *ı*, de telle manière que les deux sons peuvent être considérés comme un seul. Nous ferons seulement observer qu'outre un certain nombre de noms, dont nous avons vu des exemples ci-dessus et parmi lesquels nous rappellerons tout particulièrement la forme fuʿʿāl, par ex. *tıžžar* 'marchands' de *tažır*, les participes des formes IV, V, VI, VII, VIII, IX, X sont frappés de cette transformation des voyelles. Exemples: *mımkın* 'possible', *mıtʿauud* 'habitué (à)', *mıtnaʿʿım* 'bon vivant', *mıttakıl* 'comestible', *mıbtıdı* 'commençant', *mınthı* 'finissant', *mısta'bıl* 'futur', 'avenir'.

Nous attirons en outre l'attention sur ce fait qu'un **u** qui s'est maintenu en syllabe finale atone (voir à *u* p. 82), se transforme régulièrement en *ı* dans d'autres positions. Ainsi par ex. *mınhul* 'tamis' donne *mınhılnɒ* 'notre tamis', *tahud* 'elle prend' donne *tahıdlhɒ* 'elle prend pour elle', etc. Dans cette catégorie nous pouvons aussi ranger le passage de *u* long dans *skut* (forme allongée de **skut*) 'tais-toi' en *ı* dans *skıtlɒk* 'tais-toi', fém. *skıtı*, *kul* 'mange!' fém. *kılı*.

Diphtongues.

Quant au développement des diphtongues du vieil-arabe on observe:

ai > *ıı* > *ı*. Cette transformation se produit dans bon nombre de mots où un **a** v.-ar., qui dans le dialecte a passé à *ı*, est suivi de *ı*. Ainsi dans la forme faʿʿāl (p. 85) des mediæ **i**: *ṣııad* (p. 112) 'chasseur', *hııata* 'couturière', de *ṣaiiād*, *haiiātat*. Notons encore *ḥıuan* 'animal' et *šıtan* 'diable', probablement formés en analogie avec la forme faʿlān, passée à fiʿlān. De même, la forme v.-ar. *'aiiām* devient *'ıam* 'jours'. A l'imparfait des primæ **i**, nous obtenons aussi *ı*, par ex. *ıbɒs* 'il sèche', de **iibas* du v.-ar. *iaibas*. Enfin dans quelques mots usuels on trouve un *ı*, correspondant à **ai** du v.-ar., par ex. *kıf* 'comment?' *šı* 'chose' v.-ar. *šai*, *sıd* 'monsieur' v.-ar. *saiid*.

Nous faisons observer ici que la 2ᵉ pers. fém. sing. de l'imparf. et de l'impér. des tert. **i**, qui sont des imperfecta **a**, a pour terminaison *ı* (*ı* p. 111), correspondant à **ai** du v.-ar., par ex. *ṛḍu* 'sois contente'.

au > *ıu* > *u*. Tandis que le vieil-arabe présente l'évolution *ıu* > *ī*, nous trouvons dans notre dialecte *ıu* > *u*. Ce *ıu* dérive du v.-ar. **au**, de la même manière que *ıı* de **ai** (cf. plus haut).

A la forme fa'ʿāl appartiennent par exemple *'uuas* 'kawas', *buuabı* 'porte'; à fa'lān *ʒuʿan* 'affamé' de *ǧauʿan*. De *ʿud* 'rameau détaché', il y a deux formes du pluriel, toutes deux appartenant à fi'lān, l'une *ʿudan*, présentant le développement *iu* > *u*, l'autre *ʿidan*, qui est la forme du v.-ar.

Parmi les formes verbales, l'imparf. I des primæ u présente *u*, par ex. *uu'ɒf* 'il est debout', *uu'aʿ* 'il tombe', *buṣal* 'j'arrive', *buſı uaʿdu* 'il remplit sa promesse', formes provenant de **iuu'af*, etc., et qui remontent à **iauqaf*, etc. En vieil-arabe ces formes ont été remplacées respectivement par *iaqif*, *iaqaʿ*, *'aṣil* et *iafī*. De même l'inf. II, par ex. *tufī* 'succès', v.-ar. *taufīq*, *tuṣulı* 'simple course' (en voiture). Enfin *u* se produit dans les formes avec afformatifs vocaliques au parfait des verbes mediæ u perfecta i, par ex. *ṭulu* 'ils étaient longs' de *ṭuul* (**ṭuul*), correspondant à v.-ar. *ṭauil* (p. 86), *ḫutıt* 'elle devint folle', de *ḫuut*[1]. La plupart des exemples de cette catégorie proviennent de verbes mediæ u tert. i, ainsi *nuut* 'elle visa à' de *nuu*, *suut* 'elle valut' de *suu*. Cette forme se retrouve en outre dans plusieurs verbes mediæ u tert. i, même lorsqu'ils présentent un *a* à la 3e pers. masc. du parfait, par ex. *kaup* 'repasser', mais *kuut* 'elle repassa'.

Dans toutes les formes des verbes tert. i, où le vieil-arabe a au dans la terminaison des 2e et 3e pers. plur., notre dialecte a *u* (*u* p. 111), par ex. *ṛḍu* 'soyez contents'! *buunsu* 'ils oublient', *la'u* 'ils rencontrèrent', *ɒtıtḫabbu* 'vous vous cachez'.

Nous ferons aussi observer que *ı* peut correspondre à *ūi* du vieil-arabe. Le mot *šamsuu* 'ombrelle' fait *šamsıtı* 'mon ombrelle' de **šamsuıtı*, comme *ḫıltı* de *ḫıla* 'ruse'. De même devant un génitif, *šamsıtıssıtt* 'l'ombrelle de la dame'; par contre *šamsuuthɒ* 'son ombrelle'. *muu* 'cent' devient *mıtæen* 'deux cents' et même *mıt ṣabı* 'cent garçons', au lieu de la forme régulière et tout aussi ordinaire *muut ṣabı*.

u correspond aussi à *ūu* du vieil-arabe dans des mots terminés par *ūuı*, devant les suffixes commençant par une voyelle par ex. *mrutu* de *mruuı* 'virilité' au lieu de **mruutu*, *'utı* 'ma force' de *'uuı*.

La transformation des diphtongues ascendantes se fait d'après les lois générales. La forme *māšiiat* du v.-ar. devient, conformément aux lois phonétiques, *mašıı* 'allant' (fém.), v.-ar. *raḍiiat* 'elle était

---

[1] Cf. *ḫauɒt* 'rendre fou'.

contente' devient *rudıt*. Dans la flexion des mots, les formations analogiques sont assez fréquentes. De même que nous avons *mašıı*, nous obtenons aussi ordinairement le pluriel *mušıın* correspondant à v.-ar. *māšīn*, de même de *rudıt* : *rudıu*, v.-ar. *raḍū*. A côté de *mašıın*, *mašın* existe cependant aussi.

Chute de voyelles brèves.

A. A l'intérieur des mots.

Les voyelles brèves tombent souvent, notamment en syllabe ouverte atone. Comme **a** sous ce rapport montre plus de résistance que **i** et **u**, et qu'il existe en outre certaines différences entre les cas où les différentes voyelles tombent, nous traiterons chaque voyelle séparément.

a.

Dans plusieurs positions l'usage hésite relativement à la chute de l'**a**: on dirait d'une division locale dans le dialecte qui peut-être mériterait un examen plus détaillé. Notre informateur indigène à qui nous nous adressions de préférence, sœur Nustas, conservait l'**a** en plusieurs cas où le langage de Nasib Tabit en manquait. Nous constatons que les données de Hartmann s'accordent en général avec la langue que nous enseignait sœur Nustas.

Une division de ce genre s'observe, en ce qui concerne la chute de l'**a** immédiatement après la syllabe tonique, que celle-ci soit ouverte avec voyelle longue ou brêve, ou bien fermée. Dans les noms c'est surtout devant la désinence du fém. que **a** est sujet à tomber, par ex.

sažrv arbre, à côté de	*sažvrv*,
'aṣbı saudv foie,	*'aṣabı*
baṣlı oignon	*baṣalı*
ḫarzı perle (amulette),	*ḫarvzı*
ba'rv vache	*ba'vrv*
'ašrv dix,	*'ašvrv*
ḥal'v boucle d'oreille	*ḥalv'v*[1].

A cette catégorie appartient la forme du pluriel fu 'alā'. En général, dans les mots de ce type, nous avons noté l'**a** comme persistant, et nous n'avons que deux exemples de chute éventuelle

[1] Dans tous ces exemples, Ha adopte la forme syncopée, sauf pour *ba'vrv*. Ils possèdent tous des formes sans désinence fém.: *sažvr*, etc.

de l'**a**, à savoir *fɔ'(ɒ)rɒ* 'pauvres' et *'ɪs(ɒ)rɒ* 'prisonniers' (Ha écrit *i̯usara*). Autres exemples: *ḥekɒmɒ* 'médecins' sg. *ḥakɪm*, *mɒraḍa* 'malades' sg. *marṵḍ*.

Comme exemples de mots à voyelle longue ou à diphtongue dans la syllabe tonique, nous citerons *šau̯rbɒ* 'soupe', *nau̯frɒ* 'jet d'eau', à côté de *nau̯fɒrɒ*, *zʀau̯rɒ* 'petite', à côté de *zʀau̯ɒrɒ*, *mɑ̯dnɪ* 'minaret'. Si la syllabe tonique est fermée, **a** persiste généralement, par ex. *ṭanžarɒ* 'marmite', mais *'arbʿɒ* 'quatre', de *'arbɒʿ*. Parmi les substantifs nombreux avec un *m* préfixé, nous n'avons noté que trois où l'**a** est tombé: *masbḥɒ* 'chapelet', à côté de *masbɒḥɒ*. *masḭkɪ* 'dévidoir' (pour la soie, cf. Tu p. 77 l. 9), et enfin le mot usuel *mɪkṵsɪ* ou *mɪkɒ̯nsɪ* 'balai', v.-ar. *miknasat*. Pour ce dernier mot, qui, à ce que nous sachions, ne laisse jamais entendre de **a**, l'**a** aura pu, avant sa chute, passer à **i** par assimilation avec l'**i** de la syllabe initiale[1], ce qui expliquerait l'absence de forme double.

Quant aux verbes, il n'y avait, dans notre langage personnel, aucune forme où un **a** posttonique fût tombé. Nous avons cependant emprunté à Nasib Tabit divers exemples de pareilles formes dont la syllabe tonique est originairement ouverte, comme *sa'lɪt* 'elle demanda', *'aʿdɪt* 'elle fut assise', *kabsu* 'ils captivèrent'. Parmi les formes VII et VIII on trouve: *ṵkasrɪt* 'elle cassa, se brisa', *stalmu* 'ils reçurent'. Après voyelle longue ou syllabe fermée, l'**a** semble au contraire persister régulièrement: *ba̯rɒkɪt* 'elle bénit', *ṭa̯laʿu* 'ils firent sortir', *staktɒru ḫhæ̯rɒk* 'ils te remercièrent', *ḫarmɒšɪt* 'elle égratigna'.

En ce qui concerne la chute de l'**a**, un mot ne subit aucun changement par suite du déplacement de l'accent causé par l'addition d'un suffixe, du moins autant que nous avons pu en juger. Celui qui emploie la forme *sažɒrɒ*, dira aussi *sažɒrɪthɒ*, etc.

Devant les suffixes commençant par voyelle, l'*i* de la terminaison du fém. tombe, d'où il s'ensuit que, dans des mots tels que *ra'bɪ* 'cou', trois consonnes viennent à se rencontrer, par ex. *ra'b̥tɪ* 'mon cou'. Dans des mots où **a** peut persister ou tomber, les personnes qui d'ordinaire se servent de la forme plaine, gardent naturellement l'**a** aussi devant les suffixes, par ex. *bɒ'artu* 'sa vache'. Il ne nous paraît d'ailleurs pas improbable, que **a** se rencontre

[1] Cf. Ha p. 202 «handtuch *minšifi*». La seule forme de ce mot que nous ayons entendue est *manšɒfi*.

devant les suffixes dans la prononciation de ceux-là mêmes qui autrement le laissent tomber, mais nous n'avons pas pour le moment d'exemple à l'appui de cette supposition.

Dans les mots à syllabe tonique fermée, l'**a** réapparaît forcément devant les suffixes commençant par une voyelle afin d'éviter la rencontre de quatre consonnes. Il n'en est pas moins possible que dans les mots où l'on a perdu jusqu'à la notion d'un **a** primitif, un **i** se substitue à l'**a**. Nous n'avons qu'un exemple à citer, et celui-ci seulement dans la forme de l'état construit identique à celle employée devant les suffixes vocaliques et servant à le rattacher au génitif. Il y a un plat de cuisine où entrent l'aubergine (*baṭnžan*), la pomme de terre, les tomates, et qui s'appelle *masbeḥtiddarus* de *masbḥv* (Tu p. 90 l. 1). Dans notre prononciation personnelle l'*a* entrait régulièrement dans ces conditions par ex. *mamlaktu* 'son royaume'.

Pour ce qui concerne la disparition d'un **a** protonique, on peut dire d'une façon générale que plus un mot est usuel, plus il y a de probabilité pour que la voyelle tombe. Il est pourtant à remarquer que les consonnes qui réagissent contre la tendance de la voyelle à se rapprocher de *a*, s'opposent en général plus ou moins aussi à sa chute (exception faite pour le *r*), quand bien même elles ne l'empêcheraient pas complètement. Ce n'est cependant la règle que lorsque la consonne précède la voyelle; il arrive rarement lorsqu'elle la suit. Ainsi les consonnes emphatiques contribuent probablement à maintenir la voyelle, même lorsqu'elles ne la touchent pas immédiatement. Voici d'abord quelques exemples de formes nominales.

Les formes de faʿāl(a) où l'**a** est tombé, sont, autant que nous avons pu en juger, en minorité, même dans les cas où aucune des consonnes énumérées n'influe. Notons quelques mots très ordinaires: *kvlam* 'discours', *svlam* 'salut', *zvman* 'temps', *tvmam* 'tout à fait'. En général **a** persiste dans les formes des mediæ **u**, par ex. *žauab* 'réponse', *ʾauam* 'tout de suite', *sauad* 'fumier'. Exemples où l'**a** est tombé: *mlak* 'ange', *žrad* 'sauterelles', *džaž* 'poules', *žnaḥ* 'aile', *šrab* 'boisson', *tlati* 'trois', en outre *ʾzaz* 'verre', *fʿali* 'ouvriers', *ṛṣaṣ* 'plomb', *blaṭ* 'dalle de pierre'. A côté de *ṣabaḥ* 'matin', nous avons aussi entendu *ṣbaḥ*, à côté de *naḍafi* 'propreté' *ṇḍafi*, mais les premières formes sont certainement les plus ordinaires.

Dans le type faʿīl(a), l'on peut dire que d'ordinaire **a** tombe,

sauf dans les mots où **a** est placé après les consonnes énumérées et en un certain nombre d'exemples où il les précède. Après les consonnes emphatiques nous ne connaissons qu'un seul exemple de **a** tombé: *ṭhun* 'farine', et un exemple où la prononciation hésite: *ḍaḥun* ou *ḍḥun* 'sacrifice'. Devant les consonnes emphatiques **a** persiste souvent: *laṭuf* 'aimable', 'gentil', *baṣur* 'perspicace', *baṣuṭ* 'simple', mais *ṇḍuf* 'pur', 'propre'. Peut-être pourrait-on aussi supposer l'influence de *ḍ* dans *marnḍ* 'malade'.

Lorsque **a** se trouve à côté de laryngales et de vélaires, nous ne connaissons d'autres exceptions à la règle que les suivantes: d'un côté *hdun* 'cadeau' et *ḥtun* 'péché', tous les deux existant probablement aussi avec **a**; de l'autre côté *nnḥif* 'maigre', *tnʿis* 'malheureux' et *bnḥil* 'avare'. Voici enfin quelques exemples des formes régulières:

ʾnmin	fidèle	*dʾiʾn*	minute
ʾalil	peu	*tʾil*	lourd
ḥamir	ânes	*šḥiḥ*	parcimonieux
ʿafif	chaste	*šʿir*	avoine
ḫafif	léger	*thin*	épais, gros
ʁašim	stupide	*zʁir*	petit.

Parmi les autres consonnes, *u* et *i* soutiennent l'**a**, par ex. *unzir* 'ministre', *inmin* 'droit'. Nous avons encore observé que *ž*, dans la plupart des cas, est suivi d'un **a**, par ex. *žnmil* 'beau', *žnzirı* 'île', etc. Toutefois *ž* ne fait probablement pas exception, puisqu'il arrive fréquemment, aussi après les autres consonnes, que **a** se maintient. Peut-être le plus souvent a-t-on tout simplement affaire à une prononciation un peu plus soignée que celle qui laisse tomber l'**a**. On trouve ainsi à côté de *znlil* 'méprisé', *šnni*ʿ 'laid', les formes *dlil*, *šni*ʿ. Notons enfin comme exemples d'un **a** qui s'est maintenu: *knrim* 'noble', *mntin* 'ferme', *snbil* 'fontaine publique'.

Parmi les autres formes où **a** peut éventuellement tomber, notons d'abord les pluriels des mots à quatre radicales. Ils suivent en général les lois que nous venons d'exposer. Ainsi, d'ordinaire **a** se maintient dans le type fauāʿil, par ex. *lauazim* 'ce qu'il faut' (en certains cas il tombe, comme dans *žuaneḥ* 'ailes'), ainsi que lorsque le mot commence par hamza, par ex. *ʾnsami* 'noms', *ʾnhali* 'habitants'. Quand l'accent tonique porte sur la syllabe finale, **a** tombe pourtant dans la plupart des cas, quelle que soit

la consonne qui précède : *ʿuamid* 'colonnes', *žuamis* 'buffles'. A cette catégorie appartiennent aussi *ṣabuʿ* 'doigts' et *ḍafur* 'ongles', où le hamza aussi bien que l'**a** sont tombés.

Quant aux formes verbales, **a** ne disparaît en somme que dans le parf. I des tertiæ **i**, et encore les deux formes y alternent, par ex. *ḥkæet* et *ḥakæet* 'je parlai', *lɒ'æet* et *l'æet* 'je trouvai'.

Par contre, **a** tombe partout où en v.-ar. il se trouve dans des préfixes ou des préformatifs en syllabe ouverte, par conséquent dans les formes V VI des verbes forts, par ex. *tʿallɒm*, *ɲtʿallɒm* 'il apprit, apprend'. Il faut excepter *tɒmalli* 'toujours', qui primitivement est un infin. V. Parmi les verbes faibles, seule la forme X des mediæ **u** et **i** déroge à cette loi; nous y trouvons au parf. les formes *stɒraḥ* 'il se reposa', *stɒfatt* 'j'ai profité de', etc. En revanche, **a** tombe à l'imparfait et à l'impér.[1] : *strih* 'repose-toi!'. **a** s'est également effacé dans les formes assez fréquentes X/II et X/III de ces mêmes verbes, par ex. *stannɒ* 'attendre' (de *ista'annā*), *stmannɒ* 'désirer', *stla''ɒ* 'saisir qc à la volée', *stḥaiɒd* 'éviter qc', *stnauɒl* 'recevoir'. Il en est de même pour X des mediæ gem., par ex. *stḥa''* 'mériter'.

Placé en syllabe fermée, **a** tombe dans un seul cas, c'est dans le pluriel 'afʿāl, qui, dans notre dialecte, passe à fʿāl, par ex. *ṣḥab* 'amis', v.-ar. *'aṣḥāb*[2].

i

Dans une syllabe ouverte atone **i** tombe régulièrement (à l'intérieur du mot), excepté dans certaines formes à suffixes où la forme sans suffixe est perçue comme forme indépendante, par ex. *še'afhɒ* 'ses morceaux (à elle)' de *še'ɒf* 'morceaux'; *mısıknɒ* 'il nous saisit', de *mısık*, contrairement à *ɲsıknɒ* 'nous saisîmes'; *nısih* 'il l'oublia'. Au contraire, **i** tombe dans une forme comme *kraḥ* 'sa paye' de *kıri*. La relation avec la forme sans suffixe a ici été perdue. Nous avons encore noté *ɲdbilik* 'chante une élégie (pour toi)!' de *ɲdıbi*. Ici c'est *n* qui, en formant syllabe, facilite la chute de **i**, qui ordinairement se maintient dans une telle position, par ex. *ktıbili* 'écris-moi'. Dans les formes verbales VII et VIII, un **i** accentué

[1] Partant aussi au participe. Nous y trouvons cependant des formes où **a** s'est conservé, par ex. *mıstɒḥil* 'impossible', *mıstɒ'im* 'droit'. Comparez la forme vulgaire *mıst'ımı* 'enceinte'.

[2] Cf. Brock. I, p. 90 i ζ.

même peut tomber, par ex. *ɣgksɪr* 'il se brise', à côté de *ɣɣkɪsɪr*, et *mɪnthɪ* 'finissant', à côté de *mɪntchɪ*. La chute de **i** d'une syllabe ouverte atone est un des traits les plus réguliers de notre dialecte, c'est pourquoi nous pouvons nous borner à donner quelques exemples:

Formes nominales: *ḷsan* 'langue', *flaḥɒ* 'labourage', *zɪarɒ* 'visite', *ṣaḥbɪ* 'amie', *zɪlzlɪ* 'tremblement de terre', *meʿɣfi* 'connaissance', *ɣʾaṣṣ* 'ciseaux', *ɣsallɪ* 'aiguille à repriser', *mraɣɪ* 'miroir', *ʾɪḥtɪar* 'vieillard'.

Formes plurielles: *ɣžal* 'hommes', *ʾlal* 'peu nombreux', *ʾɪlsnɪ* 'langues' (idiomes), *ʾɪmbɪɒ* 'prophètes', *mlaɣkɪ* 'anges', *flasfɪ* 'philosophes', *nazlɪn* 'descendant' (plur.).

Formes suffixées: *ṣaḥbɪ* 'mon ami', *ʾɒṣbʿak* 'ton doigt', *ɑfatru* 'ses carnets'.

Dans les formes féminines suffixées, un **i** disparu auparavant réapparaît devant les suffixes commençant par une voyelle, en même temps que le **i** (provenant d'un **a** v.-ar.) de la désinence féminine tombe, ainsi qu'il le fait aussi ailleurs devant les suffixes commençant par une voyelle. *ṣaḥbɪ* (de **ṣaḥɪbɪ*) aboutit à *ṣaḥebtɪ* 'mon amie', mais *ṣaḥbɪthɒ* 'son amie à elle'. D'autres exemples de suffixes ajoutés à la désinence féminine: *raʾbtɪ* 'mon cou', mais *raʾbɪtnɒ* 'notre cou', *ʾɪrɒftɪ* 'mes pains' de *ʾɪrɒfɪ*, mais *ʾɪrɒfɪthɒ* 'ses pains (à elle)', *mlaɣɪktu* 'ses anges (à lui)', mais *mlaɣkɪthon* 'leurs anges'. Un nom à désinence féminine prend souvent la même forme devant son génitif que devant un suffixe commençant par une voyelle. A côté de *ḥarɒkɪt‿ɪ‿ddruz* 'les troubles des druses' existe *ḥarakt‿ɪ‿ddruz*; de même, *ʾaṣaḃt‿ɪ‿ssaɣdɒ* 'le foie', *ʾaḥɪrt‿ɪ‿nnhar* 'à la fin du jour', et aussi *kast‿ɪ‿lbɪlḥsanɪ* 'la coupe qui est dans l'armoire'[1].

---

[1] Ici nous ferons remarquer que le féminin du participe actif I, qui a la même forme que *ṣaḥbɪ* (voir ci-dessus), est traité, quand un suffixe s'ajoute, d'une autre manière que le substantif. C'est qu'il se conforme à l'analogie de la troisième pers. fém. sing. du parfait, forme dans laquelle le *t* de la désinence est redoublé devant un suffixe commençant par voyelle (voir à ce sujet l'allongement des consonnes). Conséquemment nous avons de *šaɣfi* 'voyant', *šaɣfɪttu* 'qui le voit', *šaɣfɪttɒk*, etc., comme *ḍarɑbɪttu* 'elle le battit' de *ḍarabɪt*.

A ce propos nous ne pouvons nous abstenir de mentionner une observation que nous avons faite et qui appartient proprement à la flexion. Dans le cours de notre travail nous sommes bientôt tombé sur une forme participiale désignant la deuxième pers. fém. que nous n'avons

Dans des formes verbales les **i** tombent aux perfecta **i** (*mɪsɪk*), le premier avant un afformatif consonantique, le second avant un afformatif vocalique et avant un suffixe commençant par voyelle, par conséquent: *ṃsɪkt, ṃsɪknɒ, mɪskɪt, mɪsku* 'ils saisirent' ou 'il le saisit', *mɪskɒk* 'il te saisit'. Puis, **i** disparaît à l'imparf., à l'impératif et au participe de toutes les formes dérivées où la seconde radicale est suivie de **i**, devant un affixe commençant par voyelle, par ex. *tɪmskɪ* 'tu (fém.) saisis', *ɪlbsu* 'il met (le vêtement)', *bɪʿallmu* 'ils enseignent', *bɪtʿarḍak* 'elle s'oppose à toi', *ṃʿaṣṣak* 'te punissant' de *ṃʿaṣɪṣ*, *mɪtʿaḫḫrɪn* 'retardés', *staktɪ bḫæṛu* 'remercie-le', etc. Dans la forme II de med. gem., d'après cette règle, trois consonnes identiques devaient se suivre, c'est pourquoi **i** se conserve. Nous n'avons noté que deux exemples: *ɪsammɪmuḫ* 'ils l'empoisonnent', *ɪzallɪlu ẓẓasɒd* (Tu 51, 2) 'ils humilient le corps'.

Les verbes VII—X forment leurs parfaits et impér. (en tant que ces derniers existent) sans *i* prosthétique, à l'égal de la forme primitive ordinaire de l'impér. í, par ex. *ṃʿaṭaʿ* 'être rompu', *ftakɒr* 'penser', *sụadd* 'devenir noir', *ṣtaṭɪab* 'trouver bon'. Par contre, l'infinitif des mêmes formes a en général le **i** prosthétique, par ex. *ʾɪḫtɪlaf* 'discorde', *ʾɪsteʿmal* 'emploi', 'usage'. Comme le montre le **i** conservé dans la syllabe ouverte dans *ʾɪḫtɪlaf*, ces formes se rapprochent de la langue littéraire[1].

Un *i* provenant de *ỵ* ne peut jamais tomber.

jamais vu indiquer auparavant. Dernièrement nous l'avons retrouvée chez Bauer, qui en fait mention dans une note (Palästin. ar.₂ p. 67). En opposition à *šạɪfɪtnɪ* 'elle me voit' ou 'elle m'a vu', se pose *šạɪftɪnɪ* 'tu (fém.) me vois'. Voici encore quelques exemples: *ʿạɪztɪḫɒ* 'en as-tu (fém.) besoin?' *nạtɪrtɪnɪ* 'm'as-tu attendu?' *ʿạrɪftɪḫɒ* 'la reconnais-tu?' Cf. *ʾtaʿrfɪḫɒ* 'la connais-tu?' Or, il se trouve que cette forme n'est pas du tout rare, qu'elle est même la seule correcte, et qu'elle est employée aussi aux participes des autres formes dérivées. Donc, nous avons ici une formation qui, autant que nous savons, est pour le reste étrangère à l'arabe, mais qui doit sans doute être rapprochée des formations de temps secondaires qui existent dans d'autres langues sémitiques et qui naissent de la combinaison d'un pronom avec un participe (cf. Brock. I, § 264). Enfin, nous attirons l'attention sur ce fait que cette forme ne se trouve que combinée avec un suffixe verbal; donc, 'tu (fém.) vois' est *šạɪfɪ*, de même que 'elle voit'. Nous n'avons pas trouvé de traces d'autres pronoms dans cette position.

[1] Cf. *ʾɪḫtɪạr* 'vieillard' ci-dessus!

u.

En fait de chute, **u** suit tout à fait les mêmes règles que **i**, et nous pouvons par conséquent nous borner à donner quelques exemples.

Formes nominales: *trab* 'terre', *ʀrab* 'corbeau', *žnun* 'folie', *ṛṭubı* 'humidité'. Formes plurielles: *'lub* 'cœurs', *'mur* 'choses', *'rud* 'singes', *bıut* 'maisons', *bnukı* 'bancs', 'banques'. En règle générale Ha a conservé **u**, mais il donne (p. 9) pourtant comme exemples de la forme plurielle *bıut* 'maisons' et *šhud*, à côté de *šuhud* 'témoins'. Dans la prononciation que nous avons acquise, il n'y avait pas de voyelle même après le hamza (resp. **q**), bien que, précisément après ce son, nous entendions très souvent une voyelle brève qui ressemblait surtout à *e*, par ex. *'eluf* 'milliers'. La chute du **u** se rencontre d'ailleurs dans les formes diminutives, par ex. *ƀsœeni* 'chatte', *ƀḥœerɒ* 'lac', *zʀaiiɒr* 'petit'. De même devant des affixes commençant par voyelle, ajoutés aux formes qui contiennent un *u* dans la syllabe finale: *bınd'ɒ* 'une noisette' de *bındu'*, *sımsmıı* 'gâteau de sésame' de *sımsum*, etc. Nous n'avons pas d'exemples de formes plurielles fu'ul et 'af'ul à suffixes. Quant à *kıtbı* 'mes livres', il faut le rapporter, croyons-nous, à *kıtƀ*, qui existe à côté de *kıtub*, car avec un suffixe consonantique nous avons *kıtƀhon* ou *kıtbhon* 'leurs livres', tandis que *kıtub* devrait amener *kıtıbhon*.

Dans le verbe, **u** tombe dans le préformatif **iu**, etc., et dans le **mu** du participe (en syllabe ouverte), partant dans les formes II, III, par ex. *baddna ndabbıs* 'nous ferons du moût de raisin', *baddu ṛsafır* 'il va partir', *mfatteḥ* 'voyant', *mlabbɒs* 'dragées', *mbarɒk* 'béni'.

Un *u* provenant de *u*, ne disparaît pas.

B. A la fin des mots.

En général, les voyelles brèves finales du v.-ar. sont disparues dans les dialectes néo-arabes. Un petit nombre en est resté, par ex. dans *huu* 'il' et *hıı* 'elle'; puis celles qui sont longues en protosémitique, mais qui ont été abrégées en v.-ar., par ex. la désinence de la 2e pers. fém. du parfait *kɒtabtı* 'tu écrivis'.

SYNTHÈSE DES SONS.

La syllabe.

Conformément à la structure des langues sémitiques, une syllabe ne peut pas commencer par une voyelle. Cela est en effet juste tant qu'on ne laisse pas servir seulement d'«arrivée» le hamza, qui, dans les langues sémitiques, a la même fonction que les autres consonnes. Quant à *i* et *u* initiaux, voir ci-dessous.

Il ressort de bien des exemples, relevés dans la description des consonnes, que dans notre dialecte une syllabe peut commencer par deux, et, dans un certain cas, même par trois consonnes (p. 16). A la fin d'une syllabe ne peuvent se trouver que deux consonnes. Comme il résulte de l'exposé de la quantité donné ci-dessous, une voyelle brève dans une syllabe finale tonique est toujours suivie de deux consonnes ou d'une consonne longue; une voyelle longue ne peut être suivie que d'une seule voyelle brève. Dans une syllabe finale atone, on ne trouve que la combinaison voyelle brève + consonne brève. Quant à la délimitation des syllabes, il faut tenir compte de l'abondance de consonnes géminées qui sont partagées entre deux syllabes, par ex. *kassur* 'il cassa', *dinnu* 'notre religion'.

Comme presque toutes les consonnes se trouvent combinées deux à deux, tant au commencement qu'à la fin d'un mot, et unies à une troisième consonne à l'intérieur d'un mot, il en résulte que les consonnes sont très souvent syllabiques. En fait de sonorité, nous avons pu nous rendre compte que *ʀ* est inférieur aux liquides, au moins à *r*, de sorte que nous avons *ʀrab* 'corbeau', mais *ʕʀif* 'pain'. Au pluriel du dernier exemple *'urʀfi*, il est pourtant évident que *ʀ* est syllabique.

ʿ, à cet égard, a une position à part. Autant que nous nous y connaissons, les liquides sont syllabiques avant *ʿ* au commencement d'un

mot, par ex. *ṇʿest* 'j'eus sommeil', tandis qu'il semble que ʿ lui-même forme syllabe, bien qu'il soit suivi d'une voyelle, dans le cas où des consonnes moins sonores précèdent, par ex. *tʿallɒm* 'il apprit'. Dans ce dernier cas nous n'avons jugé nécessaire aucune désignation spéciale. A la fin d'un mot, ou à l'intérieur avant une autre consonne, ʿ forme syllabe, quelle que soit la consonne qui précède, par ex. *sabʿ* 'sept', *šamʿ* sing. *šamʿɒ* 'bougie', *ʾerʿ* sing. *ʾaʾraʿ* 'chauve', *ɣeʾdu* 'ils sont assis'. Si ʿ précède, il forme toujours syllabe au commencement d'un mot; à la fin d'un mot les liquides se comportent comme nous l'avons dit ci-dessus; devant d'autres consonnes ʿ n'est pas syllabique, par ex. *ʿtarɒf* 'il se confessa', *ʿuafi* 'bonjour' de sing. *ʿafu* 'bonne santé', *šaʿr* 'cheveux', *beʿt* 'je vendis'. Dans *šaʿr*, il se peut que la liquide ne soit pas syllabique.

Une singularité de notre dialecte est le fait qu'une géminée forme syllabe au commencement d'un mot. De même que nous avons *lʾamɒr* 'la lune' avec un *l* formant syllabe, nous avons aussi *ššams* 'le soleil' avec un *š* syllabique, provenant de *l* par assimilation. De même *ṇnafs* 'l'âme', *llæeli* 'ce soir', *rrižžal* 'l'homme', *ẓẓahir* 'il est évident', *žžarrɒ* 'la cruche', *ddarb* 'le chemin', etc. Nous avons supposé une formation syllabique analogue pour les consonnes «tenues», bien qu'ici la géminée ne puisse se faire entendre que par une explosion particulièrement forte[1]. Pourtant nous avons noté aussi dans ce cas des formes avec un hamza précédant la consonne double, soit qu'une voyelle brève s'intercale ou non entre le hamza et la géminée, par ex. *ttallaʿ* 'il regarda', à côté de *ʾɔttallaʿ* et *ʾttallaʿ*.

Cette gémination initiale n'existe pas pour toutes les consonnes. Outre les lettres solaires et *ž* nous avons noté des *b* et des *m* geminés, ceux-ci dans des participes comme par ex. *mmallɒḥ* 'salé', ceux-là dans par ex. *bbæerut* 'à Beyrouth'. Le nombre des cas où la gémination se produit, se restreint aussi par le fait que dans le parler courant la géminée se lie à ce qui précède par une voyelle, primitive ou secondaire. Comme une syllabe s'étend souvent de la fin d'un mot jusqu'au commencement du mot suivant, il en résulte que la première moitié de la géminée se rattache au mot précédent quand celui-ci finit par une voyelle, par ex. *tkɩ žžarrɒ* 'appuie la cruche', où la limite syllabique se

[1] Cf. Noreen, Vart språk II, p. 113.

trouve au minimum d'intensité de *ž*. Si, d'un autre côté, le premier mot finit par une consonne, une voyelle auxiliaire s'interpose toujours, par ex. *farat‿ižžauzi* 'il abattit la noix (de l'arbre)', *bitrid u ddall* 'veux-tu rester?' Parfois cela peut donner naissance à un double sens. Ainsi la prononciation ne fait pas de distinction entre *šifti rrižal* 'tu (fém.) vis l'homme', et *šift‿i‿rrižal* 'tu (masc.) vis l'homme'.

Une voyelle secondaire de ce genre s'intercale aussi dans d'autres cas entre deux mots juxtaposés. Ainsi, presque sans exception, quand le premier mot finit et le mot suivant commence par deux consonnes, par ex. *dibs‿ə‿zbib* 'moût de raisin', *kalb‿ə‿zgir* 'un petit chien'. En outre, quand le premier mot finit par voyelle longue + consonne brève et que le mot suivant commence par deux consonnes, par ex. *baut‿i‿ktir* 'plusieurs maisons'. Dans la combinaison usuelle d'un nom avec un génitif suivant, le *l* de l'article, lorsqu'il forme syllabe, peut, il est vrai, conserver cette fonction, et dans ce cas une voyelle transitoire est superflue, mais il semble que, le plus souvent, une voyelle transitoire se présente aussi dans ce cas, par ex. *'alb‿ə‿lhatim* 'l'enchâssure de l'anneau' ou *'alb lhatim*. Au contraire, si le premier mot finit par voyelle brève + consonne brève, la voyelle transitoire peut apparaître ou faire défaut, par ex. *'akəl ktir* 'il mangea beaucoup' ou *'akəl‿i‿ktir*. Si la voyelle est *i* (ou *u*), la liaison peut se produire par la chute de cette voyelle, auquel cas la voyelle transitoire paraît toujours, par ex. *raht‿i‿lbint* 'la fille s'en alla' de *rahit*. Lorsque deux consonnes pareilles se rencontrent, elles se réduisent en une seule, si elles sont intervocaliques, par ex. *sallit tiffah* 'un panier de pommes', *badit tišre'* '(le soleil) commença à briller'. Dans d'autres cas il y a voyelle transitoire, par ex. *haul‿i‿lbæet* 'autour de la maison', *kizb‿ə‿bkizb* 'mensonge du commencement jusqu'à la fin', *ma 'ett‿i‿tšuf* 'tu ne vois plus'.

Il faut mentionner ici un cas spécial. Entre une forme verbale finissant par deux consonnes ou par une consonne longue et le suffixe du datif formé avec *l*, s'intercale ordinairement une voyelle transitoire, qui prend ensuite l'accent principal, par ex. *'eltillək* 'je t'ai dit', au lieu de *qultlək*, comme on dit par ex. à Bhamdoun.

Après *b* 'dans' et *u* 'et', formes que revêtent ces deux particules devant une consonne simple, on intercale avant deux con-

sonnes une voyelle transitoire, auquel cas *u* devient consonant, par ex. *bruḥ* 'je vais', mais *bitruḥ* 'tu vas', de *truḥ*, *biktabi* 'avec mon livre', ainsi que *bilktab* 'avec le livre', *ʿaḥyatik* 'par ta vie', *ʿalktab* 'et le livre'. Cependant, *u* existe aussi comme syllabique avant deux consonnes.

Des voyelles secondaires se trouvent aussi assez fréquemment à l'intérieur des mots, mais en général elles n'y sont pas nécessaires et elles n'y figurent qu'alternativement. Ce n'est que dans les combinaisons particulièrement difficiles à prononcer qu'elles se présentent avec plus de régularité, ainsi auprès de ʾ et de *h*, par ex. *ʿaʾət* 'temps', *ʿahəd* 'alliance'. Elles ne sont pourtant pas traitées comme syllabiques. Si une autre syllabe suit, elle n'influence pas la place de l'accent, et nous avons, par conséquent, des formes comme *ʿaʾəthə* 'à cette époque', *kitabhə* 'ses livres (à elle)', *ʿikətbu* 'ils écrivent', *bufəʿšu* 'ils écalent'. Dans ce cas nous donnons à la voyelle le signe consonant.

Changement de fonction.

Partout où, selon les règles régissant la chute des voyelles brèves, *ʿ* et *ʿ* viennent à manquer de voyelle, ils deviennent syllabiques. Ainsi v.-ar. *ʿaqūm* devient **ʿʾum* > *iʾum* 'il se lève', v.-ar. *ʿilāʿat* devient **ʿlaʿu* > *ulau* 'province'. A l'initiale d'un mot, une voyelle de cette origine n'est très certainement pas précédée d'explosion laryngale. *ʿ* se combine avec un *b* pour former *bi* dans *biʾum*, avec un *ʿ* pour former *ʿu* dans *ʿuʾum* 'et il se lève'; *ʿ* avec l'article devient *lu* dans par ex. *lulad* 'les enfants' (v.-ar. *ʾaulād*). Si le mot précédent se termine par une voyelle, celle-ci forme diphtongue avec l'*i* suivant, par ex. *baddusafir* 'il partira' (voir p. 84).

Il suffit de citer quelques exemples: *ʿ* > *i*: *leḥitu* 'sa barbe', v.-ar. *lihiatuhu*, *bustatibu* 'ils trouvent bon', v.-ar. *iastaṭībū* à côté de la forme *iastaṭībū*, *mašu* 'marche', v.-ar. *mašī*.

ʿ > *u*: *u* 'et', v.-ar. *ʿa*, par ex. *uʾam* 'et il se leva', *ʾuḫuti* 'mes frères', de *ʾiḫuatī*, *biʿašunu* 'ils voient mal au crépuscule' de *iuʿašuinū* (si le mot existe), *naḥu* 'grammaire' v.-ar *naḥu*, *ʿafu* 'pardon'.

Par suite de leur origine, il est dans la nature de ces voyelles d'être toujours atones et de ne pas tomber à l'égal de l'*i* et de l'*u* brefs ordinaires.

Quantité.

Il doit être suffisant de distinguer, dans notre dialecte, des sons longs, demi-longs et brefs. Contrairement à Littmann[1], nous n'avons pas observé de voyelles extrêmement brèves. Les voyelles brèves finales pourraient être caractérisées comme demi-brèves, mais nous n'avons pas jugé nécessaire d'adopter pour elles une désignation spéciale. Ci-dessous nous donnons un bref exposé de la disposition de la quantité dans la syllabe.

Quant aux consonnes longues initiales, nous renvoyons à la formation des syllabes.

A l'intérieur du mot, il faut noter pour les voyelles des syllabes atones les points suivants. Si la syllabe est ouverte, il n'existe d'ordinaire pas de quantité longue, mais bien demi-longue (et naturellement aussi brève). Si la syllabe est fermée, il y a aussi quantité longue, peut-être aussi demi-longue, par ex. *žuʿan* 'qui a faim', *msakin* 'pauvres', *mkarin* 'muletiers', *šanftihv* 'l'as-tu (fém.) vue?' *msafrin* 'voyageurs'. Dans une syllabe finale atone il n'y a que des voyelles brèves. Dans une syllabe accentuée la quantité demi-longue ne se rencontre pas, par ex. *marv* 'femme', *marrv* 'une fois', *rihv* 'odeur', *ktabhv* 'son livre (à elle)', *dinnv* 'notre religion'.

Pour les consonnes se trouvant à l'intérieur du mot, il faut remarquer que, dans une syllabe accentuée, une consonne brève peut suivre une voyelle brève, par ex. *hasvn* 'Hasan'. Une voyelle longue peut être suivie aussi bien d'une consonne brève que d'une consonne longue, soit que la voyelle se trouve dans une syllabe accentuée ou non, par ex. *safvr* 'il partit', *'aṣṣu* 'je le punis', *hattin* 'mettant' (pl.).

Après une voyelle brève, une consonne placée devant une autre consonne est ou brève ou longue, par ex. *nazli* 'pente', *nazzli* 'descends!' (transit.). On pourrait désigner la consonne comme demi-longue dans le premier de ces deux cas, mais nous n'osons pas nous prononcer sur ce sujet avec certitude. Dans les deux cas la quantité doit être un peu plus brève dans une syllabe atone que dans une syllabe accentuée, par conséquent *zz* dans *nazzlih* 'descends-le' est plus bref que dans *nazzli*. Après une voyelle longue on ne rencontre dans cette position que des consonnes brèves, par ex. *hastan* 'particulièrement' v.-ar. *hāṣṣatan*.

[1] Neuar. volksp. 9.

Il convient de remarquer qu'une consonne peut être longue (géminée) même lorsqu'elle est précédée d'une consonne, par ex. *meʿtti* 'mon estomac' de *meʿdi*.

Comme finales on ne trouve, en syllabe atone, que des voyelles brèves, en syllabe accentuée que des voyelles longues, par ex. *kirsi* 'chaise', *haup* 'temps', *mdu* 'signe!'. Après une voyelle brève les consonnes sont brèves dans une syllabe atone et longues dans une syllabe accentuée, par ex. *biktub* 'il écrit', *ʿadd* 'il compta', *stofatt* 'j'[en] profitai'. Après une voyelle longue il n'y a que des consonnes brèves, par ex. *dib* 'ours'.

Changements de quantité.

Consonnes.

Conformément aux règles de la quantité, dont nous avons donné ci-dessus un exposé, des changements s'introduisent dans les cas où ces règles diffèrent de celles du vieil-arabe. Ainsi la consonne finale d'un mot monosyllabique comme *dam*, *ʾab* s'allonge: ces mots se prononcent dans le dialecte *damm* 'sang', *ʾabb* 'père'. L'allongement reste au pluriel, par ex. *dammat*. De v.-ar. *ʾaḥad* nous avons aussi *ḥadd* dans *yaumilḥadd* 'dimanche'. Plusieurs autres exemples d'allongement de consonnes sont sans doute dus à l'analogie, par ex. *šiffi* 'lèvre' v.-ar. *šifat*, *ləssu* 'langue (idiome)' v.-ar. *luġat*[1].

La présence d'un accent secondaire a donné lieu à un allongement très important au point de vue grammatical, savoir du *t* de la troisième pers. fém. du sing., lors de l'adjonction de suffixes vocaliques. *ʾatolit* 'elle tua' aboutit à *ʾatolittu*, *ʾatolittok* 'elle le, te tua'. Il n'est pas nécessaire de supposer ici, comme le fait Brockelmann (I, p. 92 γ), une assimilation du *h* du suffixe de la 3e pers. sing. avec le *t* précédent, et pour les autres suffixes une formation par analogie. Il faut se rappeler que *h* est tombé partout ailleurs dans le premier suffixe. De la même manière *t* s'allonge dans le participe fém. avant les suffixes, par ex. *ʾatlittu* 'elle l'a tué'.

Un développement analogue se présente également dans un autre cas d'accent secondaire. Quand une voyelle s'intercale entre une forme verbale finissant par deux consonnes ou par une géminée et le suffixe du datif, *l* s'allonge, par ex. *ʾeltillu* 'je lui dis', *sabbillu* 'il le maudit', *sabbæṭillu* 'tu le maudis'; de même *ḥkæṭillu* 'je lui racontai'.

[1] Cf. Brock. I, p. 92 β. Observez *dəḫḫan* 'fumée', v.-ar. *duḫan*.

Il ressort de ce qui précède, qu'il n'y a pas d'abrégement des consonnes longues qui, après la chute des désinences flexionnelles, sont devenues finales, quand une voyelle brève les précède, par conséquent: *radd* 'il rendit', *ḫaṉ* 'frère', v.-ar. **'uḫaṉ*.

Devant une autre consonne, *u̯* et *i̯* deviennent brefs, au moins dans les syllabes non accentuées, par ex. *šaufiṉ* 'montre-moi!' de *šaufi* ou *šauufi*, fém. de *šauuif* 'montre!'.

Pour d'autres cas d'abrégement, voir les voyelles (p. 113).

Voyelles.

I. Allongement des voyelles en syllabes toniques.

La règle relative à l'allongement qui se produit dans tous les dialectes sous l'influence de l'accent dans les diphtongues hétérosyllabiques *ii̯* et *uu̯*[1] s'étend dans notre dialecte de façon à comprendre aussi la diphtongue hétérosyllabique *ai̯*. De même que dans les autres dialectes, nous trouvons par ex. *hiṉ* 'elle', *miṉ* 'cent' et *huṉ* 'il'. La voyelle s'allonge encore sous l'influence d'un accent secondaire, ce qui toutefois, autant que nous savons, n'a lieu que dans la flexion des participes des verbes tert. i̯, par ex. *ṃḫabbiṉ* 'cachant' (fém.) de v.-ar. *muḫabbiiat*, *mištriṉ* 'achetant' de *muštariiat*, *mıstaržiṉ* 'osant' de *mustarǧiiat*. Nous pensons toutefois que, dans les exemples analogues à ce dernier (donc, appartenant à la forme X), on peut noter aussi des formes non allongées. C'est ainsi que nous avons entendu *mıstarnı* à côté de *mıstarniṉ* 'n'ayant pas besoin' (fém.). Au participe I, l'allongement n'a jamais lieu, par ex. *mašı* 'allant', plur. *mašin*. Contrairement à ce qui se passe pour certains dialectes, il ne se produit pas non plus dans des formes telles que *'ıduṉ* 'médicaments' de *'aduiiat*, ni à l'inf. II des verbes tertiæ i̯, où une forme comme *tırbı*[2] 'éducation' se rencontre à côté de la forme plus usuelle *tırbaṉ*.

Dans les participes passifs des verbes tert. i (principalement de la forme II), nous remarquons un allongement correspondant de *a* devant *i̯* (*i̯a*), par ex. de *ṃḫabbı* 'caché' fém. *ṃḫabbaṉ*, de *mrabbı* 'élevé' *mrabbaṉ*, de *mıaṭṭa* 'couvert' *mıaṭṭaṉ*, formes auxquelles correspondent en v.-ar. *muḫabbāt* etc., con-

[1] Brock. I, p. 91 k. α.

[2] Brock. I § 206 a. cite à tort Landberg *turbīie*; Landb. Prov. p. 30, 4 a *toùrbiÿe*, donc = *tırbı*.

tractées de *muḫabbaṯat etc. A la désinence v.-ar. du fém. āt correspond de même, dans la plupart des cas, -aṯ, par ex. mikuaṯ 'fer à repasser', v.-ar. mikuāt, miḫlaṯ 'sac', v.-ar. miḫlāt, me'zaṯ 'chèvre', nom. unit. de mi'za", daṯaṯ 'encrier', 'aṣaṯ 'canne', etc. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la forme courante de l'inf. II est également formée de cette façon, par ex. tirbaṯ 'éducation', tislaṯ 'divertissement'; elle dérive donc de *tirbat, correspondant au v.-ar. taf'alat (cf. p. 85). Admettre pour cette forme (inf. II), comme le fait Brockelmann (I, p. 620, e. Rem. 4), une dissimilation de *i* en *a*, n'est pas nécessaire selon nous.

Que cet allongement tienne à la présence d'un accent secondaire ou à toute autre cause, il est évident toutefois qu'au point de vue grammatical il a pour rôle de protéger la désinence du féminin, qui évidemment eût été en péril, si le développement général s'était continué dans la même direction que pour certains exemples isolés, parmi lesquels nous ne mentionnerons que ṣala 'prière', v.-ar. ṣalāt.

II. Voyelles longues et formation des syllabes.

En vertu des règles qui régissent la disposition de la quantité dans la syllabe, notre dialecte présente souvent des voyelles longues correspondant à des brèves en v.-ar. Ainsi que nous l'avons vu, des formes telles que *qul* 'dis!' *kul* 'mange!' n'existent pas dans notre dialecte. Elles se transforment en *qul* et *kul* respectivement. D'un autre côté, *iad* 'main' et *dam* 'sang' passent à *iadd* et *damm* (voir p. 105).

C'est ainsi qu'une voyelle originairement brève s'allonge à l'impératif I[1] 2e pers. m. sg., par ex.

ḫlaṣ	finis!	*ṃši*	va!
šlaḥ	déshabille-toi!	*ṃḍu*	signe!
ṇzal, *ṇzil*	descends!	*ktub*	écris!
s'al	demande!	*ḷbus*	habille-toi!
ṛḍa	sois content!	*kul*	mange!
ṃsik	saisis!	*ḫud*	prends!
ʿmil	fais!		

Dans les formes à afformatifs ou suffixes, la voyelle brève est rétablie (sauf dans les mots terminés par une voyelle), par ex.

[1] La forme la plus fréquente de l'impératif I est f'ul. Il existe aussi des formes avec une voyelle auxiliaire et avec l'accent reporté en arrière, par ex. 'idfoʿ 'paye!' à côté de dfaʿ, 'imši 'va!' à côté de ṃši.

ḫlaṣı 'finis!' (fém.), *s'alu* 'demandez!' ou 'demande-lui!', *ṇzılı* 'descends!' (fém.), *ktıbu* 'écrivez!', *kılı* 'mange!' (fém.), *ḫıdı* 'prends!'

Dans cette catégorie se rangent aussi les formes correspondantes des verbes primæ u̯, bien qu'elles aient deux syllabes (voir p. 103), par ex. *u'af* 'tiens-toi debout!' (fém. *u'afı*), *u'ʿa*[1] 'attention!', *ufı (dæenvk)* 'paye (ta dette)!'[2]

Les verbes mediæ u̯ et i̯ ont également à l'impératif une voyelle longue. Ici, il est vrai, la longueur de la voyelle peut dépendre d'une formation analogique, qui, en ce cas, répondrait au besoin de la langue, laquelle, en pareille position, exige une voyelle longue, par ex.

nam	dors!	*zıd*	ajoute!
ṛtaḥ	repose-toi!	*ʿırnı*	prête-moi!
bıʿ	vends!	*strıḥ*	repose-toi, assieds-toi!
šıl	porte!	*dur*	tourne-toi!
ʾım	soulève!	*du'*	goûte!

Parmi les formes ci-dessus, *ʾım*, *zıd*, *ʿır* appartiennent à la forme dérivée IV du v.-ar.[3], laquelle, dans notre dialecte, est presque complètement passée à la Ire.

Parmi ces cas d'allongement de la voyelle, il faut peut-être ranger aussi le pronom interrogatif courant *mın* 'qui'? Brock. (I p. 326 d) dérive ce mot de *mī* (hébreu) avec adjonction d'un *n*. Nous ne voyons toutefois pas d'obstacle à ce que *man* ait pu donner *mın*, forme que revêt souvent ce mot dans notre dialecte, lorsqu'on s'en sert comme pronom relatif, par ex. *kıf ḥal mın ʿendkon* 'comment vont-ils à la maison'? Ensuite *ı*, lorsqu'il est accentué, passe à *ı*.

Il faut peut-être mentionner ici encore *bak*, d'un usage courant dans l'expression *šu bak* 'qu'as-tu'?, qui vient probablement d'une forme **bak* non employée, correspondant au v.-ar. *bika*.

Dans les monosyllabes non accentués on trouvera sans doute la combinaison voyelle brève + cons. brève, par ex. *kam ṣabı* 'combien de garçons'? *kam ṇaum* 'quelques jours'; mais le même mot, accentué, serait prononcé *kam*[4], forme qui doit exister, bien

[1] A côté de *u'a*, on trouve aussi *'u'v* (de la forme 'if'al), cri ordinaire des cochers.

[2] Bh. a cet *a* long aussi à l'imparfait des verbes primæ u̯, par ex. *bıuqaf* 'il se tient debout', *bıuṣal* 'il arrive'.

[3] Cf. Landberg, Prov. II, 422.

[4] Ainsi Ha 278 «wieviel».

qu'en pareille position nous ne nous souvenions avoir entendu que l'expression plus usuelle *'addæęš* 'combien'?

III. Voyelles brèves + hamza > voyelles longues.

a' > *ą*.

Un *a* long correspond souvent, dans notre dialecte, à *a'* v.-ar., puisque le hamza, étymologiquement justifié pourtant, est généralement disparu lorsqu'il s'est trouvé à la fin de la syllabe, par ex.

rąs	tête	*tąr*	vengeance
fąl	présage de mauvais augure	*'ą'ɒ* (de *qa'qa'*)	glousser
fąrɒ	rat, rabot	*mądnı*	minaret
̥šąm	Damas	*ıąhąd*	il prend
mınšąn	à cause de, pour	*ıąkul*	il mange
lą bąs	cela ne fait rien	*bıustąhıl*	il mérite.

Cette règle s'applique aussi aux verbes tertiæ hamza, lesquels, par suite, se confondront avec les verbes tertiæ i. Cet *a* long, provenant de **a'**, devient bref, il est vrai, dans les syllabes finales, mais, devant les suffixes, il redevient long, par ex. *ḫmaktąb 'ılh 'ambıe'rąh* 'la lettre qu'il est en train de lire', *fɒ'ąlu ṭṭlu'a*[1] 'il lui ouvrit l'abcès en le pressant', de **faqa'lu*.

A côté de *bıustąhıl* on trouve, cependant, une forme telle que *mınsta'zın* 'nous demandons la permission'[2], forme que Brock. (I, p. 47, c. α.) considère comme empruntée à la langue écrite, de même que, d'une façon générale, toutes les formes à 'fester absatz'. Nous ne croyons pas qu'on puisse tirer une conclusion aussi définitive des exemples qui sont assez rares, du moins dans notre dialecte. Il se peut qu'il y ait une différence entre les cas où hamza est suivi d'une consonne dans la même syllabe et ceux où il termine lui-même la syllabe. Dans le premier cas, *s* a disparu et la voyelle s'est allongée; dans le second, ce développement du moins n'est pas fini. Précédé de *a*, le hamza se retrouve en outre dans quelques mots appartenant à la vie de tous les jours: *sta'žɒr* 'loyer' et *ma'kuląt* 'mets'. Ha 225 a, il est vrai, «mieten *istāžar*», mais au chapitre «Redensarten», où le texte est plus suivi, il donne

[1] Cf. Tu p. 94, l. 16 *sąhın mınṭṭlu' ılh fɒ'æynąlu ıąh ṃbareḥ* 'il souffre de l'abcès que nous lui avons ouvert hier'.

[2] A savoir «de nous en aller», formule usitée lorsqu'on prend congé.

bista'žir (p. 79, 4). Le second exemple a été noté deux fois par nous[1]. Dans *bustaḫil*, la laryngale suivante expliquerait la disparition du hamza.

Que la conclusion de Brockelmann soit également prématurée pour l'Égypte, c'est ce que prouvent suffisamment les recherches consciencieuses de Willmore[2]. Nous reconnaissons toutefois que les mots où hamza suit une voyelle, prennent un certain air de solennité.

Une forme particulière avec *a* long mérite d'être mentionnée ici, savoir *buttaḫol*, très usuelle et signifiant 'se mange', 'est comestible'. Ha 180 a »essbar» = *mittākil*[3]. Brockelmann (I, p. 589 A. b. Rem. 1) considère ce mot comme appartenant à la forme VIII, avec un *a* allongé; d'autres explications encore (Landb. 121, Stumme Gr. § 35) se basent sur un allongement de *a*. Toutefois, un pareil allongement serait, pour notre dialecte, un fait tout à fait isolé, et si le sens n'offrait pas une certaine difficulté, nous n'hésiterions pas à faire rentrer ce mot dans la forme VI, avec assimilation du *t* du préfixe et du hamza suivant. Willmore, qui ajoute *ittāḫir* 'stand back', dit p. 163: «bien que fléchies d'après VI, elles ont le sens de itfa'al ou de V».

---

[1] Cf. aussi *la''* 'non' au lieu de *lā*, exemple qui prouve que la prononciation d'une voyelle + hamza est très vivante dans la langue. Nous rappellerons à ce propos que *q* transformé dans notre dialecte en hamza ne disparaît jamais dans une pareille position.

[2] Cf. The spoken arabic of Egypt₂ §§ 187 et suiv. Il est à regretter que Brockelmann ne se soit pas servi de l'ouvrage de Willmore dans son Grundriss. Nous avons eu l'occasion, grâce à ce dernier auteur, de corriger Spitta sur bien des points. Quel que soit le mérite que Spitta s'est acquis par sa grammaire, on ne saurait nier qu'il ne se soit pas suffisamment gardé contre le danger qui guette toujours tout dialectologue en Syrie et en Égypte, savoir de se fier à «l'arabe des francs». Presque tous les indigènes commencent, en effet, à parler le *'arobi franži* avec les étrangers qu'ils ne connaissent pas bien, et il nous est arrivé bien des fois d'étonner notre interlocuteur au suprême degré, lorsque nous lui demandions poliment, mais avec insistance de nous épargner l'arabe des «francs». Étudier d'un peu plus près cette forme spéciale de la langue, employée seulement avec les étrangers, ne manquerait pas d'un certain intérêt. Nous avons nous-même été fort surpris lorsque, la première fois, en réponse à une question, on nous a dit: *'anv mą bıa'rıf* ('moi, il ne sait pas') au lieu de *mą ba'rıf* 'je ne sais pas'.

[3] Landberg, Prov. p. 121 cite en outre يتّآخذ, يتّآلف et يتّدب.

i' > i̯.

Quelques exemples suffiront ici : *bir* 'puits', *dib* 'loup', *žit* (v.-ar. *ǧi't*) 'je vins'. Les verbes tertiæ hamza qui se transforment en tert. i̯, présentent dans la syllabe finale de l'imparfait *i*, qui devient bref par la suite, par ex. *biṭfi* 'il éteint', *biḅtidi* 'il commence'.

Par contre, hamza se maintient parfois à l'intérieur des mots (de même qu'après *a*), de façon à former une syllabe fermée, par ex. *ḅte'mur* 'tu ordonnes', *bie'zi* 'il nuit'.

u' > u̯.

u̯ correspond, de même que a̯ et i̯, à *u* + hamza du v.-ar. Les exemples sont toutefois très rares; nous mentionnerons *lulu* 'perle', *ya̯ 'æḅaššum* 'quelle honte'! v.-ar. *šu'm*, *mumin* 'confession' v.-ar. *nu'min* 'nous croyons'. Par contre, *mu'min* 'croyant' est un emprunt au v.-ar., comme le prouve le maintien de l'*u* bref (p. 89).

IV. Abrégement de voyelles longues en syllabes atones.

A. A la fin des mots.

L'abrégement des voyelles finales longues est un phénomène si régulier qu'il nous paraît suffisant d'en donner quelques exemples. Il est seulement à remarquer que même les combinaisons d'une voyelle longue et du hamza, ainsi que le groupe *ii̯* sont remplacés par une voyelle brève, ce qui d'autre part a pour résultat que l'accent se reporte en arrière sur une syllabe précédente, par ex. *samo* 'ciel' (v.-ar. *samā'*), *mallo* 'porteur d'eau' (v.-ar. *mallā'*), *ḥamro* 'rouge' (v.-ar. *ḥamrā'*), *'išia* 'choses', (v.-ar. *'ašyā'*), *fə'ɔro* 'pauvres' (v.-ar. *fuqarā'*), *'imbio* 'prophètes' (v.-ar. *'anbiyā'*), *'aui* 'fort' (v.-ar. *qaui̯*), *mirmi* 'jeté' (v.-ar. *marmīi̯*), *kɔrasi* 'chaises' (v.-ar. *karāsīi̯*).

Dans la plupart des cas, les voyelles redeviennent longues devant un suffixe; mais il arrive aussi qu'un *a* ou un *i* devenus brefs sont confondus avec la désinence du féminin, et que par suite on ajoute un *t* devant le suffixe ou le génitif, par ex. *kirsti* 'ma chaise', de *kirsi* v.-ar. *kursīi̯*, *dinit 'alla* 'le monde de Dieu', de *dinio* v.-ar. *dunyā*, *naṣarit siriyo* 'les chrétiens de la Syrie', de *naṣara*, v.-ar. *naṣārā*. Devant la terminaison du duel, *marḥabo* 'soyez le bienvenu', v.-ar. *marḥaban*, prend aussi un *t* et devient *marḥabtæn*. Il arrive aussi qu'on prenne pour consonne un *i* devenu bref, ce qui nous donne des formes comme *'eṣiu* 'ses bâ-

tons' de *ʿeṣi*, forme abrégée du v.-ar. *ʿiṣīi*, mais traitée maintenant comme une forme *ʿiṣi*. Enfin l'*a* bref peut passer à *i* (p. 88), par ex. *kiri* 'gage', *šiti* 'hiver'. Pourtant il n'est pas pris pour une désinence du féminin, mais s'allonge devant les suffixes, par ex. *kraḫu* 'ses gages'. La voyelle longue réapparaît aussi régulièrement dans les terminaisons abrégées du verbe, par ex. *ḍarabu*, mais *ḍarabuni* 'ils me frappèrent'.

Notons ici que lorsqu'une voyelle longue vient à se trouver, par la suppression du suffixe *h*, à la fin d'un mot, elle garde l'accent et, avec l'accent, sa longueur. Ordinairement l'oreille perçoit cependant un *h* faible: il en est resté, comme disait mon meilleur maître indigène, «l'odeur du *h*» (*riḥit he*); par conséquent, *ḍarabu(h)* 'ils le frappèrent'. Cf. p. 40.

B. A l'intérieur des mots.

Ici encore l'abrégement est un fait constant. En général la voyelle devient demi-longue, particulièrement en syllabe ouverte, par ex. *žuʿan* 'qui a faim'. Dans les mots très usuels, il n'est pas rare qu'on la prononce tout à fait brève en syllabe ouverte; par ex. les pluriels *ṣabuʿ* 'doigts' et *ḍafur* 'ongles', v.-ar. *ʾaṣābīʿ* et *ʿaẓāfir*; puis *ʿafak* 'bravo!' de *ʿāfāk*, etc. Nous avons à chercher les exemples les plus ordinaires d'abrégement de ce genre parmi les formes du pluriel du type faʿālīl, par ex. *msakin* 'pauvres'. Ces exemples nous semblent suffisants.

Ajoutons aux exemples généralement cités de la chute d'une consonne longue[1] *ua*', pl. de *uʾun* = 1/12 *raṭl*, v.-ar. *ʾauāqīi*.

V. Abrégement de voyelles entravées.

Nous voulons enfin attirer l'attention sur ce fait que, puisque, dans notre dialecte, des voyelles longues peuvent figurer dans une syllabe fermée, même en dehors de la pause, les voyelles qui antérieurement étaient libres, mais qui, par suite de la chute de voyelles brèves sont devenues entravées, restent généralement longues, par ex.

madni	minaret	*ktabhu*	son livre (à elle)
katbin	écrivant (plur.)	*žarnu*	notre voisin
šafni	il m'aperçut	*šhatti*	mon certificat

[1] Cf. Brock. I, p. 54 n α.

sa̱ḥt-i-ssamvk	le marché au poisson[1]	*šhu̱dhon*	leurs témoins
ṃdıntu	sa ville	*bnu̱kti*	mes bancs
dʿu̱lnv	prie pour nous!	*thu̱tti*	mes lits

Brock. (I, p. 63 m) ne semble admettre la possibilité d'une voyelle longue devant une consonne qu'à la fin des mots. Pour les voyelles longues devant une consonne double, il dit qu'elles doivent forcément devenir brèves, à moins que la consonne double ne se simplifie. En ce qui concerne notre dialecte, il n'y a toutefois pas de doute que la combinaison voyelle longue + consonne longue (double) ne soit possible. Que cette dernière puisse, dans une certaine mesure, s'abréger, nous ne le contesterons pas. Mais l'impression que font en arabe les consonnes longues, est tellement forte et tellement décisive pour l'équilibre de l'intensité du mot — si nous pouvons nous exprimer ainsi — qu'on ne saurait guère les confondre avec des brèves.

Nous citerons ici quelques exemples, tirés d'un verbe mediæ gemin.: *ḥa̱ṭṭu̱n*[2] 'mettant', 'posant' (plur.), *ḥa̱ṭṭu* 'je l'ai mis', *ḥa̱ṭṭu̱ṭha* 'je (fém.) l'ai mise'.

Dans *ḥa̱ṭṭu̱ṭha* la simplification du *ṭ* donnerait la forme masculine *ḥa̱ṭu̱ṭha*, correspondant à *ḥāṭṭuhā* du v.-ar.; mais notre dialecte ne manque nullement de moyens pour distinguer ici les deux genres. Par contre, il y a simplification dans certains cas isolés; dans d'autres, il y a des formes doubles. Enfin, dans d'autres exemples encore, la voyelle peut devenir tout à fait brève.

Nous avons noté *da̱bi* 'monture', 'âne'. Ha p. 240 a *dābbi* 'reittier', et Landb. Prov. p. 2 a *dabbi* «parce que le vulgaire ne peut pas prononcer l'alif de prolongation devant une consonne double» (donc = Brock. ci-dessus). Le mot *ḥaffi* 'bord', 'rebord' nous montre un cas certain d'une voyelle devenue brève. Nous avons entendu presque quotidiennement un mot où avaient été supprimés à la fois la quantité longue de la voyelle et le redoublement de la consonne, à savoir *ḫa̱ṣu̱u* 'goût' (pour qc.), v.-ar. *ḫāṣṣīiat*. Ici, la personne qui parle, n'est consciente d'aucun rapport avec le mot primitif *ḫāṣṣu*, ce qui, conjointement avec le déplacement de l'accent, favorise cette double réduction.

Ni Brockelmann, ni Landberg ne font de distinction entre la combinaison voyelle longue + consonne longue, suivant qu'elle se

---

[1] A Beyrouth. [2] Landberg, Prov. p. 84, en bas: *ḥaṭṭīn*.

trouve dans la même syllabe ou dans des syllabes différentes. Nous avons déjà vu que cette combinaison de sons peut fort bien se prononcer lorsque la consonne est partagée en deux sommets[1] répartis sur deux syllabes différentes; par contre, elle ne peut pas se trouver dans une seule et même syllabe. En conséquence, nous n'admettons pas l'existence d'une prononciation telle que *dṵābb* (Ha p. 126 4; 240), plur. de *dabbı*. Landberg (Prov. p. 204, en bas) a «*daṵabb* ou plus souvent *daṵāb*». Le fait que le v.-ar. *ḥāṭṭ^un^* donne *ḥaṭıṭ*, v.-ar. *qāṣṣ^a^* donne *'aṣaṣ*, est de nature à confirmer cette opinion. Lorsque notre dialecte n'a pas recours à ce dernier moyen pour rétablir la combinaison primitive des sons, la quantité de la voyelle est réduite, comme dans *ḥažž* 'pélerin' de *ḥāgǧ^un^*; ou bien la consonne est simplifiée, comme dans *ḥaf* dans l'expression *ḫəbz ḥaf* 'du pain sec'.

L'abrégement des voyelles longues entravées dans une position où, d'après ce que nous avons dit plus haut, elles restent généralement longues, se produit toutefois dans un cas digne d'être noté, savoir devant le suffixe du datif, qui, de même que les suffixes ordinaires, se fond avec le mot précédent. Nous obtenons ainsi les formes:

'allı 'il me dit'	de *'al*
ṭallı haššärlı 'descends-moi cela!'	*ṭal*
ḫtarlvk 'choisis pour toi!'	*ḫtar*
šıllı 'porte pour moi!'	*šıl*
bıṣurlu 'ce sera pour lui'	*bıṣur*
katbınlı 'ils (elles) m'écrivent'	*katbın*
šıflu 'regarde pour lui!'	*šuf*
kıllvk 'mange!'	*kul*
masmeḥlhon 'il leur est loisible'	*masmuḥ*.

Par contre, ainsi que nous l'avons vu, la voyelle reste longue devant les suffixes ordinaires, par ex. *ḫtarhv* 'il la choisit'.

Intensité.

L'intensité (l'accent expiratoire) est dans notre dialecte en rapport très étroit avec la quantité des syllabes. On peut dire comme règle générale que l'accent principal porte sur la première syllabe longue comptée d'arrière en avant; si une telle fait défaut,

[1] Brock. I, p. 66 v.

l'accent se reporte sur la première syllabe du mot. On ne considère pas comme syllabe longue une syllabe finale formée d'une voyelle brève + une consonne brève. Certaines voyelles ne sont pas comptées comme syllabiques et ne peuvent par conséquent pas porter l'accent principal, telles sont 1) *ı* et *u*, lorsqu'à l'origine elles ont eu une fonction consonante; 2) les voyelles secondaires qui s'intercalent entre deux ou plusieurs consonnes (cf. p. 103), par ex. *uʿa̱* 'attention!', *u'a̱f* 'lève-toi!', *ʿaha̱dnɒ* 'notre contrat', *u̱ka̱mšu* 'ils saisissent', *u̱ka̱mšɒk* 'il te saisit'.

Exemples de syllabe finale portant l'accent principal: *žu̱ʿa̱n* 'affamé', *ḫıbba̱z* 'boulanger', *maddæ̱t* 'j'étendis', *bɒratt* 'j'eus froid';

de syllabe pénultième portant l'accent principal: *kırı* 'colle', *u̱ardı* 'rose', *rakkɒb* 'monter', *kıssaḥı* 'blanchisseuse', *mıstaʿmıl* 'employé', *kɒtabnɒ* 'nous écrivîmes', *žı̱ra̱nhon* 'leurs voisins', *ḍarabnı* 'il me frappa';

d'antépénultième portant l'accent principal: *ba'ɒrɒ* 'vache', *fatɒḥıt* 'elle ouvrit', *sa̱mɒḥu* 'il lui pardonna', *staktɒru* (*ṭḫæ̱ru*) 'ils le remercièrent', *mrattɒbı* 'bien arrangée', *malʿa'ɒ* 'cuiller'.

Nous ne connaissons qu'une seule exception à cette règle: quand la voyelle de la première radicale ne disparaît pas à l'imparf. et aux participes des formes VII et VIII, l'accent principal porte sur elle et non sur la syllabe longue précédente; ou, en d'autres termes, l'accent principal continue à affecter la même syllabe qu'au parfait, par ex. *u̱btıdı* 'il commence', de *ṭtadɒ*, *mıntehı* 'finissant', de *u̱tahɒ*. Il est donc inutile de noter la place de l'accent principal.

Il faut encore faire la distinction dans notre dialecte entre l'accent aigu et ce que nous appellerons — pour nous servir d'un terme danois — «l'accent équilibré» («ligevægts-»). L'accent aigu, qui se caractérise par une intensité rapidement décroissante et qui porte sur une syllabe suivie d'une syllabe faible, se rencontre dans des mots à syllabe longue, tels que *u̱ardı* 'rose', *'a̱tıl* 'qui a tué', *mamlɒkı* 'royaume'. L'accent équilibré, dont la force se répartit assez également sur deux syllabes qui se suivent, mais dont la première porte cependant l'accent principal, se rencontre dans des mots à syllabe brève[1], par ex. *ba'ɒr* 'bétail', sg. *ba'ɒrɒ* 'vache'. Les étrangers ont souvent de la peine à prononcer les mots

[1] Cf. Kock, Svensk akc. II, p. 402 et suiv.

de ce dernier type. Ce qui cause cette difficulté, c'est qu'il faut prononcer et la voyelle accentuée et la consonne suivante brèves.

Outre les cas où se rencontre cet accent equilibré, on trouve souvent un accent secondaire assez marqué, dépendant, comme l'accent principal, de la quantité de la syllabe. Un accent secondaire particulièrement fort frappe les syllabes terminées par une géminée, par ex. *leḥḥam* 'boucher', *tfarražnu* 'nous avons regardé', *šaṭṭaṭṭıllı rı̱'ı* 'tu m'as fait venir l'eau à la bouche', ce dernier exemple avec un accent secondaire très fort tant sur la première que sur la deuxième syllabe.

Nous n'entrerons pas ici dans les questions touchant l'intensité des phrases; nous nous bornerons à signaler que beaucoup de petits mots sont souvent si faiblement accentués qu'ils s'attachent aux mots voisins. Notons d'abord parmi eux les suffixes du datif, qui s'unissent en enclitiques au verbe précédent, de la même façon que les suffixes verbaux de l'accusatif en v.-ar., par ex. *kutablı* 'il m'écrivit'; ensuite la négation *ma*, par ex. *mathaf* 'ne crains pas!'; la préposition *ʿa* 'sur', par ex. *ʿadımmtı* 'par ma foi'; ainsi que parfois *šı̱* 'chose' dans le sens de «quelque», par ex. *šıktab* 'quelque livre'. Parmi les combinaisons de mots réunis sous un même accent principal, on observe les noms à désinence féminine + un génitif suivant, par ex. *kılmtırržal* 'la parole de l'homme', *sıžžattıddar* 'le tapis de la salle', *tlatt ıšhur* 'trois mois'.

Quant au déplacement de l'accent, qui a lieu lors du passage du vieil arabe à notre dialecte, nous n'avons pas besoin de nous y attarder, tant ce phénomène est facile à comprendre: il suffit de rappeler le point suivant. Un recul de l'accent principal a lieu dans les cas où un hamza est tombé après une voyelle longue à la fin d'un mot, par ex. *samāʾ* > *samu* 'ciel', *ʾašı̱āʾ* > *ʾıšı̱u* 'choses'. Il en est de même lorsqu' *ī i̯* s'abrège à la fin des mots, par ex. *karāsī i̯* > *kurasi* 'chaises'. Comparez plus haut p. 111.

Corrections.

P. 9 l. 5 d'en bas: motiv lire motif
» 10 » 12 d'en haut: «*mažhūr*» lire «*maǧhūr*»
» 11 » 18 d'en bas: après paraît ajouter aussi
» 12 » 7 d'en haut: après l'initiale supprimer la virgule
» 12 » 13 d'en haut: *marra* lire *marrɒ*
» 12 » 23 d'en haut: *šbaṭ* lire *šbaṭ*
» 12 » 6 d'en bas: «tenues» lire les «tenues»
» 13 » 10 d'en haut: ajouter Cf. pourtant *masbhɒ* 'chapelet', *kıtbhon* 'leurs livres' (voir p. 99).
» 13 » 18 d'en haut: *m̥lak* lire *mlak*
» 14 » 15 d'en bas: supprimer donc
» 15 » 15 d'en bas: supprimer là aussi
» 16 » 15 d'en haut: *s'al* lire *s̥'al*
» 16 » 18 d'en haut: ajouter à la parenthèse: Nous avons pourtant noté un *z* après *ḫ* dans *ḫzanı* 'armoire'
» 16 » 21 d'en haut: *ḥabazt* lire *ḫabazt*
» 16 » 12 d'en bas: *zbıb* lire *z̥bıb*
» 21 » 16 d'en haut: emphatique lire «emphatique»
» 32 » 5 d'en bas: *ž* lire *ž* (*ǧ*)
» 35 » 3 d'en haut: *kfaı* lire *kfaı*
» 45 » 8 d'en bas: transcription lire transscription
» 53 » 6 d'en haut: Les deux signes ð et δ ont été employés par erreur pour le même son.
» 57 » 11 d'en haut: après Aussi supprimer la virgule
» 59 » 12 d'en bas: qu lire qn
» 62 » 12 d'en bas: après gosier ajouter (voir p. 38)
» 66 » 13 d'en bas: *ḷḥaf* lire *ḷḥaf*
» 67 » 13 d'en bas: supérieur lire supérieurs
» 68 la fin du premier alinéa: Dans *dərra'* le *r* suffit pour empêcher l'imāla; pour l'*a* dans *'erradı* il faut chercher une autre explication.
» 68 l. 13 d'en haut: *m̥rad* lire *mrad*
» 68 » 3 d'en bas: *u* lire *u̯*
» 72 » 3 d'en haut: vierge lire jeune fille
» 72 » 11 d'en bas: Le fait qu'il lire Le fait que l'ā

P. 81 » 1 d'en haut: *ntlub* lire *ʾntlub*
» 81 » 1 d'en bas: supprimer *səhn* chaud
» 85 » 18 d'en bas: *faṣaḥa* lire *faṣaḥa*
» 85 » 5 d'en bas: *ḫuat* lire *ḫuat*
» 86 » 16 d'en haut: *ʁaṣbn* lire *ʁaṣbn*
» 88 » 19 d'en haut: antérieur lire précédent
» 90 » 14 d'en bas: *ḫuata* lire *ḫuata*
» 90 » 13 d'en bas: *štan* lire *štan*
» 94 » 16 d'en bas: supprimer Ainsi
» 97 » 6 d'en haut: *meʿrfi* lire *meʿrfi*
» 97 » 14 d'en bas: *nnhar* lire *nnhar*
» 97 » 1 d'en bas: avons lire avions
» 98 » 6 et 7 d'en haut: dérivées lire du verbe
» 98 » 11 d'en haut de med. gem. lire des med. gem.
» 98 » 15 d'en bas: En opposition à *šaifitni* . . . se pose lire A *šafitni* . . . correspond
» 98 » 14 d'en bas: *ʿauztih* lire *ʿauztih*
» 98 » 13 d'en bas: *ʿarftih* lire *ʿarftih*
» 98 » 10 d'en bas: supprimer autres
» 99 » 15 d'en bas: de formes lire des formes
» 100 » 16 d'en bas: voyelle lire consonne
» 103 » 11 d'en bas: *badduisafir* lire *baddu isafir*
» 104 » 17 et 16 d'en bas: que, dans une syllabe accentuée, une consonne brève peut suivre une voyelle brève lire qu'une consonne brève peut suivre une voyelle brève accentuée
» 107 » 3 d'en haut: *mihlaii* lire *mihlaii*
» 107 » 9 d'en bas: *sʾal* lire *sʾal*
» 108 » 1 d'en haut: *sʾalu* lire *sʾalu*
» 109 » 11 d'en haut: Dans *ššam* le premier *š* est tombé
» 109 » 10 d'en bas: *s* a disparu lire il a disparu
» 110 » 15 d'en bas: grâce à lire d'accord avec
» 111 » 13 d'en bas: *ʾišia* lire *ʾišin*
» 111 » 5 d'en bas: *surin* lire *surin*
» 112 » 16 d'en haut: supprimer la virgule et particulièrement
» 112 » 14 d'en bas: ajouter L'abrégement des voyelles longues entravées (cf. ci-dessous) n'est pas également sensible, c'est pourquoi nous notons en général une telle voyelle comme longue.

Table des matières.

Introduction ..... p. 3
Transcription 7
Qualité des sons 9
Consonnes 9
Description des sons 9
Labiales 11
Dorso-gingivales 14
Les consonnes dites emphatiques 18
Apico-alvéolaires 32
Vélo-palatales 34
Vélaires (uvulaires) 35
Laryngales 38
Combinaisons des consonnes 49
Changements des consonnes 50
Changements spontanés 50
Dentales 51
Palatales et Vélaires 54
Laryngales 55
Semi-voyelles 55
Liquides 56
Assimilation 57
I Sons non emphatiques 57
II Sons emphatiques 58
Chute de consonnes 60
I Hamza 60
II Autres consonnes 61
Autres changements 62
Voyelles 62
Description des sons 62
Voyelles longues 65
a 65
i 73
u 74

Voyelles brèves ..... p. 74
a 74
i/u 77
u (o) 82
Diphtongues 83
Changements des voyelles 84
Reflets des voyelles du vieil-arabe 84
a > i 84
i > a 89
u > i 89
Diphtongues 90
Chute de voyelles brèves 92
A. A l'intérieur des mots 92
a 92
i 96
u 99
B. A la fin des mots 99
Synthèse des sons 100
La syllabe 100
Changement de fonction 103
Quantité 104
Changements de quantité 105
Consonnes 105
Voyelles 106
I. Allongement des voyelles en syllabes toniques 106
II. Voyelles longues et formation des syllabes 107
III. Voyelles brèves + ' > voyelles longues 109
IV. Abrégement de voyelles longues en syllabes atones 111
V. Abrégement de voyelles entravées 112
Intensité 114
Corrections 117

Archives
D'Études Orientales

publiées par

J.-A. Lundell

FEB 9 1965

Vol. 2

Études sur le culte d'Ichtar

par

Nils Nilsson

1911 Upsala. K. W. Appelberg Livr. 2

Leipzig: Otto Harrasowitz Querstrasse 14

Paris: Ernest Leroux 28 Rue Bonaparte

С.-Петербургъ: Н. Карбасниковъ Гост. дворъ 19

Sont parus:

1. Etudes phonologiques sur le dialecte arabe vulgaire de Beyrouth, par *Emanuel Mattsson.*
2. Etudes sur le culte d'Ichtar, par *Nils Nilsson.*
3. Sur la formation du gén. plur. en serbo-croate, par *Anton Karlgren.*

Vont paraître dans les Archives:

La Suède et l'Orient. Études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des vikings et le moyen-âge, par *T. J. Arne.*

L'ancienne cartographie du Japon, par *E. W. Dahlgren.*

Etudes sur la déclinaison des dialectes russes, par *Anton Karlgren.*

Les traditions des Tsazzega et Hazzega. Textes tigrigna, traduction et commentaire, avec une introduction sur le dialecte tigrigna de Hamaséne, par *Joh. Kolmodin.*

Introduction à la phonétique des langues slaves, par *J.-A. Lundell.*

Babylonien och Assyrien. Yttre och inre historia. Materiell och andlig kultur. Av *D. Myhrman.*

Contributions to the history of the Mensaʿ people (textes tigré avec traduction anglaise); by *G. Sundström.*

ARCHIVES D'ÉTUDES ORIENTALES
PUBLIÉES PAR J.-A. LUNDELL
Vol. 2

ETUDES
SUR LE CULTE D'ICHTAR

PAR

NILS NILSSON

UPSAL 1910

UPPSALA 1910
K. W. APPELBERGS BOKTRYCKERI

L'auteur n'a pas pu mettre la dernière main à cette étude. Après une lutte admirable d'héroïsme et de netteté d'esprit, il a succombé au mois de novembre 1908 à une maladie de poitrine, qui le menaçait depuis plus de dix ans, mais qui n'avait ralenti ni sa sa ferveur ni son énergie.

Né en 1880, M. Nilsson étudiait depuis 1898 à Upsal, principalement les langues sémitiques — surtout l'arabe et l'assyrien — sous la direction de feu Herman Almkvist et de son successeur K. V. Zetterstéen. Pendant un séjour à Leipzig il a profité de l'enseignement de M. Zimmern. Depuis 1901 il s'était décidé à mettre ses études linguistiques au service de l'histoire des religions, qui fut son sujet de prédilection; il acquit une vaste et sûre orientation dans le domaine des études religieuses. Parmi ses projets inachevés, il faut mentionner une analyse des méthodes d'interprétation des mythes dans le livre *De Iside et Osiride* et des ébauches rapportées d'un voyage en Egypte, nécessité par sa santé. —

Ce que nous publions aujourd'hui n'est qu'une partie de la thèse que Nils Nilsson écrivit en 1906 pour la licence. Cette thèse contenait, outre un aperçu des tentatives faites pour interpréter par des rapprochements linguistiques le nom d'Ištar, trois parties: la Déesse d'Erech (épopée de Gilgames); l'Hiérodule; l'Étranger. Plusieurs années s'étant écoulées depuis l'achèvement de la thèse et l'auteur n'ayant pu se mettre au courant des dernières recherches dans le domaine de l'assyriologie, nous avons cru ne devoir publier que la troisième partie qui appartient davantage à l'histoire de la religion.

La traduction a été faite par M:lle Thekla Hammar d'après le manuscrit suédois, quelquefois difficile à déchiffrer, de l'auteur. Les épreuves ont été lues par M. le docent J. Lindblom.

Nathan Söderblom.

L'Étranger dans le culte d'Ištar.

La prostitution sacrée et légalement organisée, avec ses nombreuses classes d'hiérodules, ne constituait pas à elle seule tout le culte d'Ištar. En outre, suivant le témoignage d'Hérodote (I: 199), chaque femme babylonienne devait une fois en sa vie s'abandonner à un étranger dans le temple d'Ištar:

ὁ δὲ δὴ αἴσχιστος τῶν νόμων ἐστὶ τοῖσι Βαβυλωνίοισι ὅδε. δεῖ πᾶσαν γυναῖκα ἐπιχωρίην ἵζομένην ἐς ἱρὸν Ἀφροδίτης ἅπαξ ἐν τῇ ζόῃ μιχθῆναι ἀνδρὶ ξείνῳ. πολλαὶ δὲ καί, οὐκ ἀξιεύμεναι ἀναμίσγεσθαι τῇσι ἄλλῃσι, οἷα πλούτῳ ὑπερφρονέουσαι, ἐπὶ ζευγέων ἐν καμάρῃσι ἐλάσασαι πρὸς τὸ ἱρὸν ἑστᾶσι· θεραπηίη δέ σφι ὄπισθε ἕπεται πολλή. αἱ δὲ πλεῦνες ποιεῦσι ὧδε· ἐν τεμένει Ἀφροδίτης κατέαται στέφανον περὶ τῇσι κεφαλῇσι ἔχουσαι θώμιγγος πολλαὶ γυναῖκες. αἱ μὲν γὰρ προσέρχονται, αἱ δὲ ἀπέρχονται· σχοινοτενέες δὲ διέξοδοι πάντα τρόπον ὁδῶν ἔχουσι διὰ τῶν γυναικῶν, δι' ὧν οἱ ξεῖνοι διεξιόντες ἐκλέγονται. ἔνθα ἐπεὰν ἵζηται γυνή, οὐ πρότερον ἀπαλλάσσεται ἐς τὰ οἰκία ἤ τίς οἱ ξείνων ἀργύριον ἐμβαλὼν ἐς τὰ γούνατα μιχθῇ ἔξω τοῦ ἱροῦ· ἐμβαλόντα δὲ δεῖ εἰπεῖν τοσόνδε· "ἐπικαλέω τοι τὴν θεὸν Μύλιττα". Μύλιττα δὲ καλέουσι τὴν Ἀφροδίτην Ἀσσύριοι. τὸ δὲ ἀργύριον μέγαθός ἐστι ὅσον ὦν· οὐ γὰρ μὴ ἀπώσηται· οὐ γάρ οἱ θέμις ἐστί· γίνεται γὰρ ἱρὸν τοῦτο τὸ ἀργύριον. τῷ δὲ πρώτῳ ἐμβαλόντι ἕπεται οὐδὲ ἀποδοκιμᾷ οὐδένα. ἐπεὰν δὲ μιχθῇ, ἀποσιωσαμένη τῇ θεῷ ἀπαλλάσσεται ἐς τὰ οἰκία, καὶ τὼπὸ τούτου οὐκ οὕτω μέγα τί οἱ δώσεις ὥς μιν λάμψεαι. ὅσαι μέν νυν εἴδεός τε ἐπαμμέναι εἰσὶ καὶ μεγάθεος, ταχὺ ἀπαλλάσσονται, ὅσαι δὲ ἄμορφοι αὐτέων εἰσί, χρόνον πολλὸν προσμένουσι οὐ δυνάμεναι τὸν νόμον ἐκπλῆσαι· καὶ γὰρ τριέτεα καὶ τετραέτεα μετεξέτεραι χρόνον μένουσι. — -- —

Coiffée d'une espèce de couronne de cordes, elle prenait place dans le sanctuaire parmi ses sœurs, venues dans le même but, et là

elle attendait qu'un étranger la choisît; alors elle sortait du temple, et avait avec lui commerce charnel[1]. Qui que ce fût, elle ne pouvait se dérober. L'étranger la désignait en jetant sur ses genoux une monnaie, avec ces mots: »J'implore pour toi la déesse Mylitta». Après avoir rempli ce devoir, la femme retournait chez elle, et Hérodote ajoute qu'on n'aurait point pu une seconde fois la faire consentir à ce sacrifice, même en lui offrant les plus riches cadeaux.

Le nom dont on désigne ici Ištar ne figure point dans les inscriptions, mais nous pouvons admettre avec Sayce que c'était le nom populaire d'Ištar. A Ištar ne correspond point l'assyrien Bēlit, mais Mullittu, Mu'allidtu (rad. ולד, מוֹלֶדֶת) »qui aide à enfanter»; Zimmern[2] ajoute: »peut-être aussi simplement, accouchée».

Zimmern estime que la forme crue de l'histoire chez Hérodote proviendrait d'une exagération[3].

Si nous examinons les indications qui contiennent des traces d'autres rites semblables, plus ou moins dépendants de l'Ištar babylonienne, et les parallèles que nous pouvons établir avec d'autres usages cultuels, nous n'avons guère lieu, ce semble, de douter de la véracité d'Hérodote.

Chez Strabon[4] nous trouvons une variante de cette description.

La lettre apocryphe de Jérémie (vers 42—43) dit des femmes de Babylone:

αἱ δὲ γυναῖκες περιθέμεναι σχοινία ἐν ταῖς ὁδοῖς ἐγκάθηνται, θυμιῶσαι τὰ πίτυρα. ὅταν δέ τις αὐτῶν ἐφελκυσθεῖσα ὑπό τινος τῶν παραπορευομένων κοιμηθῇ, τὴν πλησίον ὀνειδίζει, ὅτι οὐκ ἠξίωται ὥσπερ καὶ αὐτὴ οὔτε τὸ σχοινίον αὐτῆς διερράγη.

Hérodote raconte que le même usage existait à Chypre (I: 199): ἐνιαχῇ δὲ καὶ τῆς Κύπρου ἐστὶ παραπλήσιος τούτῳ νόμος. Des inscrip-

---

[1] L'usage existait aussi en Chanaan, voir Osée 4, 14. Les lieux sacrés des mahométans sont à cet effet eux aussi »tabu». Cf. le Livre de la mort des égyptiens (chap. 125): »Je n'ai point forniqué aux lieux consacrés aux dieux de mon pays.» Söderblom, Religionsurk. III, p. 120.

[2] KAT_3 p. 423, note. Voir Jensen, Kosmologie p. 294, 515. Cf. KAT_3 p. 428, note 4 avec désignations synonymes d'Ištar: *muštēšerat gimir nabnītu* = »lenkerin aller geburt».

[3] KAT_3 p. 423.

[4] Strabo XVI: 1, 20.

tions[1] corroborent son récit. Souvent les parents consacraient leurs enfants à la déesse[2].

Sozomène en confirme l'usage à Heliopolis-Baalbek[3]. Les lettres de El Amarna parlent des prêtresses de Baalat de Byblos. Pseudolucianus relate que les femmes de Byblos sacrifiaient leurs cheveux à la fête d'Adonis, comme les égyptiens à la mort d'Apis. Si elles refusaient de sacrifier leurs cheveux, elles étaient forcées de s'adonner un certain jour à la prostitution. Seuls des étrangers étaient admis, et le revenu appartenait au temple d'Aphrodite[4].

Des sacrifices de cheveux[5] avaient lieu aussi ailleurs, dans le culte d'Artemis, à Troezèn à Hippolyte, et dans le culte de l'Heraclès d'Erythrée[6].

St. Ephrem relate que la coutume, rapportée par Hérodote, faisait partie chez les arabes du culte de la déesse-mère[7].

Valere Maxime (2: 6, 15) signale des coutumes analogues à Sicca Veneria entre Carthage et Hippo Regius. St. Augustin dans son livre »De civitate dei» (II, 4) se plaint des débauches du culte de la Virgo cælestis.

Le culte d'Anaitis dans l'Akilisene arménien exigeait que les jeunes filles avant le mariage fissent le service d'hiérodules[8].

Sur la montagne d'Eryx il y avait un sanctuaire très célèbre consacré à Aphrodite-Astarté avec de nombreuses hiérodules[9].

---

[1] CIS 86 lig. 15. Sur le caractère sémitique du temple exhumé par les fouilles de 1887—88 voir Journ. of Hell. studies IX, p. 193 ff.

[2] Journ. of Hell. st. IX, p. 228 nr 8; p. 235 nr 33; p. 236, nr 35, 36, 39; p. 237 nr 41, 42. Cf. aussi Tac. Hist. II: 2, 3; Clemens Alex., Protreptikos pros hellenes p. 12, 13; Arnobius, Adversus gentes V, 19.

[3] Eccles. hist. 5: 10.

[4] Luc. De Syria dea § 6: καὶ τὰς κεφαλὰς ξυρέονται ὅπως Αἰγύπτιοι ἀποθανόντος Ἄπιος. γυναικῶν δὲ ὁπόσαι οὐκ ἐθέλουσι ξυρέεσθαι, τοιήνδε ζημίην ἐκτελέουσι. ἐν μιῇ ἡμέρῃ ἐπὶ πρήσει τῆς ὥρης ἵστανται, ἡ δὲ ἀγορὴ μούνοισι ξείνοισι παρακέαται, καὶ ὁ μισθὸς ἐς τὴν Ἀφροδίτην θυσίη γίγνεται.

[5] Robertson Smith, Rel. of the sem. p. 323.

[6] Voir Furtwängler-Roscher, Lexikon der griech. und röm. mythologie s. v. Herakles.

[7] Vol. II, p. 458 f. Cfr. Hebr. X, p. 58, 59.

[8] Strabo XI: 14, 16: καὶ θυγατέρας οἱ ἐπιφανέστατοὶ τοῦ ἔθνους ἀνιεροῦσι παρθένους, αἷς νόμος ἐστὶ καταπορνευθείσαις πολὺν χρόνον παρὰ τῇ θεῷ μετὰ ταῦτα δίδοσθαι πρὸς γάμον, οὐκ ἀπαξιοῦντος τῇ τοιαύτῃ συνοικεῖν οὐδενός.

[9] Strabo VI: 2, 6: οἰκεῖται δὲ καὶ ὁ Ἔρυξ λόφος ὑψηλός, ἱερὸν ἔχων Ἀφροδίτης τιμώμενον διαφερόντως ἱεροδούλων γυναικῶν πλῆρες τὸ παλαιόν, ἃς ἀνέθεσαν κατ' εὐχὴν οἵ τε ἐκ τῆς Σικελίας καὶ ἔξωθεν πολλοί.

Dans la Lydie et parmi les locriens épizéphyriens existait une prostitution sacrée[1].

En Sicile, le culte d'Astarté était confié à des prêtresses[2].

A Corinthe, Aphrodite-Urania avait un temple célèbre avec plus de mille hiérodules[3]. On consacrait au service de la déesse autant d'hommes que de femmes[4]. Aux époques de détresse, on attendait beaucoup de bien de leurs prières, ainsi pendant les guerres médiques d'après la tradition. Lorsque Xénophon, le corinthien, eut remporté la victoire à Olympia, victoire qu'il attribuait au secours de la déesse, il fit des sacrifices, entouré des hiérodules, et Pindare composa à ce sujet une scolie[5] qui commence par une invocation exaltée aux hiérodules. — A Athènes, Solon fonda une institution publique d'hétaires, en relation avec le sanctuaire d'Aphrodite[6]. Le nom même d'Artemis-Nanæia me semble un écho de la déesse babylonienne Nana-Ištar d'Erech, de même qu'Aphrodite Astrateia n'est autre chose qu'Astarté, Ištar[7].

L'histoire de Thamar (Genèse 38: 21 et suivants) nous donne une image très claire de la conduite des hiérodules. Stucken[8] nous rappelle à propos de Thamar, dont l'amour donne la mort aux deux frères, Ištar qui apporte le malheur à ses amants.

Le Deutéronome (23: 17) defend qu'il y ait dans le temple des prostituées consacrées ou des »fils d'Israel qui se prostituent à l'infamie». On interdit aussi d'apporter au temple »le salaire d'une prostituée ou le prix d'un chien». Comme on le voit, on fait allusion à une prostitution exercée non seulement par des femmes, mais aussi par des hommes.

Dans le premier Livre des Rois[9], on parle de prostitués comme d'une abomination devant l'Éternel, et dans le 2:e Livre des Rois (17: 30), il est dit des gens de Babylone qu'»ils firent

---

[1] Athenæus 516 A: οὐ μόνον δὲ Λυδῶν γυναῖκες ἄφετοι οὖσαι τοῖς ἐντυχοῦσιν, ἀλλὰ καὶ Λοκρῶν τῶν Ἐπιζεφυρίων, ἔτι δὲ τῶν περὶ Κύπρον.

[2] Strabo VI: 2, 6.

[3] Strabo VIII: 6, 20.

[4] Cf. plus haut sur l'île de Chypre.

[5] Pind. Fragm. 122.

[6] Chantepie de la Saussaye, Lehrb. d. rel.-gesch.$_3$ II, p. 308.

[7] Farnell, Cults of the greek states.

[8] Stucken, Astralmythen p. 16.

[9] 14, 24; 15, 12; 22, 47.

Sukkot-Benot». Si toutefois *benōt* peut être considéré comme synonyme de *banītu,* l'un des noms de Bélit-Ištar, on serait peut-être en droit de songer ici à »des cabanes pour la prostitution sacrée»[1]. Si cette interprétation ne semble pas tout à fait sûre, nous trouvons plus loin dans le 2:e Livre des Rois (23: 7) une indication très précise, où il est question des »maisons des prostitués qui sont dans la maison de l'Éternel».

Osée (4: 14) se plaint de ce que »les hommes se retirent avec des prostituées, et sacrifient avec les femmes consacrées à l'impudicité»[2].

Job (36: 14) menace les impies de la mort et du sort des débauchés.

Dans le 1er Livre de Samuel (2: 22), il est dit des fils d'Héli qu'ils »couchaient avec les femmes qui étaient de service à la porte du tabernacle d'assignation»[3].

Lorsque dans le Deutéronome (22: 5) il est fait défense aux hommes de revêtir un vêtement de femme et aux femmes de porter un habit d'homme, il est probable qu'on fait allusion à des usages établis dans le culte d'Astarté-Ištar, qui était androgyne[4].

Samuel Ives Curtiss raconte qu'il y a encore quelque dix ou vingt ans, le sacrifice de la chasteté dans le temple était courant sur le Tabor et le Carmel — cela d'après des renseignements fournis par un religieux syro-palestinien au service de la Church Missionary Society — et que des coutumes analogues ont probablement très longtemps survécu en d'autres sanctuaires jusqu'à ce que la conscience populaire ait réagi.

A l'occasion des grandes foires qui ont lieu à Tanta[5] en Égypte des usages semblables existent encore aujourd'hui, d'après ce qui m'a été dit de source sûre.

---

[1] Ainsi Alfr. Jeremias, $ATAO_2$ p. 545.

[2] Cf. Amos 2: 7.

[3] Cf. $ATAO_2$ p. 281. K. Budde, Die bücher Samuel p. 21; B. Baentsch, Exodus-Leviticus p. 296 (à Ex. 38: 8). $ATAO_2$ p. 484; Erbt, Hebräer p. 230 note.

[4] Sur l'échange de vêtements cf. Dümmler, Sittengesch. parallellen, Philologus LVI, p. 28. Les jeunes mahométans portent lors de la circoncision un habit de femme.

[5] Endroit situé entre Alexandrie et le Caire. La plus grande foire a lieu en août, el Mūlid el Kebīr, lors de l'anniversaire de la naissance du saint Sejid el Bedawi. Celui-ci est le saint le plus populaire de l'Égypte. Des foires moins importantes ont lieu en janvier et en mars.

D'après ce qu'affirme Grosse, les jeunes filles des Indes, surtout celles de la vallée du Gange, avaient le devoir, avant le mariage, de sacrifier leur virginité dans le temple de Juggernaut[1].

Dans ses »Nachträge zur volkskunde», Liebrecht cite (p. 512) un passage tiré de Mendez Pinto, où il est question d'usages cultuels à Pegu (c. 162, p. 805). Comme le passage est fort intéressant, je le cite en entier:

»Nous nous en allasmes voir un autre temple, appellé Vrpanesendoo . . . ce Temple n'est servy que par des femmes qui sont toutes filles de Princes et des principaux Seigneurs du Royaume, qui les voüent dès leur enfance, afin qu'elles y facent sacrifice de leur honneur: car à faute de cela il n'y a point d'homme de qualité qui les voulust espouser quand on luy donneroit toutes les richesses du monde.»

* * *

La collection de matériaux que je viens de fournir n'a nullement la prétention d'être complète, pas même approximativement. On en conclura pourtant avec toute évidence que, dans la coutume rapportée par Hérodote, nous n'avons point à faire à un phénomène sans analogies ailleurs. Avec ce fait sous les yeux, nous n'avons pas le droit de douter de la véracité de l'historien grec, d'autant plus que nous avons vu dans les pages précédentes les inscriptions elles-mêmes témoigner de l'existence d'une prostitution légalement établie dans le culte d'Ištar. Il ne suffit point, pour expliquer ce culte étrange, de recourir à l'idée générale de sacrifice. Il semble encore moins admissible de n'y voir que l'expression d'une soif de jouissance et d'une corruption morale. Il ne faut pas, bien entendu, se dissimuler que des abus révoltants ont pu se produire, surtout dans les derniers temps. Mais où les abus ne s'introduisent-ils pas? Et, dans le cas présent, il fallait plus que jamais s'y attendre. Mais plus que jamais aussi, il importe de faire la distinction entre l'usage et l'abus. Aussi Alfr. Jeremias me semble-t-il dans une mauvaise voie, lorsqu'il déclare que ce culte desservi par les hiérodules n'est manifestement qu'un manteau religieux pour couvrir la corruption morale des villes

[1] Le passage a été cité par Lubbock dans son Origin of civilisation p. 88. Cf. pour les Indes, Chantepie op. cit. II, p. 148 et suiv. Sur d'autres usages analogues à Goa et à Narsynga voir plus loin p. 17.

babyloniennes[1]. Robertson Smith aussi semble considérer cette institution des hiérodules comme la création d'une époque corrompue[2]. Il les appelle même »les plus profondément égarées, qui se sont livrées aux *branches* les plus infâmes d'une religion corrompue» (p. 141), et de la déesse il dit: »Au nom de la religion elle abrita dans son temple les excès sexuels d'une société grossière, elle exigea même, des filles de ses adorateurs, l'immolation honteuse de leur chasteté avant qu'elles pussent nouer pour le reste de la vie les liens de fidélité conjugale, que dédaignait leur déesse»[3].

L'éminent savant n'aura-t-il pas laissé l'aspect répugnant de cette pratique en cacher le sens? La chose a été mieux jugée déjà il y a plus de deux cents ans par le grand Olaus Rudbeck, lorsque[4], parlant des cultes phalliques en général, il dit que le motif des femmes, dans de tels usages, était plutôt l'honneur attaché à la maternité que la débauche. A propos de l'autre conception, qui n'est point rare, il ne sera peut-être pas déplacé de citer aussi quelques paroles de Jacob Grimm: »Le culte phallique doit être ramené à une glorification innocente du principe générateur, qu'une époque postérieure, consciente de sa honte, dissimula»[5]. Ce qui nous choque et nous blesse n'a point paru révoltant dans les temps passés. Comment croire que ce fût par libertinage et inspirées de pensées viles que les vierges d'Athènes, parées comme pour une fête, portaient en cortège solennel le symbole de la génération?

Pour ce qui concerne l'usage babylonien, tel qu'Hérodote le dépeint, il ne donne aucunement l'impression d'être attribuable à une décadence et à la luxure. La narration d'Hérodote le présente bien plutôt comme un devoir d'une nature rien moins qu'agréable. Hérodote lui-même note que »la plupart d'entre elles refuseraient d'appartenir à d'autres hommes, tant elles ont de mépris pour l'argent». Il fallait bien, en effet, qu'il y eût des raisons estimées fort sérieuses pour déterminer une femme babylonienne irréprochable à se soumettre à une coutume contre la-

---

[1] $ATAO_2$ p. 110 note, l'auteur dit un peu plus prudemment que »der kult der unzucht vielleicht eine dekadence ist».

[2] Rel. of the sem. p. 59.

[3] Rel. of the sem. p. 59.

[4] Dans son fameux »Atland eller Manheim» (Atlantica, Upsal 1689, II, p. 293).

[5] Deutsche myth. II, p. 1200.

quelle sa nature féminine devait si fortement réagir. Il est bien évident que l'usage, raconté par Hérodote, est en rapport avec le culte de la prostitution sacrée. L'explication de l'origine de ce culte est peut-être qu'un acte qui, exécuté une fois, était considéré comme profitable et plaisant à la déesse, semblait devoir l'être aussi, plusieurs fois répété. La question me semble donc rèduite à la suivante:

Pourquoi toute femme babylonienne était-elle tenue de s'offrir à un étranger dans le sanctuaire d'Ištar?

Sir John Lubbock, dans son livre sur »L'origine de la civilisation», cherche à expliquer cet usage comme une survivance du temps où le mariage en communauté fut la forme répandue pour les rapports entre les sexes. »La possession exclusive d'une femme ne put être légalement acquise que par la reconnaissance passagère des droits préexistants de la communauté[1]». Il rapproche l'usage de celui qui existe chez plusieurs peuples, et qui veut que, lors des mariages, l'épousée soit considérée comme la propriété de tous les invités. Tel était selon Diodore de Sicile l'usage aux îles Baléares. On citerait des cas analogues aux Indes et en divers autres endroits[2]. C'est à la même tradition qu' obéissait le maître de la maison en prêtant sa femme à l'hôte. Ainsi s'explique que, selon Strabon, chez les Tapuriens parthes, et selon Plutarque chez les romains, un homme qui avait eu deux ou trois enfants d'une femme la cédât à un autre. Le fait que dans l'antiquité l'hétaire occupait une place privilégiée, tandis que l'épouse, comme on sait, jouait un rôle effacé et subordonné, proviendrait, d'après Lubbock, de la même conception. Celle-là était la femme libre, appartenant à la tribu, celle-ci primitivement une captive et partant une esclave. La notion aurait survécu, alors même que le milieu social avait changé.

Lubbock se rallie ici, comme pour diverses autres questions voisines, à Bachofen. Selon Bachofen une période de prostitution, d'hétairisme, aurait été la forme de transition obligatoire dans l'évolution de la promiscuité générale au mariage individuel. On aurait ainsi obtenu une expiation pour l'infraction au principe de la communauté des biens qu'impliquait le mariage particulier.

[1] p. 87: »The exclusive possession of a wife could only be legally acquired by a temporary recognition of the preexisting communal rights».

[2] Voir aussi Bachofen.

Au cours des temps le procédé aurait subi une réduction graduelle. Au début, devoir annuel, cette expiation se serait peu à peu bornée à un cas unique; au début, abandon à tous les hommes de la tribu, elle se serait limitée à l'abandon à quelques uns, voire un seul. L'institution des hiérodules tirerait son explication de ces réductions: l'expiation de la dette qui pesait sur tout le peuple en commun était remise à une classe spéciale. Ou bien, on se contentait du sacrifice des cheveux à la place du sacrifice de la chasteté[1].

Bernhard Duhm a nouvellement exprimé le même avis[2]. Le droit que les hommes de la tribu avaient sur chaque femme, en raison de l'institution sociale du matriarcat, demandait à être satisfait. Cela pouvait se faire si la femme, avant de devenir la propriété d'un seul homme, appartenait, une fois ou pour un certain temps, au patron invisible de la tribu en sa qualité de représentant de la tribu; celui-ci était représenté par le visiteur du temple.

Contre cette opinion plusieurs voix se sont élevées. Starcke[3] déclare absolument inadmissible de regarder ce culte de la prostitution comme un vestige de l'époque où le mariage, c'est-à dire la limitation de la liberté sexuelle, était considéré comme une infraction qu'il fallait expier. Pourquoi l'usage ne serait-il pas simplement un sacrifice, une invocation à la puissance génératrice. Mac Lennan[4] apporte cependant un argument opposé plus convaincant. La théorie de Duhm est compromise, si l'on observe que, nulle part, il n'est dit que les hommes à qui les femmes devaient se donner appartenaient à leur clan, ni, au sujet de l'usage relatif à la nuit de noces, cité comme parallèle, que l'époux et l'épouse étaient du même groupe. Des recherches plus récentes ont d'ailleurs établi que, parmi certaines peuplades, des hommes appartenant à d'autres tribus pouvaient participer aux rites du mariage[5]. Quant à la conception que se fait sir John Lubbock des hétaires d'Athènes et des Indes, Mac Lennan objecte: »if any inference is to be made from their standing in Athens, in the brilliant age of Pericles, as to the state of matters in the primitive groups,

---

[1] Bachofen, Mutterrecht XIX.

[2] Die gottgeweihten in der alttestamentl. religion p. 25.

[3] La famille primitive, p. 248.

[4] Studies in ancient history, p. 425 et suiv.

[5] Cf. Spencer and Gillen, The native tribes of Central Australia, p. 92.

proof of primitive communism in women might as well be sought in London or Paris in our own day.»

Edv. Westermarck[1] aussi opine contre l'opinion de Lubbock. On se tromperait en voulant voir dans ces usages un argument en faveur de la théorie des »mariages communaux». On les trouve chez des peuples qui se sont déjà éloignés de l'étape primitive. L'histoire religieuse des Indes, par exemple, montre que les excès du culte phallique qu'on rencontre plus tard sont à peine saisissables dans les védas. L'usage qui voulut que l'épouse, lors de la cérémonie du mariage, fût à la disposition des hôtes trouve son explication la plus simple comme faisant partie des distractions qu'on offrait — forme abominable, certes, de l'hospitalité, mais bien en rapport avec la conception du sauvage et analogue à l'usage d'offrir sa femme à l'hôte qu'on héberge[2]. Cette dernière coutume, dit Westermarck, semble être la plus grande marque d'honneur que le maître de la maison pût faire à son hôte. Westermarck a plus tard donné une explication plus plausible de cet usage, sur lequel nous reviendrons.

Crawley[3] attire l'attention sur certaines coutumes des peuples barbares. Un sauvage considère comme extrêmement dangereux tout ce qu'il rencontre pour la première fois, et il cherche par différentes mesures de précaution à conjurer les dangers menaçants. Parmi ces dangers menaçants, on compte le premier commerce charnel, la perforation de l'hymen. La terreur générale du sang répandu y joue certainement un rôle. Afin de rompre le charme, il est d'usage chez les dieri et les peuplades voisines, lorsqu'une jeune fille a atteint l'âge nubile, d'opérer une perforation artificielle. Dans les clans de Portland et de Glenely, une vieille femme s'en charge; parfois l'on a recours à des hommes blancs. L'usage est très répandu. Parfois il était uni à un acte cérémoniel de commerce charnel qui a le même but: d'éloigner les dangers éventuels. En Oram une vieille femme prend une feuille et la transperce de son doigt comme un symbole de la perforation. Après cela, la jeune fille est libre d'avoir commerce avec les hommes. Dans certains villages, des vieillards ont accès auprès d'elles le soir même[4].

---

[1] Hist. of hum. marriage, p. 72.

[2] Cf. Bachofen, Mutterrecht p. 128; Curtiss, Ursem. rel. p. 49.

[3] The mystic rose, p. 190 et suiv.

[4] The mystic rose p. 307.

Spencer et Gillen[1] relatent en grand détail les us et coutumes qui règnent chez les nègres d'Australie lors de la conclusion des mariages. La perforation de l'hymen n'est pas tout. Cet acte n'est au fond qu'une cérémonie d'initiation qui équivaut à celle que doivent subir les jeunes garçons, lorsqu'ils ont atteint l'âge de la puberté. Il fallait que la jeune fille eût commerce charnel avec d'autres hommes que le futur mari. Cet usage est répandu, outre la célèbre tribu des Arunta, parmi celles des Ilpirra, Kaitish, Warramunga, Ilianza, Waagai, Rigonguia, Walpari et Luritcha. Les hommes qui prêtaient leur concours à la cérémonie (l'acte était en effet considéré comme une cérémonie) devaient, dans certaines tribus, appartenir à un peuple qui n'eût point de liens de parenté avec celui auquel appartenait la jeune fille.

Suivant Crawley, le but de cette cérémonie serait de neutraliser les dangers, en éloignant l'empêchement physique, d'abord la perforation, puis le commerce sexuel. Ce ne serait pas là une »expiation» du mariage individuel, mais un acte religieux et, comme tel, altruiste. L'hypothèse que les hommes auraient ce droit en qualité de »communal» ou »grouphusbands» est exclue par le fait qu'on y admettait des hommes appartenant à des tribus étrangères.

Cependant, aucune de ces explications ne nous paraît bien concluante: la théorie de Lubbock-Bachofen d'une »expiation for mariage» ne se soutient pas, d'après ce qu'ont démontré Mac Lennan et Crawley.

Starcke caractérise l'usage comme un appel à la déesse, et Westermarck comme un rite phallique en général, ce qui ne contribue point à élucider la chose.

Les parallèles que tire Crawley ont été acceptés par quelques historiens récents des religions classiques[2]. Je ne puis m'empêcher de mettre en doute le bien fondé d'une comparaison entre ces deux phénomènes. Je crois qu'il faut les traiter séparément et qu'on ne doit point voir de rapports entre eux. Spencer et Gillen ont aussi émis des doutes à ce sujet[3].

A mon avis, le fil conducteur serait la qualité d'étranger de l'homme à qui la femme devait se donner, circonstance sur laquelle insiste Hérodote et que nous retrouvons dans d'autres textes. C'est

[1] The native tribes of Central Australia, p. 92.

[2] Par Exemple M. P. Nilsson, Griech. feste, Chap. Aphrodite, p. 362 et suiv.

[3] Native tribes p. 100.

au reste sur ce fait que se brise, comme nous l'avons vu, l'hypothèse de Lubbock. Mieux vaudrait, ce semble, songer à quelque vestige de l'époque totémiste où l'endogamie était interdite. Avant de pouvoir appartenir à un homme de son propre clan, la femme devait appartenir à un étranger. Ce n'est là qu'une supposition pour laquelle je ne saurais avancer aucun appui. Cependant une idée de ce genre a pu premièrement servir de fondement à l'usage en question, même si cet usage, tel qu'il se présente, se laisse mieux expliquer de la façon que nous allons exposer.

Un pareil changement du but conscient n'est point inadmissible. »Les rites peuvent être plus vieux que les motifs et les conceptions qui nous autorisent à les appeler religieux», dit M. Söderblom dans »L'étude de la religion».

Crawley cite lui-même la coutume qu'ont les esquimaux de confier la défloration à un prêtre, l'*angekokk;* il y avait même des hommes qui payaient le prêtre pour qu'il continuât plus tard à avoir commerce avec leurs femmes. De même au Maroc les femmes regardent comme très enviable et fort bienfaisant le fait d'avoir commerce avec un saint homme (d'après un renseignement privé du professeur Westermarck). Le but, dans ce cas, n'a pu être que de produire ou d'assurer la fécondité. Crawley estime que ce but serait secondaire et que la notion primitive aurait dégénéré ou subi une transformation. Pourquoi cette conception serait-elle secondaire? Pourquoi, dès le début, n'aurait-on pas eu le dessein, en confiant la défloration au prêtre, de mettre la femme en jouissance des avantages dont celui-ci, en qualité d'élu des dieux, était dépositaire et qu'il pouvait transmettre à d'autres?

Ce n'est point seulement au Grœnland que la défloration de l'épouse est confiée au prêtre. Cet usage s'est établi en divers endroits. Westermarck[1] rapporte l'usage grœnlandais en le déclarant »d'origine purement religieuse». Il convient de distinguer soigneusement cet usage du »jus primæ noctis», ou »droit du seigneur», qui était exercé de par le droit du plus fort. Westermarck ajoute que la coutume se retrouvait au Brésil et sur les côtes de Malabar. On pourrait citer encore d'autres cas. Selon Waitz[2], ce devoir était confié aux »kaziks» (grand prêtres) à Cuba, dans différentes parties du Pérou et à Ténériffe. Au Brésil, le droit incom-

[1] Hist. of hum. marriage p. 80.

[2] Anthropol. der naturvölker I, 460.

bait aux »pagées», et parmi les arowacs aux »piaches», prêtres et magiciens les uns comme les autres. Au Cambodge, la défloration revenait à un prêtre de Bouddha ou de Taotse. Ce prêtre était choisi et richement récompensé par les parents des jeunes filles. Les gens pauvres faisaient des économies durant des années afin de réunir la somme requise, et il était réputé fort honorable de leur donner de l'argent à cet effet[1]. Au Nicaragua l'épousée passait la nuit avant le mariage au temple avec un prêtre[2]. Les jeunes filles de la tribu des Loanda étaient confiées huit jours avant la noce à un »sorcier»[3]. Le prince de Calicut chargeait son premier brahmine de la défloration de sa future femme, et, d'après une indication de Liebrecht[4], les femmes du roi étaient chacune entourée de dix brahmines qui, en l'honneur du roi(!) avaient commerce avec elles. Blau relate[5] une fête avec des usages semblables parmi les kourdes-duzik dans les montagnes de Dersim dans le voisinage d'Erzingau.

Dans ce dernier cas, le prêtre devait dire: »Je suis le grand taureau», à quoi la femme répliquait: »Je suis la jeune génisse». Si l'on est en droit de considérer avec Liebrecht ce grand taureau comme le taureau primitif des perses, origine des animaux et des plantes, le caractère de rite de la fertilité paraît assez manifeste. Il ne me semble pas permis d'interpréter cet usage et d'autres usages analogues comme un reste d'hétairisme. Pourquoi, dans tous ces cas, ne pas considérer le prêtre comme le remplaçant du dieu? Liebrecht cite ailleurs deux cas de Goa et de Narsynga[6], où le sacrifice de la virginité existait sous sa forme la plus cruelle: la défloration s'exécutait au temple, au moyen d'un symbole phallique. Dans le culte de Mise-Meter quelque chose de semblable paraît avoir existé[7].

F. Dümmler, dans ses »Sittengeschichtliche parallelen»[8], rapproche cet usage de certains autres rites, ayant pour but la fécon-

---

[1] Lassen, Ind. altertumskunde 4: 408.

[2] Westermarck, Hist. of hum. marriage.

[3] The mystic rose p. 313 (»excised by a medicine-man»).

[4] Zur volkskunde p. 420.

[5] ZMG XVI p. 624.

[6] Zur volkskunde p. 396 et 511.

[7] Philologus LII p. 12; cf. Pauly-Wissowa, Realencyclopädie s. v. Adonis.

[8] Philologus LVI, p. 29.

dité[1]. Il rappelle aussi la cérémonie connue du »bain de noce» de l'épouse, qu'il interprète comme des fiançailles avec le dieu du fleuve[2].

En Syrie on retrouve encore l'idée qu'un bain pris dans le temple peut provoquer la fécondité. Ainsi en est-il du sanctuaire de Chidr près de Bērūt[3]. En ces cas on considérait le wēli comme le père. Lors du déversement annuel des canaux d'Orontes, des femmes sans enfants prennent place dans le canal et y attendent le retour de l'eau qui la première nuit est censée pouvoir donner la fécondité.

Nous avons déjà signalé les sacrifices de la chasteté dans les temples ou d'autres endroits et les effets favorables que certains peuples attribuent au commerce des femmes avec de saints hommes. Si nous rapprochons de ces dernières coutumes l'usage de confier la défloration à un prêtre, il semblerait plus naturel de supposer qu'originairement le but de ces deux usages a été le même: favoriser la fécondité. Le prêtre, l'homme saint, croyait-on, possédait une puissance spéciale, dont on espérait bénéficier de cette façon.

Or, si nous revenons à la coutume babylonienne, décrite par Hérodote, l'homme à qui la femme se donnait n'était point là un prêtre, un saint: c'était un étranger.

Ceci est particulièrement signalé par l'historien grec ainsi que par Jérémie. L'auteur du traité »*de dea Syria*» à son tour, en notant un usage semblable à Byblos, fait remarquer que seuls les étrangers étaient admis, μούνοισι ξείνοισι. La même chose ressort plus ou moins clairement des autres exemples analogues que nous avons cités. Nous trouvons aussi ailleurs cette même circonstance.

Ainsi dans Jakut (IV, 481 sq.), Ibn Batuta (II, 227 sq.), Agh. (XIII, 51, 29) il est dit que les femmes des ports maritimes de Mirbàt dans le Jemen et de Nazwa dans l'Umàn se donnaient sans pudeur et sans hésitation aux étrangers[4].

Au Nicaragua le mariage était tenu en grande estime, ce qui n'empêche point qu'à l'occasion d'une fête annuelle les femmes

[1] Cf. Nilsson, Studia de Dionysiis atticis p. 120.

[2] Bergk, Kl. philol. schriften II, 659; Welcker, Götterlehre I, 652 sq.

[3] Curtiss, Ursem. relig. p. XXII. Cf. p. 121.

[4] Cités par Wellhausen dans les Gött. Nachrichten 1893, p. 463.

mariées se donnaient au premier étranger qui se présentait[1]. Léry, qui parcourut le Brésil au 16:e siècle, y signale la même coutume[2].

Pourquoi, dans tous ces cas, est-ce un étranger qui joue le rôle du prêtre?

Evidemment parce que, à l'égal du prêtre, il y a en lui un principe magique.

Westermarck a démontré que partout l'étranger était considéré comme un être en quelque sorte supérieur[3]. On ne pouvait savoir si ce n'était pas un dieu. Chez les aïnos on avait coutume de dire: »Ne traitez jamais mal un étranger, on ne sait à qui on a à faire». La loi d'hospitalité qui règne chez tous les peuples trouve son explication dans cette conception. Il s'agissait certainement de se mettre en garde, mais aussi de montrer tous les égards dus à l'hôte[4]. Il fallait se protéger du mauvais œil[5], mais il n'importait pas moins de s'assurer les bénédictions de l'étranger, et en général tous les avantages qu'il pouvait par hasard procurer. C'est par ce sentiment que Westermarck explique l'usage de céder sa femme à l'étranger, et à ce sujet il rappelle précisément la coutume babylonienne décrite par Hérodote[6].

Je crois que c'est ainsi que s'explique le mieux cet étrange usage. Pourquoi, autrement, le sacrifice se serait-il consommé dans le temple de la déesse de la fécondité? Pourquoi l'acte n'aurait-il pu être fait à n'importe quelle époque de la vie d'une femme? Pourquoi, enfin, l'étranger, en donnant son cadeau, aurait-il prononcé les paroles: »J'implore pour toi la déesse Mylitta?»

Une vieille lettre, traitée par Delitzch, dans ses »Beiträge zur assyriologie»[7], commence par la description de la félicité qui règne dans le pays. Les dieux sont favorables, les temples s'élèvent très haut, et il continue:

---

[1] J. G. Müller, Geschichte der amerik. urreligionen, p. 663.

[2] Bachofen, Mutterrecht p. 128.

[3] Sociolog. papers II, p. 152, The origin and development of the moral ideas, chap. Hospitality.

[4] Cf. Crawley, The mystic rose, p. 239 sq.; Frazer, The golden bough, I, p. 299 sq.

[5] Voir O. Jahn, Über den aberglauben des bösen blicks bei den alten, Ber. d. Gesellsch. der wissensch. zu Leipzig 1855; Elworthy, The evil eye, London 1895, Crawley, The mystic rose p. 267 sq.

[6] Sociolog. pap. II, p. 167 note.

[7] BA I, 2 p. 617.

amēl par-šá-mu-te i-ra-ḳu-du amēl ṣiḫrūte i-za-mu-ru zikrēti batūlāti ḫa . . . re ša zikrēti iḫ-ḫu-zu ḳu . . . da-a-te i-šak-ku-nu mārē mārāte ú-šab-šú-ú ta-lit-tu aš-rat

»les vieux dansent, les jeunes font de la musique, les femmes et les vierges comprennent . . . . des femmes, font . . . . , donnent la vie à des fils et à des filles, la progéniture est bénie.»

Talittu ašrat, »la progéniture est bénie — la fécondité est assurée», voilà l'apogée de la description de l'auteur assez poétique de la lettre. Le sentiment qu'il exprime là, c'était celui de tout le monde. La fécondité était une preuve de faveur divine, comme la stérilité était une vengeance ou une épreuve d'en haut. On n'ignore pas combien la crainte de ne pas avoir de descendant était forte, et l'est encore chez les peuples de l'Orient. C'est ce sentiment qui conduisait la babylonienne au temple d'Ištar, la déesse mère, la protectrice du principe de la vie. Plus tard seulement, on fit ressortir le caractère de sacrifice de cet acte: le grand-prêtre demande à Ištar si elle désire de la chair de bœuf et de la graisse de mouton, et Ištar répond: »Je ne souhaite point de bœufs gras ni de moutons gras, mais donnez-moi la beauté des femmes, la force des hommes[1].»

Si de ce point de vue nous essayons d'expliquer l'usage babylonien, rapporté par Hérodote, il ne nous paraîtra plus uniquement singulier et répugnant. Elle ne laisse pas de revêtir une certaine grandeur, cette acceptation prompte du sacrifice qui ne connaît ni hésitations ni réserves, devient quelque chose de plus qu'un hommage à un dieu spécial, quelque puissant et considérable qu'il soit; elle prend le caractère d'un hymne à la vie elle-même, à cette puissance prodigue et secrète qui ne se lasse jamais de donner.

[1] Craig, Rel. texts II, p. 19.

Archives
D'Études Orientales

publiées par

J.-A. Lundell

FEB 9 1935

Vol. 3

Sur la formation du gén. plur. en Serbe

par

Anton Karlgren

1911 Upsala. K. W. Appelberg Livr. 3

Leipzig: Otto Harrassowitz Querstrasse 14
Paris: Ernest Leroux 28 Rue Bonaparte
С.-Петербургъ: Н. Карбасниковъ Гост. дворъ 19

Sont parus:

1. Etudes phonologiques sur le dialecte arabe vulgaire de Beyrouth, par *Emanuel Mattsson.*
2. Etudes sur le culte d'Ichtar, par *Nils Nilsson.*
3. Sur la formation du gén. plur. en serbo-croate, par *Anton Karlgren.*
4. Les débuts de la cartographie du Japon, par *E. W. Dahlgren.*

Vont paraître dans les Archives:

La Suède et l'Orient. Études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des vikings et le moyen-âge, par *T. J. Arne.*

Etudes sur la déclinaison des dialectes russes, par *Anton Karlgren.*

Les traditions des Tsazzega et Hazzega. Textes tigrigna, traduction et commentaire, avec une introduction sur le dialecte tigrigna de Hamaséne, par *Joh. Kolmodin.*

Armenica. Par *Evald Lidén.*

Introduction à la phonétique des langues slaves, par *J.-A. Lundell.*

Babylonien och Assyrien. Yttre och inre historia. Materiell och andlig kultur. Av *D. Myhrman.*

Contributions to the history of the Mensaʿ people (textes tigré avec traduction anglaise); by *G. Sundström.*

ARCHIVES D'ÉTUDES ORIENTALES
PUBLIÉES PAR J.-A. LUNDELL
Vol. 3

SUR LA FORMATION DU GÉN. PLUR. EN SERBE

PAR

ANTON KARLGREN

UPSAL 1911

UPPSALA 1911
K. W. APPELBERGS BOKTRYCKERI

Le génitif du pluriel est un des cas de la déclinaison slave qui ont subi l'influence la plus forte de l'analogie. Aujourd'hui ce cas se forme dans les langues slaves par les terminaisons suivantes:

des reflets de la terminaison ъ (ь) des thèmes en o et en a (jo et ja);

des reflets de la terminaison ьjь des thèmes en i;

des reflets de la terminaison ovъ des thèmes en u.

La plupart des langues slaves n'ont que ces trois terminaisons, quoiqu'elles les développent très différemment et les partagent entre les différents thèmes de la manière la plus variée.

Seuls, le serbe et le slovène ont un quatrième suffixe ā (ē dans quelques dialectes slovènes).

Cette terminaison apparaît

1. en **serbe:**

l'époque de son origine doit être placée au 14e siècle, et elle s'est répandue de plus en plus pendant les deux ou trois siècles suivants;

l'endroit où elle se retrouve est la štokavština;

quant à l'extension de son usage, elle s'ajoute maintenant à tous les substantifs, masc., fém. et neutres, à l'exception seulement des thèmes en i;

2. en **slovène:**

l'époque de son origine est le 17e siècle;

son domaine est l'est de la Gorica avec le nord-ouest de la Carniole et aussi — pour la forme en ē — les dialectes vénétiens;

quant à l'extension de son usage, elle s'ajoute 1) dans le premier territoire, aux thèmes en a à désinence accentuée (alternant avec des désinences appartenant aux anciens thèmes en a),

2) dans le second domaine, à tous les thèmes (alternant avec des désinences appartenant aux thèmes en **o**, **a**, **i**, **u**).

Comment expliquer cet **ā** (**ē**)? C'est là un problème important et qui n'a pas encore été résolu. Il ne manque nullement de tentatives pour le résoudre. Avant de proposer une nouvelle explication, je vais rendre compte de celles de mes prédécesseurs, dont le nombre est considérable, puisqu'il n'y en a pas moins de neuf.

Hattala (»Početne skupine suglasah», Rad IV, 158) s'occupe aussi de cette question en examinant les formes en **ah**, **ih** du gén. plur., formes encore en usage dans certaines parties du domaine de la langue serbe (particulièrement en Monténégro). H., se préoccupant surtout de l'orthographe, prétend que l'existence de cet **h** est conforme aux lois de la phonétique, puisqu'il s'est développé du **s** du **sām** ieur. Donc ce **h** aurait la même origine que le **h** des cas correspondants de la flexion pronominale et qui, parmi toutes les langues slaves, n'aurait été conservé que dans le serbe seul. Donc, puisque le gén. plur. se dit et s'écrit **ah**, ceci est parfaitement conforme aux lois phonétiques: les formes en **ā** sont secondaires, et quoiqu'on les entende dans la langue parlée, il ne faut pas les introduire dans l'écriture. H. ne se prononce pas sur la manière dont ces formes fém. **ah** : **a** auraient passé aux masc. et neutres.

Tout inadmissible qu'est l'explication de H., elle n'est pourtant pas aussi manquée qu'un de ses successeurs, M. G. Iljinskij, veut le faire croire. M. I. a proposé lui-même une hypothèse sur cette question dans le Нов. сборникъ изданный учениками Ламанскаго p. 307—313, et là (p. 313), ainsi que dans Arch. 27, p. 74, il interprète l'explication de H. assez mal pour aller jusqu'à lui faire dire que l'**ā** se serait développé du **sām** ieur. (»гипотеза Гатталы о тождествѣ ок. **-a** съ санскр. ок. **sām**»). Reproduire de pareille manière les opinions d'autrui, c'est un peu fort, il faut l'avouer.

Jagić (»Pomladjena vokalizacija u hrvatskom jeziku», Rad V) oppose une nouvelle explication à celle de Hattala. Contrairement à celui-ci, il démontre: 1° que dans toutes les autres langues ieur. **sam** appartient à la flexion pronominale et correspond, dans la flexion nominale, à **am**; 2° que dans le v.-serbe il n'y a pas de trace d'un **h**: seulement après l'introduction de la terminaison de gén. **a**, un **h**, provenant des adjectifs et des pronoms, est quelquefois ajouté. Cependant, l'explication que donne M. J.

lui-même n'est guère plus réussie. Son point de départ, c'est que le serbe aurait une certaine aversion pour les désinences consonantiques et qu'il aurait ajouté pour les éviter un **a** secondaire. C'est que, selon M. J., les **a** secondaires sont fréquents en serbe. Le plus souvent, il est vrai, ils se sont développés d'un **ъ-ь** médial, mais souvent aussi ils s'ajoutent à la fin du mot sans aucune raison étymologique, dans le seul but de faciliter la prononciation. M. J. cite, comme cas analogues, d'une part le dat.-instr.-loc. plur. en **ma**, où, selon lui, **a** est purement adventice; d'autre part, des formes comme **na dvora** 'foras', **u reda** 'continuo'.

Il est évident que cette explication manque absolument de fondement. On n'est pas fondé à dire que le serbe a de la répugnance pour les désinences consonantiques: est-ce qu'on n'aurait pu supporter les gén. plur. **rob**, **otac**, alors que l'oreille a parfaitement souffert la même consonne finale au nom. sing.? M. J. lui-même paraît s'en être aperçu, et il y a en effet un passage où il réduit cette répugnance jusqu'à n'embrasser que la flexion du pluriel — ce qui cependant n'a absolument pas de sens.

Mais il y a encore une objection: à supposer qu'un pareil **a** eût été ajouté sans aucune raison étymologique — les autres exemples que cite M. J. sont plus que douteux — pourquoi cet **a** serait-il long ici, au gén. plur., tandis que dans les autres cas, il est bref?

Ce qui rend cette hypothèse absolument inadmissible, c'est le fait que le même **a** existe aussi en slovène. Dans cette langue, il n'y a pas ombre de répugnance pour les désinences consonantiques ni trace quelconque de pareils **a** ajoutés sans aucun fondement étymologique.

Schleicher (»Склоненіе основъ на **-u-**», ouvrage que je n'ai pas vu) est d'avis que les formes en **ā** ne sont que des emprunts aux locatifs en **ah**. Ce qui parle en faveur de cette hypothèse, c'est l'existence, en Monténégro, des formes du génitif déjà citées en **ah**, ainsi que le fait que, à une époque plus reculée dans d'autres thèmes aussi, le génitif et le locatif du plur. alternaient dans une large mesure. Ces formes en **ā** ~ **ah**, donc, se seraient introduites aussi au masc. et au neutre. Comment cela se serait passé, M. S. ne le dit pas, mais la chose ne paraît pas impossible.

Mais il y a d'autres faits qui sont incompatibles avec cette

hypothèse. D'abord, le génitif et le locatif étaient bien distingués depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque où les locatifs en **ah** furent remplacés par ceux en **ama**; le premier n'a pas de **h**, le dernier le possède, et, si nombreux que soient les exemples où ils se sont confondus, les exemples où ils sont distingués forment une majorité écrasante. D'autre part, il est évident que les génitifs, même abstraction faite de la terminaison, ne sont pas dérivés des locatifs. La voyelle qui précède l'**ā** du gén. plur. est toujours longue, alors même qu'elle est brève au locatif; et si un groupe de consonnes (autre que **st**, **št**, **zd**, **žd**) précède l'**ā**, un **a** est inséré dans ce groupe, fait dont le locatif n'offre pas d'analogie. De même, au gén. plur., la voyelle **a** (provenant de ъ-ь) est maintenue devant la consonne finale, même si elle a été élidée dans d'autres cas, par ex. gen. **vōdā**, loc. **vodah**, gén. **zemalja**, loc. **zemljah**. En face de pareils exemples, toute idée d'un emprunt doit être abandonnée.

M. Baudouin de Courtenay (Compte-rendu de Jagić, »Pomladjena vokalizacija» dans les Изв. Казанскаго унив., 1877, n:o 3, p. 716—33, surtout 731—32), que la théorie d'addition de M. Jagić ne satisfait pas, présente une nouvelle hypothèse.

M. B., en s'appuyant sur le fait que l'**a** du gén., en slovène, n'apparaît que dans les thèmes en **a** à finale accentuée, suppose que cet **a** provient de la vieille terminaison ъ, lorsque celle-ci a été accentuée. En slovène, la nouvelle terminaison est restée dans les mots où elle est née: en serbe, où l'**a** perdit bientôt son accent, elle a aussi gagné les autres féminins, grâce à sa »выражительность» et, par la suite aussi les masc. et les neutres. Ce qui appuie fortement cette opinion, selon M. B., c'est que, dans les dialectes slovènes où ъ est rendu par **e**, c'est-à-dire les dialectes vénétiens, le gén. plur. se termine en **ē**.

C'est déjà un progrès, en cherchant une explication, de considérer aussi le slovène; mais pour cette langue l'explication de M. B. n'en est pas moins tout à fait inadmissible. M. B. oublie qu'en slovène cet **ā** n'apparaît qu'au 17e siècle (le premier ex. est de 1643), donc à une époque où ъ ne se prononçait déjà plus depuis des siècles. Si le ъ s'était maintenu jusqu'à cette époque, ou si **a** s'en était déjà développé auparavant, on devrait trouver quelque exemple de ces ъ ou **a** dans les siècles précédents.

Quant aux dialectes vénétiens, qui paraissaient d'abord si

fortement appuyer cette théorie, il a été établi récemment que c'est une simple erreur de prétendre que le ъ s'y soit changé en **e**. Cf. Oblak, Arch. 14, 206: »In diesen [les dial. vénét.] entspricht bis auf ganz vereinzelte ausnahmen (besonders nom. sg. **te**, tъ und vielleicht auch gen. pl. auf **e**) den altsloven. halbvokalen ohne unterschied auf die quantität der silbe gleichmässig **a**» (cf. aussi Oblak, Arch. 14, 206). Vu l'existence de tant d'autres mots où ъ a passé à **a**, le mot **te** ne peut évidemment pas appuyer cette hypothèse que l'**e** du gén. plur. provienne de ъ. Donc le témoignage des dialectes vénétiens, au contraire, parle fortement contre cette hypothèse.

Mais, pour le serbe aussi, où l'**a** se trouve à une époque si reculée qu'à ce point de vue on pourrait parfaitement le regarder comme développé de ъ, cette théorie est inadmissible. La prononciation **vŏdь**, **jezĭkь**, **dŏbrь**, **vĕtrь** aurait évidemment donné **vŏdā**, **jezĭkā**, **dŏbrā**, **vjetrā**, comme le remarque M. Rešetar (»Primorski lekcionar», Rad 136, 5, 137). Or, comme nous l'avons déjà fait observer, les formes actuelles sont **vōdā**, **jezīkā**, **dobārā**, **vjetārā**; donc on est forcé de supposer qu'il s'est passé un certain temps entre l'amuïssement du ъ et l'addition de l'**a**. Ici, comme partout ailleurs, il faut que la »semi-voyelle» soit devenue muette; suivant une règle connue la voyelle s'est allongée, et le groupe de consonnes que la langue n'a pas toléré comme final a été disjoint par l'intercalation de l'**a**. Les étapes par où ces mots ont dû passer étaient donc **vōd**, **jezīk**, **dobār**, **vjetār**.

Il faut noter encore un détail. Le gén. en **ā** n'existe pas dans les dialectes de ča, ce qui serait tout à fait inexplicable avec la théorie de M. B. D'après M. Oblak (Arch. 16, 177) le ъ s'est développé en **a** dans la čakavština de meilleure heure et plus généralement que dans les dialectes de što. C'est ce qui résulte clairement de l'étude des documents, et c'est un fait si souvent constaté, que dans beaucoup de cas l'**a** est considéré comme particulier à la čakavština. Si l'**a** du gén. s'était développé d'un ъ, pourquoi donc ne le trouve-t-on pas dans ce domaine?

Par conséquent, à bien des points de vue, l'opinion de M. Baudouin de Courtenay est insoutenable.

M. Brandt (Начертаніе слав. акцентологіи, SPéterb. 1880, p. 101, note) regarde notre **a** comme une addition postérieure. Selon lui, les anciennes formes sont **žên**, **sêstār**, **pôlj**, **vêsāl**, qui, du reste, se

sont conservées dans les dialectes de ča. Or, dans la plupart des formes, particulièrement dans celles du plur., ces mots avaient »слабое удареніе» (»l'accent faible») sur la pénultième (ce qui veut dire que primitivement l'ultime portait l'accent): cela étant, on voulait aussi donner au gén. plur. une prononciation analogue, et en vertu de la longueur de cette syllabe, on arrive à un accent montant. Cependant, quand on voulait prononcer des monosyllabes, comme **žēn**, **pōlj**, à accent montant, la nécessité se fit ressentir d'ajouter encore une syllabe. Donc, on ajoute un **a**, parce que, en serbe c'est cette voyelle »qui joue le rôle de voyelle fugitive» (бѣглая). De ces mots (monosyllabes et dissyllabes à accent tombant) l'**a** se serait plus tard étendu aux autres.

Cette théorie ne s'élève pas beaucoup au-dessus de celle de M. Jagić. L'unique différence, c'est que la répugnance pour les désinences consonantiques, attribuée par lui au serbe, est remplacée ici par un besoin de l'accentuation. Mais toujours cet **a** adventice est aussi mystérieux et aussi inexplicable. Si le besoin d'ajouter encore une syllabe s'était vraiment fait sentir, pourquoi alors n'aurait-on pas plutôt choisi une terminaison de gén. qui existait déjà? Comme parallèle Brandt lui-même cite le fait que le russe populaire crée aux formes мѣстá, мѣстáмъ, мѣстáми, мѣстáхъ le génitif мѣстóвъ. Pas plus que le russe n'emploie ici sa voyelle »fugitive» **o** ou **e**, on ne pourrait s'attendre, pour le serbe, à l'addition d'un **a**.

M. Brandt lui-même (Сравнит. морфологія Миклошича, II, 267, note 3), fait observer que sa théorie n'explique pas la longueur de l'**a**.

Möhl (Mémoires de la Société de linguistique de Paris, VI, p. 187—92) présente une explication un peu trop bon marché. Après l'amuïssement du ъ, il fallait au gén. plur. une nouvelle terminaison, surtout au masc., où il y aurait en autrement de l'ambiguïté: on emprunta donc cette nouvelle terminaison au gén. du singulier masc. et neutre. Ce qui favorisait cette nouvelle formation, c'étaient, selon lui, les cas des thèmes en **i**: puisqu'on avait au sing. les deux génitifs **kosti** et **junaka**, quoi de plus naturel que de transformer, sur le modèle du gén. plur. **kostī**, celui du masc. sing. en **junakā**? Du masc. et du neutre, l'**a** passe ensuite au féminin aussi.

Il est vrai que Möhl réussit à expliquer de cette manière la

longueur de l'**a**; mais son hypothèse se heurte à d'autres faits. D'abord il est rare que la flexion du sing. ait influé sur celle du plur.; puis la supposition que le développement aurait eu pour point de départ le masc. et le neutre est tout à fait insoutenable: l'histoire de la langue n'en fournit pas de preuves; et le slovène, où ce phénomène (excepté en vénétien), n'apparaît qu'au fém., prouve que le développement a dû être inverse.

Oblak (Arch. 12, p. 439—440) présente une explication plus acceptable. Cependant elle ne s'applique guère qu'au slovène: »An einen genetischen zusammenhang zwischen der slovenischen und der serbo-kroatischen genitivendung a dürfte schwerlich zu glauben sein».

La terminaison en **a** du gén. des thèmes slovènes en **a** à finale accentuée est le résultat, selon O., de trois causes différentes. Le gén. plur. étant la seule terminaison de tout le paradigme qui fût plus courte d'une syllabe que les autres, la langue a voulu rétablir la symétrie dérangée entre le gén. et les autres cas. Pour produire ce résultat, un deuxième élément, l'accent, a aussi prêté son concours. Sous l'influence des autres formes du plur., du datif en **am**, de l'instr. en **ami**, du locatif en **ah**, où il y a partout un **a**, l'**a** du gén. plur. est né, produit analogique de toutes ces terminaisons, le caractère phonétique général de la langue ayant sans doute aussi concouru pour faciliter le procès.

Ce qu'il y a de juste dans cette explication, c'est évidemment l'observation du besoin de symétrie entre le gén. et les autres cas, et l'hypothèse de l'influence des autres formes du plur. sur le gén. Cependant, la longueur de l'**a** ne s'explique pas par là; de même, **am**, **ami**, **ah** n'auraient jamais pu faire naître au gén. un **a**, s'il n'y avait pas eu déjà dans la langue un modèle d'après lequel un tel développement aurait pu se faire, et Oblak n'en cite pas. De plus, il ne cherche pas du tout à expliquer pourquoi l'**a** n'existe que dans quelques-uns des dialectes slovènes, tandis que **am**, **ami**, **ah** se trouvent dans tous: il n'entend guère donner une explication de ce fait en faisant observer (p. 438) que cet **a** se trouve précisément dans les dialectes où les semi-voyelles ont passé à **a**. Avec son explication la manière dont ъ s'est développé doit être à peu près indifférente.

Quant à l'explication de Oblak, il faut remarquer — comme nous l'avons déjà fait pour celle de Hattala — que M. Iljinskij

dans son compte rendu la mésinterprète d'une manière assez grossière. Quand Oblak dit que l'**a** s'est développé »unter dem einfluss der übrigen casus des plur., des dat. auf **am**, loc. auf **ah**, instr. auf **ami**, in denen überall ein **a** erscheint», M. I. rend cela Sborn. p. 313 et aussi Arch. 27, p. 74, en disant que l'**a** serait né sous l'influence de la terminaison serbe **ma**, qui s'est développée plus tard (Sborn.: вліяніе окончаній D^3, I^3, L^3 **-ma**; Arch.: beeinflussung von **-ma** in D^3, I^3, L^3). M. Iljinskij est donc assez aimable pour attribuer à Oblak cette opinion sensationnelle que l'**a**, en serbe, aurait pris naissance au 14e siècle sous l'influence de **ma**, qui a paru au 16e siècle; en slovène, il serait aussi provenu du **ma**, bien que cette terminaison n'existe point dans cette langue!

M. Rešetar (»Primorski lekcionari XV-vieka», Rad 136, p. 136—38), croit nécessaire, comme M. Baudouin de Courtenay, de supposer que l'**a** s'est développé de la semi-voyelle, l'**a** ayant pris naissance à la même époque où la semi-voyelle s'est changée en **a**. Cependant, il ne croit pas que ce soit l'ancienne terminaison du gén. plur. **ъ**, qui ait été conservée: une telle supposition ne s'accorde ni avec la longueur de la syllabe précédente ni avec l'intercalation d'un **a** dans certains groupes de consonnes devant l'**a**. Ayant donc rejeté cette explication, il en présente une autre: depuis l'amuïssement du **ъ**, la langue — »on ne sait pourquoi» (»ne može se znati zašto») — a ressenti le besoin »de soutenir la fin consonantique du gén. plur. par quelque élément vocalique» (»da podupre suglasnički završetak gen. množine nekijem samoglasnijem elementom»). Cet élément vocalique désiré se serait développé du **ь** long de mots tels que **otьc**, **pisьm**, **ovьc**: leur **ь** serait revenu (»ponovlen») dans la terminaison et de là il aurait passé à d'autres mots qui n'avaient pas cette semi-voyelle longue à la dernière syllabe.

Cette hypothèse s'écroule, à mon avis, devant l'impossibilité de l'appliquer au slovène, où, comme il a été démontré plus haut, l'**a** du gén. ne peut absolument pas remplacer l'ancienne semi-voyelle (v. surtout les dialectes vénétiens, où le gén. plur. est terminé par un **ē**, tandis que **ъ** passe à **a**). En effet, le but de M. Rešetar n'est pas d'expliquer les formes slovènes; quant à celles-ci il partage l'opinion de Oblak.

Du reste, même à ne pas supposer de lien interne entre les gén. du serbe et du slovène — procédé qui me semble inacceptable

au point de vue d'une saine méthode — la théorie de M. Rešetar n'est pas satisfaisante même pour le serbe seul. En parlant du besoin de la langue serbe de »soutenir» une terminaison consonantique par un élément vocalique, il donne sans réserve son adhésion à l'étrange théorie de M. Jagić sur la répugnance du serbe pour les désinences consonantiques, et sa conclusion que l'**a** du gén. doit provenir du ъ ne me convainc pas du tout: si le fait qu'à la même époque bon nombre d'autres **a** se sont développés du ъ a trompé les scribes de ce temps, les portant à traiter l'**a** du gén. de la même manière que ces autres **a**, de sorte qu'ils écrivaient quelquefois ь ou ьь, il ne devrait pourtant pas induire un savant moderne à les supposer identiques.

De plus, il me semble incroyable qu'un groupe de mots aussi restreint que celui du type **otьc**, **pisьm**, **ovьc** ait pu exercer une influence aussi forte sur tous les autres mots manquant de cette voyelle intercalée. Et, chose encore plus importante: ces mots dont la consonne finale est précédée d'un ь sont, comme je vais le démontrer plus bas, les plus conservateurs, quand il s'agit de l'addition d'un **a**. Contrairement à la supposition qu'ils auraient les premiers ajouté l'**a**, qui se serait étendre ensuite à d'autres mots, le développement a été juste l'opposé.

M. Iljinskij (»Одинъ случай грамматич. аналогіи въ Сербскомъ языкѣ» dans le Нов. сборникъ изд. учениками Даманскаго, Pbg 1905, p. 307—313) a présenté l'explication qui est certainement la plus nouvelle, mais qui n'est pas meilleur que les autres.

Selon M. I., les thèmes en **jo** du serbe auraient pris, au 13e siècle et avant le passage du ь à **a**, la terminaison des thèmes en **i**, laquelle aurait été à cette epoque »ьj». D'un ***mьčь** on eut donc **mьčьj**, qui aurait passé plus tard à ***mačaj**. »Comme, en serbe, un **j** final se perd quelquefois», M. I. suppose sans façon que le **j** du gén. tombe toujours, d'où, par un allongement compensatoire, de l'**a** nous vient la forme existante **mačā**. Des thèmes en **jo** la terminaison **ā** aurait passé aux autres thèmes[1].

Que la terminaison **ьjь**, appartenant originairement aux thèmes en **i**, se soit développée de deux manières différentes, se changeant en **ī**, dans les thèmes en **i**, dans d'autres en **ā**, M. I.

[1] P. 311. A la page suivante cette opinion s'est modifiée, ce n'est plus alors un **a** déjà développé, mais le phonème intermédiaire **ьj** qui s'est communiqué aux autres thèmes.

se l'explique en supposant une accentuation différente de ce **ьjь**. Dans les thèmes en **i**, la dernière semi-voyelle a porté l'accent, ce qui a causé l'amuïssement de la première semi-voyelle, d'où **jь** > **i**; dans les autres catégories, le premier **ь** a été accentué, ce qui aurait causé l'amuïssement du second et le changement de **ьj** en **aj**.

Or, la supposition que la terminaison des thèmes en **i** aurait été au 13e siècle **ьj**, n'est pas exacte. Cela est bien facile à constater: la terminaison des thèmes en **i** a pénétré dans les thèmes en **jo** précisément au 13e siècle, non pas sous la forme **ьj**, mais sous la forme **ī** (Dan. p. 74); v. aussi Rešetar, Arch. 27, p. 299: »Es steht speciell für das serbo-kroatische fest, dass die **i**-stämme schon in der ältesten zeit aus der slavischen endung **ьjь** ihr gegenwärtiges **i** entwickelt hätten».

Donc, si M. I. veut sauver sa théorie, il faut au contraire qu'il place l'introduction de la terminaison des thèmes en **i** dans les thèmes en **jo** à une époque bien reculée, ce qui n'est cependant pas compatible avec son avis (p. 312) que ce phénomène doit être de date assez récente. De plus, on ne comprend pas pourquoi les thèmes en **jo**, en serbe, auraient subi l'influence des thèmes en **i** de bien meilleure heure que dans toutes les autres langues slaves.

Supposons donc, si absurde que ce soit, que les thèmes en **jo** ont adopté la terminaison **ьjь** même à une epoque prélittéraire. Dans ce cas, il serait extrêmement probable, comme le fait observer M. Rešetar (l. c. p. 230), d'abord, qu'ayant emprunté la terminaison des thèmes en **i**, ils auraient aussi emprunté l'accent qui appartient à cette terminaison. Lorsque, bien plus tard, les gén. des thèmes en **i** font leur apparition dans les thèmes en **jo**, leur accent est celui des thèmes en **i**: **pȑsta**, mais **pȑstī** d'après **gòstī**. Même en supposant un emprunt ancien, nous n'arriverons pas à un autre résultat que **ī**.

Mais quand même on supposerait que les thèmes en **jo** aient pris, à une époque très reculée, la terminaison **ьjь**, en plaçant l'accent sur le premier **ь**, et qu'ils aient par conséquent développé **ьjь** en **ьj**, les formes actuelles ne s'expliquent pas. Si ce suffixe a été joint au gén. et s'il s'est développé plus tard en **aj** > **a**, on ne saurait expliquer la longueur qui caractérise la voyelle et dont nous avons déjà parlé, ni l'intercalation ou la con-

servation d'un **a** dans des groupes de consonnes qui le précèdent. Voilà des faits qui nous forcent à supposer qu' aprés l'amuïssement du ъ le génitif a existé un certain temps sans aucun suffixe, c'est-à-dire sans cet **ā** final adventice.

Mais continuons: même si le raisonnement (incorrect) de M. Iljinskij était parfaitement juste sur tous les autres points, son hypothèse s'écroulerait pourtant devant les difficultés présentées par le slovène. Il lui faudrait pour cette langue la supposition plus que hardie que la terminaison des thèmes en i, ьjь, a été ajoutée seulement aux thèmes en **a** et **ja**, lesquels dans toutes les autres langues slaves ont montré la plus grande force de résistance; et non pas aux thèmes en **o** et **jo**, qui ont en général une certaine tendance à l'adopter. En outre, il serait obligé d'expliquer — ce qui en réalité est inexplicable — pourquoi un **a** qui s'est développé d'un ь au 14e siècle ne fait son apparition dans les documents qu'au 17e siècle.

Les neuf tentatives d'explication dont je viens de rendre compte sont donc toutes plus on moins manquées. Avertis par les erreurs qu'ont commises ces savants, nous pourrons désormais poser certaines conditions qu'une théorie sur cette question doit absolument remplir pour être considérée comme satisfaisante.

1. Il faut que l'**a** du gén. ait été ajouté dans les gén. en ъ aprés l'amuïssement de ce ъ.

Toute tentative de lui attribuer une origine plus ancienne doit a priori être regarde comme erronée, soit qu'on en cherche l'origine dans la phonétique ieur. (Hattala); qu'on le juge identique à la désinence du locatif (Schleicher); qu'on le regarde comme une continuation directe de la terminaison ъ (Baudouin de Courtenay); ou comme identique au suffixe ьjь des thèmes en **i**, ajouté à une époque pré-littéraire (Iljinskij).

2. Si l'on veut expliquer cet **a** en supposant qu'il a été ajouté plus tard, il faut montrer **pourquoi** cette addition a été nécessaire et d'où elle tire son **origine**.

Les explications déjà citées sont pour la plupart peu satisfaisantes.

M. Jagić: cause — répugnance pour les désinences consonantiques;
origine — un **a** tout à fait indéterminé, énigmatique.

M. Brandt: cause — le besoin d'accent montant dans les monosyllabes;
origine — un **a** qu'on n'a choisi que parce que c'est la voyelle ordinaire »fugitive» de la langue.

M. Möhl: cause — le besoin d'une terminaison distinctive, surtout au masc.;
origine — un **a** provenant du gén. sing., masc. et neutre.

M. Oblak: cause — le besoin de rétablir la symétrie du paradigme;
origine — un **a** dérivé des terminaisons **am**, **ami**, **ah**.

M. Rešetar: cause — le besoin de renforcer la consonne finale par un élément vocalique;
origine — un **a** provenant de formes avec un **a** intercalé du type **zemalj**.

3. Il faut expliquer la longueur de l'**a**.

Sur ce point, MM. Jagić, Brandt et Oblak au moins ne nous disent rien. Quant à MM. Hattala et Schleicher, il faut bien croire qu'ils sont d'avis que **a** i **ah** ont été allongés lors de la chute de l'**h**.

4. Il faut que l'explication donnée puisse s'appliquer non seulement au serbe, mais aussi au slovène.

A cet égard, nous prenons en défaut au moins MM. Jagić, Baudouin de Courtenay, Möhl, Rešetar et Iljinskij.

5. Il faut que l'explication montre pourquoi l'**a** n'a pénêtré ni dans les dialectes de ča du serbe ni dans la plupart des dialectes slovènes, et pourquoi dans les autres dialectes slovènes, il a pénétré plus tard et dans un nombre plus restreint de thèmes que dans le serbe.

Aucune des explications données jusqu'ici ne répond à ces questions.

* * *

Voici l'exposé sommaire d'une théorie qui remplirait toutes les conditions citées ci-dessus.

Lorsque l'ancienne terminaison ъ (ь) du gén. fut devenue muette, la symétrie du paradigme était dérangée, et l'on ressentit le besoin d'ajouter une nouvelle terminaison. Par conséquent, dans

les dialectes où le développement phonétique de la langue a eu pour résultat qu'un assez grand nombre de mots ont eu la terminaison gén. ī — loc. **ih**, un **ā** a été ajouté, par analogie, dans les mots dont le loc. plur. se terminait par **ah**, selon la formule

ih : ī = **ah** : **x**, d'où **x** = **ā**.

Là où **i** a paru de bonne heure à côté de **īh**, l'**ā** a aussi pu se développer de bonne heure et passer du fém. aux masc. et aux neutres (dans les dialectes de što du serbe).

Dans les parlers où ī n'a paru à côté de **ih** qu'à une époque plus récente et où cette combinaison ne se trouve que dans des mots à finale accentuée, l'**ā** aussi s'est développé assez tard et seulement dans des mots semblables. D'ailleurs, dans ces conditions, il n'a eu ni la force ni le temps de gagner les neutres et les masc. (dial. slovènes).

Là où il n'y a pas d'ī à côté de **ih**, l'**a** n'a pu se développer (les dial. de ča et la plupart des dial. slovènes).

C'est donc le besoin de symétrie entre le gén. plur. et les autres cas du paradigme qui est, pour moi comme pour M. Oblak (Arch. 12, 439), la cause la plus profonde de la transformation du génitif. Ce besoin de symétrie existe, plus ou moins accentué dans toutes les langues slaves. Si le gén. plur. masc. a été pourvu de diverses terminaisons — celles des thèmes eu **ŭ** ou en **ĭ** — c'est évidemment qu'une autre cause encore a coopéré à ce résultat, à savoir le besoin de clarté: cette forme se confondrait autrement avec le nom. sing., et voilà pourquoi, dans toutes les langues slaves, ce cas a été le premier élargi: en serbe, **ovъ** a paru déjà au 12e siècle. Mais si, dans toutes les langues slaves, des terminaisons différentes ont pénétré même au gén. du fém. et du neutre, auxquels on ne saurait reprocher de ne pas se distinguer suffisamment des autres cas, cela dépend clairement de ce que ces génitifs étaient les seules formes du paradigme qui fussent plus courtes que les autres d'une syllabe et de ce que le développement de la langue tend à faire disparaître cette différence. A ce propos, il suffit de rappeler le russe, où **овъ**, dans le langage populaire, pénètre souvent au gén. plur. neutre, et où **ей** n'est ni plus ni moins que la terminaison régulière de plusieurs thèmes en **ja** et de plusieurs en **jo** neutres; l'oukraïnien, où **iv**, **uv** pénètrent non seulement dans les neutres, mais aussi dans les fém., de même que **ij** y est d'un usage très étendu dans le même

case; le polonais, où ow pénètre dans les neutres et les fém. depuis le 15e siècle; le lausacien, où ov est devenu la règle de tous les genres, etc. etc. Ces terminaisons, celles des thèmes en ŭ et en ĭ, cependant, sont sujettes à certains défauts qui les ont empêchées de se répandre dans une plus large mesure excepté dans des cas particuliers: ovъ provient d'un nombre très restreint de mots, et il lui faut donc des siècles, comme le montrent toutes les langues slaves, pour ne gagner que les masculins; et jusqu'à une époque très récente la terminaison du génitif des thèmes en i n'a appartenu qu'aux thèmes »mous». Au contraire, s'il naît un suffixe dont la forme est suffisamment marquée et qui est adopté, dès son origine, par un nombre considérable de mots, il n'a pas de difficulté à gagner rapidement les autres catégories aussi, grâce au besoin de symétrie qu'éprouve la langue.

A mon avis, le cas dont l'influence a été décisive, en serbe et en slovène, pour le développement de ce nouveau suffixe du plur., c'est, comme nous l'avons dit plus haut, le locatif du pluriel.

Cela étant, une certaine influence des autres cas aussi n'est pourtant pas exclue. Il serait possible p. ex. de mettre en parallèle ces trois paradigmes du 14e siècle:

	thème en i	thème en jo	thème en a
sing.	*stvar*	*muž*	*žena*
	stvari	*muža*	*žene*
	stvari	*mužu*	*ženi*
	stvar	*muž*	*ženu*
	stvarju	*mužem*	*ženom*
	stvari	*muži (~ u)*	*ženi*
plur.	*stvari*	*muži*	*žene*
	stvarī	*muž (~ i)*	*žen*
	stvarem	*mužem*	*ženam*
	stvari	*muže*	*žene*
	stvarmi	*muži (~ mi)*	*ženami*
	stvareh	*mužih*	*ženah*

En présence de ces paradigmes, on serait peut-être tenté de faire le raisonnement suivant. Puisque dans les thèmes féminins en i, où cinq cas se terminent par i, le gén. plur. se termine par ī, et puisque, dans les thèmes en jo, où quatre cas finissent par i, le génitif du pluriel, depuis le 13e siècle, prend souvent la terminaison

ī, il se développe, pour les thèmes en **a**, où quatre cas finissent par **a**, un gén. plur. en **ā**.

Cette manière sommaire de calculer présente pourtant de graves défauts. D'une part, il est fort douteux a priori que des causes aussi vagues ou générales aient pu faire agir l'analogie. Qu'on ait vaguement senti que, les thèmes dont la flexion présente de nombreuses formes en **i** ayant ī au gén. plur., d'autres thèmes avec de nombreuses formes en **a** doivent aussi bien prendre un **ā**: cela ne suffit pas pour expliquer la nouvelle forme; en considérant les faits historiques, il est facile d'établir que l'analogie a eu besoin, pour entrer en jeu, d'un point de départ plus défini. Pour que **ženā** puisse se développer de **žen** auprès du gén. plur. **mužī**, il faut que, dans un autre cas, des formes telles que **mužih**—**ženah** se trouvent en présence l'une de l'autre, c'est-à-dire que, dans le même cas, des formes en **i** et en **a** soient mises en parallèle. Or, pareille chose ne saurait arriver qu'au locatif, dans les dialectes où ce cas des thèmes en **jo** (et, par analogie, parfois des thèmes en **o**) a la terminaison **ih**: dans ces dialectes, mais nulle part ailleurs, nous trouvons dans le génitif le parallèle de **ī**—**ā**. Là où le locatif ne se termine pas par **ih**, le génitif en **ī** ne fait pas naître chez les thèmes en **a** une forme en **ā**, quelque nombreuses que soient du reste, dans le paradigme, les formes en **i**.

Il n'est pas trop hardi, en effet, de supposer que le locatif a vraiment influé aussi fortement sur le génitif que nous l'avons affirmé ici. N'oublions pas que d'après l'opinion de Schleicher, qu'on a si longtemps crue juste, ces gén. en **ā** ont été considérés précisément comme des locatifs. Cette explication se heurte à d'autres faits, comme nous l'avons déjà fait observer, mais il y a **un** point où elle n'est sujette à aucune remarque: la confusion de ces deux cas, gén. et loc., en serbe, a été si grande et il a existé entre eux un rapport si étroit que la théorie de S., à ce point de vue, ne paraît nullement fantaisiste. Donc, nous sommes d'autant plus fondé, nous-même, à supposer une forte influence, de la part du locatif, sur le génitif.

On comprend d'où vient ce sentiment d'un étroit rapport entre ces deux cas, sentiment qui était fort développé dans l'ancien serbe. Dans la flexion pronominale, le gén. et le loc. du plur.

se confondaient; de même chez les adjectifs et, au duel, chez les substantifs.

Ce rapport étroit apparaît déjà dans les plus anciens documents: le génitif et le locatif s'emploient promiscue ou, plus exactement, le loc. s'emploie au lieu du gén., et cela même dans les thèmes dont le génitif et le locatif n'offraient guère de ressemblance entre eux. Daničić cite des exemples même du 13e siècle où le loc. a remplacé le gén. (p. 89): одь вьсехь людехь, одь старихь врѣменехь, одь вьсехь людехь крайнанехь, до млинехь, одь млинехь. Lorsque peu à peu et chez certains thèmes les formes du gén. et du loc. finirent par se ressembler beaucoup, comme p. ex. chez les thèmes en **jo**, où pénètre la terminaison gén. **ī**, et chez les thèmes en **o**, où, comme je vais le montrer, les terminaisons **ī** du génitif, **ih** du locatif devenaient très ordinaires — donc puisque, ici, le gén. et le loc. finirent par avoir la même forme, abstraction faite de l'**h** du loc. (qui, du reste, commença à s'affaiblir dans plusieurs dialectes), le sentiment du rapport qui existait entre les deux cas devint nécessairement plus intense. Cela paraît non seulement dans l'usage de plus en plus fréquent du locatif à la place du génitif — déjà au 15e siècle on en trouve des exemples dans les thèmes en **a** (Dan. p. 89) — mais encore dans la tendance de plus en plus forte qui, en s'appuyant sur les cas si nombreux où le gén. avait la même forme que le loc. (abstraction faite de l'**h**), demandait que la terminaison du génitif ne se distinguât de celle du loc. que par la chute de l'**h**. Par conséquent, plus le parallèle **ih** ~ **ī** s'est accentué, plus on a ressenti le besoin de créer un génitif en **ā** comme parallèle d'un loc. en **ah**.

Il est vrai que le parallèle **ī** ~ **ih** ne caractérise pas, dès l'origine, une certaine espèce de thèmes. La terminaison **ī** du génitif est le propre des thèmes en **i**, mais le loc. plur. des thèmes en **i**, c'est dans la vieille langue **eh**, comme on le sait, et ce n'est que plus tard qu'il passe à **ih**, sous l'influence des autres formes en **i**.

Donc, il faut chercher ce parallèle chez d'autres thèmes. Sa fréquence diffère considérablement dans les différentes langues et dialectes, et c'est pourquoi le parallèle secondaire **ā** ~ **ah** se développe très différemment, et à cet égard il sera nécessaire de diviser le domaine de la langue dans quelques groupes et d'exa-

miner chacun d'eux séparément. Je vais donc examiner: 1:o les dialectes serbes de što; 2:o les dialectes serbes de ča; 3:o le slovène (il sera parlé du dial. serbe de kaj en même temps que du slovène).

Dialectes de što.

Le point de départ du développement dont nous venons de parler, c'est donc l'intrusion du gén. des thèmes en **i** dans d'autres thèmes où le locatif se terminait ou finit par se terminer en **ih**.

Le premier pas, en serbe, c'est l'introduction de l'ī dans le gén. plur. des thèmes en **jo**.

Cette transition est en effet très naturelle. Voici le paradigme du plur. de ces thèmes au 13e siècle, où elle commença:

	thèmes en **jo**	thèmes en **i**
nom.	muži, -ie, -ije	ljudie, -ije -i
gén.	—	—
dat.	mužem	ljudem
acc.	muže	ljudi
instr.	muži—mužmi	ljudmi
loc.	mužih	ljudeh

Il résulte de ces paradigmes qu'à cette époque, les deux thèmes s'étaient beaucoup rapprochés.

Au nom., la terminaison des thèmes en **i** a pénétré chez les thèmes en **jo** depuis les plus anciens temps (Dan. p. 60). Le développement contraire est de date un peu plus récente: c'est au 13e siècle que la terminaison **i**, chez les thèmes en **i**, remplace **ie**, **ije** (Dan. p. 65).

Au datif, ces formes sont identiques en serbe depuis les plus anciens temps.

A l'acc., au contraire, la différence reste (Dan. p. 105). Il n'y a pas d'exemple d'un **i** chez les thèmes en **jo** au 13e sciècle; les exemples d'un **e** chez les thèmes en **i** sont excessivement rares (Dan. p. 109).

A l'instr., il s'opère de bonne heure une égalisation dans les deux directions. Chez les thèmes en **jo**, à côté de la terminaison régulière **i**, il y a déjà **mi** dans les plus anciens documents (12e siècle, Dan. p. 116); dans un sens opposé, **i** pénètre, au lieu de **mi**, chez les thèmes en **i**, au 15e siècle (Dan. p. 125).

Au loc., comme à l'acc., la différence s'est bien maintenue.

Les deux paradigmes s'étant ainsi à peu près confondus au nom., au dat. et à l'instr., il était naturel que les gén.

muž(ь) **ljudī**

ne pussent pas non plus se conserver intacts l'un à côté de l'autre, surtout lorsque, après la chute du ь, le besoin de préciser et d'élargir la forme du gén. des thèmes en **jo** se fit sentir. Puisque dans les autres cas, c'étaient les thèmes en **i** qui influaient sur les thèmes en **jo**, plutôt que l'inverse n'a eu lieu, c'est donc l'influence des premiers qui, ici encore, a été décisive. Dès le 13e siècle, la terminaison **ī** (qu'on écrit d'abord ии ou и) pénètre chez les thèmes en **jo**, et depuis lors elle devient de plus en plus fréquente (Dan. p. 74).

Depuis ce temps la langue présente donc le parallèle **ī — ih**: instinctivement on a senti qu'aux locatifs en **ih** correspondaient nécessairement des génitifs en **ī**, dont l'usage devenait de plus en plus fréquent.

Cependant, ce parallèle n'a probablement pas été restreint aux thèmes en **jo**, lesquels, du reste, à eux seuls, doivent être regardés comme formant un groupe très fort, tant à cause de leur grand nombre qu'à cause de la fréquence des mots qui lui appartiennent (il y avait entre eux des mots comme **dinar, pienez, kralj, muž, konj, manastir**)[1]. Cependant d'autres thèmes aussi, à savoir les thèmes en **o**, présentent le même parallèle **ī—ih**, bien qu'à une époque postérieure.

Si nous considérons d'abord le génitif de ces thèmes, nous voyons qu'il a pris la terminaison des thèmes en **i** d'assez bonne heure. C'est qu'on trouve, chez les thèmes en **o** aussi, les conditions générales d'une pareille formation analogique. Au nom., la terminaison **ie** des thèmes en **i** paraît déjà »од првијех времена из којих имамо писанијех споменика» (Dan. p. 60); à l'instr., des formes en **mi** se présentent déjà au 13e siècle (Dan. p. 116). Dans ces circonstances l'**ī** du gén. pénètre facilement. D'après Daničić (p. 75), cela se produit dès le commencement du 15e siècle; M. Jagić (Književnik, p. 167) en cite nombre d'exemples, en disant qu'ils sont »većinom, dapače skoro svi iz vremena prije zavladaloga novoga oblika». Dans les »Primorski lekcionari» dont

[1] Aussi M. Iljinskij n'hésite-t-il pas à prétendre qu'un **a**, qui ne s'est développé que chez ces thèmes-là seuls, a pu s'étendre à tous les autres thèmes.

s'occupe M. Režetar dans Rad 136 et qui appartiennent au milieu du 15e siècle, il y a »još dosta primjerâ» de gén. en **ī** (p. 133). Quand même l'apparition de cet **ī** aurait eu lieu, en partie, un peu plus tard que celle des formes avec **ā** et qu'elle n'aurait donc peut-être pas contribué directement à les faire naître, elle a pourtant dû favoriser fortement le nouveau développement — en supposant toujours que le locatif s'est en même temps terminé en **ih**.

C'est ce qui a eu lieu, à mon avis, et dans une très grande extension, chez les thèmes en **o** du serbe. Cela est établi surtout pour l'ikavština[1]. De plus, cela se rapporte aussi à la jekavština, pourvu que l'hypothèse de M. Jagié (Arch. 6, p. 87) soit juste. D'après M. J., **je**, **ije** ne s'est développé de l'**i** qu'au 15e siècle: »ich möchte diese erscheinung auf gleiche linie stellen mit dem aufkommen des gedehnten **ā** im gen. plur. der substantive der **a**-declination mit dem übergange des auslautenden **l** zu **o** und des silbenbildenden **l** zu **u**, kurz mit jenem modernen schwung, welcher der serbischen sprache im laufe des XIV und XV jahrh. die heutige gestalt gab» (Arch. 6, p. 87). Donc, jusqu'au 15e siècle, le locatif se serait toujours terminé en **ih**. Dans les parties du domaine de cette langue où la jekavština a pris plus tard la suprématie, cet **ih** n'aurait cependant pas contenu un **i** pur, mais d'après la notation de M. Jagié, une espèce de **ie**.

Mais aussi pour le dialecte dont nous n'avons pas encore parlé, c'est-à-dire l'ekavština, il est plus que probable qu'au locatif, des formes en **ih** ont existé à côté de formes en **eh** et que ces deux formes ont alterné.

En effet c'est un fait bien connu qu'en serbe les thèmes en **ja** et en **jo** font passer leurs terminaisons aux thèmes en **a** et en **o**, surtout dans les cas où ces derniers thèmes se termineraient par des dérivés de **ѣ** et de **ы**:

Au fem. sing. gén.	des thèmes en **a**	la term. dérivée de	**ы** est remplacée par l'**e**	des thèmes en **ja**
dat.			**ѣ** l'**i**	
loc.			**ѣ** l'**i**	
plur. nom.			**ы** l'**e**	
acc.			**ы** l'**e**	

Au masc. plur. acc. des thèmes en **o** la term. dérivée de **ы** est remplacée par l'**e** des thèmes en **jo**.

[1] Je ne parle toujours pas de la čakavština et par conséquent non plus de la partie de l'ikavština qui en fait partie.

Au loc. sing. des thèmes en **o**, on s'attendrait aussi à ce que la terminaison dérivée de **ѣ** serait remplacée par l'**i** des thèmes en **jo**. Il est difficile de se prononcer sur ce point, la terminaison **u** des thèmes en **u** ayant de bonne heure supplanté les autres terminaisons. Cependant on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les exemples que cite Daničić (p. 46—47) pour voir dans quelle proportion extraordinaire les formes en **i** se sont multipliées au cours du temps, proportion beaucoup trop grande en effet pour qu'on puisse les attribuer tout simplement à l'ikavština ou à la jekavština (de la štok.). Je croirais plutôt qu'un examen plus scrupuleux aurait pour résultat de montrer que les formes en **e** que cite Dan. appartiennent à la čakavština, laquelle, comme je vais le montrer tout à l'heure, présente d'autres relations. Mais pour le reste du serbe, je crois pouvoir affirmer que les thèmes en **jo** l'auraient emporté, si le loc. sing. ne s'était pas transformé sous l'influence des thèmes en **u**.

Et il en est de même, à mon avis, du loc. plur. Ici comme dans les sept cas déjà cités, c'est de très bonne heure que la terminaison des thèmes en **jo** a commencé à pénétrer dans le domaine de l'ekavština, et c'est **ih** qui l'a emporté. Les formes en **eh** que cite Daničić proviennent, à mon avis, de la čakavština, tout comme les formes en **e** du loc. sing. D'ailleurs la terminaison moderne **ima** suppose presque nécessairement un loc. en **i(h)** (ou bien **ije(h)** dans la jekavština): un loc. en **e(h)** n'aurait guère cédé la place à un autre en **ima**. Je suis donc d'avis que, dans les dialectes de što, il y a eu un loc. en **ih** non seulement dans l'ikavština et dans la jekavština, mais encore dans l'ekavština.

Par conséquent, pour les thèmes en **o** aussi, il a existé de bonne heure le parallèle: gén. **ī**—loc. **ih**.

Donc, le parallèle **ī**—**ih** au gén. plur. a été très répandu dans la langue, et dans la suite des temps les cas devenaient de plus en plus nombreux où il se faisait »des emprunts» de formes du gén. en **ī** correspondant au loc. en **ih** déjà existant. Le développement de la langue étant arrivé à cette étape, il est parfaitement naturel que la même tendance ait paru aussi chez les thèmes en **a**, et qu'on ait formé un gén. en **ā** aux locatifs en **ah**. Puisqu'en disant **na mužih**, on remplaçait généralement par **od mužī** la vieille forme **od muž** (qu'on employait

encore quelquefois), ne fallait-il pas alors dire aussi **na ženah** et **od zenā** pour **od žen**?

Il faut retenir que ce développement ne se fait pas avec la régularité d'une loi phonétique. A côté de ces formes plus longues en **a**, les formes plus courtes restent toujours — se trouvant d'abord en majorité absolue — et pour l'accent et la quantité, ces dernières ont une certaine influence sur les formes allongées. Celles-ci ne seront donc pas tout à fait identiques au locatif sans l'**h**; il faut, au contraire, les regarder comme identiques aux anciens génitifs, ayant la quantité et l'accent particuliers à ceux-ci, mais pourvus de la voyelle finale du locatif à l'exemple d'autres thèmes.

Cela est prouvé d'abord par le fait que la voyelle précédant l'**a** est longue, comme nous l'avons déjà fait observer: **vōd**—**vŏdah** ont donné le gén. **vōdā**, où l'**ō** s'est conservé, parce que la forme plus courte reste toujours à côté de la forme plus longue.

Ceci devient encore plus évident lorsqu'il s'agit de mots dont le thème finit par un groupe de consonnes. On sait que ce groupe de consonnes, original ou dû à l'élision d'une demi-voyelle, fut partagé en deux au moyen d'un **a**, après l'amuissement de la terminaison **ъ** du gén. La nouvelle terminaison **ā** du gén. s'ajoute aux gén. ainsi formés, et non au thème tel qu'il se présente au locatif. Au loc. **zemljah** correspond le génitif **zemalj**: l'**a** ayant été ajouté, on a dit **zemaljā** et non **zemljā**.

Il faut cependant observer qu'il ne manque pas d'exemples où en effet le gén. de ces mots a été formé par suppression de l'**h** du locatif — fait très intéressant du reste, puisqu'il fait voir combien l'influence du loc. était forte en réalité. M. Jagić cite землъ (Književnik p. 168) comme ex. du 14e siècle, et Daničić (p. 81) pour le 15e s. аспра, dont il y a deux exemples, et pour le 16e s. (p. 84, note) вечерња, корабља, мравља, наредба, сељанка, трубља, војска (trouvé plusieurs fois).

Quant à la formation ordinaire de ces génitifs en **a**, il y a encore une discrépance très caractéristique qu'il faut observer pour ces »mots à voyelle intercalée» (je me servirai de ce terme pour tous les mots pareils, que l'**a** soit vraiment intercalé ou qu'il remonte à une demi-voyelle originale): c'est qu'ils ajoutent l'a bien plus tard que les autres féminins.

Je dois avouer que les matériaux sur lesquels j'ai dressé ma

statistique ont été plus qu'incomplets: ils se composent des mots que cite Daničić aux p. 79—84 des 15e et 16e siècles. Ces mots sont cependant assez nombreux pour nous donner une idée générale de la situation: la vérité de la statistique ne saurait être révoquée en doute, quand les chiffres s'accordent si bien.

Pour les mots qui n'intercalent pas l'**a**, on trouve:

la vieille forme (**vod**)	la nouvelle terminaison (**vodā**)
au 15e siècle, dans 23 cas	au 15e siècle, dans 48 cas
au 16e » » 69 cas	au 16e » » 202 cas,

c'est-à-dire que la nouvelle terminaison en **a** est déjà au 15e siècle deux fois plus forte que la vieille, et au 16e s., trois fois plus forte.

Pour les mots avec un **a** intercalé, on trouve:

la vieille forme (**zemalj**)	la nouvelle terminaison (**zemaljā**)
au 15 siècle, dans 11 cas	au 15 siècle, dans 9 cas
au 16 » » 30 cas	au 16 » » 19 cas,

c'est-à-dire que la nouvelle terminaison est en minorité.

Les mots »à voyelle intercalée» présentent donc, sous deux rapports, une anomalie importante par rapport au développement ordinaire. D'une part, ils forment assez souvent leur génitif directement du locatif; d'autre part, ils sont plus conservatifs que d'autres mots en ce qui regarde la persistance des vieilles formes. L'un et l'autre s'expliquent facilement par ma théorie.

D'abord, dans ces mots, il manquait ce qu'il faut considérer comme la cause fondamentale de tout ce phénomène, comme il a été dit plus haut: le besoin de rétablir une symétrie dérangée. Par l'intercalation de l'**a** on a déjà pourvu à ce besoin: un paradigme **zemlje, zemalj, zemljam** etc. n'avait rien de choquant pour le besoin de symétrie: au contraire, l'addition d'un **a** aurait dérangé la symétrie. Le besoin d'ajouter cet **a** n'existait donc pas. Aussi, y avait-il peu de conséquence dans la manière dont il était ajouté, avant que l'**ā** eût commencé peu à peu à être regardé comme une terminaison propre à tous les gén. plur.

Mais il manque aussi à ces mots le modèle dont l'analogie avait besoin pour agir. De **ženah-žen** le parallèle **mužih-mužī** pouvait facilement faire **ženah-ženā,** mais en face de **zemljah-zemalj**, l'analogie n'avait naturellement pas de force. La seule forme qui pût se développer de cette manière serait un gén. plur. **zemljā,** et en effet cette

forme a existé, mais elle n'a pu se maintenir, n'ayant pas eu à côté d'elle, comme tous les autres génitifs en **a**, une forme sans cette voyelle. Donc: là où, par une cause quelconque, le parallèle **ih-ī** n'a pu agir avec la force transformative de l'analogie, il ne se forme pas non plus de génitifs en **ā**.

Ainsi ces formes me paraissent prouver, d'abord que le besoin de symétrie est une force puissante, puis la justesse de l'hypothèse selon laquelle c'est le parallèle **ih** ~ **ī** qui auprès du loc. en **ah** fait naître le gen. en **ā**.

Mais ces mots me semblent aussi prouver autre chose. Tandis que ces mots à voyelle intercalée du genre fém. ou tardent à ajouter l'**a** ou développent des formes en **a** modelées directement sur le loc., les masc. n'accusent aucune tendance dans cette direction. A en juger par les exemples cités par Daničić p. 70—72, il existe depuis les plus anciens temps bon nombre de formes telles que **otaca, trьgovaca** etc.

Ceci est fort naturel. Au fém. on sent encore d'où provient cet **a**: c'est un **a** venu du loc., et il faut donc que les formes qui pourront l'adopter aient une certaine ressemblance avec ce cas; si la forme du gén. ne rappelle plus le loc., celui-là ne peut pas le prendre. Au masc., au contraire, l'**a** s'ajoute, comme je le montrerai plus tard, comme une terminaison convenable marquant bien le génitif, sans aucun rapport avec les autres formes du paradigme: **a** est ajouté à l'ancienne forme du gén., quelle que soit cette forme; les anciens génitifs **rob** et **otac** prennent l'**a** tous les deux et en même temps. Ainsi, à mon avis, la manière particulière dont les fém. à voyelle intercalée sont traités est une preuve indirecte que c'est justement chez les féminins que les génitifs en **a** ont pris naissance.

Un autre phénomène encore, qui est mis en évidence par les mots que cite Daničić p. 79—84, est tout aussi frappant, mais plus difficile à expliquer. Il se trouve que ce sont les mots qui seraient sans cela monosyllabes au gén. plur. qui les premiers et le plus décidément prennent la terminaison **a**:

Pour ces mots on trouve	
l'ancienne forme (ex. **vod**)	la nouv. terminaison (ex. **vodā**)
au 15e siècle, dans 3 cas	dans 22 cas
» 16e » » 27 »	» 135 »

c'est-à-dire que la nouvelle terminaison est ici plusieurs fois plus nombreuse.

Parmi les polysyllabes on trouve, au contraire:

	l'ancienne forme (ex. **rabot**)	la nouv. term. (ex. **rabotā**)
au 15e siècle	dans 20 cas	dans 26 cas
» 16e »	» 42 »	» 67 »

c'est-à-dire que la supériorité de la nouvelle terminaison, au 15e siècle, est peu considérable, et que cette terminaison est, au 16e siècle, une fois et demie plus fréquente que la vieille forme.

La cause de ce développement est difficile à trouver. Une forme monosyllabe, telle que **vod**, a-t-elle plus choqué l'instinct de symétrie que ne l'a fait une dissyllabe comme **rabot**?

La seconde phase du développement, c'est donc que cet **a**, qui s'est formé au fém. et qui d'abord n'avait droit de domicile que là, gagne aussi le neutre et le masculin.

Au neutre, cela a dû se faire assez facilement. Le développement par lequel, dans la plupart des langues slaves, le dat., l'instr. et le loc. plur. du neutre ont fini par prendre la même forme que ces cas avaient au fém., a déjà commencé en serbe et peut avoir favorisé le passage de la nouvelle terminaison du gén. au neutre: Daničić cite du 14e siècle le datif селамь (p. 98), du 13e s. déjà l'instr. заселиıами (p. 122) et, ce qui est d'une importance toute particulière, du 13e s. le loc. телахь, du 14e s. сьзданиıахь, записаниıахь, du 15e s. déjà bon nombre d'exemples (p. 136). Si toutefois ce changement s'est encore trouvé à la première étape et que son importance pour le développement en question ne doive pas être exagérée, il faut cependant que ce qui lui a été favorable au neutre et a fait pénétrer les terminaisons **am**, **ami**, **ah** dans ce genre plus tôt qu'au masc., c'est-à-dire le nom. et l'acc. du plur. en **a**, ait favorisé aussi l'apparition de l'**ā** au gén. (cf. tous les thèmes où le nom. finit par **i**, le gén. par **ī**). Et d'ailleurs, la cause fondamentale de la naissance de ce nouveau gén., à savoir le besoinde rétablir la symétrie dérangée du paradigme, a naturellement été aussi forte qu'au féminin.

Lorsqu'enfin le fém. et le neutre ont eu tous les deux un gén. plur. en **ā** à côté de leurs formes plus brèves et que par conséquent la langue a ressenti de plus en plus le besoin d'ajouter un **ā** à ces formes incommodes du paradigme, le changement a gagné

aussi le masc. L'embarras de richesse qui avait existé à l'égard des formes du gén. — il y en avait sans terminaison particulière, il y en avait en ov et en i — pouvait favoriser l'introduction des nouvelles formes: les génitifs des autres genres étant gagnés de plus en plus par un suffixe distinct et net, celui-ci pouvait d'autant plus facilement triompher au masc. aussi, où trois possibilités s'étaient d'abord disputé la victoire.

Est-il possible de démontrer, à l'aide de l'histoire de la langue, que le développement a en effet pris cette direction: fém. → neutre → masc.?

Je n'ai pu examiner les plus anciens monuments littéraires du serbe. Mais un tel examen, s'il était fait, donnerait certainement des résultats très maigres pour la solution de notre problème, et cela à cause de l'orthographe, qui, dans ce cas, offrirait à nos recherches des obstacles insurmontables. Comme on le sait, l'ā du gén. s'écrivait au 14e siècle bien souvent ьь: il est assez évident, et il sera encore démontré plus tard, que le redoublement de la voyelle doit indiquer qu'elle est longue. Naturellement, on ne peut s'attendre à tant d'exactitude chez un copiste que dans des cas exceptionnels; et si ьь signifie a avec indication particulière de la quantité, ь peut signifier tout simplement a sans indication de la quantité, graphie que, du reste, on a employée assez souvent à cette époque, peu après le développement ь > a. A en juger par les exemples du 14e siècle où le gén. plur. se termine en ь — graphie qui est alors encore l'ordinaire — on ne peut naturellement pas savoir si le copiste a voulu indiquer par là une lettre muette ou bien a. Dans ces conditions, essayer de conclure d'après les documents du 14e siècle quels sont les mots qui ont les premiers pris la nouvelle terminaison, ce serait évidemment peine perdue. Et lorsque nous serons arrivés à l'époque où le phonème a s'écrit toujours a et où ь disparaît, le développement est déjà arrivé à l'étape où des formes en a existent dans tous les trois genres.

Cependant, aussi les documents plus récents donnent quelques indications: on peut tirer des conclusions de la fréquence des formes en a dans les différents genres. Que les exemples de formes fém. en a du 15e siècle réunis par Daničić (p. 81) soient plus nombreux que ceux de formes masc. (p. 70), cela a peut-être peu d'importance; ce qui nous intéresse davantage, c'est le résultat auquel aboutit M. Rešetar en examinant un de ses »Pri-

morski lekcionari XV vijeka». M. R. dit (p. 134): »napose osnove na **a** i osnove sredńega roda obično imaju tako **a**, a rjeđe su bez ńega . . . . raznoličniji je ovaj padež u muškijeh imenica». L'**ā** a donc gagné le fém. et le neutre; au masc. il n'est pas encore aussi fréquent, il y paraît à côté des autres types du gén.

L'hypothèse d'un pareil développement est encore appuyée par quelques faits qui la rendent bien acceptable.

A) Que l'**a** ait paru d'abord au fém., c'est ce que montre le slovène, où il n'a pas passé hors du fém., excepté en vénitien.

B) Que des formes en **a**, nées au fém., gagnent sans difficulté les autres genres, d'abord le neutre et ensuite le masc., c'est ce que montrent toutes les langues slaves, où les terminaisons **am**, **ami**, **ah** du dat., de l'instr., du loc. plur. se répandent de la même manière. C'était là un changement qui demandait en général des siècles pour s'achever, mais, d'une part, il s'est fait dans un temps où le développement de la langue était tout autrement lié par les traditions littéraires que dans le serbe; d'autre part, il peut en effet s'être écoulé un temps considérable entre la première apparition des formes en **a** au gén. du fém. plur. et leur premier passage au neutre et au masc., bien que cela ne ressorte pas de l'orthographe défectueuse.

Il nous reste seulement à ajouter quelques mots sur la graphie **ьь** = **ā**.

J'ai déjà fait entendre en passant comment le copiste en est venu à employer **ь** au lieu de l'**a**: comme, à cette époque, **ь** dans d'autres positions s'est changé en **a**, bien qu'on ait, par esprit conservateur, gardé le signe **ь**, il est fort naturel qu'on ait aussi écrit le nouvel **a** final de cette manière, d'autant plus qu'on avait toujours gardé le **ь** à la fin des mots, quoiqu'il fût muet. La graphie жень qui, après l'amuissement de **ь**, arrivé d'assez bonne heure, avait signifié **žen**, put désormais tout aussi bien désigner la nouvelle prononciation **ženā**.

De même, il est évident qu'on a voulu indiquer par le redoublement **ьь** la longueur du phonème. Cependant, M. Iljinskij pose la question (p. 311): вѣдь послѣднее [le fait qu'une voyelle est longue] встрѣчается въ сербскомъ языкѣ во множествѣ другихъ случаевъ — почему же писецъ выражалъ его только въ формѣ G³ [du gén.]?» M. I. propose lui-même une très curieuse

explication. A l'aide de mon hypothèse, la réponse devient extrêmement facile: c'est le pendant direct du fait que le gén. plur. en ī s'écrit assez souvent ии, ce qui dépend à son tour de ce que ce phonème long est originairement une contraction de deux éléments distincts. De tels exemples sont cités par M. Jagić, Književnik p. 167: вь дьни же тѣхь моужіи [en 1261] свѣтыхъ прѣродителии; d'autres exemples se retrouvent chez Daničić et Maïkov. Or, puisque l'**ā** du gén. doit se rapporter à **ah** comme ī à **ih** et que la durée de l'ī est indiquée par le redoublement, pourquoi la durée de l'**ā** ne serait-elle pas aussi exprimée de la même manière? Au temps où l'**a** s'écrivait encore ь, on a donc écrit ьь; plus tard, quand on se servait de la lettre **a**, on écrivait **aa**: дукатаа, покладаа, поставаа (Maïkov p. 628), bien que plus tard encore, quand le redoublement de l'ī a cessé, le signe de l'**a** (ь ou **a**) ait aussi perdu le redoublement.

Le dialecte serbe de ča.

On sait que dans la čakavština il n'y a pas de génitifs en **ā**. Comment expliquer cela?

Jusqu'ici, pour toute explication, on n'a pas trouvé autre chose à proposer que l'esprit conservateur de ce dialecte, plus grand que dans la štokavština. Soit; mais cet esprit conservateur n'est pourtant pas général, car si le gén. plur. n'a ni **ā** ni **ov**, on y trouve en revanche ī, et cela dans une bien plus grande étendue que dans les autres dialectes du serbe.

A mon avis, la réponse est bien simple: un **ā** n'a pu se développer dans le dialecte de ča, parce que la cause qui aurait opéré ce développement, le parallèle de **ih** ~ ī, n'y existait pas.

La différence qui existe à cet égard entre la štokavština et la čakavština est en étroit rapport avec la différence marquée entre ces dialectes sur un point capital:

dans la štok., les thèmes mous l'emportent sur les thèmes durs,
dans la čak., les thèmes durs l'emportent sur les thèmes mous.

J'ai fait observer plus haut comment, dans le serbe proprement dit, les formes des thèmes en **ja** et en **jo** ont supplanté celles des anciens thèmes en **a** et en **o** dans certains cas. Dans ces mêmes cas, la čak. présente un développement tout à fait contraire. On ne le

voit pas dans la čak. littéraire moderne, qui, à cet égard, paraît avoir subi l'influence de la štokav. littéraire; mais dans l'ancienne littérature, comme dans des dialectes modernes, cette différence radicale est evidente. Afin de pouvoir tirer des conclusions certaines au sujet du loc. plur., cas auquel il faut rattacher tout ce phénomène, il sera nécessaire de passer en revue tous les cas où apparaît la tendance opposée.

Au gén. sing. des thèmes en **a** et en **ja**, la čak. présente la terminaison **i** (< ы) des thèmes en **a**, tandis que le serbe proprement dit présente **e** depuis les temps les plus anciens. Cf. Oblak, Arch. 12, 422: »mit ausnahme des čakavischen wurde die genitivendung **e** von den weichen auf die harten stämme bereits in vorhistorischer zeit übertragen». Miklosich, Сравнит. морфол. p. 278, cite du vieux temps nombre de »хорватскіе род. на -и»; encore au 17e siècle, les formes en **i** sont, selon Mikl., assez nombreux; à présent »у хорватовъ слышится и и е». Dans le dialecte čakavique étudié par M. Leskien, Arch. 5, p. 181—88, **ženi** ainsi que **duši** est la règle; M. Nemanić (Čakavisch-kroatische Studien), qui a examiné le nord-est de l'Istrie (y compris la Liburnie et l'île de Veglia) et le littoral de la Croatie, n'a trouvé dans ce vaste domaine que des formes en **i**. Les formes en **e** doivent donc être de date récente et assez peu répandues.

Au datif du sing. et au loc. des thèmes en **a** et en **ja**, l'**e** de la čak. s'oppose à l'**i** du reste du serbe. Daničić donne des exemples en **e** du 14e et du 15e s. (p. 23—24), mais il n'en ressort pas lesquels de ces exemples appartiennent à la čak. Cependant, Oblak dit (Arch. 12, p. 426): »in der gegenwart hat das čakavische ganz allgemein formen wie **duše**» etc., et M. Leskien, Arch. 5, p. 186, nous donne **žene** aussi bien que **duše** au dat. et du loc.; M. Nemanić ne connaît que des formes en **e**. Miklosich cite des exemples d'**e** qui remontent à une époque assez reculée.

Pour le nom. et l'acc. plur. des thèmes en **a** et en **ja**, on peut constater les mêmes faits que pour le gén. du sing. Miklosich cite pour la čak. de nombreuses formes en **i** de l'ancienne langue, et, en effet, à côté des formes en **i** du 17e siècle, il ne cite pas de formes en **e**; M. Leskien (Arch. 5, p. 186) donne partout **ženi** et **duši**, et M. Nemanić ne cite que des formes en **i**.

Pour le loc. sing. des thèmes en **o** et en **jo** de la štok., j'ai déjà émis la supposition que la terminaison **i** des thèmes en

jo l'aurait partout emporté, si la terminaison des thèmes en u n'y était pas entrée; pour la čak., je crois au contraire que l'e des thèmes en o a été plus fort. Cette conclusion est due en partie à l'analogie des autres cas, mais quant à la čak., elle est bien confirmée par les faits. Cf. Oblak, Arch. 11, p. 536: »Der čakavische dialekt, welcher wenigstens in mehreren gegenden noch loc. auf e bewahrt hat.» M. O. s'appuie aussi sur le témoignage de M. Strohal, Osebine dan. rječk. nar., ouvrage que je n'ai pas vu; M. Nemanić aussi ne cite que des formes en e; Mikl. cite de la čak. du 17e siècle des formes en e.

L'acc. plur. des thèmes en o et en jo de la čak. se termine par i, le reste du serbe prend e, différence qu'on a longtemps considérée comme caractéristique de ces dialectes (Oblak, Arch. 12, p. 376). Miklosich est d'avis (p. 275) que »l'acc. plur. en i est d'origine croate»; M. Leskien (Arch. 6, p. 185) et M. Nemanić donnent seulement i. Il est étonnant que jusqu'ici on n'ait pas mis ce cas en rapport avec les autres formes où les thèmes en o l'ont emporté. Au contraire, on est allé très loin chercher des explications plus ou moins compliquées. Daničić les explique en supposant une influence des thèmes en i, ce qui le conduit au raisonnement suivant, qui, il faut l'avouer, ne manque pas d'une certaine hardiesse. Selon Daničić le parallèle original:

роби — муже

est remplacé déjà »од најстаријих времена», les thèmes en jo l'ayant emporté, par

робе — муже

Mais, comme il arrive souvent, les thèmes en i ont influé sur les thèmes en jo; donc nous avons:

робе — мужи

et, »après» les thèmes en jo, l'influence des thèmes en i a fini par gagner aussi les thèmes en o; donc

роби — мужи.

Cette étrange théorie présente un grave défaut. Ce ne sont pas les thèmes en jo qui ont les premiers subi la prétendue influence des thèmes en i, comme le prétend Daničić, et ce n'est pas par l'intermédiaire des thèmes en jo que cette influence

a fini par gagner les thèmes en **o**: c'est juste le contraire qui a eu lieu. Daničić lui-même cite nombre d'exemples tirés de l'ancienne langue, où **i** apparaît dans des thèmes en **o**. En revanche, leur nombre est bien moins considérable pour les thèmes en **jo** (p. 105—106). L'explication en effet très simple et qui s'accorde tant avec le développement des autres cas qu'avec les faits cités, la voici: au parallèle original

роби — муже

succéda, dès que les thèmes en **o** l'eurent emporté, ici comme dans les autres cas

роби — мужи

M. Oblak (Arch. 12, p. 376) ne semble pas être tout à fait convaincu par l'explication de Daničić: du moins il suppose, pour l'appuyer, qu'à côté de l'influence des thèmes en **i**, l'influence des thèmes en **u** est aussi entrée en jeu!

Ce qui est arrivé pour tous les cas qui viennent d'être cités, s'est répété, à mon avis, pour le loc. plur.: la terminaison **eh** des thèmes en **o** a triomphé de bonne heure dans la čak.; la terminaison **ih** des thèmes en **jo** n'a jamais pénétré dans les thèmes en **o**, et elle a été supplantée de bonne heure dans les thèmes en **jo** — tandis qu'elle a dû entrer, dans une proportion toujours plus grande, dans les autres dialectes.

C'est que, dans la čak. moderne, le loc. présente en règle **eh** (Leskien, Arch. 5, p. 185; Nemanić I, 7, 10, 12, 14 etc.; Strohal, Oseb. dan. rieč. nar. 21—24); et dans les documents, on trouve la plupart des exemples d'**eh** précisément chez les auteurs ikaviques (c.-à-d. le plus souvent čakaviques: cf. Oblak, Arch. 12, p. 395). En face de ces faits, j'ai déjà émis la supposition que les formes en **eh** des anciens monuments que cite Daničić (p. 130 et suiv.) appartiennent justement à la čakavština. Daničić lui-même les explique comme des formations appartenant aux thèmes en **i** (p. 134), en supposant un développement: ѣх—их > ѣх—ех > ех—ех, donc le même cercle qu'il propose pour l'acc. plur. Daničić recule devant la même difficulté que plus tard Oblak (Arch. 12, p. 395): il hésite à supposer que des formes en **eh** soient provenues de ѣх, alors qu'autrement la čak. est pour la plupart ikavique. Bien que d'ailleurs ѣ donne en général **i** dans la čak., il est cependant constaté qu'il ne le fait pas dans la déclinaison, car au dat.

et au loc. sing. des thèmes en **a**, ainsi qu'au loc. sing. des thèmes en **o**, il donne incontestablement **e**: donc, il n'y a pas lieu de reculer devant la supposition que **ѣ** est devenu **eh**[1].

Je crois donc avoir établi les tendances contradictoires qui apparaissent d'un côté dans la čak., de l'autre côté dans la plupart des dialectes du serbe. Si ces deux régions présentent un développement si différent du cas qui nous intéresse particulièrement ici, je crois qu'il faut en chercher la raison dans ces tendances contradictoires. Un coup d'oeil sur les paradigmes suivants du 14e siècle suffit pour nous éclairer:

štok.		čak.		thèmes en **i**
muži(e)	— robi	muži(e)	— robi	ljudi(e)
muž	rob	muž	rob	ljudī
mužem	robom	mužem	robom	ljudem
muže	robe	muži	robi	ljudi
muži(mi)	robi	muži(mi)	robi	ljudmi(i)
mužih	robih	mužeh	robeh	ljudeh

Il résulte de ces paradigmes deux choses:

1° Ces paradigmes expliquent le fait bien connu que l'ī a pénétré dans le gén. de la čak. dans une proportion inconnue aux autres dialectes. Pourquoi la čak., qui est pourtant en général plus conservatrice, a-t-elle tellement devancé, sous ce rapport, la štokavstina ailleurs si moderne? Autant que je sais, ce point n'a pas encore été éclairé. L'explication est pourtant simple: en faisant triompher les thèmes durs sur les thèmes mous, la čak. a eu un paradigme qui a infiniment plus de conformité avec celui des thèmes en **i** que les autres régions de la langue n'en présentent. Et si, comme nous l'avons déjà fait observer, l'ī a pu pénétrer avec tant de force dans le dialecte de što, cela doit arriver encore plus souvent dans la čak., où deux cas de plus sont conformes à la déclinaison des thèmes en **i**.

2° Mais ces paradigmes montrent aussi — et cela est de la plus haute importance — pourquoi des formes en **a** n'ont pu naître dans la čak. Voici quel sera le rapport entre le gén. et le loc., lorsque, comme cela arrivera bientôt, le gén. en ī aura été introduit:

[1] Expliquer pourquoi **ѣ**, dans la čak., a eu un développement si varié, voilà une question qui ne nous regarde pas ici. Je constate seulement le fait.

	štok.	čak.
gén.	mužī, robī	mužī, robī
loc.	mužih, robih	mužeh, robeh.

C.-à-d. que le parallèle **ī—ih**, dont la langue avait besoin pour développer un gén. en **ā** correspondant au loc. en **ah**, n'existe pas dans la čak., et voilà pourquoi on n'y trouve pas non plus de génitifs en **ā**.

Le slovène.

Ici, comme plus haut, nous devons examiner

1) dans quelle mesure le gén. plur. a pris la terminaison **ī**,

2) dans quelle mesure le loc. plur. se termine en **ih**.

Là où ces deux terminaisons ont existé en même temps, et là seulement, nous aurons lieu de nous attendre à un **ā** secondaire au gén. plur. des thèmes en **a**.

Pour déterminer la force de l'influence des thèmes en **i** au gén. plur., nous n'avons que des indications bien vagues (v. Oblak, Arch. 12, p. 43). A défaut d'indications plus détaillées, qu'il reste encore à rassembler, nous pourrons cependant obtenir des résultats assez sûrs en suivant d'autres voies: si nous trouvons que, dans d'autres cas, l'influence des thèmes en **i** a agi avec une certaine efficacité dans une certaine partie, bien déterminée, du domaine du slovène, et seulement là, nous pourrons en conclure, sans trop de risque, que la même influence s'est aussi étendue au gén., surtout si les faits établis, si maigres qu'ils soient, indiquent la même tendance.

Ainsi, il faut commencer par examiner l'influence des thèmes en **i** dans les autres cas.

Au nom. plur. la terminaison **je** des thèmes en **i** ne paraît qu'en 1550 (Oblak, Arch. 12, p. 7). Cette terminaison étant déjà alors assez fréquente, le fait qu'elle n'a pas paru plus tôt peut être dû au hasard, comme le fait observer Oblak. Dans la langue actuelle, ce cas est décidément celui où l'influence des thèmes en **i** est la plus forte: **je** se trouve dans presque tous les dialectes, à l'exception de ceux de la Carinthie (Arch. 12, p. 9—12).

Au dat., les formes en **em** des thèmes en **i** se trouvent dans les dialectes, »die eine besondere vorliebe für die ultimabetonung

zeigen, also einige dialekte von Görz und Krain, insbesondere Oberkrain, und noch da ist sie eingeschränkt auf die bekannten monosyllaba». (Oblak, Arch. 12, p. 369—70). Pour entrer dans le détail, cette terminaison se trouve (p. 370):

dans les dialectes vénitiens: par ex. **zobén**, **sodén**, etc.,

dans les dialectes de Görz, parmi lesquels sont cités »au moins» ceux de Cirkno et du Mittelkarst,

dans les dialectes du nord-ouest de la Carniole, parmi lesquels sont cités spécialement ceux de Luže et de Vodice; parmi ceux de la Carniole du sud, celui de Reifnizer est cité.

Au contraire, cette terminaison est inconnue en Carinthie, en Styrie, en Prekmuržčina.

Il est vrai qu'Oblak se fait d'autres idées à l'égard de cette terminaison (p. 370—71). Il est tout à fait sûr qu'il ne s'agit pas d'une vieille terminaison des thèmes en **jo** (p. 370); Oblak cherche à l'expliquer en la rattachant soit au **je** du nom. plur., soit à l'**eh** du loc. plur., lesquelles formes existent dans les mêmes dialectes. Il se donne beaucoup de peine pour décider laquelle des deux hypothèses il faut préférer, c.-à-d. s'il faut supposer un **e** originaire (provenant du nom.) ou bien un reflet de l'ancien ѣ, qu'il croit trouver dans l'**eh** du loc., supposition que je vais discuter plus tard en détail. Le problème me semble assez mal posé: **em** doit sans doute son existence à l'un et à l'autre: le nom. et le loc. s'accordant tous les deux avec les thèmes en **i** — que l'**eh** du loc. soit l'ancien ѣх ou qu'il provienne aussi des thèmes en **i** — le datif a du prendre aussi la terminaison des thèmes en **i**.

Ces formes sont assez récentes, ce qui ne les rend cependant pas moins intéressantes: elles indiquent que le reste du paradigme s'est approché de la flexion des thèmes en **i** à un degré remarquable, puisque même un cas qui, en général, subit bien rarement dans les langues slaves l'influence des thèmes en **i**, a pris leur terminaison. On peut donc, avec une assez grande probabilité, conclure que, là où ces formes existent, la flexion des thèmes en **i** a aussi gagné tous les autres cas (donc le gén. aussi), même là où les données éparses des documents ne nous fournissent pas de renseignements assez clairs.

A l'acc., la terminaison **i** des thèmes en **i** apparaît déjà au 15e siècle (p. 372). Dans la langue actuelle, elle n'existe que dans

les monosyllabes et est citée (p. 374) en premier lieu pour les dialectes où ces acc. »infolge der inclination der betonungsverhältnisse den accent tragen», et puis aussi pour d'autres. Ils existent donc:

dans les dialectes vénitiens;

dans les dialectes de Görz, parmi lesquels ceux de Davča sont surtout cités, ainsi que (Štrekelj p. 12) dans les dial. du Karst du nord-ouest (mais non pas dans ceux du Mittelkarst) et quelquefois dans ceux de Miren, de Šempeter, de Vrtojba;

dans des dialectes de la Carniole, surtout ceux du nord-ouest. On cite particulièrement ceux de Reifnizer (fort rarement), de Trate, de Vodice, de Luže, de Visoko (bien rarement), de Predvor (bien rarement), de Prešeren (bien rarement).

En Carinthie, cependant, la terminaison n'existe que dans la vallée de Jaun; en Styrie et dans la Prekmuržčina, elle ne se trouve que sporadiquement.

Ces formes aussi ne s'expliquent que comme étant des formes de thèmes en **i** et pas autre chose. L'explication qui, pour la čak., était la seule explication possible de ces formes en **i** dans les mêmes cas, c'est-à-dire qu'elles étaient d'anciennes formes de thèmes en **o**, ne vaut évidemment rien ici. Que l'**i** de la čak. provienne de l'ancienne terminaison des thèmes durs, c'est ce qui ressort de plusieurs circonstances et surtout du fait que l'**i** des thèmes durs était conservé aussi au gén. sing. et au nom. et à l'acc. plur. des thèmes en **a**. En slovène, au contraire, comme dans la štok., la terminaison molle a triomphé. Quant au nom. et à l'acc. plur. du fém., Oblak dit (Arch. 12, p. 437): »Bereits in der ältesten periode ist die analogie der weichen stämme mit ihrer endung **e** bei den harten stämmen vollständig durchgedrungen. Es giebt kein einziges sloven. sprachdenkmal, in dem wir noch den alten nom. plur. auf **i** (= ы) finden würden». Au gén. du fém. sing., les plus anciens documents ont aussi **e** (Oblak 12, p. 421); dans les dial. modernes l'**e** domine aussi (des ex. isolés d'**i** s'expliquent facilement par l'influence des thèmes en **i**).

Donc, **i** ayant été, dans ces cas, remplacé par **e**, tandis que l'**i** existe à l'acc. plur. du masc., cet **i** ne peut évidemment pas être l'ancienne terminaison. Et comme il paraît dans le même domaine et dans la même espèce de mots qui ont en général subi l'influence des thèmes en **i**, il semble bien clair qu'il n'est autre

chose qu'une terminaison des thèmes en **i**. Supposer, comme le fait Oblak (12, p. 375), à côté de l'influence de thèmes en **i**, encore celle de thèmes en **u**, me semble tout à fait superflu.

A l'instr., la terminaison **mi** des thèmes en **i** apparaît d'abord au 16e siècle. Dans les dialectes actuels, cette terminaison est plus fréquente que les autres terminaisons des thèmes en **i**. Elle existe (Oblak 12, p. 402—03):

dans les dialectes vénitiens;

dans les dialectes de Görz, parmi lesquels sont cités surtout ceux de Davča et du Mittelkarst; dans celui-ci (Štrekelj p. 12) elle est pourtant rare;

dans les dialectes de la Carniole, parmi lesquels on cite ceux d'Ajdovščina, de Podkogel, de Trate, de Vodice, de Veldes, de Luže.

Mais en dehors de ces domaines — dans lesquels nous avons constaté une influence particulièrement forte des thèmes en **i** au dat. comme à l'acc. — **mi** en gagne, comme le fait **je** au nom., d'autres encore. Ainsi on le trouve:

en Carinthie, quoiqu'il y soit très rare: il n'y en a que des exemples isolés dans la vallée de Jaun;

en Styrie, assez souvent;

dans la Prekmurščina, souvent.

Cependant, il faut observer que, dans le premier groupe de dialectes et aussi dans les dial. de l'ouest de la Styrie, **mi** n'existe en effet que dans des monosyllabes et, comme formation secondaire, quelquefois dans d'autres mots; à l'est de la Styrie et dans la Prekmurščina, au contraire, **mi** a gagné également toutes espèces de mots.

Puisqu'il en est ainsi, je regarde comme incontestable que **mi**, dans le premier groupe de dialectes, provient précisément des thèmes en **i**, qui y ont exercé dans tous les autres cas une forte influence précisément sur les monosyllabes, influence qui a donc, dans ce cas, dépassé les limites ordinaires et embrassé aussi les dialectes de l'ouest de la Styrie; à l'est de la Styrie et dans la Prekmurščina, au contraire, où d'ailleurs l'analogie des thèmes en **i** a été faible et où **mi** apparaît dans d'autres conditions, il faut qu'un autre facteur ait coopéré: on est forcé de penser ici à l'influence des thèmes en **u**. Quand il s'agit des dialectes de l'ouest, cela ne semble pas nécessaire.

Au loc., la terminaison **eh** est fréquente dans les mêmes contrées où l'influence des thèmes en **i** apparaît dans les cas que nous venons déjà d'examiner. Elle se trouve (Obl. 12, p. 395—397):
dans les dialectes vénitiens;
dans les dialectes de Görz, parmi lesquels sont surtout cités ceux de Cirkno et du Mittelkarst;
dans les dialectes de la Carniole, parmi lesquels on nomme ceux d'Ajdovščina, de Reifnizer, de St. Peter, de Podkogel, de Visoko, de Vodice, de Veldes, de Luže.

En Carinthie, au contraire, elle est à peu près inconnue: en dehors d'exemples isolés dans d'autres dialectes, on ne l'entend guère que dans celui de la vallée de Jaun. En Styrie, la terminaison **eh** est excessivement rare; dans la Prekmuršćina on ne la trouve pas du tout.

Au loc., comme dans les autres cas, cette terminaison n'apparaît en général que dans des monosyllabes.

Quant à la question de savoir si ces formes sont en effet des formes de thèmes en **i** ou si elles se sont développées d'un ancien ѣx — je ne veux pas me prononcer ici. Cette question sera discutée plus tard en détail: ce qui nous intéresse ici, c'est uniquement le fait qu'elles s'accordent quant à la forme avec la flexion des thèmes en **i** et, par conséquent, l'appuient dans les autres cas. Donc, le fait que dans le domaine où l'influence des thèmes en **i** agit dans d'autres cas, le loc. aussi est en accord avec le système.

En rapprochant tous ces faits, nous constatons que l'influence des thèmes en **i** apparaît, en slovène,

1° plus tard que dans le serbe;

2° principalement chez des mots à finale accentuée, surtout des monosyllabes;

3° seulement dans un domaine assez peu étendu.

En rapprochant les indications données par les différents cas, on pourra assez exactement tracer les limites géographiques de ce domaine. Il se compose de deux parties du territoire de la langue slovène, à savoir:

1° les dialectes vénitiens;

2° l'est du Görz, surtout la partie qui s'avance en coin dans la Carniole, s'étendant au sud-ouest jusqu'au Mittelkarst, où cependant l'influence des thèmes en **i** est assez faible; et la partie du nord-ouest de la Carniole qui entoure les villes

de Bischoflack (dial. de Luže et de Trate), de Krainburg (Veldes et Visoko) et de Stein (Vodice).

Dans le reste du domaine, cette influence est assez sporadique:

a) au sud de la Carniole, on cite pour deux ou trois cas le Reifnizer (Ribniza);

b) en Carinthie, pour deux cas aussi, la vallée de Jaun;

c) en Styrie et en Prekmuržčina, l'influence est faible (il n'existe ni dat., ni acc., ni loc. qui suivent la flexion des thèmes en **i**).

Dans ce domaine, dont les limites sont assez bien déterminées, nous sommes donc fondés à nous attendre aussi à un gén. suivant la flexion des thèmes en **i**, donc à un gén. en **ī** — la première condition pour qu'un gén. en **ā** puisse se développer chez les thèmes en **a**.

Comme nous l'avons déjà dit, les renseignements sur la fréquence de l'**ī** sont malheureusement assez maigres. Cependant, les indications qu'ils fournissent vont toutes dans la direction à laquelle on peut s'attendre. Le gén. en **ī** se trouve:

1° dans les dialectes vénitiens (dans des monosyllabes, Oblak 12, p. 43);

2° dans le territoire de Görz-Carniole, où M. Štrekelj en cite quelques-uns, bien que rares, du Mittelkarst (monosyllabes), Oblak en cite de Davča (monosyllabes), M. Baudouin de Courtenay (Arch. 7, p. 401) de Cirkno (monosyllabes). Cependant, comme nous avons vu avec quelle efficacité l'influence des thèmes en **i** agit dans ce domaine, nous pourrons sans risque d'erreur supposer de telles formes aussi pour d'autres dialectes apparentés.

Oblak cite aussi des formes isolées de la vallée de Jaun en Carinthie et quelques exemples empruntés à la littérature de la Styrie orientale et de la Prekmurščina. En présence des faits que nous venons d'établir, nous n'hésitons pas à les déclarer sporadiques.

Quant à l'époque où ces formes ont pris naissance, les textes semblent indiquer qu'elle est assez récente. Les premiers exemples n'apparaissent qu'au 16e siècle, dans un manuscrit de 1578, donc trois siècles plus tard que les formes analogues du serbe. Postérieurement à cette époque elles ont dû se répandre assez rapidement. Témoin le fait que, dans quelques textes du 17e siècle, le loc. commence à remplacer le gén.; ce qui indique que

le gén., par l'addition de l'ī, s'est tellement rapproché du loc. qu'une confusion a été possible. Oblak cite (12, p. 45) de tels locatifs, remplaçant le gén., qu'il a trouvés p. ex. dans deux textes anciens: Skallar, Shula tiga premishluuana (de 1643) et un Evangile de 1715: pour ces deux textes on pourra donc supposer qu'un gén. en ī s'est introduit. Or, c'est un fait remarquable que le premier texte, au moins pour la plus grande partie »auf einen ganz nordwestlichen dialekt Krains hinweist» (Oblak 12, p. 438), ce qui confirme d'une manière frappante ma supposition que c'est justement là que s'entendent les gén. en ī; mais c'est un fait encore plus saillant que précisément ces deux textes où l'on peut constater l'existence d'un gén. en ī, sont les premiers qui présentent le nouveau gén. en **ā**.

Sans doute, l'introduction de l'ī au gén. était nécessaire pour qu'il pût se former un nouveau gén. en **ā**; mais il n'était pas moins nécessaire que le loc. se terminât en même temps en **ih**. Il faut donc examiner dans quelle proportion cela est arrivé dans les dialectes où le gén. se termine par ī.

Comme nous l'avons déjà vu, le loc., dans ce domaine, se termine dans une large mesure par **eh**. Cependant, comme il a été constaté pour la čakavstina, le parallèle ī—**eh** n'est pas capable de faire naître un **a** chez les thèmes en **ja**. Pour qu'un **a** ait pu se développer dans ces dialectes, il faut que l'**eh** ne soit pas la terminaison originale. Il sera donc nécessaire d'examiner de près la question d'où cet **eh** tire son origine.

Deux hypothèses se présentent. Ou l'**eh** est la continuation d'un vieux ѣx, qui aurait donc persisté dans les thèmes en **o** et qui aurait aussi gagné les thèmes en **jo**, comme p. ex. dans la čakavština; ou bien la terminaison **ih** des thèmes en **jo** a été introduite partout en slovène — comme cela est arrivé, à mon avis, dans la štokavština — quoiqu'elle a été supplantée plus tard par la terminaison **eh** des thèmes en **i**, dans une période plus récente où l'influence des thèmes en **i** s'est manifestée.

Si l'on accepte la première hypothèse, le parallèle ī—**ih** n'aurait donc jamais existé en slovène, car alors il faudrait supposer que la terminaison **ih** des thèmes en **jo** eût été supplantée depuis longtemps par la terminaison des thèmes en **o**, quand l'ī fut introduit. Par conséquent, un **ā** secondaire n'aurait jamais pu

naître (si ce n'est dans quelque dialecte isolé où ѣ devient **ih**, et non pas **eh**).

Dans la seconde hypothèse, il faut que l'ī ait été introduit dans le gén. à une époque où **ih** restait encore au loc. ou du moins luttait avec l'**eh**, qui tâchait d'y pénétrer. Donc les conditions nécessaires pour qu'un **ā** secondaire pût s'ajouter se trouvaient remplies.

A mon avis, il n'y a pas à discuter sur la justesse de la seconde hypothèse. Que l'**eh** provienne en effet des thèmes en **i** et qu'il ne représente pas un ancien ѣx, c'est ce qui résulte des tendances générales de la langue, ainsi que des matériaux que présentent les anciens documents.

D'abord c'est un fait établi que la tendance générale du slovène, comme celle de la štokavština (à l'opposé de la čakavština), a favorisé le triomphe des thèmes mous sur les thèmes durs. Nous avons déjà vu comment la terminaison **i** (< ы) des thèmes en **o** et en **a** a été partout supplantée par la terminaison **e** des thèmes en **jo** et en **ja** à l'acc. plur. des thèmes en **o** et au gén. sing., au nom. et à l'acc. plur. des thèmes en **a**. Mais aussi dans les cas où les thèmes en **o** et en **a** ont la terminaison ѣ, elle est supplantée, dans les dial. slovènes du centre, par la terminaison **i** des thèmes en **jo** et en **ja**.

D'après la théorie d'Oblak, le ѣ a vraiment triomphé dans tous ces cas, au loc. sing. des thèmes en **o**, au dat. et au loc. sing. des thèmes en **a**, au loc. plur. des thèmes en **o**, bien qu'il se soit développé différemment, ayant passé à **e** à la tonique, à **i** à l'atone (Arch. 11, p. 533; 12, p. 423; 12, p. 391). Cette théorie, Oblak la soutient pour tout le domaine de la langue slovène — à l'exception seulement des dialectes où ѣ, dans l'une et l'autre position, s'est changé en **e** (11, p. 534).

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'état actuel de la langue, pour écarter une pareille théorie. Si ces quatre cas ont vraiment subi le même développement, leurs formes actuelles devraient naturellement être à peu près semblables; mais ce n'est pas le cas, car le loc. sing. des thèmes en **o** a toujours **i** (à l'exception des cas où la terminaison des thèmes en **u** a été introduite), le dat. sing. et le loc. sing. des thèmes en **a** ont toujours **i**;

mais

le loc. plur. des thèmes en **o** a partout **e** (à l'exception des cas où la terminaison **ah** s'est introduite).

Oblak qui, évidemment, n'a pas observé ce parallèle, serait alors obligé de supposer, comme une conséquence de sa théorie, que les formes à thème accentué l'ont emporté dans les premiers cas, et, dans le dernier cas, celles à désinence accentuée — supposition un peu hardie, il faut l'avouer.

Il serait bien plus simple de supposer que le loc. plur. s'est développé de la même manière que les autres cas, c.-à-d. que la forme en **i** l'a emporté dans ce cas, et que plus tard, par l'influence des thèmes en **i**, il a eu **eh**[1].

Cette théorie que les thèmes mous l'ont emporté, en slovène comme en serbe, ne se heurte pas non plus à des difficultés insurmontables du côté des monuments littéraires. A côté de formes en **i**, dans les plus anciens documents, il y a aussi, il est vrai, des formes en **e**, au loc. sing. masc., au dat. et au loc. sing. fém.; mais d'une part, ces formes en **e** s'expliquent comme appartenant aux dialectes périphériques, où, de fait, les thèmes durs l'ont emporté; et d'autre part, on s'est sans doute souvent servi de la lettre **e** pour représenter le phonème **ə**, développé d'un **i** atone; cette graphie s'emploie souvent même pour **i** ancien (Arch. 11, p. 535). D'ailleurs il est à présumer, pour les plus anciens monuments, que le changement de l'**e** en **i** ne s'est pas encore accompli dans toute son étendue.

Mais aussi en examinant ces formes mêmes en **eh** et leur fréquence dans les siècles passés, on peut constater qu'elles ne sont pas autre chose que des formes de thèmes en **i**, qui se sont introduites peu à peu à la place des formes en **ih** qui existaient auparavant et qui se sont maintenues longtemps à côté de celles-ci.

C'est un examen assez curieux que fait Oblak de ces formes en **eh**~**ih**. Ici, comme pour les autres cas, il prétend que les

---

[1] Cependant il va de soi que, dans les cas où le loc. sing. masc. a **e**, ainsi que le dat. et le loc. sing. fém., il ne faut pas hésiter à identifier **eh** du loc. plur. avec une ancienne terminaison des thèmes en **o**. C'est le cas dans la kaïkavština (Oblak 11, p. 536), qui par conséquent, dans ce cas, s'accorde avec la čakavština; mais voici la conclusion que tire Oblak (Arch. 11, p. 536): puisque, dans le dialecte de kaï, l'ѣ des terminaisons se change toujours en **e**, et que, par conséquent, les thèmes durs l'ont emporté, le cas doit être le même pour le slovène, où l'on ne trouve à présent que **i** dans ces trois cas. C'est là, à mon avis, un raisonnement au moins étrange.

formes en ѣx ont été conservées, mais que, toniques, elles se sont changées en **eh**; atones, en **ih**.

Il s'agit donc pour Oblak de prouver que ѣx s'est changé en **eh** à la tonique. Son point de départ, c'est que les monosyllabes ont eu l'accent sur la désinence (Arch. 12, p. 391): par conséquent, dès qu'il trouve la terminaison **eh** dans un monosyllabe, il conclut aussitôt que cet **eh** provient d'un ѣx tonique, et il cite (p. 391) jusqu'à 46 monosyllabes en **eh** dont le suffixe du cas, selon lui, a dû porter l'accent. Chose curieuse, parmi les monosyllabes à suffixe tonique, il cite aussi **denarjeh, euangelieh, oprauileh, otrozheh, shotoreh,** qu'il serait raisonnable de regarder plutôt comme des preuves du contraire, puisqu'on ne saurait les considérer ni comme des monosyllabes ni comme des mots à suffixe tonique, et que, par conséquent, d'après sa théorie, leur ѣx aurait dû passer à **ih**.

Mais à supposer que le suffixe des monosyllabes eut vraiment porté l'accent, ces 46 monosyllabes en **eh** appuieraient pourtant l'opinion de Oblak, d'après laquelle ѣx donne **eh** — si malheureusement les monosyllabes, c.-à-d. d'après Oblak les mots à suffixe tonique, n'avaient presque aussi souvent **ih**. Ces formes en **ih**, qu'Oblak n'a garde de citer ici, il les a souvent citées dans les pages qui précèdent (p. 382—391). Et il se trouve même que plusieurs des mots qu'il a cités plus haut pour prouver que le ѣx tonique donne **eh**, se présentent aussi avec des formes en **ih**, quelquefois même dans le document même où se trouvent les formes en **eh**. De tels mots sont

deleh (Skal.)	delih (Schönl.)
dvoreh (Trub. T. p. d., Krelj, Dalmat.)	dvorih (Krelj)
glideh (Skal.)	glidih (Visit.)
gosdeh (Trub. T. p. d., Dalmat., Kast. N. Z.)	gosdih (Skal.)
greheh (Skal.)	grehih (Kast. N. Z., Cat.)
hribeh (Kast. N. Z.)	hribih (Stapl., Dalmat.)
krajeh (Skal., Visit.)	krajih (Skal 5 ggr, Cat., Rog., Trub. C.)
serceih (Trub. T. p. d.)	sercih (Schönl.)
vudeh (Basar)	vudih (Cat.)
zhasseh (Rog)	zhassih (Trub. C., Visit., Krelj, Cat.)

En outre sont cités nombre de monosyllabes, c.-à-d., selon Oblak, des mots à suffixe accentué, dont **ih** est la seule terminaison; dans les pages qui précèdent je n'en ai pas trouvé moins de 19.

Voici dont les matériaux que nous donnent les monosyllabes (ou mots à suffixe tonique):

36 mots en **eh**
19 mots en **ih**
10 mots qui ont tantôt **eh**, tantôt **ih**.

Conclure, dans ces conditions, comme le fait Oblak, que ѣx tonique se change en **eh**, tandis que **ih** proviendrait de ѣx atone, c'est faire preuve d'une certaine audace.

Voici, au contraire, une explication qui me paraît très naturelle et qui se présente d'elle-même.

La terminaison **ih** des thèmes en **jo** s'est introduite chez tous ces thèmes dès les temps les plus anciens. Là où apparaît **eh**, nous n'avons peut-être d'abord affaire qu'à une graphie inexacte pour **ih**, qui, atone, aura été réduit à **əh**; il y a particulièrement lieu de bien examiner Skallar, chez lequel apparaissent bien des formes en **eh** (Arch. 12, p. 391), parce qu'il aime à écrire **e** pour **ə** < **i**; plus tard, c'est évidemment sous l'influence des thèmes en **i** que les formes en **eh** se sont introduites. Le fait qu'on les trouve précisément dans la région où d'autres cas aussi ont des formes de thèmes en **i**, est sans doute aussi une très forte preuve de la vérité de notre théorie, qui est encore appuyée par le fait que ces formes se trouvent surtout dans des monosyllabes, puisque l'influence des thèmes en **i**, comme nous l'avons déjà vu, agit surtout sur ces mots.

S'il fallait citer d'autres preuves à l'appui de ma théorie, je pourrais rappeler que dans les monuments littéraires, ainsi que dans la langue actuelle, autant que j'ai pu le conclure des exemples cités par Oblak, il est très rare qu'on trouve des neutres en **eh**. Si cette terminaison provenait d'un ѣx tonique, on pourrait s'attendre à la voir à peu près également représentée dans les deux genres; or, si on ne la trouve pas chez les neutres, cela vient évidemment de ce qu'elle s'est introduite sous l'influence des thèmes en **i**, influence à laquelle les neutres de toutes les langues slaves sont singulièrement insensibles.

Je crois donc avoir établi, par cette analyse, que la terminaison **eh** a été précédée de la terminaison **ih**.

Dans une certaine région de la langue slovène le loc. en **ih** correspond donc au gén. en **ī**. L'existence de la première de ces terminaisons est cependant très menacée: d'une part elle est supplantée, comme nous l'avons déjà vu, par l'**eh** des thèmes en **i**; d'autre part, dès le 16e siècle (Obl. 12, p. 382), par la terminaison **ah** des thèmes en **a**.

Là où une de ces terminaisons a pénétré de bonne heure, le parallèle **ī ~ ih** n'a jamais eu l'occasion d'influer, par l'analogie, sur les thèmes en **a**. Là seulement où **ih** a résisté plus longtemps aux nouvelles terminaisons **eh**, **ah**, nous pourrons nous attendre à trouver un gén. plur. en **ā**.

C'est ce qui paraît arriver, d'abord, dans les dialectes vénitiens, auxquels je reviendrai, et puis dans une partie de la région citée plus haut de Görz et de la Carinthie, à savoir la partie du nord-ouest. En effet, dans quelques-uns des parlers de ce pays-là, **ih** s'est conservé jusqu'à nos jours.

Nous avons déjà plusieurs fois cité un de ces parlers, c'est celui de Davča en Görz. Il a conservé son **ih** à la tonique: **klasíh**, **tatíh**, **dujíh**, **lasíh**, **mostíh**, **zidíh**, **zobíh**, **zvoníh**; à l'atone on trouve **ah**. Quant à ce dialecte, Oblak déclare, pour toute explication, que ѣx y aurait donné **i**, même à la tonique.

Le cas paraît avoir été le même pour un dialecte voisin, celui de Cirkno, dont nous avons aussi parlé plusieurs fois. Du moins M. Baudouin de Courtenay cite-t-il (Arch. 7, p. 401) les formes **pa rabīh**, **u smetīh**. D'après Oblak (Arch. 12, p. 395), la terminaison aurait été **ĭeh**. Ces variations sont probablement dues à des notations différentes, dont la prémière représente la langue, peut-être mourante, d'une période plus reculée, qui conservait encore la vieille terminaison **ih**; la seconde, une étape plus récente, pendant laquelle s'introduit la terminaison des thèmes en **i**. S'il en est ainsi, ce dialecte serait d'un grand intérêt pour élucider le problème **ih ~ eh**.

Il faut donc regarder comme la plus conservatrice — conservant l'**ih** — la région où se parlent ces dialectes, c.-à-d. le Görz de l'est, sur la frontière même de la Carinthie. Dans tous les autres dialectes où nous avons déjà constaté l'influence des thèmes en **i**, **ih** a à présent disparu, à l'exception de quelques

cas isolés de Luže (12, p. 387)[1]. Dans les autres on trouve soit **éh**, **ah**, soit des étapes plus récentes de **ih**, à savoir **ьh**, **h**.

Ce qu'il est important de fixer, c'est évidemment l'époque à laquelle **ih** a été supplanté, en d'autres termes, combien de temps **ī**—**ih** ont existé simultanément. Evidemment c'est dans les dialectes où **ih** s'est encore conservé (Davča, Cirkno), ou dans ceux où il y a du moins des traces de son existence (Lužé), que cette coexistence s'est maintenue le plus longtemps et avec le plus de force. C'est donc dans ces dialectes et dans leur voisinage immédiat que l'on doit chercher des formes en **ā**.

En effet, tous les faits qu'on peut constater s'accordent avec cette conclusion.

Lorsque, en 1640, **ā** apparaît pour la première fois dans la littérature, cela arrive, comme il a été dit plus haut, dans un manuscrit qui sans aucun doute a eu **ī** au génitif. Que ce manuscrit ait aussi eu **ih** au locatif, c'est ce qui ressort des nombreux exemples que cite Oblak (voir, pour Skal. p. 383 et 390): les formes en **eh** qui sont aussi citées (p. 391) doivent être considérées, du moins pour la plupart, comme des graphies pour **əh** < **ih** à l'atone. Il est aussi à remarquer que ce document nous est venu précisément de la Carinthie du nord-ouest, c.-à-d. de la région où nous avons trouvé les formes en **ih** le mieux conservées.

Dans la langue actuelle, on peut constater (Oblak 12, p. 438) que l'**ā** du génitif ne se trouve que dans la région où nous avons le droit de le chercher. Dans cette région, il y a d'abord les deux dialectes les plus importants, ceux de Davča et de Cirkno, puis celui de Luže, et enfin deux autres seulement, ceux de Trate, situé comme Luže tout près de Bischoflack, et de Veldes au nord-est de Davča et de Cirkno, au nord-ouest de Trate et de Luže. Toute cette région forme un triangle équilatéral, dont chaque côté a environ trente kilomètres de long. A la pointe du nord se trouve Veldes; au coin du sud-ouest, Davča et Cirkno; à celui du sud-est, Trate et Luže. Dans cette région l'**ā** a pris naissance: 1° parce qu'elle fait partie du domaine plus étendu où l'influence des thèmes en **i** a été forte et où, par conséquent, nous pourrons supposer un génitif en **ī**; 2° parce que, dans ce domaine, cette région à le plus longtemps et le mieux conservé **ih**.

[1] C'est le dialecte le plus voisin à l'est des autres, près de Bischoflack.

Cependant, les formes en **ā** ne sont pas aussi fréquentes ici qu'en serbe. D'une part, elles dépendent de l'accent: la terminaison **ā** porte toujours l'accent, et on ne la trouve que chez les substantifs qui ont l'accent sur la terminaison au nom. plur, par ex. **souzá**, **vojská** (Cirkno); **žená**, **vodá**, mais **krav**, **hrušk** etc. (Davča). De plus, la terminaison **ā** ne se trouve pas hors du domaine des féminins.

Quant au premier de ces phénomènes, c'est une conséquence nécessaire de mon hypothèse. Nous venons de voir, dans ce qui précède, que l'influence des thèmes en **i**, en slovène, dépendait de l'accent; comme nous l'avons fait observer plusieurs fois, il n'y avait, à proprement parler, que les mots à finale accentuée qui adoptèrent les terminaisons des thèmes en **i**. A son tour, cela dépend des thèmes en **i** eux-mêmes: dès les temps les plus anciens, les thèmes en **i** dont le radical portait l'accent, avaient passé à la déclinaison des thèmes en **a** (Oblak, Arch. 13, p. 34). Quelle qu'en soit la raison — et je ne saurais l'expliquer — le fait reste et nous intéresse ici seul: à l'époque où l'influence des thèmes en **i** commençait à agir, en slovène, il n'y avait pas de thèmes en **i** à radical accentué; c'est toujours la finale qui porte l'accent. Alors il ne faut pas s'étonner, si les thèmes en **o** et en **jo** à terminaison accentuée ont subi seuls l'influence des thèmes en **i**. Donc il est évident que les génitifs en **ī** qui pénétrèrent, avaient l'accent sur la finale.

De plus, il faut que le locatif en **ih** ait eu aussi l'accent sur la finale. D'après M. Baudouin de Courtenay, l'**i** atone, en Cirkno, est réduit à un son trouble qui s'écrit tantôt **i**, tantôt **e** (Arch. 7, p. 576); en Davča, les terminaisons atones du locatif furent remplacées, comme nous l'avons vu plus haut, par **ah**, et une réduction ou un changement analogue doit avoir eu lieu dans les autres dialectes aussi. C'est donc le parallèle **ī** tonique ~ **ih** tonique qui fit naître, d'un **ah** tonique, un gén. en **ā** accentué: un **ah** atone ne put pas faire naître un **ā** atone par cette raison qu'il n'existait pas un **ih** atone correspondant à un **i** atone au génitif. Donc si, jusqu'ici, on a regardé l'accentuation de la finale, dans ces dialectes, comme la cause directe de la naissance de l'**ā** du génitif, sans toutefois tâcher de montrer pourquoi l'accent a joué ce rôle important[1], on n'a eu raison qu'indirectement: ce n'est que

[1] A cet égard il faut pourtant faire exception pour M. Baudouin de Courtenay.

dans les mots à finale accentuée qu'un **ā** peut naître, parce que dans ces mots seuls l'influence des thèmes en **i** a pu agir et que, seulement dans ces mots, **ih** s'est conservé au locatif.

Quant à la seconde restriction de la fréquence de ces génitifs, à savoir qu'ils ne se sont pas répandus aux masculins et aux neutres, cela se comprend sans difficulté. En serbe, **ā** est né de très bonne heure, s'étendant à presque tous les féminins et non seulement à ceux dont la finale a porté l'accent; d'abord une extension par analogie doit se faire plus facilement à une période plus reculée, parce qu'alors l'écriture ne gêne pas le développement; puis, elle doit s'accomplir plus facilement là où le mouvement a pour point de départ un nombre plus considérable de mots.

Cela étant, je dois m'inscrire en faux contre toute tentative de distinguer le serbe et le slovène, comme le font la plupart des savants cités plus haut, quand il s'agit d'expliquer l'**ā**. Comme nous l'avons vu plus haut (p. 9), Oblak a déjà émis des doutes sur la liaison génétique de ces formes, et M. Rešetar dit (Primorski lekcionari, Rad 136, p. 136): »Ma kako se imalo tumačiti to slovensko **-a**, naše je **-a** svakako i opsegom i vremenom i prostorom od ńega odijeļeno, tako da ne treba da su oba istoga postańa».

A mon avis, les trois différences dont parle M. Rešetar et qui se rapportent à l'extension, à l'époque et au lieu où paraît cet **ā**, s'expliquent sans difficulté:

l'extension, car, comme je viens de le montrer, les conditions nécessaires pour sa naissance ne se trouvaient que chez les thèmes en **a** à finale accentuée, et ces mots étaient trop faibles à eux seuls, pour que ce phénomène pût aussi gagner les masculins et les neutres, d'autant plus qu'il est de date récente;

l'époque, car les conditions dans lesquelles il pouvait naître se sont réalisées, en serbe, au 13e siècle, et **ā** apparaît au 14e siècle; en slovène, ces conditions n'ont existé qu'au 16e siècle, et **ā** n'apparaît donc qu'au 17e siècle;

le lieu, car **ā** ne pouvait naître que dans les dialectes où se trouvaient réunies les conditions nécessaires pour sa naissance; et comme nous l'avons montré, c'était le cas seulement dans le dialecte serbe de što et dans une région très limitée du slovène.

Il me semble donc que les faits constatés pour le slovène appuient le plus fortement possible ma théorie sur la naissance de **ā**. Là où les conditions ont été semblables, le résultat a été partout le même.

*

Il ne reste enfin qu'à examiner de plus près les dialectes vénitiens. Comme nous l'avons vu plus haut, ils formaient un des domaines où l'influence des thèmes en **i** a été le plus forte, et, en effet, le génitif en **ī** s'y est fortement développé.

Il a aussi été dit plus haut que les dialectes vénitiens ont conservé **ih**. Ce qu'il y a de curieux, c'est cependant qu'à côté de **īh**, **eh** existe à peu près dans la même étendue; on a fait observer particulièrement (Arch. 12, p. 386) que ces deux terminaisons (avec la troisième, **ah**) sont employées promiscue, dans les mêmes mots. De là, un état de choses très singulier: gén. en **ī**, loc. en **ih** ou en **eh**; la première terminaison, **ih**, s'attache très naturellement au gén. en **ī**, et, par une analogie tout à fait semblable à celle dont nous avons fait usage dans cette étude, nous pouvons conclure, qu'à côté du loc. en **eh**, il doit exister un génitif en **ē**:

$$\mathbf{ih} : \bar{\mathbf{i}} = \mathbf{eh} : \mathbf{x}; \text{ donc } \mathbf{x} = \bar{\mathbf{e}}$$

Et c'est le cas; on trouve en effet des exemples d'un génitif en **ē**, dont on s'est servi promiscue avec celui en **ī** (Arch. 12, p. 45).

Il n'y a que cette différence entre ce phénomène et celui dont nous nous sommes occupés dans la première partie de notre étude, que le tout se passe dans la même espèce de thèmes, là où ceux-ci sont pourvus de deux espèces de locatifs, et non pas dans des thèmes différents, comme il est arrivé pour les mots étudiés plus haut.

Il s'ensuit que ces formes en **ē** du vénitien se sont développées chez les masculins et les neutres. Pour comprendre leur existence au féminin, où on les trouve aussi, il faut considérer une autre circonstance.

Les dialectes vénitiens ont introduit, dans une très grande étendue, le gén. plur. en **i** chez les thèmes féminins en **a** aussi: Oblak fait observer particulièrement que les dialectes vénitiens seuls ont fait cela et que ces formes y sont »stark verbreitet» (Arch. 12, p. 441). Lorsqu'au masc. plur., aussi bien qu'au neutr.

plur., un ē alterne avec l'ī en génitif, il est très naturel que cet ē est introduit alternativement avec **i** aussi au gén. plur. fem.

Par conséquent, même dans les dialectes vénitiens, la naissance de la nouvelle voyelle du génitif est due au parallèle ī—**ih**. Si plus tard, en se répandant, elle a choisi d'autres chemins que la terminaison secondaire du génitif des autres dialectes, cela dépend donc de certaines circonstances assez curieuses et caractéristiques du vénitien.

Je crois donc avoir trouvé, pour ce problème linguistique si discuté, une explication qui résout toutes les difficultés, et qui sort toujours d'un point de vue commun.

Ce traité à été écrit en 1908 (pour le degré de licencié-ès lettres). Je n'ai pas eu l'occasion de me servir de la littérature parue depuis ce temps là.

Archives
D'Études Orientales

publiées par

J.-A. Lundell

Vol. 4

FEB 9

Les débuts de la Cartographie du Japon

par

E. W. Dahlgren

1911 Upsala. K. W. Appelberg Livr. 4

Leipzig: Otto Harrassowitz Querstrasse 14

Paris: Ernest Leroux 28 Rue Bonaparte

С.-Петербургъ: Н. Карбасниковъ Гост. дворъ 19

Sont parus:

1. Etudes phonologiques sur le dialecte arabe vulgaire de Beyrouth, par *Emanuel Mattsson.*
2. Etudes sur le culte d'Ichtar, par *Nils Nilsson.*
3. Sur la formation du gén. plur. en serbo-croate, par *Anton Karlgren.*
4. Les débuts de la cartographie du Japon, par *E. W. Dahlgren.*

Vont paraître dans les Archives:

La Suède et l'Orient. Études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des vikings et le moyen-âge, par *T. J. Arne.*

Etudes sur la déclinaison des dialectes russes, par *Anton Karlgren.*

Les traditions des Tsazzega et Hazzega. Textes tigrigna, traduction et commentaire, avec une introduction sur le dialecte tigrigna de Hamaséne, par *Joh. Kolmodin.*

Armenica. Par *Evald Lidén.*

Introduction à la phonétique des langues slaves, par *J.-A. Lundell.*

Babylonien och Assyrien. Yttre och inre historia. Materiell och andlig kultur. Av *D. Myhrman.*

Contributions to the history of the Mensaᶜ people (textes tigré avec traduction anglaise); by *G. Sundström.*

ARCHIVES D'ÉTUDES ORIENTALES
PUBLIÉES PAR J.-A. LUNDELL
Vol. 4

LES DÉBUTS DE LA CARTOGRAPHIE DU JAPON

PAR

E. W. DAHLGREN

UPSAL 1911

UPPSALA 1911
K. W. APPELBERGS BOKTRYCKERI

PAUL GRAF TELEKI, *Atlas zur Geschichte der Kartographie der japanischen Inseln.* Budapest 1909.

BIRGER GEZELIUS, *Japan i västerländsk framställning till omkring år 1700. Ett geografiskt-kartografiskt försök.* Akademisk afhandling. Uppsala (imprimé à Linköping) 1910.

Rapprocher ces deux ouvrages semble au premier abord vouloir comparer le château et la chaumière. Le comte hongrois nous présente un grand in-folio, avec de nombreuses reproductions de cartes, tirées des bibliothèques et des archives de presque tous les pays de l'Europe. L'auteur suédois nous apporte le résultat de ses recherches sous la forme modeste d'une thèse de doctorat qui n'excède guère les proportions ordinaires (185 pages in-8°) et sans aucune illustration. Un examen attentif n'établit pas cependant entre ces deux ouvrages autant de différence que leur extérieur semblait le présager.

Par leur plan et par la façon dont le sujet est traité, les deux ouvrages offrent des ressemblances frappantes. On serait tenté de croire que l'ouvrage le plus récent s'est appuyé sur le premier, son aîné d'un an, si l'auteur, dans son avant-propos, ne nous informait qu'il avait ignoré l'existence même du livre hongrois, jusqu'au moment où sa thèse était prête pour l'impression. Du reste, on n'en saurait douter quand on étend la comparaison jusqu'aux détails.

Les différences, outre celles purement extérieures, éclatent principalement dans la délimitation du temps et l'étendue du sujet. Teleki a mené son exposé jusqu'au début du dix-neuvième siècle, époque où, à la suite des explorations de La Pérouse, de Broughton et de Krusenstern, la configuration de l'archipel japonais a été fixée avec une précision satisfaisante — on pourrait objecter

que l'auteur, en traitant, dans son dernier chapitre, du fondement de la cartographie moderne du Japon, aurait dû consacrer aux travaux scientifiques des cartographes indigènes, appartenant en partie à la période examinée et connus en Europe par Siebold, un exposé moins succinct. Gezelius agit plus arbitrairement en terminant le sien un siècle plus tôt que Teleki, soit au début du dix-huitième siècle. Il est vrai qu'on fixe à cette époque la première apparition de la cartographie scientifique avec Cassini et Guillaume Delisle, mais, pour le Japon en particulier, ce fait demeure d'une importance fort médiocre: la preuve en est que les discussions sur la géographie de l'Extrême-Orient, faute d'observations réelles, se mouvaient encore pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle, presque exclusivement dans le domaine hasardeux des hypothèses. La question de la cartographie de Yéso, dont M. Gezelius a traité les premières phases, n'a pas été conduite par lui jusqu'à un terme justifié par l'histoire des découvertes.

Quant à la délimitation du sujet, Teleki s'est rigoureusement borné à la cartographie pure — sauf sur un point: il cite in extenso, tant en hollandais qu'en traduction allemande, le journal de bord, tenu pendant le voyage de Quast et de Tasman en 1639. Celui-ci, avec la reproduction de toutes les perspectives marines qui en font partie, occupe jusqu'à 49 pages de son texte, ce qui paraît bien disproportionné avec le reste de l'ouvrage et, en outre, assez superflu, attendu que le contenu en a déjà été publié assez en détail par Siebold et par Heeres. M. Gezelius, par contre, ne s'est pas borné, dans ses études si soigneusement faites et si étendues, aux matières cartographique et géographique; il a tiré de quelques ouvrages sur le Japon une foule de renseignements relatifs à l'éthnographie et à la civilisation du pays, et encore, bien que moins nombreux, des faits purement historiques. En particulier, il a donné du célèbre ouvrage de Kæmpfer un compte-rendu très explicite, mais forcément circonscrit. D'un côté, il a donc dépassé le cadre »géographique-cartographique» qu'il s'était fixé; d'autre part, il s'est ainsi attiré la critique justifiée d'être incomplet. La civilisation japonaise est un sujet trop vaste pour qu'un choix parfois arbitraire de notices nous en donne des lumières suffisantes, d'autant que nous manquons en général de comparaisons avec les résultats des recherches modernes dans ce domaine. Déjà, des vieilles relations des pères jésuites employées par l'auteur, il aurait été facile

de tirer, outre les énoncés directs, bien des traits propres à élucider la culture et le caractère du peuple japonais. En fait de matériaux entièrement négligés, il convient de signaler d'abord la première description plus détaillée du Japon, par le capitaine portugais Jorge Alvarez (1548), laquelle, d'après ce qui ressort de la note 3, page 30, a été connue par l'auteur[1], mais d'où il ne tire qu'une liste de noms. Parmi d'autres sources importantes qu'il a passées sous silence, on pourrait citer l'exposé probablement le plus complet de la mission d'évangélisation des Jésuites jusqu'en l'année 1600, par le P. Luis de Guzman[2]; puis la description intéressante que le marchand italien Francesco Carletti a faite de son séjour à Nagasaki 1597—98[3]; enfin, les nombreux documents relatifs aux rapports des Espagnols avec le Japon, publiés dans le grand recueil *The Philippine Islands 1493—1898,* par Emma Helen Blair et James Alexander Robertson (55 vol., Cleveland 1903—09). Admettons toutefois que ces oublis eussent été peu importants, si l'auteur s'était restreint aux questions de géographie et de cartographie, car en ce domaine les ouvrages cités n'ajoutent rien d'essentiel à ce que M. Gezelius a puisé à d'autres sources; mais pour l'histoire et pour la culture du Japon, on en aurait tiré une moisson plus ample.

---

[1] Teleki au contraire n'a point connu cette relation dans sa forme complète, publiée en 1894 par Da Camara Manoel. Il s'est borné à en donner un extrait, envoyé de Lisbonne et tiré d'un document manuscrit employé pour cette publication. Nachod, qui signale ce fait dans un compte-rendu de l'ouvrage de Teleki (Zeitschrift der Ges. f. Erdkunde zu Berlin, 1910, p. 202), commet de son côté l'erreur de parler d'un texte original portugais: c'est une traduction espagnole de ce texte qui a été publiée dans l'ouvrage cité.

[2] Imprimé à Alcalá (1601), réédité sous le titre: *Historia de las misiones de la Compañia de Jesus en la India Oriental, en la China y Japon,* Bilbao 1891.

[3] *Ragionamenti de Francesco Carletti fiorentino sopra le cose de lui vedute ne' suoi viaggi si dell' Indie Occidentali e Orientali como d'altri paesi,* Firenze 1701. L'ouvrage, dont une nouvelle édition a paru à Florence en 1878, a dernièrement été l'objet d'une étude très détaillée d'une compatriote de l'auteur, Gemma Sgrilli: *Francesco Carletti, mercatore e viaggiatore fiorentino, 1573(?)—1636,* Rocca S. Casciano 1905. Que l'ouvrage ait échappé à l'attention de ceux qui étudient la géographie du Japon, on se l'explique par le fait qu'il ne figure point dans les bibliographies japonaises de Pagès et de Wenckstern.

Reprendre, après ces deux prédécesseurs, l'histoire de la plus ancienne cartographie du Japon paraîtra peut-être superflu, car il ne reste plus guère d'inédit après la réunion de matériaux si vaste de Teleki. Cependant, il me semble qu'il y a lieu de résumer les résultats obtenus, en partie parce que j'espère arriver à jeter çà et là une nouvelle lumière sur ces résultats, en partie aussi parce que, chez les deux auteurs, je crois qu'on peut relever des manques de méthode dans la façon de traiter le sujet. D'autre part, il y a encore une raison qui m'incite à présenter les résultats de mes recherches, c'est que j'aurai ainsi l'occasion de compléter et de rectifier l'exposé du sujet que j'ai donné dans mon étude sur les »Voyages français à la mer du Sud»[1], étude dont j'ai constaté, non sans quelque déception, qu'elle avait été négligée par Teleki. Un travail où au moins les grandes lignes du sujet ont été tracées pour la première fois, aurait mérité, ce me semble, une place dans l'énumération des ouvrages empruntés à toute l'Europe, et l'aurait probablement obtenue, s'il n'avait été publié en suédois; c'est une nouvelle preuve de l'expérience décourageante que ce qui est écrit en notre langue est d'ordinaire traité à l'étranger selon le principe: *Græca non leguntur.*

Au sujet du temps, je ne pousse pas mon étude cette fois aussi avant qu'aucun des auteurs cités: je me restreindrai à la cartographie la plus ancienne du Japon, dont, comme je tâcherai de le montrer plus loin, on peut estimer qu'elle se termine avec la fin du XVIe siècle. L'époque préhistorique pour ainsi dire, qui va jusqu'à la première découverte du Japon par les Européens entre 1540 et 1550, ne sera traitée qu'en passant.

Teleki commence directement par Marco Polo et son récit sur l'île Zipangu, riche en or, située en pleine mer au-delà des côtes de la Chine. Gezelius fait précéder sa narration de cette première mention du Japon d'une récapitulation des connaissances de l'Antiquité sur les limites orientales de l'Asie. Il dit (p. 1 et 4) que Cosmas Indicopleustes a été le premier à affirmer expressément que le continent, de ce côté, était entouré d'eau. Cet énoncé du moine égyptien ne peut cependant être considéré que

[1] *De franska sjöfärderna till Söderhafvet i början af adertonde seklet. En studie i historisk geografi* (Ymer, t. XIII, 1900).

comme la conséquence de cette antique conception du monde qui voulait que le continent fût partout entouré par l'océan. La propre carte de Cosmas en témoigne nettement et concorde, en ce sens, avec les mappemondes circulaires, dont l'origine remonte au temps des Romains. Tout au plus taxerait-on de »nouveautés» chez Cosmas la supposition que le pays **Tzinitza** (Chine) était situé sur le versant oriental de l'Asie vers l'Océan, et le fait qu'il fonde cette opinion sur les spéculations de brahmanes hindous et sur des informations recueillies au sujet des routes commerciales par terre de Chine en Perse. Que ces informations chez lui soient de première main, cela paraît d'autant moins vraisemblable qu'on a lieu de douter que Cosmas, en dépit de ce surnom de »voyageur aux Indes», ait jamais visité les Indes proprement dites[1].

L'idée d'îles situées dans l'Océan oriental n'avait point été étrangère à l'Antiquité même, bien que cette notion, reproduite au moyen âge, appartînt seulement au domaine des mythes. Aussi bien Gezelius que Teleki, ce dernier avec plus de fermeté, repoussent la supposition qu'aucune des îles mentionnées par le moine Rubruquis ait pu s'identifier avec le Japon. Marco Polo est par conséquent le premier qui, s'autorisant toutefois de simples ouï-dire, ait fait connaître le Japon à l'Occident — l'opinion opposée d'un auteur récent que réfutent Gezelius et Teleki, ne mérite guère d'être mentionnée que tout au plus à titre de curiosité et comme preuve du manque de sens critique chez l'illustre Société qui lui a donné une place dans ses publications[2].

---

[1] Gezelius dit que Cosmas a fait un voyage dans le »sud-est de l'Asie». L'autorité qu'il cite, le traducteur anglais de Cosmas, J. W. McCrindle, ne va pourtant pas plus loin que de supposer que la description de Ceylan de Cosmas est le résultat d'impressions personnelles, et à cet avis se rallie le dernier éditeur du texte grec (voir: *The Christian Topography of Cosmas Indicopleustes*, ed. by E. O. Winstedt, Cambridge 1909, p. 3, note 1). Plus vraisemblable paraît alors l'opinion représentée par d'autres personnes, selon laquelle Cosmas, dans ses voyages de commerce, ne se serait pas avancé plus loin que dans l'Arabie et l'Éthiopie. Voir entre autres: H. Gelzer, *Kosmas der Indienfahrer* (Jahrb. f. protest. Theologie, Jahrg. IX, 1883, p. 124).

[1] Devant la Geographical Society de Londres on entend parfois présenter des exposés historiques de nature pour le moins étrange. Dans un discours du 10 mai 1909, Sir Everard F. Im Turn dit que Quiros, en 1606, découvrit une terre dans la partie méridionale de l'océan Pacifique, à laquelle il donna le nom d'**Austrialia del Espiritu**

Jeter un jour nouveau sur la description de Zipangu donnée par Marco Polo n'a, bien entendu, été au pouvoir d'aucun des deux auteurs en question: ils puisent principalement aux mêmes sources et, à part la différence d'extension qu'ils donnent à cette partie de leur ouvrage, ils s'accordent entre eux. En principe, on peut dire la même chose des parties suivantes. Ce que Teleki expose sous la rubrique: »Die Darstellung Zipangus vor der Entdeckung Amerikas», se retrouve chez Gezelius dans les deux chapitres qui traitent de »la cartographie la plus ancienne de Zipangu» et »Zipangu étape dans l'histoire de la découverte de l'Amérique». Quant à l'affirmation de Gezelius que Marco Polo »très certainement n'a pas dressé lui-même de carte de ses voyages», on peut y opposer d'abord les paroles de Ramusio qui, s'appuyant sur la tradition, parle de deux cartes, perdues de son temps, que le célèbre voyageur aurait rapportées[1]; secundo, une communication du professeur Pullè de Bologne, qui nous signale qu'en 1426 la seigneurie de Venise envoya comme cadeau à dom Pedro de Portugal une carte qui, sans doute, aura été l'original ou la copie d'une carte dessinée par Marco Polo[2].

Teleki énumère, d'après le *Periplus* de Nordenskiöld, sept cartes d'avant 1500, sur lesquelles se reconnaît l'influence de Marco

---

Santo — »the first word in compliment to his Imperial Master of Austria». Après que le conférencier eut donné le renseignement — exact cette fois — que la seconde partie du nom se retrouve encore dans la dénomination d'une île parmi les Nouvelles Hébrides, il ajouta: »the **Austrialia**, which was the first part of his (Quiros') name, has been transferred — under the changed form of **Australia** — to the adjoining great island». Pendant la discussion qui suivit la conférence, personne ne s'avisa de faire remarquer que le monarque de Quiros, le roi d'Espagne Philippe III, ne régna point sur l'Autriche, qu'il n'exista point d'»empereur d'Autriche» avant 1804, et enfin que le nom d'**Australia** n'a aucun rapport même éloigné avec **Austria**. On aurait pu ajouter en outre un renseignement assez important, à savoir que le nom donné par Quiros était tout simplement la **Tierra del Espiritu Santo** et que, par conséquent, cette fameuse déduction ne repose sur rien.

[1] »Una belissima e molto vecchia carta marina e un mappamondo che gia furono portati dal Cataio per il magnifico Messer Marco Polo e suo Padre». *Secondo Volume delle Navigationi et viaggi*, Venetia 1583, l'Introd. f. 17.

[2] *La cartografia antica dell' India* per Francesco L. Pullè, part. II, Firenze 1905, p. 51.

Polo; ce sont: 1) la carte murale de la Sala dello Scudo au palais des doges à Venise; 2) la carte catalane de 1375; 3) la carte Borgia; 4) la carte de Fra Mauro de 1459; 5) le globe de Martin Behaim de 1492; 6) le globe de Laon de 1493; et 7) la carte de Henricus Martellus.

D'entre ces cartes on peut assurément rayer la première. Sur la nature des cartes du palais des doges, qu'on suppose exécutées au XIVe siècle, on n'a aucun renseignement. Peut-être étaient-elles identiques aux deux cartes, une mappemonde et une carte d'Italie, mentionnées au XVe siècle, mais celles-ci furent détruites par un incendie en 1483 et, reconstituées peu après, elles disparurent définitivement lors d'un nouvel incendie en 1574. Au moins deux des quatre cartes qu'on voit encore dans la Sala dello Scudo, et dans ce nombre celle de l'Asie orientale, sont, de fait, l'œuvre du cartographe célèbre Giacomo Gastaldi; le contrat au sujet de l'exécution de cette dernière est daté du 6 août 1553. Une reproduction photographique, que M. Sven Hedin a gracieusement mis à ma disposition[1], montre que le dessin caractéristique de Gastaldi en principe a été conservé, malgré la restauration ou plutôt le renouvellement total, opéré, en 1762, par un dilettante de la cartographie, Francesco Griselini. Les traits empruntés à Marco Polo qu'on retrouve sur la carte de la Sala dello Scudo datent par conséquent d'une époque bien postérieure à celle que lui ont attribuée Nordenskiöld et Teleki.

Pour ce qui est des autres cartes énumérées, du moment qu'il s'agit de la cartographie du Japon, nous pouvons laisser entièrement de côté les cartes catalane et Borgia ainsi que celle de Henricus Martellus, puisque le Zipangu, qui correspondrait au Japon, ne figure sur aucune d'elles. La supposition de Gezelius que l'auteur de la carte catalane aurait attaché à son **Illa Trapobana**

[1] Jointe à un compte-rendu manuscrit très intéressant des cartes murales du palais des doges par Signor P. L. Rambaldi, secrétaire de la »Società Ramusiana». Cf. en outre: Stefano Grande, *Notizie sulla vita e sulle opere di Giacomo Gastaldi,* Torino 1902, p. 24—32; et Pullè, op. cit. II, p. 56—59. Le dessin que Pullè fournit de la carte de l'Asie, se montre, à la comparaison avec la photographie, fort défectueux; à en juger par le dessin, on serait tenté de croire que la configuration du Zipangu a été influencée par le type Ortelius cité ci-après, alors que la photographie est en conformité indubitable avec le type Gastaldi.

qu'il a située à l'est, au bout du monde, quelque idée de Zipangu, est très certainement mal fondée: **Taprobana**, qui chez Pline et chez Ptolémée est un nom de Ceylan, a déjà sur les anciennes mappemondes circulaires été située sur les extrêmes confins de l'Asie, près du »paradis terrestre», situation qui, plus tard, a été cause qu'on l'a identifiée à Sumatra. Fort hasardeuse paraît aussi la supposition, faite déjà par Cordier, que la légende de la carte catalane au sujet d'une peuplade sauvage ichthyophage, habitant quelques îles au nord de Trapobana, aurait trait au Yéso et aux Aïnos. Les ichthyophages, connus déjà au temps d'Hérodote comme un peuple indien, sont mentionnés par divers auteurs du moyen âge en termes à peu près identiques à ceux employés sur la carte catalane[1]; si Trapobana n'a donc rien à faire avec Zipangu, le pays des ichthyophages au nord de cette première île ne saurait être employé comme argument en faveur de l'hypothèse du Yéso, et la figure d'un homme à longue barbe dessinée sur la carte ne semble pas offrir une preuve suffisante de la supposition qu'elle représente le peuple velu des Aïnos.

Enfin, il est à remarquer que l'énumération des cartes où se révelerait l'influence de Marco Polo n'est point complète. Au nombre de ces cartes, il aurait fallu compter la mappemonde génoise de 1447. Certes, Theobald Fischer a démontré en détail[2] que, pour l'Asie, elle se base sur la narration de Niccolò Conti, mais comme, d'autre part, Poggio, qui a rédigé le texte de cette narration, y a manifestement mêlé des traits tirés de sa connaissance de Marco Polo, le voyageur vénitien peut être considéré, au moins indirectement, comme la source d'où sont puisées une partie des données de la mappemonde génoise. Ce qui paraît encore plus étrange, c'est que Teleki a négligé la mappemonde catalane si remarquable de la Biblioteca Estense de Modène, publiée pour la première fois par Konrad Kretschmer en 1897 (postérieurement à la publication du *Periplus* de Nordenskiöld), et que Kretschmer date d'environ 1450[3]. Les rapports étroits entre cette

---

[1] Voir: Ivar Hallberg, *L'Extrême Orient dans la littérature et la cartographie de l'Occident des XIIIe, XIVe et XVe siècles,* Göteborg 1907, p. 257.

[2] *Sammlung mittelalterlicher Welt- und Seekarten,* Venedig 1886, p. 207 et suiv.

[3] Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, t. XXXII,

carte et la carte catalane de Paris de 1375 sont manifestes. Pullè, qui a traité à fond cette question[1], fait remarquer, très justement je crois, que la carte de Modène, bien que de date moins ancienne, reproduit un prototype catalan commun, mais plus primitif que celui qui a servi pour la carte de Paris, et que cette dernière a plus abondamment utilisé les connaissances géographiques acquises depuis la date du prototype, particulièrement pour l'Extrême-Orient, où Marco Polo est toujours, plus ou moins, leur source commune.

Je n'ai point lieu de m'occuper ici à établir le rôle que le Zipangu de Marco Polo a joué dans l'histoire de la découverte de l'Amérique. Cette question est traitee tant par Teleki que par Gezelius, et tous les deux s'appuient sur l'interprétation fournie par Hermann Wagner au sujet de la carte de Toscanelli et du globe de Martin Behaim, interprétation qui semble bien trancher cette question si débattue.

Si nous continuons à suivre les deux auteurs, nous trouverons chez eux des exposés absolument parallèles dans les chapitres suivants, celui de Teleki intitulé »Zipangus Darstellung auf den

---

1897. Cf. Konrad Kretschmer, *Die italienischen Portolane des Mittelalters*, Berlin 1909, p. 140.

[1] Op. cit. II, p. 110 et suiv. (Studi italiani di filologia indo-iranica, vol. V, Firenze 1905) et: F. L. Pullè e M. Longhena, *Illustrazione del Mappamondo catalano della Bibl. Estense di Modena* (Studi italiani, Suppl. al vol. V, Bologna 1908). Le supplément de cartes qui accompagne la première de ces études, contient des fac-similés à une échelle réduite de la carte en entier et, en grandeur naturelle, des parties orientales; la dernière étude est accompagnée d'une reproduction photographique de la carte entière dans la grandeur de l'original. Quoique sans couleur, cette reproduction est préférable à celle de Kretschmer, qui se base sur le procédé des dessins en fac-similé, méthode à laquelle on ne saurait jamais se fier complètement pour l'exactitude. A ce sujet, j'ajouterai qu'on ne doit peut-être pas, comme M. Gezelius le fait à deux ou trois endroits, se référer aux reproductions, très jolies certes mais peu satisfaisantes, qui illustrent *Die Entdeckung Amerikas* de Kretschmer, alors que d'autres fac-similés existent à côté. Gezelius cite Reisch (p. 23, n. 2), Bernardus Sylvanus (p. 25, n. 5) et Sébastien Cabot (p. 25, n. 6), venant tous après Kretschmer; or, les cartes en question se retrouvent dans le *Facsimile-Atlas* et chez Jomard.

Erdbildern der ersten Hälfte des XVI. Jahrhunderts unter dem Einfluss der Entdeckung Amerikas», et celui qui, chez Gezelius, répond à la question: »Comment Zipangu a-t-il été localisé dans la nouvelle image du monde?» Cette partie non plus ne donne guère lieu à des remarques essentielles. Gezelius passe en revue les cartes les plus importantes qui s'y rapportent et expose à ce sujet comment la théorie d'une continuité de terre entre l'Amérique et l'Asie orientale exerça de l'influence sur la localisation de Zipangu. L'erreur que commet l'auteur en supposant que **Cattigara** comme nom d'une ville chinoise proviendrait de Marco Polo au lieu d'être de Ptolémée, l'entraîne à quelques conclusions sur lesquelles je reviendrai plus loin. Teleki, de son côté, sans donner d'aperçu général pour nous orienter, fait l'énumération de toutes les mappemondes dont il a connaissance, depuis 1502 jusqu'à 1550, en notant toutes les variantes au sujet de Zipangu, ainsi que son absence totale: perfection qui cependant ne méritait guère la peine qu'elle a coûtée, attendu que Marco Polo était l'unique source des cartographes. Une exception à cette règle serait la carte que Teleki place en tête de sa liste, la carte de Canerio de 1502; dans l'île de **Cingirina** qu'on y trouve sur la côte orientale de l'Asie, l'auteur croit avec certitude reconnaître Zipangu, opinion qu'il modifie toutefois dans une certaine mesure, dans un appendice, après avoir eu connaissance d'un ouvrage de Jean Denucé[1]. Le nom de **Cingirina** ne semble certes pas encore suffisamment expliqué, mais d'ores et déjà on peut cependant rejeter la supposition qu'il ait rien à faire avec Zipangu.

Il paraît bien étrange qu'aucune information sûre concernant le Japon ne nous soit parvenue en relation avec les conquêtes et les voyages de découverte des Portugais en Extrême-Orient au commencement du XVIe siècle: ils étaient pourtant parvenus dès 1511 jusqu'à Malacca, en 1517 à Canton et dans les années suivantes encore un peu plus haut vers le nord le long de la côte chinoise. Quant aux archipels plus éloignés, les Portugais ne pouvaient sans doute non plus les ignorer complètement. Duarte Barbosa, parent et compagnon de Magellan, rélate dès avant 1517 qu'annuellement arrivaient à Malacca quelques navires, venant d'îles qu'il appelle **Lequeos** navires qui apportaient divers produits précieux

[1] *Les origines de la cartographie portugaise et les cartes des Reinel*, Gand 1908.

entre autres de l'or et de l'argent, et qui étaient montés par des hommes blancs qu'on disait »de meilleures gens, des commerçants plus importants et plus respectés que les Chinois.» Il paraît indubitable que le nom Lequeos désigne l'archipel des Liou-Kieou, mais peut-être la vraie patrie des marchands blancs était-elle le Japon qu'on aura confondu avec leur dernier lieu de partance, Formose ou Liou-Kieou. Alfonso d'Albuquerque parle également de »l'or du pays des Lequios», et cette richesse supposée d'or amena les contemporains à identifier ces îles de l'Extrême-Orient avec l'Ophir et le Tharsis de la Bible. Tout nouvellement M. Jean Denucé[1] a émis la supposition que Magellan en personne aurait, le premier, réuni tous ces renseignements géographiques et en conséquence aurait fixé comme but de son voyage célèbre non seulement le pays des épices, les Moluques, mais aussi le pays de l'or, Ophir. Comme Zipangu avait entrainé Colomb à son premier voyage, le Japon, sous le nom de Lequios, aurait été également le but de la première circumnavigation. Derrière un autre nom encore, celui de **Perioco**, M. Denucé croit reconnaître le Japon sur une carte de la même époque, à savoir sur un atlas des cartographes portugais Reinel: ce serait par conséquent la première représentation du Japon dans un document cartographique européen[2].

Si nous passons de ces mentions, qui doivent certainement encore, au moins pour le Japon, être rangées dans le domaine incertain des hypothèses, aux cartes énumérées par Teleki, nous verrons qu'il termine son énumération par la carte de Gastaldi de 1550. Nous y rencontrons pour la première fois le nom de **Giapam**[3]; nous avons donc dépassé la période influencée par Marco Polo[4], et nous nous trouvons au seuil de l'époque où le Japon fut présenté à la

[1] *Magellan, la question des Moluques et la première circumnavigation du globe* (Acad. R. de Belgique. Mémoires, Cl. de Lettres, Sér. II, t. IV, fasc. III, septembre 1911). Cf. l'étude du même auteur: *Les Iles Lequios (Formose et Liu-Kiu) et Ophir* (Bull. de la Soc. R. Belge de géogr. XXXI, 1907, p. 435—461).

[2] L'étymologie du nom Perioco que propose M. Denucé me paraît devoir être acceptée avec la plus grande circonspection. A lire les autorités citées par l'auteur, on voit à quel point les avis diffèrent concernant les questions qui s'y rapportent.

[3] Telle est la véritable forme du nom et non pas **Giapan** comme Teleki l'écrit, ni **Giapani** selon l'interprétation de Gezelius (p. 133).

[4] Le Zipangu n'en continua pas moins à exister jusque dans la cartographie du XVIIe siècle; voir Teleki p. 28, et Gezelius p. 26, n. 2.

connaissance de l'Occident par des personnes qui avaient réellement visité le pays.

J'arrive ici à la partie du sujet que je voudrais un peu plus explicitement élucider.

* * *

Quiconque désire extraire de matériaux d'apparence souvent confuse l'histoire cartographique d'un territoire, agit certainement bien en essayant d'abord de fixer les différents types de cartes qui s'offrent à son examen. Il importe de distinguer les traits qui caractérisent chacun de ces types, de démontrer leur origine, de déterminer leur âge respectif et de suivre leur évolution afin de noter comment quelques-uns disparaissent sans laisser de traces, tandis que d'autres reçoivent une impulsion nouvelle, rejettent les excroissances étrangères et prennent des formes qui se rapprochent toujours davantage de la réalité. L'intérêt de cette étude s'accroît tout naturellement à mesure qu'on a l'occasion de constater une corrélation entre la cartographie et les découvertes géographiques — lorsque, sur les vieilles cartes, on retrouve non seulement les résultats d'exploits déjà accomplis, mais aussi l'explication du plan et de l'exécution d'entreprises ultérieures. Il m'a semblé que notre cartographie occidentale du Japon et de la partie septentrionale de l'océan Pacifique nous fournit une riche matière pour une étude de cette sorte, et c'est aussi une des raisons qui m'ont poussé, comme j'ai déjà dit, à reprendre le sujet et à le traiter à mon tour.

Je suis loin de vouloir insinuer que les deux auteurs dont je viens de citer les publications méritoires, auraient ignoré la méthode esquissée ou négligé de s'en servir en principe; la méthode est donnée par la nature même du sujet et ne saurait échapper à quiconque prend à tâche d'examiner au point de vue critique des questions analogues. Tous les deux parlent des différents types de cartes, ni l'un ni l'autre n'a laissé entièrement de côté aucun de ceux qui existent; mais pas plus Teleki dans sa collection indigeste de matériaux que Gezelius dans son exposé raisonné, n'a su, il me semble, faire ressortir avec assez de clarté et de précision les différents éléments du sujet. C'est une autre systématisation de ces éléments que je me propose de présenter; ce que j'aurai à ajouter d'absolument neuf, ce sont des choses que je dois

à la poursuite d'idées que les deux auteurs se sont bornés à effleurer, mais d'où il m'a paru qu'on pouvait parfois tirer des conclusions évidentes.

Les documents pour la connaissance géographique la plus ancienne du Japon consistent en partie dans des récits verbaux sur le pays nouvellement découvert, en partie dans des cartes. Quelques-unes de ces cartes n'ont existé jusqu'à ces dernières années qu'en manuscrits, d'autres furent presque dès leur apparition imprimées[1]. Les narrations écrites — dont nous laisserons ici de côté toutes celles qui auront été sans influence sur la production cartographique — étaient répandues rapidement et sous une forme assez complète à l'aide de l'imprimerie; les manuscrits de cette nature trouvés à une époque plus récente n'ont rien apporté de bien intéressant, du moins au point de vue géographique.

Le récit de la découverte du Japon est obscur et la date de cette découverte ne peut même pas être fixée avec certitude. Teleki et Gezelius suivent à ce sujet l'exposé de Haas[2], qui doit en effet être le plus exact. Si nous hésitons à fixer l'année dans les environs de 1543, où des navigateurs portugais ont découvert le Japon, nous savons en revanche de source sûre que ce fut le 15 août 1549 que le premier missionnaire chrétien, François Xavier, mit le pied sur la terre japonaise. La première fois que le nom du Japon (**Giapam**) se retrouve en Europe, est, comme il a déjà été dit, sur une carte de 1550. C'est donc par celle-ci que je commence ma revue des différents types que je désignerai d'après leurs principaux représentants et rangerai par ordre de date d'après leur première apparition. Dans l'énumération des reproductions, je ne prétends pas à être complet, mais plutôt à renvoyer à des ouvrages facilement accessibles.

I. Type Gastaldi.

1550. **Gastaldi** (Periplus, fig. 76; Grande, tab. 6).
1561. **Gastaldi** (Periplus, tab. LVI).

[1] Pour la classification, cette différence entre cartes imprimées ou dessinées à la main importe peu; je rappellerai à ce sujet que les éditeurs de cartes hollandais jusqu'à la fin du XVIIe siècle, à côté de leur métier de graveurs et d'imprimeurs de cartes, fabriquaient et vendaient en masse des cartes marines dessinées à la main.

[2] *Geschichte des Christentums in Japan*, I, Tokyo 1902.

1566. **Bolognino Zalterio** (Facsimileatlas, fig. 81).
1570. **Franciscus Bassus** (Kretschmer, tab. XXIX).
1572. **Porcacchi** (Facsimileatlas, tab. XLIX).
1574. **Paolo dei Furlani** (Teleki, tab. III, 3).
c. 1574. **Anonyme** (Kretschmer, tab. XXX).
1589. **Gonzales de Mendoza** (Periplus, fig. 64).

Faisons observer tout d'abord que l'année marquée ci-dessus pour la première apparition du type ne saurait être considérée comme entièrement sûre. La carte en question, une gravure sur bois, et qui porte le titre *Vniversale della parte del Mondo nvovamente ritrovata,* fait partie du troisième volume de la célèbre collection de récits de voyages faite par Ramusio; ce volume parut la première fois en 1556, mais l'avant-propos, daté de 1553, semble indiquer que toutes les cartes de l'ouvrage auraient été exécutées dès l'année 1550, où parut le premier volume[1]. La prudence nous conseillerait donc de ne point placer l'origine du type Gastaldi à une époque antérieure à 1553[2]. Comme nous le montrerons un peu plus bas, la date importe pour l'examen des sources du type.

Si nous cherchons maintenant ce qui caractérise ce type, nous constaterons que le Japon y est dessiné comme une seule île, orientée de l'ouest à l'est et située par environ 30° de lat. N. La ligne de la côte ondule capricieusement, et en fait de noms, on ne trouve au début que le **Giapam** déjà cité. Les représentants ultérieurs du type présentent quelques différences dans les contours des côtes; quelques nouveaux noms apparaissent, mais tous ils ont de commun la forme ovale et l'orientation de l'ouest à l'est.

Il est bien évident qu'un dessin de ce genre ne peut se baser sur une carte dressée d'après nature, quelque sommaire que soit la connaissance de la forme du pays. Il est sans aucun doute construit sur une narration écrite, et si nous en fixons la date à

[1] Il n'y a point lieu de contester cette supposition, répétée par Nordenskiöld, Ruge, Grande, Teleki et d'autres, mais je ne puis non plus la confirmer, n'ayant eu à ma disposition pour le 3e volume de Ramusio que l'édition de 1606. L'avant-propos est ici sans date, et les termes employés ne me semblent pas permettre de conclusion au sujet de l'époque où les cartes ont été exécutées.

[2] Ceci concorde avec l'exposé de Gezelius, p. 133.

1550, nous n'avons guère d'autre choix que la relation faite par Jorge Alvarez sur la demande de Xavier et jointe par ce dernier à une lettre à Ignace de Loyola à Rome, datée de Cochin aux Indes du 20 janvier 1548 — en 1550 une communication directe des missionnaires jésuites du Japon n'avait pas encore pu atteindre l'Europe[1] — mais, la carte n'eût-elle paru qu'en 1553, il est possible qu'elle ait été influencée par les données géographiques succinctes que Xavier intercalait dans ses Lettres. De cette source paraît devoir provenir l'orientation de l'ouest à l'est de la terre, qui ne se laisse guère tirer des mots d'Alvarez, tandis que, pour ce qui est de la latitude marquée sur la carte, on en trouve peut-être l'origine chez le capitaine portugais: le port qu'il a visité, **Jamangon** (**Yamagawa,** selon Nachod), est situé, dit-il, sur une presqu'île à 32 $^3/_4$°, et c'est à peu près à cette latitude qu'aboutit la pointe de terre qui, chez Gastaldi, fait saillie sur la côte septentrionale du pays[2]. Il est à remarquer que toutes les cartes du type Gastaldi sont exécutées en Italie, où étaient adressées les lettres les plus détaillées des missionnaires, tandis que les cartes originales, s'il y en a eu d'autres à cette époque, restèrent en Portugal.

C'est à l'Italie et sans doute à Gastaldi ou à son savant ami Gio. Battista Ramusio qu'il faut attribuer l'identification du Japon avec le Zipangu de Marco Polo. Ce fait ne ressort certes pas des remarques par lesquelles Ramusio ouvre son édition du récit de Marco Polo, ni de la comparaison entre les noms vieux et les noms nouveaux dont Gastaldi accompagne sa carte de l'Asie de 1561, car on n'y rencontre aucun rapprochement entre le Zipangu et le Giapan; mais la chose ne me semble pas moins indubitable, si l'on observe que Gastaldi, sur toutes les cartes où il a introduit le nom de Giapan, a exclu celui de Zipangu. Quelle raison donner de ce procédé, si les deux noms n'avaient pas à son avis désigné un seul et même pays? Ce qui s'explique moins facilement, c'est pourquoi, une fois le nom de Japon introduit par lui sur la mappemonde, il l'a par la suite, dans plusieurs cartes, abandonné, en

[1] Cf. Haas (I, p. 143): »Nach Rom waren die ersten Nachrichten aus Japan noch im Februar 1552 nicht gelangt, sie waren in Portugal zurückgeblieben».

[2] Je ne saurais me rallier à l'opinion de Teleki (p. 29) qui estime que la situation et la forme du pays seraient restées comme des vestiges de l'ancien Zipangu de la mappemonde de 1546 (1548); les différences sont assez considérables.

reprenant le nom de Zipangu. Peut-être cette hésitation entre les deux noms, n'est-elle en somme qu'une preuve de plus qu'il les identifiait?[1]

Sur un autre point encore la cartographie du Japon a subi une influence qu'il faut chercher en Italie pendant la période en question: il s'agit de la situation du pays dans l'océan entre l'Asie et l'Amérique et particulièrement par rapport au détroit qui sépare les parties les plus saillantes des deux continents. Parmi les cartes du type Gastaldi, j'ai rangé la carte de Bolognino Zalterio de 1566, où nous voyons le Japon, avec les traits caractéristiques du type, placé juste en face de l'embouchure du **Stretto de Anian**. Ce détroit, dont la ressemblance si frappante avec le Détroit de Bering, découvert cent cinquante ans plus tard, a provoqué tant de doctes discussions, a déjà joué un rôle dans l'histoire de la découverte du Japon: il offrait au rêve des navigateurs une route pour aborder par le nord à ce pays ainsi qu'aux autres riches pays de l'Orient. La question de l'Anian a enfin reçu de nos jours sa solution définitive: Sophus Ruge, poursuivant une idée éveillée par Chr. Sandler, a montré que le nom a été tiré de la traduction de Marco Polo, faite en 1559 par Ramusio, et qu'il y désigne un pays situé au sud de la Chine proprement dite. Un contresens, provoqué par l'obscurité du texte, l'avait fait localiser au nord de ce pays, dans le voisinage d'un bras de mer que les

[1] »Cinpaga» se trouve sur la mappemonde de Gastaldi de 1548 (fac-similé en Stefano Grande, *Le carte d'America di Giacomo Gastaldi,* Torino 1905, tab. 5), et revient sur sa mappemonde de 1560 ainsi que sur la nouvelle édition de cette carte, datée de 1562 et reproduite dans *Periplus,* fig. 77. Ceci s'explique si l'on pense que ces deux dernières cartes n'étaient que des copies (agrandies) de la première, exécutées par Paolo Furlani et avec lesquelles Gastaldi lui-même n'aura presque rien eu à faire. En 1562, ce même Furlani publia encore une autre mappemonde de Gastaldi où, par contre, on exclurait difficilement la collaboration de Gastaldi. Dans la dédicace »al molto Ill.^{r} Sig^{or} Conte Gier^{mo} Canossa», Furlani dit qu'il a longtemps nourri le désir de publier une description générale du monde entier connu jusqu'alors, et ce souhait se trouvait maintenant réalisé grâce à M. Giacomo Gastaldi qui, »au cours des derniers mois», avait fait »un disegno o descrittione universale di tutta la terra». Je n'ai point vu de reproduction de cette carte, mais de la description laissée par Grande (op. cit. p. 121), il semble ressortir qu'on y retrouve encore le Zipangu, bien que Gastaldi déjà sur des cartes précédentes ait remplacé ce nom par celui de **Giapam** (1550) ou **Giapan** (1561).

géographes savants, abandonnant l'ancienne idée d'une continuité de terres entre l'Asie et l'Amérique, avaient commencé à placer à l'extrême nord, entre les deux continents. Aussi Ruge désigne-t-il formellement Gastaldi comme »der Erfinder der Anianstrasse»[1].

Une nouvelle confirmation du droit de Gastaldi à ce titre nous est fournie par Stefano Grande. Celui-ci a eu la chance de découvrir un petit écrit, imprimé à Venise en 1562 et intitulé: *La universale descrittione del mondo, descritta da Giacomo de' Castaldi Piamontese.* Évidemment, cet écrit a été destiné à donner, sous forme de livre, une description de la mappemonde de 1562, dédiée au comte Canossa. Il y est dit que les bornes de l'Amérique vers l'ouest sont »una linea per lo stretto di Anian, golfo di Cheniam, Oceano de' Mangi comprendendo l'isola di Gillolo». Or, si nous consultons la carte de Zalterio de 1566, considérée jusqu'ici comme le document le plus ancien touchant le détroit d'Anian, nous y retrouvons les eaux marquées dans le même ordre, en passant du nord au sud[2]. Il appert donc que, même si Gastaldi ne peut être désigné avec certitude comme l'auteur de la carte qui porte le nom du graveur Zalterio — peut-être d'ailleurs était-il déjà mort à cette époque, en 1566[3] — cette carte n'en est pas moins l'application d'opinions qu'il avait professées, et c'est de cette année 1562 que nous devons évidemment dater l'apparition de ce détroit d'Anian si contesté.

Si nous passons aux représentants ultérieurs du type, nous ne trouverons qu'un petit nombre d'additions et de modifications

---

[1] *Marco Polo und die Anianstrasse* (Globus, t. LXIX, 1896, p. 133—137). Cet article de Ruge, qui me paraît pleinement convaincant, m'avait malheureusement échappé, lorsque j'ai traité brièvement cette question de l'Anian dans mon travail sur les voyages français à la mer du Sud (Ymer, t. XIII, 1900, p. 237). C'est Ruge lui-même qui a attiré l'attention sur cette inadvertance dans le Geographisches Jahrbuch, t. XXIII, p. 210. Teleki ignore aussi la conception de Ruge que je viens d'exposer et cite (p. 4, note 2) un article antérieur de Ruge ainsi que certains essais d'explication maintenant insoutenables de Nordenskiöld et de Chr. Sandler. Gezelius ne semble pas non plus avoir eu connaissance de l'exposé de Ruge, puisque, dans cette question (p. 136), il ne cite que le *Periplus* de Nordenskiöld.

[2] Stefano Grande, *Le carte d'America di Giacomo Gastaldi,* Torino 1905, p. 112. Cf. une autre étude du même auteur: *Notizie sulla vita e sulle opere di Giacomo Gastaldi,* Torino 1902, p. 53—56.

[3] Les dates de naissance et de mort de Gastaldi sont inconnues.

peu importantes. Sur la carte *Terza parte dell' Asia* de Gastaldi (1561) se lit, outre le nom de **Giapan**, celui de **Cangossina** (par deux fois: pour une ville et pour une presqu'île); chez Bolognino Zalterio (1566) nous voyons, outre l'île principale, deux îles plus petites, l'une au nord, l'autre au sud de la grande île; et celle qui est au sud est désignée par le nom de **Mazacar**. Gezelius (p. 140) ne s'est sans doute pas trompé en relevant ici une confusion avec Macassar (à Célèbes), causée par une fausse interprétation du texte de Ramusio[1]. La carte qui représente le mieux le type Gastaldi est la carte de Paolo Furlani, qui est publiée pour la première fois par Teleki[2]. La nomenclature est plus riche ici: outre **Cangosima** (Kagosima, où Xavier débarqua en 1549) et la capitale **Meaco** (Kioto), on y lit encore **Frascu**, **Honu**, **Negru** et **Coia**, tous lieux mentionnés dans une lettre de Xavier (datée du 5 octobre 1549) comme les sièges des principales »académies» du Japon[3]. Que l'auteur n'ait point eu d'autre source que cette lettre, reproduite par Ramusio (1554, dans la deuxième édition de son vol. II), cela ressort de la façon capricieuse dont les noms sont distribués. L'île de Mazacar sur la côte sud du Japon en est certes exclue, mais l'île sur la côte du nord a été baptisée **Torza**[4] (Tonsa = Sikok). Qu'en outre une foule d'îlots soient semés le long des côtes, cela ne nécessite guère plus d'explication que les archipels semblables, mais encore plus abondants, dont sont agrémentés le mystérieux détroit d'Anian et les côtes orientales encore inconnues de l'Asie.

Cette carte, comme la précédente, a été dédiée par l'éditeur Furlani à l'un de ses hauts protecteurs, »il Magnifico Signor An-

---

[1] Gezelius ne fournit cette explication qu'en parlant de la carte d'Ortelius, mais il relate (p. 136) que le nom, auquel il donne la forme erronée de **Mezacar**, se trouve déjà chez Zalterio.

[2] Abstraction faite de l'esquisse sommaire reproduite dans Justin Winsor, *Narrative and critical History of America,* vol. II, Lond. 1886, p. 454.

[3] Les noms sont identifiés par H. Haas, *Geschichte des Christentums in Japan*, I, Tokyo 1902, p. 161.

[4] Il ne me paraît pas invraisemblable que Gezelius ait raison lorsqu'il émet la supposition (p. 142, note 5) que ce nom proviendrait d'une identification erronée avec le **Golfo de Tonsa** des mappemondes de Gastaldi, quoiqu'on ait du mal à s'expliquer pourquoi ce nom, placé par Gastaldi au sud du Japon, s'appliquerait ici à une île au nord du pays.

tonio Tognale», qui sans doute en aura aussi payé les frais. On dirait presque que Furlani, dans ses fréquentes publications de cartes, ait moins songé aux bénéfices de la vente qu'à la munificence des Mécènes, et que, pour faire sortir leur argent, il se soit plus soucié de nouveautés dans les dédicaces que d'améliorations dans le contenu de son œuvre. La dédicace de cette dernière publication, datée du 14 décembre 1574, donne la nouvelle que Furlani aurait reçu l'original de sa carte d'un Espagnol, »don Diego Hermano di Toledo», qui, quelques mois avant, aurait visité Venise. Il est évident que la prolixité avec laquelle Furlani décrit le contenu de la carte — il l'appelle »una particolar descrittione di tutte le navigationi del Mondo» — a pour but de donner l'impression qu'on y trouverait le résumé de tout le savoir géographique que détenaient les explorateurs du nouveau monde. Or, si l'on examine la carte de près, on n'y découvre que peu de choses ajoutées à ce que les cartes de Gastaldi avaient déjà fourni, ou à ce qu'on pouvait puiser à des sources qui en Italie étaient facilement accessibles. Pour la partie septentrionale de l'océan Pacifique, cette carte n'est qu'une copie de celle de Zalterio. Il semble bien invraisemblable que des traits de ce genre soient revenus d'Espagne à Venise, leur lieu d'origine, et si ce don Diego Hermano, d'ailleurs entièrement inconnu, n'est pas un mythe, du moins on est tenté de mettre en doute l'origine prétendue espagnole de la carte.

La carte anonyme et sans date publiée par Kretschmer est en parfait accord avec la carte de Furlani en ce qui concerne la forme et la situation du Japon. Les noms mêmes et leurs places sont identiques; seule l'île **Mazacar**, empruntée à Zalterio, a reçu le nom un peu modifié de **Mazacaca**. La forme de quelques-uns des noms, **Frason** et **Homii**, se rapproche plus de celle qu'avait employée Ramusio, **Frazon** et **Homi**, que de celle de Furlani, **Frascu** et **Honu**. Sur d'autres points encore, la carte de Kretschmer, dont l'original se trouve à Venise, offre tant de ressemblances avec celle de Furlani qu'on serait tenté de considérer la première comme l'original de celle-ci. Il est cependant admissible que la carte dessinée à la main puisse être une copie de la carte gravée, avec, en supplément, des détails pris ailleurs. La question de la priorité ne saurait être tranchée qu'en comparant aussi les parties que Teleki et Kretschmer, chacun de son côté, ont exclues en faisant faire le

fac-similé. Aussi me paraît-il prudent jusqu'à nouvel ordre de considérer les deux cartes comme provenant d'un original commun, dont la provenance italienne me semble certaine.

Il me reste à ajouter que la dernière carte que j'ai citée comme appartenant au type Gastaldi, a pour tout rapport avec le moine espagnol Juan Gonzalez de Mendoza celui d'être jointe à une édition italienne postérieure de son ouvrage: la première édition espagnole parut sans carte en 1585 [1]. La carte d'ailleurs est dénuée de toute valeur intrinsèque: c'est une gravure sur bois, grossièrement exécutée, et copiée d'après un original qui se rapproche beaucoup de la carte de Furlani, à cette différence près que les noms qu'on y trouve, ont été échangés contre **Bungo** et **Coo,** dont au moins le premier revient souvent dans les lettres des pères jésuites. Le fait que Gonzalez n'a mentionné ni l'un ni l'autre de ces noms est une preuve de plus que la carte est sans aucun rapport avec son récit [2].

II. Type Diogo Homem.

1558. **Diogo Homem,** l'original à Paris (Teleki, tab. II).
1561. **Diogo Homem,** l'original à Vienne (Teleki, texte, p. 22).
1568. **Diogo Homem**, l'original à Dresde (Hantzsch & Schmidt, tab. XVI).
1573. **Anonyme** (Lelewel, t. I).
1573. **Domingos Teixeira** (fac-similé à la page 28 ci-après).
1587. **Richard Hakluyt** (Facsimileatlas, fig. 82).

Tandis que les cartes du type Gastaldi ont été dessinées en Europe d'après des récits oraux, celles auxquelles nous passons maintenant sont, à mon avis, les premières fondées sur des matériaux cartographiques rapportés par des personnes qui avaient elles-mêmes visité le Japon.

[1] Je me suis servi d'une autre édition espagnole, imprimée à Anvers en 1596, également sans carte.

[2] Ou plutôt celui de son informateur, Martin Ignacio de Loyola (neveu du fondateur de la Compagnie de Jésus). Pas plus que Gonzalez, Loyola n'avait d'ailleurs personnellement visité le Japon: ses récits se basaient sur les narrations des missionnaires portugais. Cf. Gezelius, p. 57, note 3.

Quant à savoir avec certitude qui étaient ces personnes, ce n'est guère possible. Tout semble cependant indiquer qu'il ne faudra point chercher les auteurs de ce nouveau type parmi les premiers missionnaires: leurs lettres ne font jamais allusion à des travaux de cartographie; Xavier et ses compagnons s'étaient si exclusivement consacrés à l'œuvre d'évangélisation qu'ils se contentaient des connaissances les plus sommaires au point de vue de la géographie du pays. En revanche, il est prouvé que, déjà pendant les six ou sept années qui s'écoulèrent entre la découverte du Japon et la première arrivée des missionnaires, des communications par mer assez fréquentes s'étaient établies entre la Chine et le Japon, tantôt avec des navires portugais, tantôt par des marchands portugais, qui à bord de navires chinois se rendaient à ces marchés merveilleux de l'Extrême-Orient. Si Fernão Mendez Pinto ne peut revendiquer l'honneur d'avoir été le premier explorateur du Japon, il n'en reste pas moins acquis, semble-t-il, qu'il a deux fois visité ce pays, avant que les missionnaires y missent le pied. Dans une lettre, écrite de Goa, le 29 novembre 1548, par Anjiro, le premier converti japonais, nous lisons que deux navires portugais se trouvaient simultanément, probablement vers la fin de 1546, dans des ports sur la côte occidentale de Kiou-siou. Il est naturel que les navigateurs portugais aient été plus curieux que les missionnaires de noter leurs observations sous forme de cartes. On ne risquerait donc guère de se tromper si, pour le type de carte en question, on remonte jusqu'à eux. Peut-être pourrait-on établir quelque rapport entre l'apparition, en 1558, du type et le retour de Pinto à Lisbonne, qui eut lieu cette même année. Que nous ayons ici affaire à un essai de carte marine des parages japonais, c'est une supposition que semble confirmer un examen plus approfondi des traits caractéristiques de ce type à qui nous attachons le nom du cartographe portugais Diogo Homem[1].

Le dessin du Japon proprement dit offre une image fort embrouillée de l'archipel. Cependant, on y reconnaît les trois îles principales: Hondo et Sikok sont représentés comme des terres avec prolongement du nord au sud, reliées au nord au continent d'Asie, et Kiou-siou est divisé par des canaux en plusieurs îles;

[1] Teleki parle de ces cartes sans autre explication que la simple mention qu'elles émanent des premiers navigateurs portugais. Gezelius ne les nomme qu'incidemment, p. 147, note 2.

une foule d'îlots sont semés sur les mers qui baignent les côtes. Cette représentation, si peu conforme à la réalité, ne doit sans doute pas être exclusivement attribuée au premier cartographe. Il est à remarquer qu'un dessinateur, plus expérimenté et plus savant, a incorporé sa carte à un ouvrage plus étendu, dont elle ne constitue qu'un détail, et qu'à cet effet un remaniement des matières a probablement eu lieu. C'est en particulier cette continuité avec l'Asie où je verrais volontiers le résultat d'un pareil remaniement [1]. Il est moins aisé d'expliquer comment Kiou-siou, que les navigateurs portugais connaissaient pourtant par leur propre expérience, a pu être conçu comme composé de plusieurs îles.

La nomenclature, qui est très sommaire, est mieux développée sur la carte de 1568 [2]. L'identification n'offrira pas autant de difficultés qu'a bien voulu croire Gezelius, et j'ose proposer l'interprétation suivante:

à Kiou-siou: Caxecuma = Kagosima, Minata = Minato, Lanoia = Tanora, Zoximie = Satsuma, Siugo = Bungo;

[1] Peut-être causé par un contresens dans la lecture du récit de Jorge Alvarez: lorsque celui-ci parle de la terre ferme, il entend manifestement le reste du Japon, par opposition à Kiou-siou. Gezelius fait remarquer (p. 56) que João de Barros, en 1552, a déclaré ne pas savoir avec certitude si la grande »province de Meacon» (Hondo) était une île ou bien tenait à la côte de la Chine.

[2] Teleki, qui paraît peu au courant de la paléographie et qui semble ignorer le sens des signes d'abréviations, s'est rendu coupable pour ces cartes de diverses erreurs; je les cite entre parenthèses à côté des formes exactes, dans lesquelles les abréviations sont en italiques:

Carte de 1558: Is. d*os* Reis mag*os* (Is. ds Reis maga), Is. d*os* leq*uio*s (Is. ds léqos), leq*uio*s (léqos), terra xicoso (terra xicoco), mimonoxequ*io* (mimonoxequ).

Carte de 1568: I. dos ladro*n*es (I. dos ladr͡oca), caxecuma (caxocuma), zoximie (z(?)oximic), Siugo (Singo), Japam (Japain), R. des chins (R. deschius).

Carte de 1573: caxecunia, caxecunin (caxecuvan), manate (manaie), i. reinoser*on* (i. reinosero), i. do gato (i. do gata).

Les lectures que Lelewel a faites sur cette dernière carte, conservée on ne sait où, sont certainement fort sujettes à caution. Il identifie la **tera Rasicola**, qui se retrouve également sur la carte de 1568, avec la Corée (t. II, p. 114). Si nous supposons que, par inadvertance, **tera Rasicola** ait été mis pour **terra sicola**, la transition depuis **terra xicoso** de la carte de 1558 est facile à expliquer. Les noms désignent sur toutes ces trois cartes le même pays, **Sikok**.

à Hondo: Hionoche = Yamagouchi, Mimonoxequio = Simonoseki.

Pour le Japon proprement dit, le seul nom de Xequinoto resterait inexpliqué.

Ce qui sur les cartes de ce type paraît plus curieux, c'est le dessin de la chaîne des îles qui, dans la direction du sud-ouest, réunissent le Japon avec Formose. Si nous suivons ces îles du nord vers le sud, nous voyons les noms suivants:

Ilha do fogo
Ilha doino
Ilha de Santa Maria
Ilha do fogo
Lequios
Ilhas dos Lequios
Ilhas dos Reis Magos
Ilha Fermosa

Le dessin est étonnamment juste, non seulement au sujet de la situation réciproque des îles, mais encore au sujet de leurs latitudes; aussi l'identification en offre-t-elle peu de difficultés. La première **I. do fogo** est certainement l'île volcanique d'Iwosima (30° 47′ lat. N.), et **Doino** - nom dont l'interprétation m'échappe — l'une des petites îles à l'ouest de Jakousima et de Tanegasima, îles qui toutes les deux sont marquées sur la carte sans noms, mais dans leur situation exacte. Suit un groupe de petites îles où nous reconnaissons les îles Sitsi-to (les »sept îles«) ou l'archipel Linschoten qui touche presque au groupe septentrional des îles Liou-Kieou, dont la principale prend sur la carte le nom **d'Ilha de Santa Maria.** En continuant, nous trouvons dans le nom deux fois répété de **Lequios** les deux autres groupes des Liou-Kieou, celui du centre et celui du sud, et enfin dans la deuxième **Ilha do fogo** la petite île volcanique Torisima[1], située à l'ouest du groupe

[1] Aux témoignages produits par Gezelius (p. 31, 38 et 44) que la nature volcanique du Japon avait éveillé l'attention des Portugais, on pourra ajouter encore les paroles suivantes de Jorge Alvarez: »Le sol du Japon est souvent agité par des tremblements de terre; il s'y trouve beaucoup de pierres et de souffre, ainsi qu'un grand nombre d'îles volcaniques (islas de fuego), qui durant toute l'année vomissent de la fumée et parfois du feu. Quelques-unes d'entre elles sont habitées, d'autres inhabitées; pour la plupart ce sont de petites îles.»

central des Liou-Kieou. Entre ces îles et Formose, les trois petites **Ilhas dos Reis Magos** correspondent aux îles rocheuses Againcourt, Craig et Pinnacle des cartes modernes. Puis c'est Formose, dessinée, il est vrai, d'une façon fantaisiste et dans des proportions qui dépassent de beaucoup la réalité, ce qui d'ailleurs s'explique par le fait que seule la partie septentrionale était connue des navigateurs de l'époque.

Sur les voyages au cours desquels ces îles, si exactement rendues, ont été vues et baptisées, tous les renseignements nous manquent. Teleki, qui d'ailleurs n'a pas approfondi la question, estime que les Portugais n'ont guère eu connaissance de Formose et de la rangée des îles Liou-Kieou. En ce cas, la carte ne se baserait que sur des informations fournies par des pilotes chinois; mais la seule chose qui militerait en faveur de cette thèse serait le nom de **Lequios**, qui rend la forme chinoise du nom de Liou-Kieou, tandis que les noms d'origine européenne semblent un démenti formel à cette supposition. Ces noms n'en fournissent pas moins quelques indications pour quiconque connaît l'usage bien établi chez les navigateurs catholiques de donner à leurs nouvelles découvertes le nom du saint du jour. Ainsi, nous pouvons presque affirmer que les »Ilhas dos Reis Magos» ont été découvertes le jour des Rois, le 6 janvier, et que l'»Ilha de Santa Maria» aura reçu son nom d'un de ces jours qui, dans le calendrier catholique, sont consacrés à la Sainte Vierge, le 8 septembre ou, plus probablement, le 8 décembre, auquel cas le nom complet aura été »Ilha de Santa Maria da Conceição». Ces dates nous indiquent en outre que les noms ont été donnés pendant un voyage de retour du Japon en Chine, car les moussons réglaient les allers et les retours, dont ils déterminaient les saisons. Comme caractéristique des cartes du type Diogo Homem, nous pouvons par conséquent avec une forte vraisemblance établir qu'elles reproduisent les observations faites, entre les années 1543 et 1551, par quelque navigateur portugais, qui, après un court séjour au Japon, sera parti sur une jonque chinoise de Kagosima, et qui, d'escale en escale, d'île en île, aura atteint quelque port sur la côte de Chine dans le détroit de Formose ou au sud de ce détroit. Le voyage aura sans doute été un fait isolé, ou, du moins, un exploit qui ne s'est que rarement ou partiellement reproduit[1], car le type de carte

[1] La route ordinaire des Portugais pour le Japon longeait la

dont nous venons de rendre compte, s'est maintenu à peu près inaltéré pendant plus de deux siècles.

Dans la forme décrite, ce type n'aura guère franchi les frontières du Portugal — je m'efforcerai plus loin de démontrer que les sources d'où on l'a tiré ont influé sur d'autres types et lui ont ainsi donné une plus grande extension — mais le cartographe fécond Diogo Homem n'a pas été le seul à s'en inspirer. A Paris, aux archives du Service hydrographique de la marine, j'ai trouvé une mappemonde portugaise, exécutée par Domingos Teixeira et datée de 1573, qui, à l'égard du Japon et des contrées avoisinantes, montre une conformité parfaite avec les cartes de Homem. La nomenclature y est toutefois plus indigente et n'offre qu'une seule curiosité: le nom **Jauieia** qui remplace **Lanoia** chez Homem et qui peut-être n'est qu'une faute de recopiage, dénaturant encore ce nom déjà tant écorché. Je n'ai retrouvé de forme analogue que dans une lettre de Richard Wickham (1614), qui parle d'une »Island of Fuego alias Javea»[1], petit fait d'où l'on pourrait peut-être tirer la conclusion que les Anglais, dans leurs premières expéditions au Japon, se seraient servis de cartes marines du type Diogo Homem.

Enfin, si j'ai classé comme appartenant à ce type une carte de 1587, dédiée à Hakluyt et gravée à Paris, je ne l'ai fait qu'avec beaucoup d'hésitation. Elle a de commun avec les autres l'orientation du nord au sud des îles principales; leur limitation vers le nord n'est point établie, mais cela aussi peut être une reminiscence de la continuité de terre entre le Japon et le reste de l'Asie qu'établissent les cartes de Homem. Pour le reste, cette carte rappelle, à plusieurs égards, le type Ortelius dont nous parlerons plus loin, mais avec une nomenclature indépendante, qui pourrait bien provenir de la correspondance des Jésuites[2].

côte chinoise. Nous en avons la confirmation par ces mots de Luis de Guzman: »El camino derecho para Japan desde la India Oriental es por Malacca á las islas que llaman Lequios; pero de ordinario se toma el viaje desde Malacca á la isla de Macao, que es del reino de la China, asi por la comodidad de las embarcaciones, como por el comercio que hay de una parte á otra.» *Hist. de las misiones de la Compañia de Jesus,* Bilbao 1891, p. 215.

[1] Voir mon ouvrage *De franska sjöfärderna*, p. 169, note 1.

[2] Teleki mentionne cette carte, p. 37, mais sans essai d'explication.

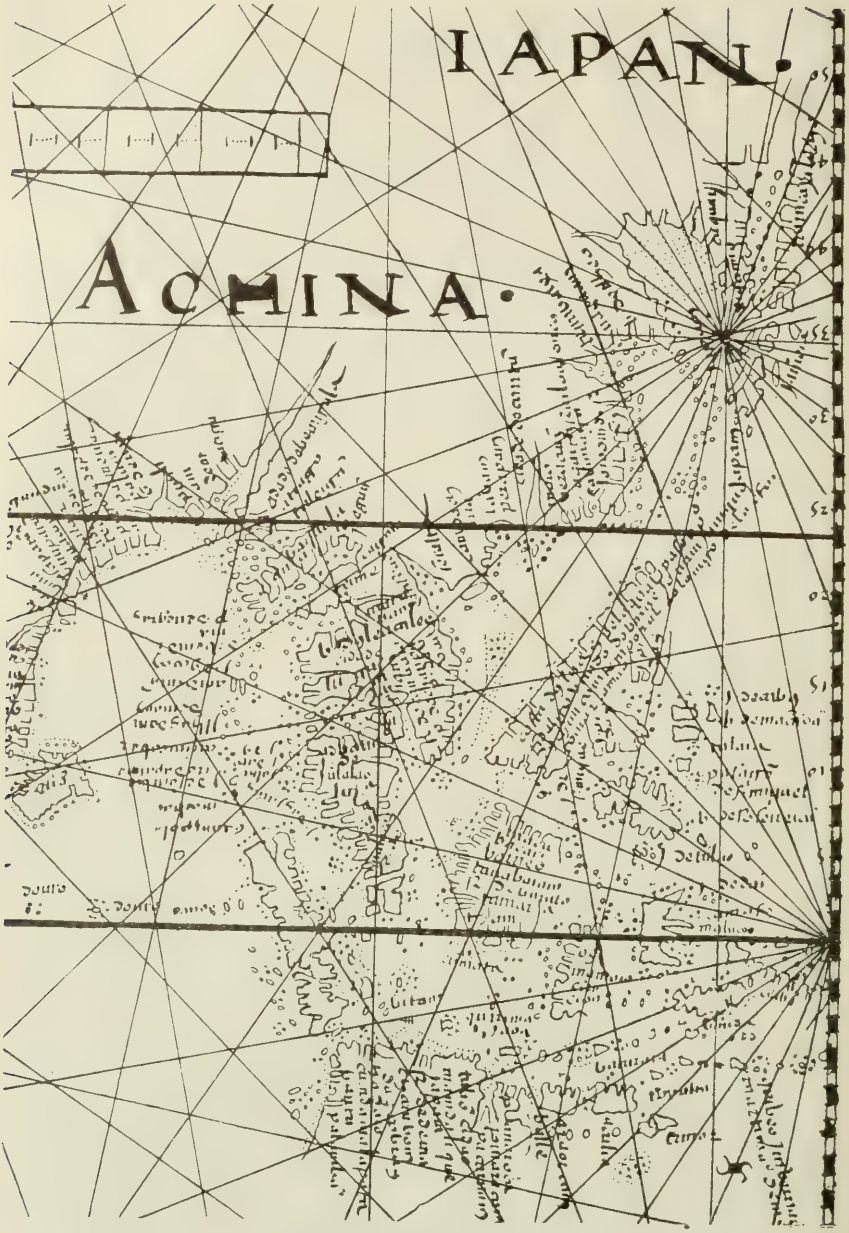

Domingos Teixeira, 1573.

III. Type Mercator.

1561. **Ptolémée. ed. Ruscelli** (Facsimileatlas, tab. XLV).
1569. **Gerhard Mercator** (voir le fac-similé ci-joint).
1570. **Ortelius, Typus Orbis Terrarum** (Facsimileatlas, tab. XLVI).
1587. **Rumold Mercator** (Facsimileatlas, tab. XLVII).
1593. **Cornelius de Judæis** (Facsimileatlas, tab. XLVIII).
1608. **Matthias Quadus** (Facsimileatlas, tab. XLIX).
1623. **Herera-Hulsius** (Teleki, p. 27).

Remarquons d'abord que le créateur de ce type a entièrement ignoré le précédent. Cela nous explique qu'il ait fait du Japon une île unique, alors que, avant lui, on l'avait déjà dessiné comme un groupe d'îles. Outre ce signe distinctif — le Japon dessiné comme une île oblongue sans sinuosités ni saillies — le type est caractérisé par des rangées d'îles tant au nord qu'au sud de l'île principale, celle du sud offrant cependant des différences très considérables avec le type Homem. — C'est la présence chez Ruscelli de ces rangées d'îles, dont le dessin rappelle beaucoup celui du type Mercator, qui m'a amené à classer dans cette catégorie la carte de Ruscelli, publiée à Venise en 1561 [1]. La petite échelle sur laquelle elle est dressée et l'absence de tous les noms sauf **Ia**[pan], n'autorisent cependant aucune hypothèse sur les rapports possibles entre elle et les autres cartes du type.

»Montrer en détail les sources dont s'est servi Mercator pour son dessin du Japon sur la mappemonde de 1569, ce n'est guère faisable», dit Gezelius (p. 138). Il me paraît que l'auteur ne se rend pas justice à lui-même par ces paroles. A mon avis, il a du moins signalé ces sources, à savoir: Ptolémée, Marco Polo, la carte catalane, Gastaldi, cartes chinoises et, pour les noms nouveaux, les lettres des jésuites, notamment celles qui ont été publiées par Ramusio. Il ne reste presqu'aucun détail que ces sources n'expliquent, et c'est le mérite de Gezelius d'avoir été les chercher et de

[1] Le fait que Gezelius a relevé, sur la carte Ruscelli, le Japon et sa guirlande d'îles compte parmi les preuves nombreuses de sa pénétration. Cependant, il ne cite pas cette carte à propos de Mercator. A cause de l'année de publication, il la rapproche d'une des cartes de Gastaldi (p. 133).

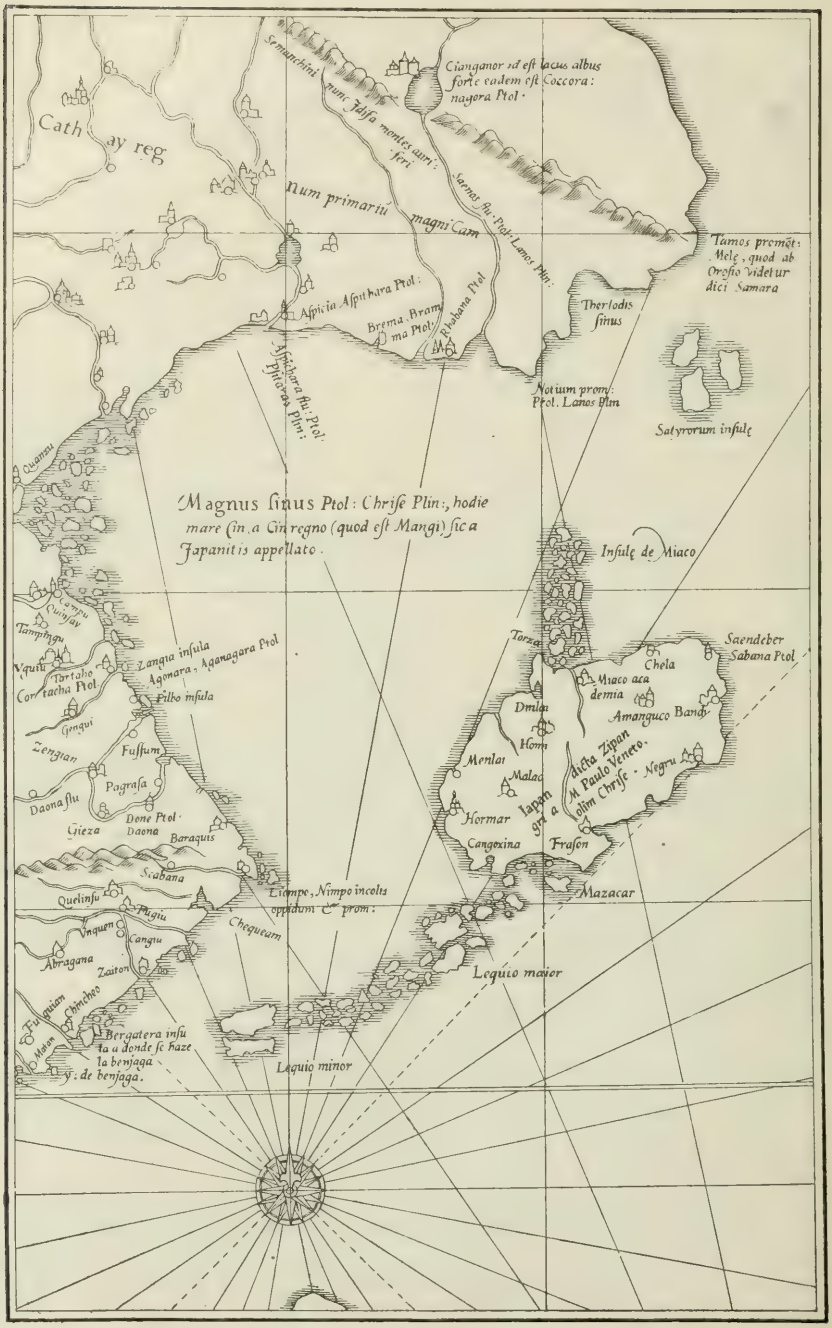

Le Japon sur la mappemonde de G. Mercator, Duisburg 1569.

les avoir réunies toutes[1]. Aussi l'exposé qui suit se bornera à reproduire, sous une forme un peu modifiée, les opinions exposées par l'auteur suédois et à développer un peu plus longuement certaines idées qu'à ma connaissance il aura été le premier à émettre.

Il y a en effet toutes les probabilités pour que la base même du dessin que Mercator fit du Japon ait été une carte chinoise. Richthofen, qui, dans la géographie de la Chine, semble bien une autorité incontestée, considère comme évident que Mercator, pour le dessin de la côte chinoise, se soit servi ou d'une mauvaise carte originale chinoise, ou de la copie d'une carte de ce genre, rapportée par quelque voyageur[2]. Gezelius appelle l'attention (p. 132, note 4) sur un mot de João de Barros, que cite Ramusio et selon lequel celui-ci aurait promis de publier un atlas imprimé en Chine (»un libro di tavole de geografia del paese della China«), et qu'un Chinois à son service aurait traduit. Cette phrase est de 1552 et prouve bien que, dès cette époque, des ouvrages cartographiques chinois étaient parvenus en Europe. Que le Japon ait figuré sur une carte chinoise, cela n'est point fait pour nous surprendre. Une carte chinoise de 1555, conservée aux Archives des Indes de Séville, représente la Chine avec les îles environnantes, parmi lesquelles le Japon se trouve esquissé comme un quadrilatère[3]. Un examen approfondi de l'image que Mercator nous donne de ce pays, me paraît bien corroborer la supposition qu'il aurait puisé à une source chinoise.

Richthofen a relevé la facture schématique si caractéristique des cartes chinoises, ainsi que cette absence non moins caractéristique de tout ce qui est hypothèse. La manière schématique dont les Chinois dessinaient les îles apparaît par exemple sur leurs

---

[1] La partie correspondante chez Teleki est certainement une des plus faibles de son ouvrage. Il donne une brève description de la carte de Mercator, mais, en fait de sources, il se contente de renvoyer aux récits des pères jésuites pour la nomenclature et pour la forme du Japon, qu'il estime, comme Gezelius, établie d'après les dimensions qu'avaient données ces mêmes récits. L'absence de toute reproduction du type Mercator, excepté celle d'un de ses rejetons corrompus, représenté par la carte de Hulsius, ne saurait guère être regardée que comme un défaut dans un ouvrage qui a pour but de traiter, en sa totalité, la cartographie du Japon.

[2] Richthofen, *China,* t. I, Berlin 1877, p. 643.

[3] Nachod dans la revue Ost-Asien, Berlin 1903, p. 442.

cartes marines, destinées à la navigation le long des côtes des Indes et de Sumatra à Amoy, qu'a publiées George Phillips [1], et encore davantage sur une grande carte de la Chine, probablement du XVIIe siècle, conservée à la Bibliothèque Royale de Stockholm. Sur cette dernière, toutes les îles des mers qui baignent la Chine sont dessinées comme des cercles ou des ovales, sans le moindre essai de rendre les détails de la côte. Il ne me paraît pas impossible que ce soit d'un ovale de ce genre que Mercator se soit inspiré pour son image du Japon, bien qu'il ait pu aussi être influencé par la forme sous laquelle Zipangu se présente dans un certain nombre de cartes du XVIe siècle, par exemple celle de Pierre Descelliers (1546) [2]. Ce qui semble le moins probable, vu sa façon de procéder pour le reste, c'est qu'il ait construit sa carte d'après des récits écrits ou imprimés.

Quoi qu'il en soit, ce qui plus que tout le reste fait croire qu'il a puisé à une source chinoise, c'est le dessin de ces rangées d'îles qui partent du Japon dans la direction du nord et du sud. Qu'il y eût une telle chaîne d'îles au nord du Japon, on l'ignorait certes entièrement en Europe à cette époque, tandis que les Chinois, ce qui n'étonnera personne, en avaient une connaissance qui pourrait même embrasser les Kouriles, avec lesquelles l'image de la carte offre une ressemblance frappante. C'est pourtant sur la chaîne d'îles méridionale que je me fonde surtout pour établir la provenance chinoise de cette carte. Cette rangée d'îles reproduit l'archipel Liou-Kieou et Formose d'une façon extrêmement schématique, très différente de la carte si conforme à la réalité que nous avons connue par Diogo Homem. Du moment que Mercator ne s'est point basé sur ce cartographe, ni sur quelqu'autre carte de son type, il ne reste à chercher que des sources chinoises, et les noms **Lequio maior** et **Lequio minor**, qui paraissent pour la première fois, militent encore en faveur de cette supposition. Le premier vise Liou-Kieou, le second Formose. Comme Formose est bien plus grande que Liou-Kieou, on a généralement supposé, depuis Martini au dix-septième siècle [3], que les désignations de

[1] *The Seaports of India and Ceylon, described by Chinese voyagers of the 15th century* (Journal of the China Branch of the R. Asiatic Society, N. S. Vol. XX, 1885, & XXI, 1886).

[2] *Periplus,* tab. LIII.

[3] Martinus Martinius, *Novus Atlas Sinensis,* Amst. 1655, p. 129.

dimensions se sont trouvées interverties, et, en général, que le nom de Lequio a été appliqué par erreur à Formose. Or, il a été démontré que cette circonstance était parfaitement en accord avec la manière de voir des Chinois, telle qu'elle apparaît dans leurs œuvres géographiques dès les temps les plus anciens. Par le nom de Liou-Kieou, ils désignaient toutes les îles situées à l'est de la province de Fo-kien [1], et ils appelaient Formose »petit Liou-Kieou», tandis que le vrai Liou-Kieou prenait l'épithète de »grand» [2]. Où Mercator aurait-il puisé des renseignements conformes à cette conception, qui, nous le verrons, seront reproduits pendant l'époque suivante, sinon dans une carte chinoise, munie d'une traduction latine ou portugaise très sommaire?

Ayant à insérer sur la mappemonde l'image du Japon telle qu'il l'avait acceptée, et notamment à en fixer la situation par rapport à la côte orientale de l'Asie, il devait mettre d'accord des matériaux fort hétérogènes, composés de cartes de diverses époques. Comme on peut l'attendre du plus savant géographe de son temps, Mercator a réuni ces matériaux avec un souci d'être aussi complet que possible — seules les cartes les plus récentes des Portugais ne lui étaient pas accessibles — mais, son sens critique n'étant pas au niveau de ses connaissances, il a commis la faute de ne vouloir écarter absolument aucune de ses sources. Le résultat qu'il obtint en travaillant à en faire une œuvre homogène, justifie les paroles de Richthofen, qui dit que c'est avec un certain mouvement de pitié qu'on observe toutes ces combinaisons ingénieuses et cette application, grâce auxquelles Mercator arrive à donner une image complètement fausse et déroutante de l'Asie orientale, à une époque où déjà une connaissance plus exacte était acquise.

Parmi les autorités anciennes, il avait en premier lieu affaire à Ptolémée, dont l'œuvre classique a si longtemps égaré et désorienté la conception des géographes savants au sujet des décou-

---

[1] *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine, ouvrage composé au XIIIe siècle de notre ère par Ma-Touan-Lin,* trad. par le Mis d'Hervey de Saint-Denys, Genève 1876, p. 414. Cf. les articles du même auteur dans le Journal Asiatique (1874 et 1875): *Sur Formose et sur les îles appelées en chinois Lieou-Kieou,* et *Note complémentaire sur Formose et sur les îles Lieou-Kieou.*

[2] Riess, *Geschichte der Insel Formosa* (Mitt. der Ges. für Natur- u. Völkerkunde Ostasiens, H. LIX, Yokohama 1897, p. 418).

vertes de l'époque. Ptolemée avait laissé la côte de l'Asie à l'est de la presqu'île de Malacca (**Aurea chersonesus**) contourner une grande baie (**Magnus Sinus**), pour ensuite se continuer en droite ligne vers le sud, et dans cette direction, à l'extrême limite, il avait placé la ville de **Cattigara Sinarum Statio.** Les cartographes, qui, égarés par l'hypothèse que Cortez, dans la ville de Mexico, aurait retrouvé le Quinsay de Marco Polo, avaient dessiné l'Amérique et l'Asie comme un seul continent, avaient fait correspondre le »Magnus Sinus» de Ptolémée à la partie septentrionale de l'océan Pacifique, en en élargissant proportionnellement les dimensions. Par ce fait, la ville de Cattigara avait trouvé sa place sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, et là elle avait été oubliée, même de géographes qui, comme Sebastian Münster (1540), séparaient au nord les deux continents[1].

Mercator avait une tout autre conception de ces choses. Il lui paraissait évident que le Gange de Ptolémée ne pouvait nullement être le fleuve célèbre du même nom qui se jette dans le golfe de Bengale[2]. Le fait qui l'a induit en cette étrange erreur, c'est que le Gange de Ptolémée se trouvait à l'est de Taprobana, île que Mercator identifie à Sumatra au lieu d'y reconnaître Ceylan, et à l'est du cap où il veut voir la presqu'île de Malacca. Après une argumentation très ample, au cours de laquelle il cite Arrien, Pline, Strabon, Nicolò Conti et João de Barros, il arrive à la conclusion que le Gange de Ptolémée était — le fleuve de Canton! Il va jusqu'à trouver une assonance entre **Cantan** et **Gange**. Fort de cette conviction, il imprime à la côte qui, chez le géographe alexandrin, en se continuant se dirigeait vers le sud-est, un mouvement vers le nord-est, qui entraîne le **Sinarum Situs** et le **Sinus Magnus**. Celui-ci deviendra ainsi un golfe sur la côte orientale de l'Asie, et tout autour nous retrouvons les noms de Ptolémée accompagnés des identifications hasardeuses de Mercator

---

[1] Lorsque Gezelius (p. 26, note 1) écrit qu'en conséquence on se serait attendu à trouver Zipangu à l'est de l'Amérique, mais qu'on le retrouve à l'ouest, il oublie qu'au sujet du Magnus Sinus et de la situation de Zipangu là-dedans, Münster garde l'ancien point de vue.

[2] Voir la légende: *De vero Gangis et Aureæ Chersonesi situ,* sur la mappemonde de 1569; réimprimée par Lelewel, t. II, p. 228—230; et, plus exacte, par A. Heyer (Zeitschrift für wissenschaftliche Geographie, Bd VII, Weimar 1890, p. 526—528).

et mêlés à d'autres noms tirés de Marco Polo et des explorateurs portugais — jusqu'à Cattigara, ce point terminus vers le sud selon la conception de Ptolémée, mais qui aux yeux de Mercator semble représenter »la pointe extrême de notre continent vers l'est et paraît située dans le pays qui porte maintenant le nom de Tenduch». Cattigara se sera de ce fait transportée des 9° lat. S. chez Ptolémée aux 60° lat. N. chez Mercator[1].

S'efforçant, comme on l'a vu, de mettre un peu d'accord entre la géographie antique et la géographie moderne en ce qui concernait la côte de la Chine, Mercator se sera sans doute senti fort embarrassé devant l'**Aurea Chersonesus**. Il connaissait bien la presqu'île de Malacca, et il l'avait très exactement dessinée d'après les cartes portugaises. La »presqu'île dorée» ne pouvait être identifiée avec elle pour la raison qu'elle devait, selon son idée, être située à l'est du Gange = Canton, et à cet endroit la côte chinoise n'avait rien qui ressemblât à une saillie analogue. Mais Mercator se tira d'embarras: il détacha la presqu'île du continent — l'espèce d'étranglement que forme sur la carte de Ptolémée l'isthme qui la relie à la terre ferme, lui en suggéra peut-être l'idée — et la lança sous la forme d'une île dans le vaste océan. Et voilà qu'il eut de ce chef la satisfaction de la voir se rencontrer non seulement avec le Japon moderne, mais aussi avec le Zipangu de Marco Polo et avec »l'île d'or», la **Chryse**, de Pline, solution simple et merveilleuse de ce problême ardu. Et remarquons bien qu'en attribuant à Mercator ce raisonnement, ce n'est même pas une hypothèse que je me permets de faire: il a bien exprimé lui-même son avis dans les mots suivants: »Nous estimons donc que le Cantan est le puissant Gange, le fleuve célèbre de l'antiquité, et que la 'Dorée' n'est point l'actuelle Malacca, mais l'île du Japon, comme cela ressort d'Arrien et de Mela, bien qu'elle ait été représentée comme une presqu'île par Ptolémée, chez qui **Sabana emporium** semble aussi rendre le nom actuel de l'île»[2], et pour

---

[1] On a longuement disserté sur ce qu'il faut en réalité entendre par Cattigara. Cf. Kretschmer, *Die Entdeckung Amerikas,* p. 31, note 4. Le dernier commentateur de Ptolémée estime pouvoir »incontrovertibly prove» que par Cattigara il faut entendre Hang-chou. Voir: G. E. Gerini, *Researches on Ptolemy's Geography of Eastern Asia*, Lond. 1909, p. 302.

[2] Gezelius reproduit (p. 138, note 6) le texte latin de Mercator.

confirmer l'identite, il reproduit une citation de Marco Polo ayant trait à l'abondance en or de cette île. En conséquence de l'assonance **Sabana-Japan** et de la place qu'occupe Sabana à la pointe extrême de l'Aurea Chersonesus, Mercator donnera sur sa carte le nom de **Sabana Ptol.** à la pointe nord-est du Japon.

Pour compléter la nomenclature, Mercator eut recours à ses autres sources. Gezelius a démontré qu'il remontait jusqu'à la carte catalane, empruntant à la Taprobana de cette carte les quatre noms: **Dinlai**, **Menlai**, **Malao** et **Hormar**. Gastaldi lui fournit **Cangossina** (modifié en **Cangoxina**)[1] et, par l'intermédiaire de Bolognino Zalterio, les îles **Mazacar** et **Torza**; Ramusio, les »académies» **Miaco**, **Frascon**, **Homi**, **Negru**, **Chela** (Coia) et **Bandy**; les lettres des pères jésuites, enfin, cet **Amanguco**, célèbre dans l'histoire de la mission. Il ne reste donc plus qu'à expliquer les noms d'**Insulæ de Miaco** et **Saendeber**. Teleki émet l'avis que le premier de ces noms serait dû à l'habitude des pères jésuites de joindre le mot **insula** aux noms des villes, explication que je lui abandonne pour ce qu'elle vaut. Il me paraît plus probable que Mercator, tenant à ce que les îles aient un nom, a baptisé celle-ci d'après la ville la plus proche, **Miaco**. Quant à **Saendeber**, pour pouvoir l'identifier avec la **Sabana** de Ptolémée, Mercator aura sans doute été guidé par quelque ressemblance de son, qui, vu l'état de ses connaissances philologiques, nous demeurera mystérieuse — on pourrait peut-être conjecturer une altération de **Satsuma**. Je considère comme parfaitement inadmissible l'hypothèse que Gezelius, quoique avec la plus grande réserve, nous propose et selon laquelle on trouverait dans **Satyrorum insulæ** une allusion à Yeso et à ses habitants sauvages[2]. Mercator a emprunté ces îles directement à

Je ne comprends pas bien comment l'auteur, après un énoncé aussi net, peut encore hésiter et écrire: »Peut-être Mercator, en dessinant le Japon, avait-il présent à l'esprit l'Aurea Chersonesus de Ptolémée.»

[1] Il est inutile d'attacher, comme Gezelius, une grande importance aux variantes des noms, puisqu'on a vu par l'expérience combien les cartographes de l'époque essayaient peu d'être exacts sur ce point — voire même les auteurs des temps plus récents. Teleki, par exemple, en reproduisant la liste des noms de Mercator, y insère les formes **Congoxian**, **Bandu** et **Cabana**, alors que la carte porte nettement **Cangoxina**, **Bandy** et **Sabana**.

[2] Gerini identifie les **Satyrorum insulæ** avec les îles **Anambas** au nord-est de Singapour et explique, à l'aide d'un appareil philologique imposant, tiré des langues chinoise, malaise et autres, le mot grec

Ptolémée, et leur localisation au nord du Japon est la conséquence évidente de sa façon d'interpréter la carte de ce dernier.

Si nous ajoutons que Mercator a couronné son œuvre en accréditant pour des siècles, de par son autorité, ce **Stretto de Anian** de Gastaldi, je crois que l'origine de son dessin de l'Asie orientale, particulièrement du Japon, se trouve expliquée sur tous les points essentiels[1].

IV. Type Ortelius.

1570. **Ortelii Asiæ nova descriptio** (fac-simile à la p. 38).
» **Ortelii Tartariæ typus** (Teleki, fig. 3).

Ce type ne peut être considéré comme tout à fait indépendant: il est pour ainsi dire un type hybride des deux précédents avec quelques petites additions peu importantes. Il a en commun avec le type Homem la représentation du Japon sous la forme d'un archipel, le morcellement du Kiou-Siou en une quantité de petites îles, et enfin la chaîne d'îlots au sud; du type Mercator, il tient l'absence de continuité avec l'Asie et, peut-être aussi, la forme oblongue de l'île principale, ainsi que la légende »Japan insula, a M. Paulo Veneto Zipangri dicta, olim Chryse», à laquelle est venue s'ajouter cette indication tirée de Marco Polo: »a Magno Cham olim bello petita sed frustra.»

Je ne veux point dire, en signalant la ressemblance du type Ortelius avec les cartes du type Homem, qu'aucune de ces cartes ait directement servi de modèle à Ortelius: trop de divergences et d'assez importantes s'y opposent. Mais, d'autre part, il me paraît hors de doute qu'Ortelius a dû avoir sous les yeux quelque adaptation de la carte primitive dont s'était inspiré Homem. Cela ressort surtout de la nomenclature et du dessin de l'archipel des Liou-Kieou. Cependant, ce dessin est fort altéré si

---

Satyron comme une étymologie populaire de **Syatan** ou **Siantan**, nom d'une des îles de ce groupe. Voir op. cit. p. 707—724.

[1] Si quelqu'un, d'après ce qui a été dit, était tenté de porter un jugement sévère sur Mercator comme cartographe, il faut se rappeler que sa carte de 1569 n'en est pas moins une œuvre qui fait époque, surtout parce qu'on y trouve appliquée, pour la première fois, la projection qui porte encore son nom et constitue la base nécessaire pour l'établissement des cartes marines.

Ortelii Asiæ nova descriptio.

on le compare au type primitif: toutes les îles sont alignées en ligne droite, et le nom de Formose est détaché de sa vraie place au bout de la chaîne et appliqué à un îlot entre Lequio grande et Reis magos. En revanche, Ortelius a un certain nombre de noms qui n'existent pas chez Homem, à savoir: **Taxuma** (Tanegasima) et 7 **Islas** (îles Linschoten); en outre les deux îles **Lequiho** ont reçu les épithètes distinctives de **grande** et de **pequinho**, correspondant aux termes **maior** et **minor** de Mercator.

Les formes des mots indiquent bien nettement une origine portugaise; elles ne sont pourtant pas toujours pures, car on trouve, par exemple dans la forme **islas**, des traces d'influence espagnole[1]. Comme Ortelius, pour ces cartes, a manifestement mis à profit les découvertes espagnoles dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique et sur la côte occidentale de l'Amérique, il ne me paraît pas trop risqué de supposer que c'est par un intermédiaire espagnol et dans une adaptation espagnole qu'il s'est procuré une carte portugaise du Japon et de la côte asiatique. Comme source unique, il mentionne lui-même le père jésuite Jacobus Navarchus, mais il ne parle que de ses lettres, dont par conséquent il faut bien supposer qu'il a tiré la nomenclature japonaise[2]. Ceci n'exclut nullement l'hypothèse qu'il ait pu avoir reçu une carte du même côté, d'autant que Navarchus, par l'intermédiaire de ses confrères de la Compagnie aura certainement été plus à même de s'en procurer, et qu'Ortelius, à en juger par sa cor-

[1] Le variations d'ailleurs peu importantes entre *l'Asia* et la *Tartaria* d'Ortelius montrent bien que la première de ces cartes est la plus originale: sur la Tartaria, le **Minas da prata** portugais de l'Asia est devenu le **Minas de plata** espagnol, et l'abréviation **I^a^** (Ilha) y est remplacée par l'**Isola** italien.

[2] Au sujet de l'identification des noms proposée par Gezelius (p. 144 et 146, note 1; **Oxote** et **Coo-Maguche** sont laissés de côté), je n'ai qu'une observation à faire, c'est que **Osochimia** = »la forteresse Usuki» me paraît une dérivation inadmissible. Dans ce nom entre bien certainement le mot japonais **sima** (île); peut-être ce nom désigne-t-il l'île Okinosima dans le détroit de Bungo. — Teleki et Gezelius (le premier plus explicitement) renvoient à des lettres imprimées de Navarchus (latinisation de son nom flamand Schipman); Gezelius attire l'attention sur une lettre de lui à Ortelius, publiée dans l'édition Hessels des *Epistulæ Ortelii,* Cambridge 1887 (inconnue à Teleki), d'où il appert que Navarchus était en rapports de correspondance avec Ortelius dès avant la publication du *Theatrum.*

respondance, n'a pas eu, avant l'année 1570, de rapports avec d'autres jésuites intéressés à l'œuvre de la mission. Teleki fait à ce sujet une observation bien superflue en disant que le fait d'en avoir appelé à Navarchus, ne signifie point qu'Ortelius aurait dessiné sa carte d'après les lettres de ce dernier. Cela aurait été matériellement impossible, même au cas où la description aurait été deux fois plus circonstanciée qu'on n'a lieu de supposer qu'elle le fût. Et en ajoutant que »willkür und imagination» ont fourni bien des traits de la carte d'Ortelius sur le Japon, Teleki montre qu'il a peu approfondi la manière de procéder du cartographe. Ortelius a certes mis moins de fantaisie dans son œuvre que Mercator, si par fantaisie on entend l'adaptation sans discernement des sources, caractéristique de tous les cartographes savants de cette époque. La preuve en est qu'Ortelius a exclu tout ce qui chez Mercator était application des idées de Ptolémée, tant pour ce qui est des noms, que pour la configuration des côtes; il a donc bâti sur des fondements plus réels que son célèbre prédécesseur.

Un fait curieux qui n'a pu échapper à l'attention de quiconque s'est occupé de ce sujet, c'est qu'Ortelius, dans son *Theatrum*, paru en 1570, a sur deux cartes reproduit le Japon selon le type dont nous avons parlé, et, simultanément, pour la mappemonde (*Typus Orbis Terrarum*) et pour la carte des Indes Orientales (*Indiæ Orientalis insularumque adiacentium typus*), suivi Mercator, donnant ainsi, dans le même ouvrage, deux conceptions essentiellement contradictoires. J'ai signalé ce fait dans mon étude de 1900 (p. 160); Teleki le mentionne (p. 30), comme toujours sans commentaires; Gezelius a repris la question (p. 136—137). Le résultat auquel il est arrivé, c'est-à-dire qu'il faut reconnaître à Mercator la priorité au sujet du type que lui et Ortelius ont en commun, correspond entièrement à mon opinion. L'exposé très détaillé que Mercator a donné de son interprétation de la géographie de l'Asie orientale ne permet pas de douter qu'il n'expose ses idées propres et non pas celles d'une autre personne. N'oublions pas non plus qu'Ortelius était plutôt éditeur qu'auteur. Ceci n'explique nullement l'inconséquence que nous avons signalée; mais je crois que pour en trouver l'explication, il suffit de se rappeler cette hésitation entre différentes autorités qui est un des traits caractéristiques des cartographes en chambre du XVIe siècle. Ils ne s'offusquaient point de ce que les autorités en la matière étaient

inconciliables; ils n'entendaient point supprimer les choses anciennes, parce qu'ils faisaient place aux nouveautés — ainsi, dans les éditions de Ptolémée, les cartes anciennes restaient à côté de ces »Tabulæ novæ» qui bouleversaient entièrement la conception antique. Pour Ortelius, il est probable qu'une raison d'ordre tout pratique s'y ajoute: sa mappemonde était sans doute gravée sur cuivre au moment où le nouveau type de l'Asie orientale lui est tombé entre les mains: refaire la mappemonde aurait entraîné des frais et retardé la publication de l'œuvre déjà prête. Ce n'en est pas moins un fait curieux que de la retrouver intacte dans toutes les éditions du *Theatrum* qui parurent pendant la vie d'Ortelius, même dans celles où des matériaux survenus entre temps auraient dû nécessiter un remaniement. Encore en 1612 on l'a reproduite à côté des types plus récents.

Si l'on excepte les éditions nombreuses du *Theatrum* d'Ortelius, le type que nous avons désigné par son nom, n'eut point de successeur.

V. Type Vaz Dourado.

1563. **Lazaro Luiz**, l'original à Lisbonne.
1568. **Vaz Dourado,** l'original à Madrid.
1571. **Vaz Dourado,** l'original à Lisbonne.
(1560?) **Vaz Dourado**, l'original à Munich (Teleki, tab. IV, 1).
(1553?) **Anonyme**, l'original à Paris (Teleki, tab. III, 2).
1584. **Ortelii Chinæ nova descriptio auctore Ludovico Georgio** (fac-simile p. 45 ci-dessous).
1589. **Ortelii Maris Pacifici novissima descriptio** (fac-simile p. 48 ci-dessous).
1593. **Cornelii de Judæis Asia** (Teleki, tab. IV, 2).
1595. **Linschoten** (Periplus, tab. LX; Teleki, fig. 1; fac-simile p. 49 ci-dessous).
1599. **Evert Gysbertszoon** (Teleki, tab. V, 3).
» **La carte dite »Shakespeare Map» de Hakluyt** (Facsimileatlas, tab. L).
1607-9. **Arnoldus van Langren** (Teleki, tab. V, 2).

Pour cette liste, il est à remarquer que les trois premières cartes n'ont point encore été reproduites en fac-simile, et je les ai

classées ici d'après la description que le docteur Oscar Nachod en a donnée dans un article intitulé »Dourados Karte von Japan von 1568 und zwei alte Gemälde japanischer Märtyrer» (*Ost-Asien*, Berlin 1903, p. 442). Les deux suivantes gardent les dates fixées par Teleki, mais comme ces dates sont évidemment erronées, je les ai intercalées dans l'ordre chronologique qui me paraît le plus vraisemblable. On pourrait encore compléter la liste avec un certain nombre de cartes, notamment celles de Boterus (1596) et de Metellus (1600) que Gezelius cite, mais je les ai laissées de côté comme des copies sans importance.

Ce qui caractérise ce type lorsqu'il est le plus marqué, c'est que l'île principale du Japon, jointe à Kiou-Siou, est dessinée presqu'en forme de croissant avec les pointes dirigées vers le sud, et entre ces pointes Sikok affecte la forme d'un rectangle. Les îles de la chaîne des Liou-Kieou ont repris le groupement et la situation du type Homem, plus conformes à la réalité, et aboutissent au sud à Formose, qui pour la première fois a reçu des proportions à peu près exactes.

Il est si évident qu'on se trouve ici en présence des résultats auxquels la connaissance du Japon avait peu à peu conduit les Portugais pendant les vingt années qui suivirent la découverte du pays, qu'on n'a pas besoin d'y insister. Ce type remonte certainement à la carte qui, déjà en 1558, avait servi à Diogo Homem, mais il s'est enrichi abondamment des expériences de l'époque suivante, tandis que tous les traits dus aux spéculations savantes de Mercator sont exclus. Aussi, les cartes du type demeurent-elles assez strictement dans les limites où avaient atteint les observations personnelles des Portugais. Pour la comparaison avec le type suivant, il importe de noter qu'on n'a point ici eu recours à des cartes d'origine japonaise.

Ce qui me paraît certain, c'est que la carte primitive, à laquelle remontent les différentes variantes du type, a dû être exécutée dans la capitale des Indes portugaises, Goa, où se concentraient en premier lieu toutes les nouvelles des possessions portugaises asiatiques. Comme d'autre part on sait que Fernão Vaz Dourado avait un poste officiel de cosmographe dans cette ville — ses cartes de 1568 et de 1571 sont datées de Goa — on a quelque droit de baptiser de son nom ce type, bien que la carte la plus ancienne qui le représente doive être attribuée à un autre

cartographe, à Lazaro Luiz, et qu'il soit le plus souvent désigné d'après celui qui l'a surtout introduit dans la littérature imprimée, le Hollandais Jan Huyghen van Linschoten.

Dans les grandes lignes, ce que je viens de dire concorde avec l'aperçu rapide de Gezelius et avec l'exposé assez détaillé que des matériaux plus abondants ont permis à Teleki de faire. Il reste à essayer de trouver l'époque où le type a été connu en Europe et par quelle voie il y est parvenu, ainsi que les différentes formes sous lesquelles il a été reproduit par les cartographes hollandais.

A une date déjà très ancienne, la carte de Vaz Dourado, si nous l'admettons comme la première, est arrivée à Lisbonne. En 1563, elle est reproduite, en copie réduite, par Lazaro Luiz. La carte de Dourado de 1568, la première carte spéciale du Japon, est dédiée au vice-roi dom Luiz de Ataide et a probablement été apportée en Europe, lorsqu'en 1571 il revint des Indes. Des deux cartes reproduites par Teleki et dont il se refuse à fixer définitivement les dates et l'ordre chronologique, celle qu'il attribue à 1560 est évidemment plus ancienne que celle qu'il suppose être de 1553. Cette dernière ne peut pas être antérieure à 1566, moment où la première nouvelle de l'expédition de Legazpi aux Philippines arriva en Europe, et probablement elle est même sensiblement moins ancienne, car elle montre une connaissance des parties septentrionales de l'île de Luzon qu'on n'acquit que dans les années suivantes, au fur et à mesure de la prise de possession de l'île par les Espagnols.

Le secret rigoureux au moyen duquel les Portugais espéraient défendre l'accès de leurs colonies des Indes aux étrangers ne put être gardé à l'égard des cartes de ce type, pas plus d'ailleurs qu'à l'égard de leurs autres travaux cartographiques. Il est probable que les Espagnols furent les premiers à accaparer les résultats de la science géographique de leurs voisins. Ainsi, nous avons vu Ortelius, dès 1570, publier une carte basée sur des sources hispano-portugaises. Les nouvelles conditions imposées par la conquête du Portugal, en 1580, par Philippe II facilitèrent sans doute la propagation des cartes portugaises, d'abord en Espagne, puis dans la suite aux Pays-Bas espagnols, patrie de Mercator et d'Ortelius, où les intérêts géographiques de l'époque se trouvaient concentrés.

La preuve que le type Vaz Dourado était connu dans ce pays avant 1584, c'est qu'Ortelius, cette même année, publia, dans son *Theatrum*, une carte qui s'y rapporte et qu'il intitule: *Chinæ olim Sinarum regionis nova descriptio auctore Ludovico Georgio.* Nous ignorons qui était ce Ludovicus Georgius — son nom ne figure point dans le catalogue d'auteurs d'Ortelius — mais peut-être la carte qui porte son nom est-elle la même que celle dont Ortelius avait plusieurs années auparavant négocié l'achat. Dans une lettre à Ortelius, datée de Rome 28 février 1576, Benedictus Arias Montanus annonce que son ami Johannes Baptista Raimundus[1], qu'il vante comme un cartographe particulièrement habile, avait reçu de l'envoyé de Portugal un »pulcherrimum exemplar descriptionis Synarum regionis»; l'auteur de la lettre promettait d'essayer d'obtenir une copie de cette carte pour Ortelius, qui la publierait, et peu d'années après, le 11 juillet 1579, un autre correspondant écrit à Ortelius qu'il a en vain essayé de trouver Raimundus à Madrid, mais qu'il n'oublierait certes pas, s'il le rencontrait, de lui rappeler sa promesse[2], laquelle très vraisemblablement avait trait à la carte de Chine.

La carte de Georgius, quoique présentant les traits essentiels du type Dourado, diffère sur quelques points des cartes dont nous avons parlé plus haut et que Teleki reproduit, ainsi que de celle qui figurera plus tard dans l'ouvrage de Linschoten. Gezelius en a fait l'observation, et il a sans doute raison, lorsqu'il explique la profonde échancrure qu'on remarque sur l'île principale comme due a une fausse interprétation de renseignements qui se rapportaient au lac de Biva et à son embouchure. N'ayant pas connaissance des cartes de 1563, 1568 et 1571, il m'est impossible de préciser si cette différence provient d'une d'elles. Cependant, une remarque de Teleki tend à faire croire que la carte de 1568 aurait bien à certains égards pu servir de modèle. Il dit que cette carte, pour les détails, diffère considérablement des autres, et en particulier que l'île principale se trouve divisée en cinq îlots par d'étroits

[1] Benito Arias (mort en 1598) était chapelain à la cour du roi d'Espagne et passa la plus grande partie de sa vie à Alcalá, mais fut à plusieurs reprises appelé à Rome pour se défendre d'accusations d'hérésie. Giovanni Baptista Raimundi, connu comme orientaliste très savant, était directeur d'une imprimerie, fondée à Rome par le pape pour l'impression d'écrits orientaux.

[2] Voir: Hessels, *Abrahami Ortelii Epistulæ,* n°s 62 et 87.

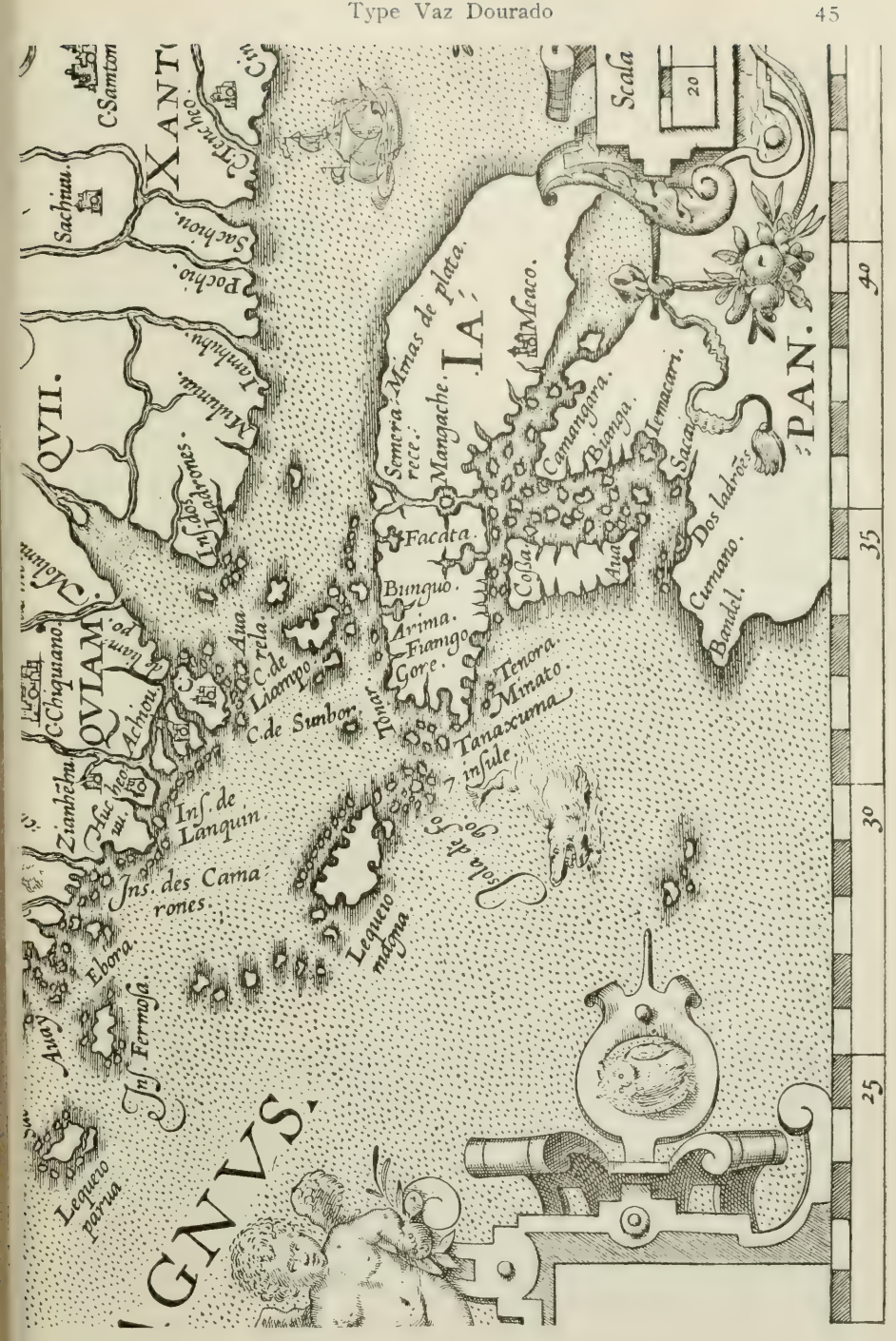
Scala
20
40
35
30
25
Meaco.
Semera.
Minas de plata.
Mangache.
rece.
Facata.
Bunguo.
Arima.
Frango.
Gore.
Tenora.
Minato.
Tanaxima.
insule.
Tour.
Costa.
Camangara.
Bianga.
Iemacari.
Saca.
Dos ladrões
Cumano.
Bandel.
Anua.
Aua
C. de Sumbor.
Liampo.
C. de rela.
Ins. de Lanquin.
Ins. des Camarones.
Lequeio magna.
Lequeio parua.
Ins. Fermosa.
Ebora.
Auay.
Zianhēhu.
Chiquiano.
Sachiu.
Sachiou.
Pochio.
Lanhuhu.
Lanhuhu.
Lanhuhu.
Lanhuhu.
Ins. Lanhuhu.
Ins. Lanhuhu.
Ins.

bras de mer qui font communiquer »la mer intérieure» avec le lac de Meaco (Biva). Quelque étrange que cela puisse paraître, Teleki ne connaît point la carte de Georgius; il ne fait que la citer (p. 30, note 11) d'après Siebold, en y joignant l'information erronée que donne celui-ci, selon laquelle le Japon y serait dessiné en double, et le point d'interrogation que Teleki place sur sa table alphabétique après le nom de Georgius semble bien vouloir indiquer qu'il met en doute jusqu'à l'existence de cette carte. Elle figure pourtant dans toutes les éditions du *Theatrum* d'Ortelius à partir de 1584[1].

La seconde fois qu'on trouve reproduit en imprimé le type Vaz Dourado, c'est également dans le recueil de cartes d'Ortelius. Nous l'y retrouvons, daté de 1589, sur une carte de l'océan Pacifique intitulée: *Maris Pacifici (quod vulgo Mar del Zur) novissima descriptio.* Ortelius ne nous informe pas d'où il a tiré l'original de cette carte[2]. Si l'on considère le dessin des Philippines et de la côte occidentale de l'Amérique, on se rend bien compte qu'elle dérive de sources espagnoles de date assez ancienne. Elle aura certainement été l'objet d'un remaniement par quelque géographe

[1] Si Teleki avait lu mon étude de 1900, il y aurait trouvé (p. 161) la carte citée et sa ressemblance avec la carte de l'Océan Pacifique de 1589 signalée. Je la reproduis ici d'après l'édition d'Ortelius de 1612.

[2] On pourrait considérer comme son prototype une carte, gravée à Venise par Gio. Bat. Mazza, intitulée: *Americæ et proximarum regionum oræ descriptio*, si l'année de publication de celle-ci, »circa 1583», était exacte. Mais C. H. Coote, qui l'a publiée (*Remarkable Maps,* I, 12), la présente lui-même comme une »adaptation» de la carte de 1589, ce qui naturellement est en contradiction avec la première date. Il y a donc lieu de supposer qu'on se trouve en présence d'une erreur typographique, »circa 1583» étant mis pour »circa 1589». La carte de Mazza se retrouve aussi dans le recueil du baron de Rio Branco (*Atlas contenant un choix de cartes antérieures au traité conclu à Utrecht le 11 avril 1713 entre le Portugal et la France,* Paris 1899, n° 29). Elle y porte la date de 1584. La carte elle-même n'offre aucun appui ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux dates; je considère toutefois comme le plus probable qu'elle est une imitation de la carte de 1589 et partant postérieure à cette date. La carte de Mazza reproduit cette Isla de Plata dont nous parlerons, mais comme le Japon proprement dit est fort grossièrement dessiné — Kiou-Siou et Sikok manquent — je ne l'ai point citée parmi les cartes du type Vaz Dourado, avec lequel elle a cependant des rapports évidents.

savant, qui, au nord du Japon, a dessiné une grande île avec l'inscription: *Isla de Plata. Argyra hæc forte antiquorum.* Contrairement à Gezelius (p. 148 et 153), je ne considère nullement comme certain que cette île represente Yeso. Il y aurait plutôt lieu d'y voir une reproduction du Japon proprement dit[1], et la forme du nom, **Isla de Plata**, paraît indiquer que l'auteur du remaniement auquel son existence est due serait un Espagnol. Mercator avait identifié le Japon avec l'île d'or de l'Antiquité, **Chryse**; qu'on l'ait déjà à une date ancienne rapproché de l'île d'argent, **Argyre**, nous en avons la confirmation dans quelques paroles du Portugais Pedro Teixeira de 1600[2].

Cette carte diffère du pur type Vaz Dourado par ce fait que le contours septentrional de l'île principale a ici une saillie vers le nord-est, indice d'une première connaissance de la prolongation de la terre dans cette direction où les missionnaires portugais n'avaient point encore entrepris leurs voyages. Sur ce point, la carte de 1589 est pleinement d'accord avec celle de l'Asie de Cornelius de Judæis (1593), et Teleki fait observer que la présence sur cette dernière carte de la ville d'Aquita qui entretenait des communications maritimes avec Yeso, prouve que les explorateurs européens en étaient arrivés, grâce évidemment à des indications orales, à un point où ils allaient pouvoir acquérir une connaissance plus sûre de la grande île au nord. Chez Judæis, l'Isla de Plata ne figure point, ce qui atteste encore que celle-ci n'avait aucun rapport avec Yeso, mais est une addition apportée bien plus tard à l'original d'après lequel le Japon a été dessiné tant par Judæis que par le cartographe anonyme du grand recueil d'Ortelius.

Comme on le voit, d'après ce qui a été dit, deux fois déjà, en 1584 et en 1589, des cartes rendant plus ou moins exactement le type Vaz Dourado étaient parvenues aux Pays-Bas et y avaient

---

[1] Siebold paraît avoir été du même avis, car en parlant de la carte de Georgius, il dit que, sur cette carte, »Japan zweimal neben einander liegt» (*Geschichte der Entdeckungen im Seegebiete von Japan,* Leyden 1852, p. 6). Il aura en ce cas confondu les deux cartes de 1584 et 1589 du *Theatrum* d'Ortelius, car, sur la carte de Georgius, ce dédoublement ne figure point.

[2] »Japon, formerly called Argentarias, for their great produce of fine silver»: *The Travels of Pedro Teixeira,* transl. and annot. by William F. Sinclair, with notes by Donald Ferguson, Lond., Hakluyt Soc. 1902, p. 10.

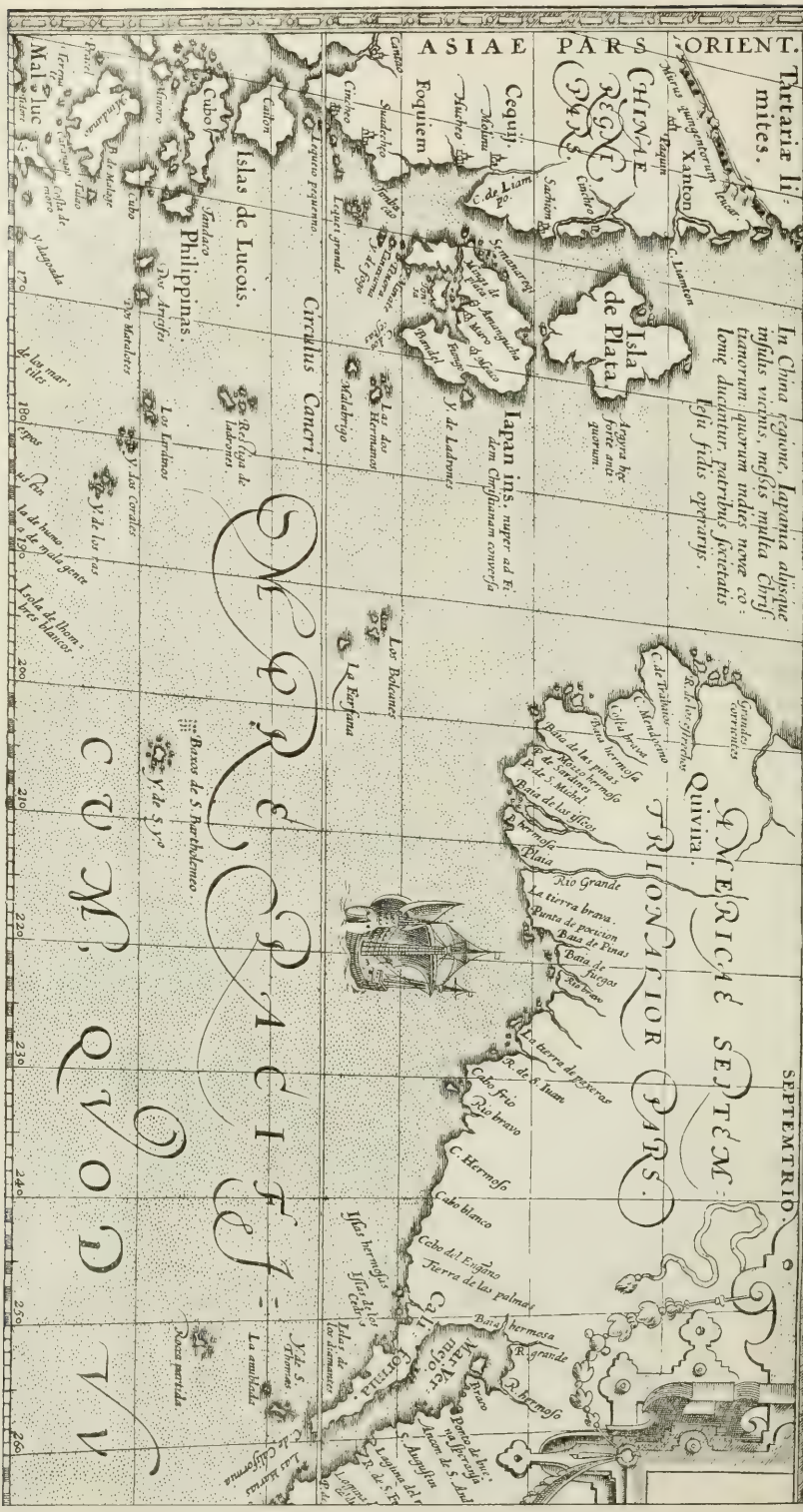
Tartariæ limites.
In China regione, Iapania adiacente insulis vicinis, messis multa Christianorum: quorum mades novæ eclesiæ ducuntur, patribus societatis Iesu fidei operarijs.
ASIAE PARS ORIENT.
AMERICAE SEPTEM-TRIONALIS PARS.
CHINAE REGNI
Isla de Plata
Cequij
Foquiem
Iapan ins. super ad Fidem Christianam conversa
Islas de Lucois.
Philippinas.
Circulus Cancri.
Quivira.
Rio Grande
Rio bravo
C. Hermoso
Cabo blanco
Tierra de las palmas
Baia hermosa
Baia de Pinas
Baia de fuegos
Baia de las yslas
Baia de las pinas
Baia hermosa
Cabo Frio
Rio bravo
Baia hermosa
Rio grande
Rio hermoso
Punta de buey
Ancon de S. Ant.
Angustias
Laguna del
Rocca perfida
La emblada
Baxos de S. Bartholomeo
Y. de S. Ye
Y. de S. Thomas
Y. de los ras
Y. de los Cocos
Y. de los Gatos
Y. de los Ladrones
Y. de los Hermanos
Y. de los Bolcanes
Y. de los Ciguatas
Y. de los Ciguatas
Y. de los Ciguatas

été imprimées et publiées. Ce type n'a pourtant pas été divulgué en son entier avant 1595, par la carte de l'Asie orientale, généralement désignée du nom de Linschoten, comme insérée dans l'*Itinerario* du célèbre Hollandais (Amsterdam 1596). Gezelius et Teleki ont tous les deux rendu compte de cette carte; je n'ai par conséquent pas besoin de m'y attarder[1]. Tous les deux ont égale-

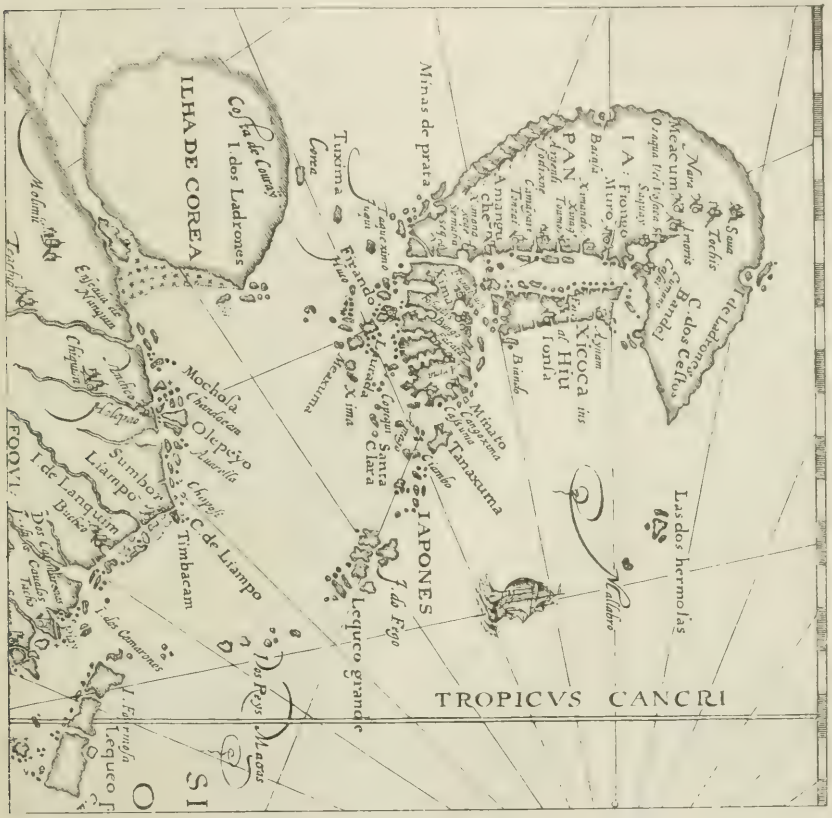

J. H. van Linschoten 1595.

[1] Gezelius commet l'erreur de placer la carte de Linschoten dans les éditions d'Ortelius, ainsi que de fixer la publication du *Reys-Geschrift* de Linschoten à 1599, alors que cet ouvrage fut imprimé en 1595. La carte datée de cette année ne fut publiée qu'en 1596, en même temps que l'*Itinerario*. — Chez Teleki, on trouve quelques erreurs dans la reproduction des noms, dues en partie à l'insuffisance de ses connaissances paléographiques: ainsi la carte de Linschoten porte **Tonsa** (non pas Tousa), **Cassuma** (non Caszuma) et **Argenti fodixne** (non pas fodixné; e étant un signe très souvent employé pour æ).

ment fait remarquer les rapports évidents qu'il y a entre elle et les cartes de Vaz Dourado. Par contre on n'a pas établi encore quelle part y a Linschoten, et on ne le déterminera probablement pas, car son œuvre ne contient aucune indication sur les cartes qui y sont insérées. Que l'une d'elles, la mappemonde, ait été exécutée par Petrus Plancius et que celui-ci se soit à cet effet servi de matériaux fournis par le cosmographe espagnol (ou plutôt portugais) Bartolomeo de Lasso [1], c'est une chose démontrée par P. A. Tiele, par moi et, en dernier lieu, par Teleki. On a supposé que l'original aussi de la carte d'Asie (en deux feuilles, dont l'une contenant le Japon) qui accompagne l'ouvrage de Linschoten, aurait été acheté à Lasso et serait ainsi venu en Hollande, bien que ceci ne ressorte pas nettement du privilège concédé, le 17 avril 1592, à l'imprimeur Cornelis Claeszoon.[2]

Ce privilège nous donne en revanche le renseignement précieux que la carte asiatique a été exécutée par »een expert mr. der zeevaert tot Goa in Oost-Indien». Cela ne peut viser que Vaz Dourado, qui, de fait, s'était établi à Goa comme cartographe, et, à première vue, il paraît probable que Linschoten pendant son séjour à Goa, qui a duré plusieurs années, aura fait la connaissance de Dourado et rapporté un exemplaire de sa carte, lorsque, le 2 janvier 1592, il retourna à Lisbonne. Etant donné la date du privilège, il faut que la carte ait été envoyée d'avance en Hollande, car Linschoten lui-même ne regagna son pays que le 3 septembre 1592. Que les choses se soient passées ainsi, c'est très possible, et il se peut bien que Linschoten ait corrompu Bartolomeo de Lasso et lui ait acheté des cartes qu'en sa qualité de cosmographe royal il avait le devoir de garder secrètes. Mais, comme je l'ai dit, nous manquons de preuves, et le fait que ces cartes ont été publiées avec le texte de Linschoten peut simple-

[1] Voici ce qu'on sait de ce Lasso: en 1564 il subit un examen comme cosmographe; la dernière mention qui est faite de lui dans les documents portugais est de 1591. Il semble avoir été un individu d'un caractère difficile, car il fut, à la suite d'une dispute avec un de ses collègues, exilé de Lisbonne pour un an. Sousa Viterbo, *Trabalhos nauticos dos Portuguezes nos seculos XVI e XVII,* Lisboa 1898, p. 169—171.

[2] Voir: de Jonge, *De opkomst van het Nederlandsch gezag in Oost-Indie,* I, 's-Gravenhage 1862, p. 168.

ment venir de ce que l'editeur s'était préalablement assuré le privilège de publier des cartes en rapport avec ce texte.

La carte du Japon, telle qu'elle fut publiée dans le livre de Linschoten, peut bien être présentée comme basée sur les ouvrages cartographiques les plus exacts employés par les pilotes portugais jusqu'au moment de sa publication[1], l'année même où elle parut, elle était déjà périmée et remplacée par une carte portugaise plus récente sur laquelle nous reviendrons plus loin. Malgré cela, elle survécut en Hollande, comme il appert de deux cartes (exécutées par Evert Gysbertszoon et Arnold van Langren), reproduites dans l'atlas de Teleki; en outre, elle continue à figurer, sans modifications, dans toutes les éditions postérieures de l'*Itinerarium* de Linschoten, dont la dernière parut en 1644[2].

Ce qui est plus étonnant encore que ces exemples de persistance d'une opinion vieillie, c'est le fait que Richard Hakluyt, sur sa mappemonde de 1599, exécutée avec tant de critique, a préféré, pour le dessin du Japon, le modèle Linschoten au type Teixeira paru dès 1595, et pourtant il a connu ce type — le dessin de la Corée le prouve. Quelques petites modifications du modèle ont pourtant été introduites par Hakluyt: ainsi dans la ligne plus droite que forme la côte septentrionale on relèverait peut-être l'influence de Teixeira, et les îles au nord de la côte sont très certainement dessinées d'après Mercator.

* * *

Sur la mappemonde de Hakluyt se lit la légende suivante:

»It appeareth by the discouerie of Francis Gaulle a Spaniard in the yeare 1584 that the sea betweene the west part of America and the east of Asia (which hath bene ordinarly set out as a straight and named in most maps the streight of Anian) is aboue 1200 leagues wide at the latitude of 38 degr.»

En conséquence, Hakluyt a, en effet, modifié la largeur de l'océan Pacifique, et cette correction de la conception antérieure, qui a

[1] Voir la légende de la carte: »alles wt de alder correckste Pasende Lees-caarten getrocken die de Portugaloische stuijrluijden huijdendaechs gebruijcken.»

[2] Un fac-simile réduit, mais particulièrement bien exécuté se retrouve dans l'édition publiée par la »Linschoten-Vereeniging«, société nouvellement constituée ('s-Gravenhage 1910).

forcément influé sur la situation du Japon, au moins par rapport à l'Amérique, a son origine dans le *Reys-Gheschrift* de Linschoten. Les renseignements qu'on trouve dans cet ouvrage sur Francisco Gualle constituent tout ce qu'on a su de cet explorateur jusqu'à ces derniers temps. Comme ses voyages ont quelque rapport avec l'histoire de la découverte du Japon, un rapide exposé de ce que les recherches récentes nous ont appris sur lui ne sera pas superflu ici.

Francisco Gali (comme son nom a dû s'écrire) partit le 10 mars 1582 d'Acapulco, prenant la route habituelle de Manille. De là il continua jusqu'à Macao, qu'il quitta le 24 juillet 1584 pour aller au Japon par le détroit de Formose. Après quatre mois et demi de navigation, il atteignit la côte d'Amérique, par 37 ½ ° lat. N., voyage considéré à cette époque comme particulièrement rapide. Enfin, après encore un mois et demi de navigation, il regagna son point de départ, Acapulco. Outre ces dates et les releves de distances, que Hakluyt a adoptés, le récit de voyage publié par Linschoten contient des indications d'intérêt presque exclusivement hydrographique. Il n'y est point fait mention de nouvelles découvertes, si l'on excepte quelques renseignements fort embrouillés concernant des iles au sud et à l'est du Japon, dont le capitaine aurait entendu parler par un pilote chinois[1]. On ne nous renseigne pas sur le but du voyage. Ce qui fait croire que ce n'était point une expédition commerciale ordinaire, c'est le titre d'un récit espagnol de ce voyage qui aurait été imprimé en 1619[2]: le voyage avait eu lieu sur un ordre royal et avait eu pour but d'explorer les parages japonais. Il s'agissait probablement de rechercher des points de relâche pour les galions de Manille pendant la longue et dangereuse traversée de la partie septentrionale de l'océan Pacifique; peut-être aussi espérait-on pouvoir établir par le même fait des communications entre les possessions espagnoles et le Japon. Ce qui est certain, c'est que, à ces deux points de vue, l'expédition demeura sans résultat; le capitaine dut sûrement agir contrairement à ses instructions, lorsque, de Manille, il se rendit

[1] Sur ces renseignements et leur interprétation, voir mon ouvrage *De franska sjöfärderna,* p. 183—184 et 194.

[2] »Francisco Guelle: Diario de la navegacion que hizo el año 1582 con orden del Rey D. Felipe II á buscar paso al Japon por el norte y el oriente», titre cité par Navarrete, *Biblioteca maritima,* I, Madrid 1851, p. 465.

en Chine pour rejoindre ensuite la grande route commerciale du Japon, déjà suffisamment connue par les explorations portugaises.

Pourtant, Francisco Gali ne paraît pas s'être aliéné la confiance des autorités: l'archevêque du Mexique, don Pedro de Moya y Contreras, qui remplissait la fonction de vice-roi pendant les années 1584—1585, le chargea d'une nouvelle expédition, cette fois avec l'ordre formel d'explorer le trajet de retour des Philippines en Nouvelle Espagne ainsi que les îles et les ports en cours de route. Les îles qu'on visait étaient les deux îles imaginaires **Rica de Oro** et **Rica de Plata**. Les ports dont on avait un si grand besoin, devaient être cherchés non seulement sur ces îles mais aussi au Japon et sur la côte de Californie. Ce qui prouve bien le caractère »scientifique» de l'expédition, c'est qu'on adjoignit à Gali comme compagnon le Père jésuite Juan Jaime, chargé de faire des observations sur la déviation de la boussole[1], dans laquelle, à cette époque, on croyait avoir trouvé un moyen de déterminer la longitude en mer.

Le départ d'Acapulco eut lieu le 25 mars 1585; vers la fin de juin on était arrivé à Manille. Le chef de l'expédition était considéré avec une certaine méfiance, et ses démarches étaient l'objet d'une surveillance active. Par un ordre secret, on lui avait sévèrement interdit de se rendre à Macao ou dans aucune autre ville de Chine, d'abord pour que les découvertes ne fussent pas retardées par la tentation de faire des affaires de commerce, en outre pour d'autres »motifs importants». Afin de ne pas donner prise à la jalousie des Portugais, Philippe II avait défendu à ses sujets espagnols aux Philippines de se rendre en Chine et, en général, de faire de la concurrence au commerce portugais aux Indes orientales.

Les soupçons ne manquaient pas de fondement. Francisco Gali mourut certes peu de temps après son arrivée à Manille[2], mais

[1] »Haciendo las observaciones y pruebas de instrumentos que S. M. le habia encargado acerca del nordestear y noroestear de las agujas» (Navarrete, *Bibl. marit.* II, p. 13). Humboldt dit (*Kosmos*, IV, ch. 6) que Jaime suivit l'expédition »bloss um ein von ihm erfundenes deklinationsinstrument auf dem langen wege durch die Südsee zu prüfen.

[2] Le »cosmographe» Juan Jaime y mourut également de la fièvre, »before he was able to complete any of the matters ordered by your Majesty.» Lettre du gouverneur Santiago de Vera au roi, 26 juin 1587 (Blair & Robertson, VI, p. 310).

son successeur dans le commandement, Pedro de Unamunu, fut trouvé détenteur d'une grosse somme d'argent, probablement destinée à faire des affaires en Chine. Le gouverneur et l'audiencia de Manille le sommèrent, sous peine de mort, d'accomplir l'œuvre d'exploration commencée et de ne point toucher à la côte de Chine, ni même d'en approcher; mais rien ne put arrêter Unamunu: il alla droit à Macao, où son navire et la cargaison furent confisqués. Les autorités portugaises adressèrent des plaintes amères à Manille: si Unamunu s'échappait, il y avait lieu de soupçonner qu'avec son équipage, composé d'éléments turbulents, il s'adonnerait à la piraterie, ce qui pourrait causer des dommages incalculables. Le gouverneur de Manille envoya un navire pour le ramener, et, dans une lettre au roi d'Espagne du 26 juin 1587, il écrivit qu'il attendait le prochain retour de ce navire, espérant ainsi voir couronner de succès ses efforts pour prévenir toute action »déplaisant à Dieu et à la couronne royale». Mais Unamunu déjoua toutes les mesures de précaution des autorités portugaises et espagnoles: le 12 juillet 1587, il mit à la voile et partit avec la frégate »Nuestra Señora de Buena Esperanza» de l'île Macarera près de Macao; et le 22 novembre de la même année, il revint sain et sauf à Acapulco[1]. Il avait grandement lieu de se féliciter de sa chance, car trois jours à peine après qu'il eut doublé le cap méridional de la Californie, le galion la Santa Ana y fut capturé par l'Anglais Thomas Cavendish. Sur le voyage de Unamunu, on sait seulement qu'il chercha en vain les îles d'or et d'argent rêvées et qu'il fut accompagné, pendant cette dernière partie du voyage, par le Père Martin Ignacio de Loyola, dont nous avons déjà cité les recits sur le Japon[2].

Plus importante pour l'histoire de la géographie que ces deux expéditions est la prétendue découverte qui se rattache au nom de João da Gama. La **Terre de Gama** joua un grand rôle, surtout

[1] Navarrete, *Bibl. marit.* II, p. 472 et 629.

[2] Voir plus haut, p. 22. — Les renseignements que je donne ici sur Francisco Gali et Pedro de Unamunu sont tirés de documents conservés aux Archives des Indes à Séville et récemment publiés, pour la première fois, par Blair et Robertson (*The Philippine Islands,* VI, p. 69, 263, 307; VII, p. 66). Ils complètent sur plusieurs points l'exposé de J. E. Heeres (*Abel Janszoon Tasman: his Life and Labours,* Amst. 1898, p. 18) et de Oscar Nachod (*Ein unentdecktes Goldland,* Tokyo 1900, p. 325—326).

au XVIIIe siècle, dans les discussions savantes concernant la cartographie de l'ocean Pacifique[1], mais sur la personne de l'explorateur et sur l'époque de la découverte on a jusqu'ici manqué de renseignements. Or, nous trouvons dans le grand recueil de Blair et Robertson[2] une lettre du vice-roi des Indes, Manuel de Sousa Coutinho, datée du 3 avril 1589, où celui-ci déplore que l'interdiction royale frappant toute communication entre les possessions portugaises et espagnoles soit enfreinte par ceux-là mêmes qui doivent en surveiller l'exécution. Parmi les coupables il mentionne Jeronimo Pereira, »captain of the expedition to Japan», et le »capitaine-général» Juan de Gama[3]. Le contenu de la lettre semble indiquer qu'au moins ce dernier, en dépit de l'interdiction, est allé de Chine en Nouvelle Espagne, et il ne parait pas invraisemblable que ce soit lui qui ait facilité la fuite d'Unamunu de Macao, et qu'il l'ait lui-même accompagné dans son voyage à Acapulco. Mais il se pourrait aussi que son voyage se soit rattaché à quelque autre expédition espagnole dont il ne nous reste que des renseignements fragmentaires. En 1587, le galion le San Martin fit route pour Macao sans relâcher à Manille, mais il fit naufrage près de sa destination. L'équipage et la cargaison furent sauvés. Le capitaine, Lope de Palacios, essaya plus tard en vain d'obtenir du secours de Manille, car il craignait que les Chinois ne le missent à mort pour s'emparer de son argent[4]. Dans une lettre de Manille en date du 15 juillet 1589, on raconte qu'un navire, venant de Panama ou du Pérou, était arrivé à Macao, emportant une grosse somme d'argent[5]. Certes, nous ignorons si l'une ou l'autre de ces expéditions a réussi par la suite à se frayer le chemin jusqu'à

[1] Voir: *De franska sjöfärderna*, p. 241—245, 250 et suiv.

[2] *The Philippine Islands,* VII, p. 79.

[3] On a ici comme souvent ailleurs lieu de regretter que les éditeurs n'aient pas reproduit les textes dans la langue originale, mais seulement dans une traduction anglaise dont l'exactitude parait souvent douteuse. — Jeronimo de Pereira est mentionné comme capitaine d'un navire allant de Macao à Nangasaki en 1588 (Guzman, op. cit. p. 520). Sur »Dom João de Gama», il est dit qu'il était commandant à Malacca en 1581 et que le terme de sa fonction allait expirer en 1582 (F. Ch. Danvers, *The Portuguese in India*, Vol. II, Lond. 1894, p. 26 et 47). Je n'ai pu constater si, plus tard, comme cela paraît probable, il a été à Macao capitaine-général ou investi de quelque autre charge.

[4] Blair & Robertson, op. cit. VI, p. 315; VII, p. 73, 86, 215.

[5] Ibid. VII, p. 120.

la Nouvelle Espagne, et dans les documents publiés jusqu'ici on ne trouve pas la moindre trace d'une entreprise sous le commandement de Gama lui-même et l'autorisant à baptiser de son nom une nouvelle découverte. Pourtant, il semble hors de doute que c'est à la personne de ce João da Gama qu'il faut attribuer cette découverte mystérieuse. Il ressort de la légende inscrite sur la carte, qui constitue l'unique source originale de la découverte, que ce fut bien au cours d'un voyage de Chine à la Nouvelle Espagne qu'on aperçut la Terre de Gama[1]. Tout en retrouvant ainsi des indices sur l'époque où cette découverte aurait été faite, nous demeurons aussi éloignés de la solution du problème: que doit-on entendre par cette »Terre de João da Gama»? Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que les anciennes hypothèses sont toutes inadmissibles; peut-être la **Terre de Gama** n'est-elle en somme qu'une partie de la côte orientale du Japon, déplacée dans la direction du nord-est par un observateur inexpérimenté.

VI. Type Luiz Teixeira.

1594. **Petrus Plancius** (Dahlgren, p. 186).
1595. **Ortelius** (Teleki, fig. 4).
1650. **Johannes Janssonius** (Teleki, tab. VII, 1).
1655. **Martini** (Teleki, tab. VII, 2);
et d'autres.

[1] Voici la teneur de la légende telle qu'on la lit sur la carte de João Teixeira, datée de 1649 et publiée par Thevenot en 1664: *Terra que vio Dom João da Gama indo da China pera Noua Espanha.* »Indo» a été traduit par P. Muller (1766) par le mot français »Indien»: il a fait de l'explorateur un Indien! Le mot est naturellement une abréviation du mot portugais *iendo* (allant). — La carte originale (sur parchemin) — c'est-à-dire une seule des deux feuilles qui l'ont primitivement composée, la feuille occidentale — est conservée aux Archives du Service hydrographique de la marine à Paris, ainsi qu'une copie gravée, entourée d'un certain nombre de cartes spéciales, parmi lesquelles une du Japon. Chose curieuse, cette dernière a été tournée, par suite d'une erreur du graveur sans doute, de sorte que ce qui est désigné comme »Coste du Japon qui regarde l'Amérique» donne vers l'ouest. La carte principale est conforme à l'original pour Yeso et la Terre de Gama et ne contient par conséquent pas les contours de côtes ajoutés sur la copie de Thevenot d'après les découvertes hollandaises; ceux-ci se retrouvent en revanche sur la carte spéciale — dessinés à l'envers! Aux Archives du Service hydrographique existe encore une

J'ai dit plus haut qu'au moment où la carte de Linschoten fut publiée, elle était déjà périmée et remplacée par une autre meilleure et plus complète. Je parle de la carte désignée ici d'après le cartographe Luiz Teixeira: jointe à une lettre du 20 février 1592[1], il l'envoya à Ortelius, qui pourtant ne la publia que trois années plus tard (1595) dans son *Theatrum*. Le type de cette carte était cependant déjà connu en Hollande, car on le trouve reproduit, bien qu'à une échelle très réduite, par Petrus Plancius sur sa mappemonde de 1594[2].

Teixeira exerçant à Lisbonne le métier de cosmographe et n'ayant sans doute jamais mis le pied au Japon[3], il est évident qu'il a reçu, directement ou par des intermédiaires, l'original de sa carte de ses compatriotes établis dans ce pays. Mais comment expliquer les sources de cet original qui, d'un coup, fit faire un progrès aussi considérable à la cartographie du Japon? Comment admettre que les missionnaires jésuites aient pu donner une image aussi fidèle du pays, et se soient trouvés capables en somme, avec leurs connaissances géographiques si défectueuses, de produire quelque chose d'essentiel au-delà des traits grossiers du type Vaz Dourado? Ici encore Gezelius a, je crois, vu juste en renvoyant à des modèles japonais indigènes[4]. Je citerai ce qui me paraît confirmer cette hypothèse.

carte, dessinée à la main, du même auteur: »feita por João Teixeira Albernas Cosmographo de Sua Mag^de^ o Anno de 1667». Elle embrasse une aire s'étendant du Mexique à l'ouest au Gange à l'est et du Cap Horn au sud à la Norvège méridionale au nord. Sur d'autres ouvrages de João Teixeira, voir: Sousa Viterbo, *Trabalhos nauticos dos Portuguezes,* Lisboa 1898, p. 26—28.

[1] Hessels, *Ortelii Epistulæ,* n° 210.

[2] Publié dans l'*Itinerario* de Linschoten.

[3] Il passa son examen de cosmographe en 1564 et fut nommé, en 1569, »para fazer officialmente as cartas e instrumentos nauticos necessarios para as armadas reaes.» Il semble être le même que ce Luiz Teixeira mentionné, en 1613, comme participant à une expédition commandée par Belchior Rodrigues et ayant pour but d'explorer la côte africaine entre le Cap Negro et le Cap de Bonne-Espérance. Une carte des Açores, exécutée par lui, a été publiée par Ortelius. Voir: Sousa Viterbo, *Trabalhos nauticos,* p. 297.

[4] Voir son ouvrage, p. 152 et 153. — Teleki admet l'existence de cartes indigènes que les jésuites auraient connues, employées et très vraisemblablement envoyées en Europe, mais, ajoute-t-il, »sie haben keine spur mehr hinterlassen».

Il n'existe, à ma connaissance, aucun exposé de l'histoire de la cartographie japonaise indigène, du moins des temps anciens. On rencontre pourtant ça et là dans la littérature des notices éparses, et un nombre assez considérable de cartes japonaises sont venues en Europe, la plupart à Stockholm avec la bibliothèque de Nordenskiöld.

Le docteur L. Serrurier explique le développement de la cartographie japonaise de la façon suivante[1].

L'art de faire l'arpentage et de dresser des plans géométriques de villes et d'édifices a été connu au Japon de temps immémorial, mais il n'a jamais été populaire parmi les géographes. En réalité, la carte géographique est sortie du panorama, dont l'exécution artistique a atteint au Japon une perfection inconnue en Europe. Cela posé, il est facile de comprendre pourquoi les cartes japonaises, à l'exception des cartes modernes, reproduisent toujours les montagnes en profil. Serrurier mentionne ensuite ces cartes routières japonaises qui tiennent le milieu entre les panoramas et les cartes proprement dites, et finit en disant que c'est vers 1775 que les Japonais semblent avoir commencé à munir, à l'exemple des Européens, leurs cartes de méridiens et de parallèles.

Le catalogue de Serrurier contient, comme la collection de Nordenskiöld, de nombreux exemples de cartes de tous les genres cités. Cependant Serrurier ne semble pas avoir eu à sa disposition de vraie carte totale du Japon antérieure à 1744 — à Stockholm il en existe une de 1739 — mais il n'est pas difficile de prouver l'existence de pareilles cartes de date bien plus ancienne. Telle est par exemple cette carte rapportée en 1693 par Kæmpfer et publiée plus tard par J. C. Scheuchzer[2]; et, si l'hypothèse que je viens de formuler au sujet de l'origine de la carte du type Teixeira est juste, l'évolution esquissée par Serrurier a dû se produire spontanément dès avant 1590, ou bien nous sommes forcés d'admettre une influence européenne sur la cartographie japonaise, remontant au premier demi-siècle après la découverte.

Nous avons plusieurs preuves que les Japonais se sont intéressés de bonne heure aux cartes européennes, et cet intérêt a sans doute été satisfait par les missionnaires, même si ceux-ci ne

[1] *Catalogue raisonné des livres et des manuscrits japonais enregistrés à la bibliothèque de l'université de Leyde,* Leyde 1896, p. 43.

[2] »Imperium Japonicum . . . ex ipsorum Japonensium mappis . . . descriptum.»

le partageaient guère[1]. Je rappellerai les ouvrages cartographiques de Sebastian Vizcaino et de William Adams, favorisés par les Japonais ou au moins exécutés avec leur consentement. On trouve souvent mentionnés des globes, par conséquent des images de la terre, d'origine manifestement européenne, comme appartenant à des Japonais[2]. Leur intérêt pour les cartes européennes se changea, après la fermeture du pays aux étrangers, en crainte: ils y voyaient un instrument capable d'aider ces etrangers haïs à renouer les relations interrompues. Aussi bien est-ce un trait fort significatif que cette sévérité avec laquelle le capitaine hollandais Hendrick Schaep, fait prisonnier en 1643, fut questionné au sujet des cartes qu'il était soupçonné d'avoir apportées dans son voyage[3].

En dépit de l'interdiction d'exporter des livres imprimés, voire tout papier ou autre objet portant l'écriture japonaise[4], des cartes indigènes parvinrent souvent en Europe. Si nous comparons les reproductions de ces cartes exécutées en Europe et les originaux japonais qui maintenant sont à notre disposition, nous verrons deux types très distincts. L'un, représenté par la carte de Relandus imprimée à Utrecht en 1715 (Teleki tab. XI, 1), présente une ressemblance manifeste avec la carte originale japonaise conservée à Paris et reproduite en fac-simile par Teleki (tab. XII). Il est caractérisé par la forme oblongue, presque rectangulaire de l'île principale, s'étendant de l'ouest à l'est, sans trace de cette inflexion vers le nord que la moitié orientale du pays presénte en réalité. Le

---

[1] Teleki (p. 21) n'a trouvé dans les récits des pères jésuites qu'un seul endroit où il soit question d'une carte. C'est chez Francisco Viera (1558). Rien toutefois n'indique, ajoute-t-il, de quel genre de carte il s'agissait. Comme le renvoi se rapporte à la distance qui sépare le Japon de Ternate, il est évident qu'il ne peut être question que d'une mappemonde ou d'une carte marine représentant les parages de l'Extrême-Orient, qui probablement ne fournissait point de détails sur le Japon même.

[2] Des globes ou des mappemondes »en forme ovale» furent montrés à Yedo à Hendrick Schaep (A. Montanus, *Gedenkwaerdige Gesantschappen,* Amst. 1669, p. 322) et à Kæmpfer (*Hist. du Japon,* II, p. 292). Le globe japonais, reproduit par O. Heeren et qui probablement date d'environ 1670, se base sans aucun doute sur des modèles européens (*Mittheil. der deutschen Ges. für Natur- und Völkerkunde Ostasiens,* Bd. I, Yokohama 1873, p. 9).

[3] A. Montanus, op. cit. p. 318, 322, 325.

[4] E. Kæmpfer, *Hist. du Japon,* t. II, La Haye 1729, p. 94.

Luiz Teixeira 1592.

Martino Martini 1655.

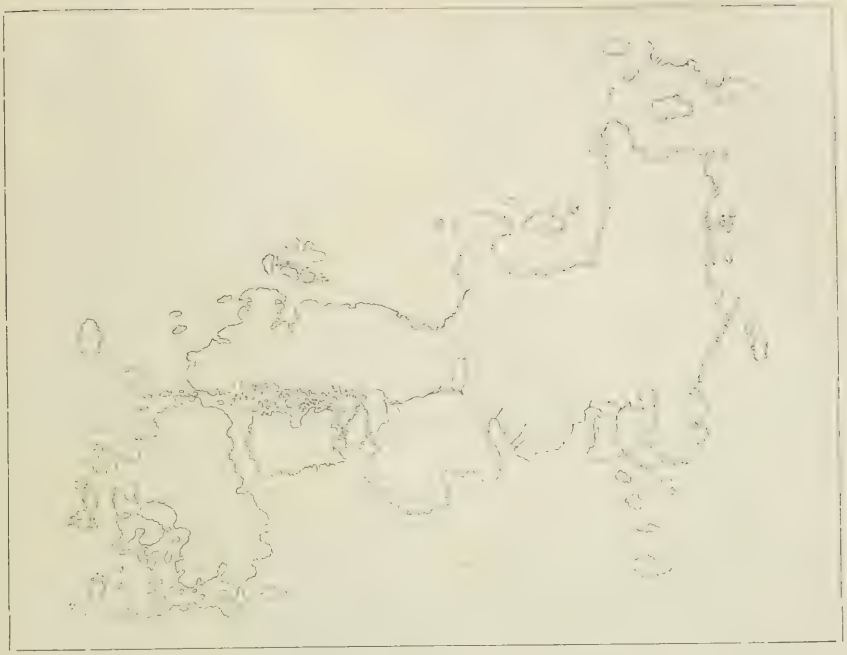

Engelbert Kæmpfer avant 1692.

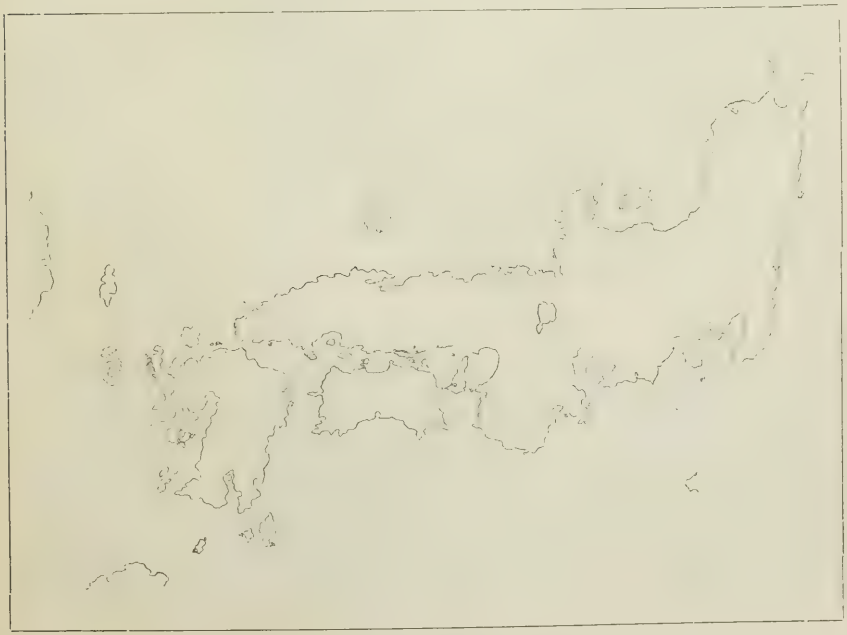

Carte japonaise 1739.

second type, auquel appartient la carte de Teixeira, présente à cet égard une amelioration sensible, bien que l'exactitude sur bien des points laisse encore fort à désirer. Le premier type semble donc représenter une étape plus ancienne, moins perfectionnée, et on ne saurait guère y reconnaître une influence européenne.

Malgré ces différences, les ressemblances sont frappantes à plusieurs égards, et surtout en ce qui concerne les détails de la configuration des côtes. D'autres traits que les deux types ont en commun, c'est l'importance donnée à la division du pays en provinces, le tracé des routes principales, et enfin l'indication des traversées de l'un à l'autre des principaux ports, avec les distances. Somme toute, ces cartes donnent l'impression d'être des cartes de voyage, munies des indications administratives et statistiques les plus importantes.

Que des cartes de ce genre ont été d'une très grande utilité pratique pour les missionnaires dans leurs voyages, c'est évident, et il n'y a pas de doute qu'ils n'aient essayé de s'en procurer.

Si nous examinons la carte de Teixeira, nous constatons — Teleki l'a fait remarquer aussi bien que Gezelius — que les noms de lieux, à très peu d'exceptions près, sont tous des noms de provinces[1], bien qu'appliqués à des villes. Sur la carte de Johannes Janszoon (1651), on trouve, outre les noms de provinces, une rangée de noms le long de la côte méridionale de Hondo, manifestement tirés d'une carte de la route principale de Simonoseki à Yedo, qui suit cette côte. Sur la carte de Martini (1655), les provinces réapparaissent avec leurs noms et, pour la première fois, avec leurs limites marquées. Enfin nous retrouvons noms de provinces, frontières et routes tant sur la carte de Kæmpfer, que nous avons déjà citée et qui se base sur un original japonais — l'auteur le déclare formellement — que sur la carte japonaise de 1739 qui appartient à la Bibliothèque royale de Stockholm[2].

[1] Gezelius les estime d'origine japonaise; Teleki au contraire les attribue — à mon avis à tort — aux jésuites.

[2] N° 138. Voir: Léon de Rosny, *Catalogue de la bibliothèque japonaise de Nordenskiöld,* Paris 1883, p. 176. — Les cartes de ce genre semblent, à en juger par les descriptions, n'être pas rares; c'est à ce genre qu'appartiennent sans doute les n°s 220 et 230 du catalogue de Serrurier. La dernière de ces cartes semble être la même qu'on trouve décrite dans le *Tijdschrift van het Nederlandsch aardrijkskundig genootschap,* Ser. II, D. 1, Amst. 1884, p. 719. Peut-être pourrait-on re-

Les dessins de contour que je reproduis ici (p. 60—61) montrent bien que ces cartes, en dépit de petites différences, sont toutes du même type. Toutes, y compris la plus ancienne, c'est-à-dire la carte de Teixeira, reproduisent plus ou moins exactement des cartes indigènes japonaises, cela me paraît hors de doute. Quant à savoir si ce type est dû à l'influence européenne ou si, spontanément, il s'est développé au Japon, c'est là une question que je crois impossible de trancher. Toutefois, il me paraît certain que l'influence européenne, si elle a existé, a seulement consisté en ceci que les Japonais se sont approprié des méthodes de cartographie et de dessin des Européens (tout levé scientifique est naturellement hors de question à cette époque); aucune œuvre cartographique de provenance européenne n'a servi de base aux cartes du type Teixeira.

* * *

Le type Teixeira a longtemps servi de modèle pour le dessin du Japon dans les ouvrages occidentaux; c'est par lui que nous allons clore notre exposé de la plus ancienne cartographie japonaise. Nous ajouterons seulement quelques mots sur les améliorations que les cartes, sans s'écarter essentiellement du type Teixeira, ont subies pendant la première moitié du XVIIe siècle. Je pense au dessin plus exact de la côte méridionale du pays qui apparait dans l'atlas de Blaeu de 1635, sur la carte employée par Quast et Tasman dans leur expédition de 1639, et enfin sur une carte de l'atlas de Janssonius de 1649. Gezelius paraît vouloir attribuer ces modifications à l'Anglais William Adams; Teleki les présente comme le résultat de reconnaissances que les Hollandais auraient poussées dans le pays et auxquelles il attribue assez d'importance pour établir un type de carte particulier qu'il appelle »la carte de la Compagnie»[1].

---

trouver la trace de pareilles cartes en remontant jusque vers 1560; dans un ouvrage cartographique chinois de cette époque, réimprimé sans modifications en 1799, figure une carte du Japon »mit den namen und grenzen der provinzen, welche letztere durch gerade striche gebildet werden». K. Himly, *Ueber zwei chinesische Kartenwerke* (Zeitschrift der Ges. für Erdkunde, Berlin, Bd XIV, 1879, p. 194).

[1] Je ne puis interpréter que d'une seule façon l'idée de Teleki: il semble considérer cette carte comme un ouvrage essentiellement hollandais — sans cela le nom serait dénué de sens. D'ailleurs je crois

On connaît deux relevés cartographiques exécutés par des Européens vers l'époque qui nous intéresse: l'un, exécuté par l'Espagnol Sebastian Vizcaino 1611—12, embrassait la côte méridionale du Japon, ainsi que la côte orientale jusqu'à 40° lat. N. Le résultat, une carte en quatre feuilles, fut offert en cadeau au Siogoun, mais on en ignore la valeur. Le second de ces ouvrages fut exécuté par ce William Adams dont nous avons parlé. Il arriva au Japon en 1600 et y séjourna jusqu'à sa mort en 1620. Sa carte aura sans doute été communiquée aux autorités japonaises, peut-être même exécutée sur leur commande[1]. Nous ignorons si les cartes de Vizcaino et d'Adams sont jamais tombées entre les mains des Hollandais, bien que cela n'offre rien d'invraisem

impossible de concilier ce qu'il dit, à différents endroits, de l'origine des améliorations qui, au début du XVIIe siècle, se sont produites dans la cartographie japonaise. Il dira catégoriquement (p. 42): »Leider haben die holländischen kaufleute für die geographie nichts getan.» Et plus loin (p. 102), il indiquera comme une des sources principales de la cartographie japonaise du XVIIe siècle: »die neueren entdeckungen der Holländer und deren küstbeschreibungen und seekarten.» Tantôt il admet comme possible une influence japonaise, tantôt il en nie formellement l'existence. Qu'on compare les passages suivants: »Diese kenntnis [der südküste Hondos] stammt weder von japanischen originalen, noch aber von spanischen karten. Sie muss auf eigener anschauung [der Holländer] beruhen . . . Was ich von japanischen originalkarten kenne, weist nicht die geringste ähnlichkeit mit der Karte der Kompagnie auf» (p. 45). Mais plus loin, à la même page, nous lisons: »Was nun das Japan Blaeus anbelangt, so stimmt es in der zeichnung mit dem der Quast mitgegebenen karte [la carte de la Compagnie] und werden wohl beide auf dieselben, der Kompagnie zugänglich gewesenen, teilweise vielleicht auf einheimischen japanischen quellen zurückgehen.» L'auteur signale encore plus nettement la prépondérance de l'influence japonaise sur l'influence hollandaise dans le passage suivant (p. 104): »Neben der eigenen anschauung [der Holländer], welche aber wenig . . . zur kenntnis Japans beitragen konnte, waren es die karten der Japaner selbst, von den missionaren vor ihrer vertreibung kopiert und heimgebracht, andrerseits auch über Deshima nach Holland gelangte originalkarten, welche zur entwicklung beigetragen und den im XVII. und XVIII. jahrhundert in Europa im druck erschienenen karten als quelle gedient haben.» — Cette dernière citation concorde entièrement avec mon opinion.

[1] Adams écrit en 1611: »I have sent a pattron of Japan for which myself I have been all about the coast in the shipping that I have made for the emperor.»

blable[1]; mais nous n'avons connaissance d'aucune carte dessinée par les Hollandais pendant cette période. Par contre, il me paraît fort admissible que les Japonais, une fois leur attention éveillée par les avantages des cartes européennes, aient eux-mêmes introduit sur les leurs les améliorations dont témoignent les cartes en question.

Quoi qu'il en soit, il me paraît bien certain que ce doit être par l'intermédiaire de cartes japonaises qu'une image plus exacte du pays est venue en Europe. Aussi le nom donné par Teleki à sa »Carte de la Compagnie» paraît-il peu justifié. Certes, la carte de Quast et Tasman renvoie à »de oude mede gegeven Caerte van de Compagnie», mais ces mots ne peuvent, il me semble, signifier qu'une chose: c'est que l'original se trouvait entre les mains des autorités de la Compagnie à Batavia, qui l'avaient remis aux deux capitaines lors de leur expédition pour leur servir de guide. Nulle part ailleurs on ne fait allusion à une carte qui aurait été considérée comme officielle par la Compagnie néerlandaise ou se serait rattachée à un ouvrage provoqué par cette Compagnie.

* * *

Le début du XVIIe siècle peut être pris comme limite de cet exposé, outre qu'on peut ainsi s'en tenir à la cartographie du seul Japon. L'histoire de la cartographie des terres voisines appartient à une période postérieure. En ce qui concerne Yeso, les Kouriles, Formose et les îles Liou-Kieou, Gezelius et Teleki ont, l'un d'une façon partielle, l'autre plus complètement, fourni des contributions importantes.

Je considère toutefois qu'une discussion des questions s'y rattachant ne rentre point dans le cadre de la présente étude.

[1] Les ouvrages cartographiques de Vizcaino ont été connus, au moins par ouï-dire, des Portugais. On en a la preuve dans les paroles suivantes prononcées par une personne de l'époque: »Ou por mandado dos governadores de Manilha ou por ordem de sua Magestade, vein na era de 1607 (!) um Sebastião Biscainho por embaixador a Japão, a sondar todos os portos e barros d'elle, para saber onde poderim ter acolheita as ditas naus em alguna urgente necessidade». *Decada 13 da Historia da India composta por Antonio Bocarro,* Lisboa 1876, p. 743.

BINDING SECT. MAY 17 1965

DS
501
A63
v.1-4

Archives d'études orientales

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY